

Burkina Faso: Rapport d'étape annuel sur la mise en oeuvre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont préparés par les pays membres dans le cadre d'une large consultation des parties prenantes et de leurs partenaires pour le développement, notamment des services de la Banque mondiale et du FMI. Mis à jour tous les trois ans sur la base des rapports d'étape annuels, ils décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales mises en oeuvre par le pays concerné pour étayer la croissance économique et la réduction de la pauvreté, ainsi que les besoins de financement extérieur associés et les principales sources de financement. Ce document consacré au Burkina Faso daté de juin 2007, est affiché sur le site Internet du FMI, avec l'accord du pays membre, au profit des utilisateurs de ce site.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix: 18 dollars l'exemplaire

Fonds monétaire international
Washington, D.C.

BURKINA FASO



BILAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES DU CSLP POUR L'ANNEE 2006

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

JUN 2007

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTES DES GRAPHIQUES.....	iv
LISTE DES ANNEXES	iv
INTRODUCTION.....	1
I. BREF RAPPEL DU CONTENU DU PROGRAMME D’ACTIONS PRIORITAIRES 2006-2008	2
1.1. Rappel de la vision de développement à long terme du Burkina Faso	2
1.2. Rappel des objectifs quantitatifs et des priorités nationales	2
1.3. Rappel des objectifs et axes stratégiques du PAP 2006-2008.....	2
II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PAP 2006	4
2.1. Le financement du PAP en 2006	4
2.2. Etat de mise en œuvre de l’axe 1 : accélération de la croissance fondée sur l’équité.....	7
2.2.1. Les résultats macroéconomiques	7
2.2.2. L’amélioration du climat des affaires pour promouvoir le secteur privé	17
2.2.3. L’amélioration de la compétitivité de l’économie et la réduction des coûts des facteurs	19
2.2.4. La promotion de l’intégration régionale pour développer une économie de services.....	25
2.2.5. Le soutien aux secteurs productifs pour renforcer leur contribution à la croissance économique.....	25
2.3. Etat de mise en œuvre de l’axe 2 : amélioration de l’accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale.....	31
2.3.1. L’accès des pauvres aux services d’éducation	31
2.3.2. L’accès des pauvres aux services de santé et de nutrition - Lutte contre le VIH/Sida	34
2.3.3. L’accès des pauvres à l’eau potable et à l’assainissement.....	39
2.3.4. L’amélioration du cadre de vie des pauvres : L’habitat et lutte contre la pollution ...	40
2.3.5. La protection sociale des pauvres	43
2.3.6. La promotion de la femme	45
2.4. Etat de mise en œuvre de l’axe 3 : Elargissement des opportunités en matière d’emploi et d’activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l’équité.....	46
2.4.1. La diminution de la vulnérabilité de l’activité agricole	46
2.4.2. L’amélioration et la sécurisation de l’accès à la terre	47
2.4.3. L’intensification et la diversification des productions végétales	48
2.4.4. L’intensification et la diversification des productions animales.....	49
2.4.5. L’intensification et la diversification des produits forestiers et fauniques.....	50
2.4.6. L’intensification et la diversification des productions halieutiques.....	52
2.4.7. L’accroissement et la diversification des revenus des ruraux	52
2.4.8. Le soutien aux organisations de producteurs.....	53
2.4.9. L’amélioration des conditions de vie et de travail des femmes rurales	53
2.4.10. Travail, jeunesse, promotion de l’emploi et de la formation professionnelle.....	54
2.4.11. Le désenclavement des zones rurales et l’accès aux infrastructures collectives.....	56
2.5. Etat de mise en œuvre de l’axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance	58
2.5.1. La gouvernance politique.....	59

2.5.1.1.	Consolidation de l'Etat de droit et des institutions républicaines.....	59
2.5.1.2.	Dans le domaine de la justice,.....	60
2.5.1.3.	Promotion et protection des droits humains,.....	60
2.5.1.4.	Lutte contre l'insécurité,	61
2.5.2.	La gouvernance administrative	62
2.5.3.	La gouvernance économique	62
2.5.3.1.	Le renforcement des capacités de pilotage et de gestion de l'économie.....	63
2.5.3.2.	La lutte contre la corruption	65
2.5.3.3.	La coordination de l'aide	66
2.5.4.	La gouvernance locale	66
2.6.	Les aspects transversaux	67
2.6.1.	Les questions du genre	67
2.6.2.	Le renforcement des capacités	68
III.	SYNTHÈSE DE LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES RÉGIONAUX	69
3.1.	Le bilan financier de mise en œuvre des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté (CSRLP).....	69
3.2.	Analyse des résultats atteints.....	71
IV.	LE SUIVI – ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE	75
4.1.	Le dispositif institutionnel et l'appropriation du CSLP.....	75
4.2.	Le suivi de la production statistique et la prise en charge des indicateurs	76
V.	LES PERSPECTIVES 2007 – 2009.....	77
5.1.	Les mesures et actions prioritaires par axe stratégique.....	77
5.1.1.	Accélération de la croissance fondée sur l'équité.....	77
5.1.2.	Accessibilité des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale.....	82
5.1.3.	Elargissement des opportunités d'emplois et d'activités génératrice de revenus	87
5.1.4.	Promotion de la bonne gouvernance	90
5.2.	Les perspectives régionales	93
5.3.	Le cadre institutionnel et les actions de suivi – évaluation.....	95
	CONCLUSION.....	96
	ANNEXES	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de mise en œuvre du PIP du PAP pour l'année 2006	4
Tableau 2 : Contribution des emplois du PIB à la croissance (en %)	8
Tableau 3 : Contribution sectorielle à la croissance du PIB (en %)	9
Tableau 4 : Dépenses de l'Etat hors intérêt, amortissement de la dette et y compris PPTE (base engagement visé par le contrôle financier et en milliards FCFA)	11
Tableau 5 : Opérations financières de l'Etat 2005 – 2006 (en milliards FCFA)	12
Tableau 6 : Situation des critères de convergence de l'UEMOA	13
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de pauvreté (extrait du modèle de simulation dénommé PAMS)	16
Tableau 8 : Synthèse des bilans de mise en œuvre des PAP des CSRLP (millions FCFA)	69
Tableau 9 : Investissements réalisés par axe et par région (en millions FCFA)	70
Tableau 10: Etat d'exécution des budgets locaux en 2006	71
Tableau 11: Taux de couverture en DTC-Hep-Hb	73

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'accroissement du revenu par tête de 2000 à 2006	8
Graphique 2 : Evolution de l'indice des prix à la consommation	10
Graphique 3 : Evolution des dépenses sociales de 2003 à 2006	10
Graphique 4 : Evolution des TBS régionaux entre 2005 et 2006	72
Graphique 5 : Evolution des TBS régionaux pour les filles entre 2005 et 2006	72
Graphique 6 : Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié dans les régions	73

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Tableaux des indicateurs	98
Annexe 2 : Bilan de mise en œuvre de la matrice des mesures et actions	99
Annexe 3 : Bilan de mise en œuvre du PIP	100

Sigles et abréviations

AEP	: Approvisionnement en eau potable
ABG	: Appui budgétaire général
ADEN	: Appui au désenclavement numérique
AEPA	: Approvisionnement en eau potable et d'assainissement
AEPS	: Adduction d'eau potable simplifiée
AGEREF	: Associations de gestion des ressources fauniques
AGOA	: African growth opportunity act
AGR	: Activités génératrices de revenus
AICB	: Association interprofessionnelle du coton du Burkina
ANP/PME	: Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises
ANPE	: Agence nationale de promotion de l'emploi
APE	: Accords de partenariat économique
APIM	: Association professionnelle des institutions de microfinance du Burkina Faso
APROCOB	: Association professionnelle des sociétés cotonnières
ARPA	: Association des acteurs et producteurs africains
ARTEL	: Autorité de régulation des télécommunications
ARV	: Anti retro viro
ASVE	: Activités de suivi et de visite des exploitations
BAD	: Banque africaine de développement
BCEAO:	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCG	: Bacil de Calmet et Guérin
BHBF	: Banque de l'habitat du Burkina Faso
BIC	: Bénéfice industriel et commercial
BIP	: Banque intégrée des projets d'investissements
BMC	: Burkina mining corporation
BOAD	: Banque Ouest africaine de développement
BRS	: Banque régionale de solidarité
BRVM	: Bourse régionale des valeurs mobilières
BTP:	: Bâtiments et travaux publics
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
BVA	: Bureau de vérification des véhicules automobiles
CAMCO	: Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de Ouagadougou
CAMEG	: Centrale d'achat des médicaments essentiels générique
CAPEs	: Centre d'analyse des politiques économiques et sociales
CASEM	: Conseil d'administration du secteur ministériel
CAST	: Compte d'affectation spéciale du trésor
CBC	: Conseil burkinabé des chargeurs
CBMP	: Comptoir burkinabé des métaux précieux
CCCP	: Commission de contrôle des compétences professionnelles
CCFPA	: Comité de concertation de la formation professionnelle par apprentissage
CCI	: Centre du commerce international
CCIA-BF	: Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso
CCRD	: Cadre de concertation régional de développement
CCVA	: Centre de contrôle pour les véhicules automobiles
CDMT	: Cadre des dépenses à moyen terme
CDP	: Colis douanier postal
CDV	: conseil dépistage volontaire
CEDEAO	: Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFORE	: Centre de formalité des entreprises
CEG	: Collège d'enseignement général
CEGECI	: Centre de gestion des cités
CEMEQ	: Centre d'études des métiers et des qualifications
CENATRIN	: Centre national de traitement informatique
CENI	: Commission électorale nationale indépendante
CES	: Conseil économique et social
CESF	: Centre d'éducation spécialisé et de formation
CFPI	: Centre de formation professionnelle
CFTRA	: Centre de formation en transit routier et activités auxiliaires
CGA	: Centre de gestion agréé

CGAB	: Cadre général des appuis budgétaires
CGCT	: Code général des collectivités territoriales
CGI	: Code général des impôts
CGU	: Centre des guichets uniques
CHU/CHR	: Chambre hospitalier universitaire/ Chambre hospitalier régional
CICL	: Compte intégré des collectivités locales
CID	: Circuit intégré de la dépense
CIDE	: Centre d'information et de documentation économique
CIR	: Circuit intégré de la recette
CMA	: Centre médical avec antenne chirurgicale
CMA-BF	: Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso
CMLS	: Comité ministériel de lutte contre le SIDA
CNCC	: Commission nationale de la consommation et de la concurrence
CNF	: Commission nationale de fiscalisation
CNLS	: Conseil national de lutte contre les IST/SIDA
CN-PAPF	: Coordination nationale du plan d'action de promotion de la femme
CNSA	: Conseil national de la sécurité alimentaire
CNSF	: Centre national de semences forestières
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	: Commission des nations unies pour le commerce et développement
COGES	: Comité de gestion de santé
CONASUR	: Conseil national de secours d'urgence
COTERCE	: Commission thématique d'examen des rapports de corps constitués de l'Etat
COTEVE	: Comité technique sur les évaluations environnementales
CPAF	: Centre permanent d'alphabétisation fonctionnelle
CPAR	: Revue analytique du système de passation des marchés publics (traduction française)
CPC	: Cadre permanent de concertation
CPP	: Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres
CRA	: Chambre régionale d'agriculture
CSBE	: Conseil supérieur des burkinabé de l'étranger
CSC	: Conseil supérieur de la communication
CSI	: Contribution du secteur informel
CSLP	: Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSMOD	: Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation
CSPS	: Centre de santé et de promotion sociale
CSRLP :	: Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté
CST	: Commission sectorielle et thématique
CTNCHS	: Comité technique national consultatif d'hygiène et de sécurité
CVS	: Comité de vigilance et de surveillance
DAF	: Direction de l'administration et des finances
DAMOF	: Direction des affaires monétaires et financières
DCCF	: Direction centrale du contrôle financier
DEP	: Direction des études et de la planification
DGAEP	: Direction générale des adductions d'eau potable
DGB:	: Direction générale du budget
DGCOOP:	: Direction générale de la coopération
DGD	: Direction générale des douanes
DGE	: Direction des grandes entreprises
DGEP:	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGI	: Direction générale des impôts
DGPSA	: Direction générale de la prévision et des statistiques agricoles
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DGTTM	: Direction générale des transports terrestres et maritimes
DOS	: Document d'orientation stratégique
DP	: Devis programme de démarrage
DPI	: Déclaration préalable à l'importation
DRAHRH	: Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
DRFP	: Direction régionale de la promotion de la femme
DRH	: Direction des ressources humaines
DRS	: Direction régionale de la santé
DTC 3	: Diphtérie, tétanos, coqueluche, 3 ^{ème} passage
DTI:	: Droits et taxes à l'importation
EAP/QUIBB	: Enquête annuelle permanente/ questionnaire des indicateurs de base de bien être

ECD	: Equipe cadre de district
EDIC	: Etudes diagnostique d'intégration commerciale
EDS	: Enquête démographique et de santé
ENAM	: Ecole nationale d'administration et de la magistrature
ENAREF	: Ecole nationale des régions financières
ENS/UK	: Ecole nationale supérieure/ université de Koudougou
EPA	: Etablissement public à caractère administratif
EPPS	: Etablissement public de prévoyance sociale
FAFPA	: Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FAIJ	: Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
FAPE	: Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
FASA	: Fonds d'appui à la sécurité alimentaire
FASI	: Fonds d'appui au secteur informel
FCB	: Formation complémentaire de base
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
FED	: Fonds européen du développement
FILLO	: Foire internationale du livre de Ouagadougou
FILSAH	: Filature du sahel
FMI	: Fonds monétaire international
FNUGGF	: Fédération nationale des unions des groupements de gestion forestière
FONAENF	: Fonds national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
FPDCT	: Fonds permanent du développement des collectivités
FPDCT	: Fonds permanent de développement des collectivités territoriales
FRPC	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
FSCP	: Fonds de soutien à coûts partagés
GAR	: Gestion axée sur les résultats
GBM	: Groupe de la Banque mondiale
GDT	: Guide de diagnostic et de traitement
GMB	: Grands moulins du Burkina
GSP	: Garde de sécurité pénitentiaire
HACLC	: Haute autorité de coordination de la lutte contre la corruption
IADM	: Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IAP	: Instrument automatisé de prévision
IDA	: Association internationale pour le développement
IEC	: Information, éducation, communication
IFDC	: International center for soil fertility and agricultural development
IFU	: Identifiant financier unique
IGAE	: Inspection générale des affaires économiques
IGE	: Inspection générale d'Etat
IGF	: Inspection générale des finances
IMAD:	: Initiative multilatérale d'allègement de la dette
IMF	: Institutions de micro finance
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
IPSBL:	: Institutions publiques sans but lucratif
IRSAT	: Institut de recherche en sciences appliquées et technologiques
ISGE	: Institut supérieur de génie électrique
ISO	: Organisation internationale de normalisation
JITAP	: Joint Integrated Technical Assistance Programme
LORP	: Loi d'orientation relative au pastoralisme
LPDSP	: Lettre de politique de développement du secteur privé
MAC	: Maison d'arrêt et de correction
MAHRH	: Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
MASSN	: Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
MATD	: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MCAT	: Ministère de la culture des arts et du tourisme
MCPEA	: Ministère du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat
MEADO	: Maison de l'enfance André Dupont d'Orodara
MEBA	: Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
MEBF	: Maison de l'entreprise du Burkina Faso
MEDEV	: Ministère de l'économie et du développement
MEG	: Médicament essentiel générique

MESSRS	: Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique
MFB	: Ministère des finances et du budget
MIDA	: Migration internationale pour le développement de l'Afrique
MITH	: Ministère des infrastructures du transport et de l'habitat
MJ	: Ministère de la justice
MJE	: Ministère de la jeunesse et de l'emploi
MP TIC	: Ministère des postes et technologie de l'information et de la communication
MTSS	: Ministère du travail et de la sécurité sociale
NERE	: Fichier national des entreprises et des regroupements d'entreprises
OEV	: Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIM	: Organisation internationale pour la migration
OMC	: Organisation mondiale du commerce
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONAC	: Office national du commerce extérieur
ONATEL	: Office national des télécommunications
ONEA	: Office national de l'eau et de l'assainissement
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ONTB	: Office national du tourisme
ONUSIDA	: Organisation des nations unies pour la lutte contre le SIDA
OP	: Organisation paysanne
OSC	: Organisation de la société civile
OSEP	: Organisation du sport à l'école primaire
PA/FMR	: Plan d'action pour le financement du monde rural
PA/FR	: Plan d'action filière riz
PAC	: Plan d'action pour les céréales
PACDE	: Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise
PADSEA	: Plan d'actions pour le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement
PAGIFS	: Plan d'actions pour la gestion intégrée de la fertilité des sols
PAHRH	: Plan d'actions pour le développement de l'hydraulique et des ressources halieutiques
PAM	: Programme alimentaire mondial
PAMA	: Plan d'actions de la mécanisation agricole
PAMS	: Simulateur macroéconomique d'analyse de la pauvreté (traduction française)
PAN AEMO	: Programme d'action national/ action éducative en milieu ouvert
PANRJ	: Plan d'action national pour la réforme de la justice
PAOSA	: Plan d'action pour l'organisation du secteur agricole
PAP	: Programme d'actions prioritaires
PAPME	: Programme d'appui aux petites et moyennes entreprises
PARECAP	: Projet d'appui au renforcement de l'interface Etat – société civile – secteur privé
PATTEC	: Projet de création de zones libérées durablement de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase
PCGRFF	: Programme cadre de gestion des ressources forestières et fauniques
PCIME	: Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
PDDEB	: Plan décennal de développement de l'éducation de base
PDIS	: programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni
PDSSN	: Programme de développement du système statistique national
PEFA	: Cadre d'évaluation des performances, de l'efficacité dans la gestion des finances publiques
PEP-A	: Partenariat pour l'entreprise privée en Afrique
PFNL	: Produit forestier non ligneux
PFR/G	: Plan foncier rural / Ganzourgou
PGDRN	: Programme de gestion durable des ressources naturelles
PGREN	: Projet de gestion de ressources naturelles dans la région de Bobo - Dioulaso
PGT	: Plan de gestion des terroirs
PIB	: Produit intérieur brut
PMA	: Pays les moins avancés
PME	: Petite et moyenne entreprise
PMI	: Petite et moyenne industrie
PN- PTF/LCP	: Programme national plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté
PNAR-TD	: Programme national appui à la réinsertion des travailleurs déflatés
PNBG	: Plan national de bonne gouvernance
PNCD	: Politique nationale de communication pour le développement (PNCD)
PNDIPE	: Programme national du développement intégré de la petite enfance

PNDS	: Programme national de développement sanitaire
PNE	: Plan national d'électrification
PNE	: Politique nationale de l'emploi
PNF	: Politique nationale forestière
PNGT	: Programme national de gestion des terroirs
PNKT	: Parc national Kaboré Tambi
PNSFMR	: Politique nationale de la sécurisation foncière en milieu rural
PNUD	: Programme des Nations unies pour le développement
PPCB	: Périe-pneumonie contagieuse bovine
PPTE	: Pays pauvres très endettés
PRCA	: Projet de renforcement des capacités de l'administration
PRCE	: Programme de renforcement des capacités de l'entreprise
PRD	: Pôles régionaux de développement
PRGB	: Plan de renforcement de la gestion budgétaire
PRIJD	: Plan de réforme institutionnel et juridique pour la décentralisation dans le secteur forestier
PROFITA	: Projet de promotion de la filière textile artisanale
PSNSA	: Programme spécial national de sécurité alimentaire
PSSA	: Programme spécial pour la sécurité alimentaire
PSSTAAOC	: Programme de sûreté et de sécurité des transports aériens en Afrique de l'Ouest et du Centre
PST2	: Programme sectoriel des transports- phase 2
PTF	: Partenaires techniques et financiers
PTME/VIH	: Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant
PV VIH	: Personne vivant avec les VIH
PVEN	: Projet de valorisation de l'eau dans le Nord
RAF	: Réorganisation agraire et foncière
RCCM	: Registre du commerce et du crédit mobilier
RESINA	: Réseau informatique national de l'administration
RESUREP	: Réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales
RGA	: Recensement général de l'agriculture
RGCP	: Règlement général sur la comptabilité publique
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
RNB	: Radio nationale du Burkina
ROME	: Répertoire opérationnel des métiers et emplois
RSI	: Régime simplifié d'imposition
RTB	: Radio télévision du Burkina
SAFIMA	: Salon international des fibres et matières d'Afrique
SDAU	: Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme
SDR	: Stratégie de développement rural
SEHS	: Société d'exploitation hôtelière Silmandé
SFD	: Système financier décentralisé
SFI	: Société financière internationale
SGBB	: Société générale de banque au Burkina
SGI	: Société de gestion et d'intermédiation
SIAO	: Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SIDA	: Syndrome humino déficience acquise
SIG	: Système d'information géographique
SIGASPE	: Système intégré de la gestion administrative et salariale des personnels de l'Etat
SIGOA	: Système informatisé de gestion des opportunités d'affaires
SIMP	: Système d'information des marchés publics
SINTAX	: Système informatisé de taxation
SITHO	: Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SMIG	: Salaire minimum inter professionnel garanti
SNAT	: Schéma national d'aménagement du territoire
SNC	: Semaine nationale de la culture
SNTR	: Stratégie nationale de transport rural
SOCOMA	: Société cotonnière du gourma
SOFITEX	: Société burkinabé des fibres textiles
SOMIKA	: Société minière de Kalsaka
SOMITA	: Société minière de Taparko
SONABEL	: Société nationale burkinabé d'électricité

SONABHY	:	Société nationale burkinabé des hydrocarbures
SONACIB	:	Société nationale du cinéma du Burkina
SONAGESS	:	Société nationale de gestion du stock de sécurité
SONAPOST	:	Société nationale des postes
SONAR	:	Société nationale d'assurances et de réassurances
SOPAFER	:	Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina
SOU	:	Soins obstétricaux d'urgence
SPAI	:	Sous produit agro industriel
SRFP	:	Stratégie de renforcement des finances publiques
SYDONIA	:	Système douanier harmonisé
SYGADE	:	Système de gestion et d'analyse de la dette
TBS	:	Taux brut de scolarisation
TGI	:	Tribunaux de grande instance
TIC	:	Technologies de l'information et de la communication
TOFE	:	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRE	:	Tableau ressources-emplois
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	:	Union africaine
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest africaine
UNICEF	:	Organisation des nations unies pour l'enfance
UNPCB	:	Union nationale des producteurs de coton du Burkina
VIH/SIDA	:	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome immunodéficience acquise
ZACA	:	Zone d'activités commerciales et administratives
ZAD	:	Zone d'activités diverses
ZOVIC	:	Zones villageoises d'intérêt cynégétique

INTRODUCTION

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) révisé en 2003 avec l'appui de la communauté des partenaires au développement doit être opérationnalisé par les politiques sectorielles même si tous les départements n'en disposent pas encore.

Le programme d'actions prioritaires de mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (PAP/CSLP) a pour but de combler cette faiblesse en offrant un cadre opérationnel dans lequel les orientations tracées dans le CSLP verront leur traduction en actions et mesures concrètes. Actuellement, trois programmes triennaux glissant ont été élaborés et mis en œuvre : 2004-2006, 2005-2007, 2006-2008.

Dans le cadre de l'évaluation périodique de la mise en œuvre du CSLP, le Gouvernement a arrêté le principe de la revue annuelle permettant ainsi de faire le point des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté et de proposer des mesures de réajustement dans le sens de l'amélioration des résultats sur le terrain.

La présente revue, septième du genre, consacrée à l'année 2006 présente les résultats et les perspectives pour la période triennale 2007 – 2009. Elle se tient dans un contexte national marqué par la volonté d'accélérer la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le rapport de revue du PAP pour l'année 2006 constitue également un support des appuis budgétaires parce qu'il permet une évaluation des critères de performance et de décaissement. Ainsi, la tenue de la septième revue à bonne date sera encore une occasion pour le gouvernement de marquer sa ferme volonté de renforcer le cadre général d'organisation des appuis budgétaires en appui à la mise en œuvre du CSLP.

Plusieurs étapes ont marqué l'élaboration du rapport 2006 de mise en œuvre du PAP. Il s'agit de :

- la réunion du comité ministériel d'orientation et de suivi tenue le 30 janvier 2007, consacrant le début du processus conformément aux principes directeurs ;
- le lancement du processus d'élaboration des rapports régionaux avec la réunion de méthodologie, tenue avec les gouverneurs de régions ;
- la tenue de la réunion de méthodologie avec les Directeurs des études et de la planification (DEP) ;
- l'élaboration des rapports des commissions sectorielles et thématiques (CST) ;
- l'élaboration du rapport de la revue sur la base des rapports des CST et d'une synthèse des rapports régionaux.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- I. Bref rappel du contenu du programme d'actions prioritaires 2006-2008 ;
- II. Etat de mise en œuvre du PAP pour l'année 2006 ;
- III. Synthèse de la mise en œuvre des cadres régionaux ;
- IV. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAP/CSLP;
- V. Perspectives.

I. BREF RAPPEL DU CONTENU DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES 2006-2008

1.1. Rappel de la vision de développement à long terme du Burkina Faso

La lutte contre la pauvreté est considérée comme un objectif stratégique de long terme et nécessite par conséquent une posture prospective. La stratégie de réduction de la pauvreté formulée révisée en 2003 tire ses fondements des résultats d'étapes de l'étude nationale prospective « Burkina 2025 » qui confirment l'urgence de s'attaquer à la pauvreté dans une perspective structurelle. Pour réaliser cet objectif, la dynamique de l'intégration régionale doit être considérée comme une variable d'action qui permettra au Burkina Faso de mieux s'insérer dans le processus de mondialisation. En outre, le pays devra (i) poursuivre des politiques macro-économiques de qualité en vue de réaliser une croissance forte, durable et mieux répartie ; (ii) accroître et améliorer la qualité des dépenses publiques pour accélérer le développement du capital humain ; (iii) renforcer le processus de décentralisation et les actions de modernisation de l'administration publique.

1.2. Rappel des objectifs quantitatifs et des priorités nationales

Les objectifs quantitatifs majeurs du CSLP révisé sont d'accroître le PIB par tête d'au moins 4% par an à partir de 2004, de ramener l'incidence de la pauvreté à moins de 35% à l'horizon 2015 et d'accroître l'espérance de vie à au moins 60 ans à l'horizon 2015. Ces objectifs s'inscrivent dans la perspective de la réalisation des OMD et de ceux poursuivis par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Pour atteindre ces objectifs, neuf (9) domaines prioritaires ont été identifiés : l'éducation de base, la santé, l'eau potable, le développement rural (y compris la sécurité alimentaire et le désenclavement), la lutte contre le VIH/SIDA, l'environnement et cadre de vie (désertification, assainissement, électrification rurale), la sécurité publique, la promotion des PMI/PME et de la petite mine, le renforcement des capacités et la promotion des TIC.

La synergie d'actions dans l'ensemble de ces secteurs devrait permettre de lutter de manière significative contre la pauvreté.

1.3. Rappel des objectifs et axes stratégiques du PAP 2006-2008

D'une façon globale, le programme d'actions prioritaires, pour la période 2006-2008, a pour objectif de contribuer à lever les contraintes qui limitent les progrès économique et social et à réduire le taux de pauvreté de 1,1 point par rapport à son niveau de 2005.

Les objectifs intermédiaires du PAP 2006-2008 s'énoncent comme suit :

- Améliorer les fondamentaux et la compétitivité de l'économie, notamment le climat de l'investissement pour développer le secteur privé ;
- Améliorer l'efficacité des dépenses sociales pour créer les conditions d'accès aux services sociaux de base et de protection sociale ;
- Contribuer à la création d'emplois et de revenus pour les pauvres pour réduire l'incidence de la pauvreté rurale ;
- Accélérer le processus de décentralisation, accroître l'efficacité et la transparence de la gestion des finances publiques pour permettre une croissance forte dans l'équité.

La réalisation des objectifs ci-dessus énoncés se fera à travers des programmes organisés autour des quatre axes stratégiques du CSLP :

- Axe 1 : Accélérer la croissance et la fonder sur l'équité.

A travers ce premier axe, il s'agit de consolider les acquis des dernières années en termes de stabilisation macroéconomique, de réduction des déficits budgétaires et d'efficacité du système fiscal, puis d'adopter les instruments d'une répartition équitable des fruits de la croissance économique. Les actions retenues visent à : (i) maintenir un cadre macro-économique stable, (ii) définir les conditions d'une croissance équitable, (iii) améliorer le climat des affaires pour promouvoir le secteur privé, (iv) accroître la compétitivité de l'économie et réduire les coûts des facteurs, (v) appuyer les secteurs productifs et accélérer le développement du monde rural et (vi) promouvoir l'intégration sous-régionale pour développer une économie de services.

- Axe 2 : Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale

Il s'agit d'appuyer la stratégie de réduction de la pauvreté sur un renforcement intensif des ressources humaines, une bonne maîtrise de la croissance démographique et un renforcement des actions de lutte contre le VIH/SIDA et la mise en œuvre d'un programme d'action vigoureux dans le sens de l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base. Les actions retenues visent : (i) le relèvement du défi du renforcement des capacités humaines, (ii) la promotion de l'accès des pauvres aux services d'éducation, (iii) la promotion de l'accès des pauvres aux services de santé, (iv) la promotion de l'accès des pauvres à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, (v) l'amélioration du cadre de vie des pauvres notamment l'habitat et la lutte contre la pollution, (vi) la protection sociale, notamment les catégories les plus défavorisées.

- Axe 3 : Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité.

Ce troisième axe stratégique met l'accent sur la création des conditions nécessaires à une croissance accélérée dans le secteur agricole, au regard du rôle majeur qu'il joue dans la performance de l'économie nationale, les programmes de sécurisation économique des populations les plus pauvres. A cet effet, les actions à entreprendre visent : (i) la diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole, (ii) l'intensification et la modernisation de l'activité agricole, (iii) l'accroissement et la diversification des revenus des ruraux, (iv) le désenclavement des zones de production, notamment par la construction de pistes rurales, la téléphonie rurale et l'électrification rurale ; (v) le soutien aux organisations de producteurs et aux infrastructures collectives, (vi) l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes rurales, (vii) la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.

- Axe 4 : Promouvoir la bonne gouvernance.

La bonne gouvernance constitue un facteur de la durabilité du processus de développement parce qu'elle favorise les initiatives locales et les contrôles à la base, assure une meilleure gestion des ressources publiques et permet d'approfondir la culture démocratique et l'Etat de droit. C'est pourquoi, les actions et mesures retenues doivent contribuer à créer les conditions d'une large participation de tous les acteurs au processus de développement et ainsi qu'un environnement éminemment incitatif à l'investissement, à la création des richesses et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale dans la perspective de la lutte contre la pauvreté. Les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance politique, administrative, économique et locale doivent être promues.

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PAP 2006

2.1. Le financement du PAP en 2006

Le programme d'actions prioritaires de mise en œuvre du CSLP a prévu, pour sa tranche 2006, un programme d'investissement public d'un montant total de 516.1 milliards de F CFA, bien supérieur au montant du PIP adopté par la loi de finances 2006 qui était de 441.6 milliards de F CFA. Environ 85.6% des financements du PAP étaient théoriquement acquis (441,9 milliards de FCFA de dotation) et 14,4% des financements étaient à rechercher (74,1 milliards de FCFA). Le taux de mobilisation des ressources (85,6%) est largement supérieur à celui de 2005 qui était de 70,4%.

Le bilan global du PAP pour l'année 2006 a intégré certains projets figurant dans la loi de finances et qui n'y étaient pas pris en compte. Par ailleurs, le bilan du PIP transmis par les ministères est établi par projet dont la séparation des volets ne coïncident pas toujours avec les estimations du PAP. Des restructurations ont été nécessaires pour éviter les doubles comptabilisations. Le bilan global, sur la base des informations communiquées par les ministères sectoriels se présente dans le tableau 1 comme suit :

Tableau 1 : Bilan de mise en œuvre du PIP du PAP pour l'année 2006¹

Axes	Programmation Initiale 2006 en millions FCFA	Montant acquis ou mobilisé en millions FCFA	Taux de mobilisation en %	Réalisation 2006 en millions FCFA	Taux de réalisation en %
Axe 1	201,149.8	167,310.5	83.2	118,936.0	71.1
Axe 2	121,909.22	124,677.10	102.3	106,150.8	85.1
Axe 3	142,249.87	103,927.39	73.1	98,855.6	95.1
Axe 4	50,793.41	46,079.67	90.7	39,542.4	85.8
TOTAL	516,102.28	441,994.65	85.6	363484.9	82.2

Source: DGCEI/MEDEV, mars 2007

Les montants mobilisés ont été ventilés, selon les quatre axes définis ainsi qu'il suit :

- Axe 1 : Pour une programmation de 201,1 milliards de FCFA, environ 167,3 ont été mobilisés, soit un taux de mobilisation de 83.2 % ;
- Axe 2 : Le montant programmé était de 121,9 milliards et la mobilisation a atteint un niveau de 124,7 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 102,3% ;
- Axe 3 : La programmation a concerné un montant de 142,2 milliards et le montant mobilisé s'élève à 103,9 milliards de FCFA, soit un taux de 73,1% ;
- Axe 4 : Pour une programmation d'un montant de 50,8 milliards de FCFA, environ 46,1 milliards de FCFA ont été mobilisés, soit un taux de 90,7%.

Sur un montant global de 516,1 milliards de FCFA, la mobilisation des ressources en faveur des actions de promotion des secteurs sociaux et de la croissance a été la plus importante, soit 66,1%. Les ressources mobilisées pour les actions en faveur de la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus ainsi que celles en faveur de la promotion de la bonne gouvernance n'ont représenté que 33,9% du financement global. L'axe 3 a connu le plus faible taux de mobilisation (73,1%). Ces allocations financières indiquent bien que l'axe central du programme d'actions prioritaires consiste à assurer à l'économie une croissance forte et surtout à développer le capital humain pour espérer réduire l'incidence de la pauvreté. En terme de bilan, 363,5 milliards FCFA ont

¹ Les informations sur la mise en œuvre de certains projets n'ont pas été disponibles

été dépensés, soit un taux d'exécution financière de 82,2%. Les efforts financiers se sont concentrés sur les axes 2 et 1 (66,1% des réalisations totales). Le bilan par axe se présente comme suit :

Axe 1 : Accélérer la croissance et la fonder sur l'équité

Sur un montant total prévu de 201,1 milliards FCFA, environ 167,3 milliards FCFA ont été mobilisés et 118,9 milliards de FCFA dépensés, soit un taux d'exécution financière de 71,1% supérieur à celui de 2005 (66,8%). Le résultat observé au niveau de cet axe a surtout pour origine les bonnes performances enregistrées dans la réalisation des objectifs ci-après qui englobent plus de 45% des montants dépensés de cet axe :

- Aménager 1000 hectares par an de 2004 à 2006 : le taux d'exécution financière est de 87,32% pour un montant dépensé de 44,6 milliards de F CFA. Au niveau de cet objectif, les performances constatées sont relatives aux efforts entrepris dans le cadre du projet de développement rural intégré de Bagré qui représente 60% du programme avec un taux d'exécution financière de 161,4 %.
- Généraliser et renforcer la gestion durable des ressources : sur une programmation de 25,1 milliards FCFA, environ 22,8 milliards FCFA ont été mobilisés et 19,03 milliards FCFA dépensés, soit un taux d'exécution de 83,3%.
- L'appui à la promotion du monde rural est un tremplin vers l'accroissement de la production agricole. A cet effet, plus de 100% des ressources ont été mobilisées soit 41,6 milliards FCFA pour un taux d'exécution financière de 60%. Concernant les activités d'accroissement de la production et d'appui à la commercialisation des produits agricoles, sur **2,4** milliards FCFA de prévus, **2,6** milliards FCFA ont été mobilisés, avec un taux d'exécution financière de 90,6%.
- Augmenter la pluviométrie : sur une prévision de 980 millions FCFA, la totalité a été mobilisée et dépensée (100%).

D'une manière générale, le bilan d'exécution de cet axe est acceptable mais, appelle néanmoins à plus d'efforts aussi bien dans la mobilisation des ressources que dans l'exécution des projets. Les taux de réalisation par rapport aux programmations varient, en effet, entre 0% (renforcement des capacités opérationnelles du Ministère des sports) et 95,6% (Mettre en place d'ici 2007 des instruments pour une gestion durable des ressources en eau : instruments juridiques et techniques). Avec 71,1% de taux de réalisation, cet axe affiche la plus faible performance.

Axe 2 : Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale

Le montant total prévu par le PAP en 2006 pour la réalisation de cet axe est de 121,9 milliards de F CFA. Sur ce montant, environ 124,6 milliards FCFA ont été mobilisés et 106,1 milliards de FCFA dépensés, soit un taux d'exécution financière de 85,1%.

Comparativement à l'exécution du PAP 2005, on observe une nette amélioration du taux d'exécution de plus de 17 points. Une analyse détaillée des programmes composant cet axe montre que beaucoup d'efforts ont été fournis pour que l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale soit une réalité. Ainsi, les sous-programmes suivants enregistrent les plus grandes performances : (i) amélioration des revenus et des conditions de travail des femmes (95,5% de taux de réalisation), (ii) amélioration des conditions de vie des pauvres (94,5%), (iii) promotion de l'accès des pauvres aux services de l'éducation (89,1%), (iv) promotion de l'accès des pauvres aux services de santé et aux programmes de nutrition (88,9%). Ces programmes représentent plus de

75% du volume total de l'axe 2. Le programme consacré au renforcement de l'enseignement secondaire a un taux de réalisation relativement faible de l'ordre de 32,7% correspondant à des dépenses d'investissement de 1,2 milliard FCFA. Cela est dû à la mise en œuvre tardive de certains projets (Education V et Education post primaire).

Axe 3 : Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus

Pour un montant prévu de 142,2 milliards de FCFA, 103,9 milliards FCFA ont été mobilisés en faveur de cet axe et 98,9 milliards FCFA décaissés, soit un taux d'exécution financière de 95,1%, le plus élevé des quatre axes. La situation par sous-programme se présente comme suit :

- désenclavement des zones rurales (86% du volume de l'axe) : 90,04 milliards FCFA mobilisés et un taux d'exécution financière de 100,3% ;
- mise en place du système d'information et de communication : 748,8 millions FCFA investis, soit 97% ;
- électrification rurale : 2,3 milliards de FCFA mobilisés et 87,7% de taux d'exécution financière.

Cet axe, dont la vocation est de soutenir la production, a enregistré le plus faible taux de mobilisation des ressources (73,1%). Il présente toutefois le meilleur taux de réalisation financière des quatre axes (95,1%), reflet des efforts consentis dans le domaine des infrastructures, notamment le désenclavement des zones rurales (100% de taux de réalisation), l'entretien périodique et la réhabilitation des routes (135% de taux de réalisation). Cependant, des efforts devront être poursuivis en ce qui concerne les volets relatifs à l'aménagement des pistes rurales (seulement 28% de taux de réalisation), l'élevage des bovins, la création d'emplois et la promotion de la jeunesse, la gestion des aires fauniques et l'organisation de la chasse villageoise, la lutte contre la désertification, l'amélioration de l'accès au financement des promoteurs des petites et moyennes entreprises. En particulier, la croissance économique récente devrait se traduire encore plus par un bien-être pour les pauvres en zones rurales. Permettre un meilleur accès des communautés rurales à des centres économiques et sociaux sera essentiel pour leur plus grande participation à la croissance. L'infrastructure marchande, les télécommunications, les énergies alternatives doivent bénéficier d'un plus grand investissement. Un accent particulier devra être mis sur l'accès des femmes rurales à la terre et aux technologies appropriées de production et de transformation de produits agricoles. L'analphabétisme en milieu rural demeure une entrave puissante à la participation économique des femmes et des hommes au processus de développement. Ces défis méritent d'être relevés pour élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.

Axe 4 : Promouvoir la bonne gouvernance

Un montant total de 50,8 milliards de FCFA avait été programmé pour cet axe. Le bilan fait état de 46,1 milliards de FCFA mobilisés avec un décaissement de 39,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 85,8%. Tous les sous-programmes de l'axe 4 présentent des taux de réalisation satisfaisants à l'exception des projets de décentralisation des télécommunications et des NTIC (28,4%). La situation se présente comme suit :

- amélioration des capacités opérationnelles des services de sécurité : 6,5 milliards FCFA mobilisés et un taux d'exécution financière de 97,6% ;
- renforcement, approfondissement de la décentralisation : 5 milliards FCFA mobilisés et un taux d'exécution financière de 96,7%.
- renforcement de l'efficacité des institutions judiciaires et élargissement de l'accès à la justice : 1,9 milliards FCFA mobilisés et un taux d'exécution financière de 94,9%.

- renforcement des capacités opérationnelles des ministères de souveraineté : 5 milliards FCFA dépensés et un taux d'exécution financière de 93,4%.
- promouvoir la bonne gouvernance: 14,5 milliards de FCFA mobilisés et un taux d'exécution financière de 71,1%.

L'axe 4 a le taux d'exécution le plus élevé (85,8%) après l'axe 3, soit un accroissement de plus de 11 points par rapport à 2005. La bonne gouvernance ayant été identifiée comme un déterminant essentiel de la lutte contre la pauvreté, la promotion dont elle bénéficie pourrait, en effet, constituer un levier important dans la réalisation de meilleures performances socio-économiques. Cette préoccupation pourrait expliquer le meilleur taux de mobilisation des ressources en faveur de cet axe (90,7%). Cependant des efforts devront être poursuivis, notamment pour favoriser un système judiciaire plus accessible et efficace, une gestion améliorée des ressources publiques dans un contexte de décentralisation, et une participation accrue des communautés à la base et de la société civile au processus de prise de décision.

Au total, le bilan d'exécution du programme d'investissement public du PAP pour l'année 2006 mérite d'être relevé au regard des difficultés soulevées chaque année dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement. En effet, après un taux d'exécution du PIP/PAP de 66,2% en 2005, on constate une forte progression en 2006 correspondant à un gain de 16 points, soit un taux d'exécution financière de 82,2%. Cela traduit certainement les efforts consentis dans la mise en œuvre des projets dans le cadre du suivi des recommandations issues de la revue de 2005 et de l'assemblée générale des chefs de projets. Il est donc souhaitable que ces efforts se poursuivent pour garantir l'efficacité et une meilleure contribution des projets à la réduction de la pauvreté.

2.2. Etat de mise en œuvre de l'axe 1 : accélération de la croissance fondée sur l'équité

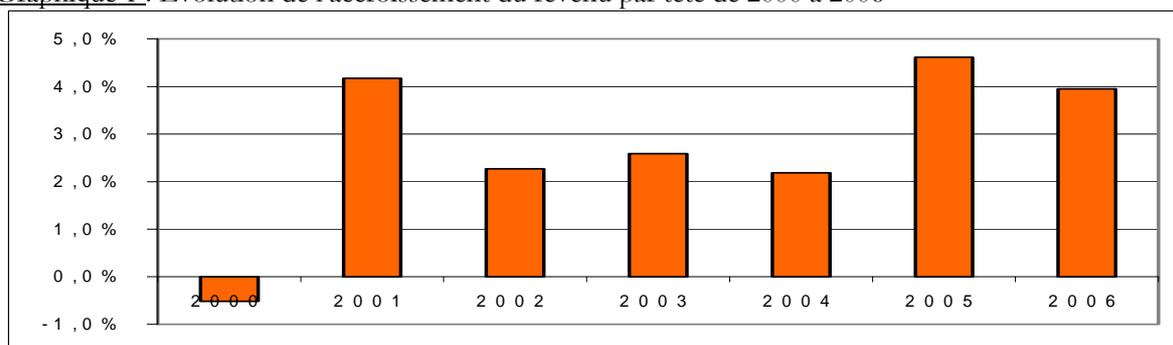
2.2.1. Les résultats macroéconomiques

De façon globale, le Burkina Faso a consolidé ses relations de confiance avec les institutions de Breton Woods. La performance dans la mise en œuvre du programme macroéconomique avec le FMI a été globalement satisfaisante grâce aux succès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes structurelles et la consolidation de la participation du secteur privé au développement du pays. Un programme 2007 – 2010 est en cours de signature. Les résultats macroéconomiques en 2006 ont été également satisfaisants malgré la baisse des prix du coton sur le marché mondial et le renchérissement des prix du pétrole. La forte production cotonnière et céréalière et les efforts d'investissements publics ont permis de doper la croissance, dans une situation de maîtrise de l'inflation.

- *Le secteur réel*

Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 6,4% en 2006 (pour une prévision de 6,7%) contre 7,1% en 2005, correspondant à un accroissement du PIB par tête de 3,9%. La croissance a été portée par tous les secteurs du côté de l'offre et par la demande, notamment la consommation des ménages et la bonne progression des exportations. La vitalité de l'économie s'est traduite par la croissance du PIB réel par tête comme l'indique le graphique 1 ci-après.

Graphique 1 : Evolution de l'accroissement du revenu par tête de 2000 à 2006



Du côté de la demande, la croissance économique a été fortement tirée par les exportations (24,2% en 2006), la consommation (10,1% en 2006), la formation brute du capital fixe (10,4% en 2006). Le tableau 2 suivant donne la contribution de la demande à la croissance du PIB réel de 2003 à 2006, avec un poids important de la consommation finale privée.

Tableau 2 : Contribution des emplois du PIB à la croissance (en %)

	2003	2004	2005	2006
Consommation finale privée	6,0%	6,6%	-1,8%	6,7%
Cons. Fin. Admin. Publiq.	-1,4%	2,6%	2,1%	0,8%
Formation brute de capital fixe	3,3%	2,0%	1,6%	2,1%
Exp. bien+serv. non fact.	0,3%	1,9%	0,5%	2,4%
- Imp. biens+serv. non fact.	-1,5%	-3,5%	-1,4%	-1,6%

Source : MEDEV/DGEP/DPAM, Mars 2007

Au niveau des secteurs de production, l'ensemble des secteurs a enregistré une croissance positive entre 2005 et 2006. En termes de valeur ajoutée, celle du secteur primaire s'est établie à 823,1 milliards de FCFA suite à une augmentation des productions céréalière et cotonnière consécutive à la bonne pluviométrie enregistrée au cours de la campagne agricole 2006/2007. La production de coton graine estimée à 814 900 tonnes est en hausse de 8,5% par rapport à la campagne précédente. Avec une production de fibre estimée à 315 400 tonnes en 2006-2007, le Burkina Faso reste pour la troisième fois en quatre campagnes, le premier producteur de coton en Afrique, devançant ainsi nettement l'Egypte (212 000 tonnes) et le Mali (194 000 tonnes). Il est, avec le Bénin et le Cameroun, les pays qui tirent la production d'Afrique de l'ouest et du centre à la hausse, contrairement au Mali, au Togo et à la Côte d'Ivoire qui enregistrent une baisse de leurs productions.

Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée s'est accrue de 6,3% en 2006 pour atteindre 634,1 milliards de francs CFA, due en grande partie aux industries manufacturières (+6,2%) mais également aux sous-secteurs des BTP (+11,8%) et des industries extractives (+7,9%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire passe de 1050,1 milliards de FCFA en 2005 à 1116,4 milliards de F CFA en 2006, soit un accroissement de 6,3%, tirée plus par les services marchands que les services non marchands qui enregistreraient respectivement des taux de croissance de 8,9% et 3,3% en 2006.

Le tableau 3 ci-après montre que la contribution du secteur tertiaire (2,6%) à la croissance du PIB en 2006 a été plus importante que celle des secteurs primaire (1,3%) et secondaire (1,5%). La très forte baisse de la contribution du primaire dans la croissance du PIB est due essentiellement à la baisse de la contribution des sous-secteurs de l'agriculture vivrière et de l'élevage. La performance du tertiaire dans la croissance du PIB est imputable au bon comportement du sous-secteur des services marchands.

Tableau 3: Contribution sectorielle à la croissance du PIB (en %)

	2 003	2 004	2 005	2 006
SECTEUR PRIMAIRE	3,3%	-0,9%	3,5%	1,3%
Agriculture vivrière	-2,4%	-2,0%	2,6%	0,6%
Agriculture de rente	0,4%	0,7%	0,2%	0,2%
Elevage	5,2%	0,3%	0,6%	0,3%
Sylviculture	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Pêche	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
SECTEUR SECONDAIRE	2,0%	2,1%	1,7%	1,5%
Industries extractives	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
Boisson et tabac modernes	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%
Egrenage coton	0,6%	0,4%	-0,7%	0,0%
Electricité, gaz et eau	0,8%	-0,4%	0,5%	0,1%
Autres industries manufacturières modernes	0,7%	0,4%	-0,1%	-0,1%
Industries manufacturières informelles	-0,7%	0,7%	1,4%	0,8%
Travaux de construction	0,5%	0,9%	0,3%	0,7%
SECTEUR TERTIAIRE	2,9%	2,7%	1,7%	2,6%
<i>SERVICES MARCHANDS</i>	<i>1,9%</i>	<i>2,9%</i>	<i>1,2%</i>	<i>2,0%</i>
Commerce	0,8%	0,8%	0,4%	0,4%
Transports	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%
Postes et télécommunications	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
Services financiers	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%
Autres services marchands	0,7%	1,3%	0,6%	1,1%
<i>SERVICES NON MARCHANDS</i>	<i>1,0%</i>	<i>-0,2%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,6%</i>

Source : MEDEV/DGEP/DPAM, Mars 2007

- *Le niveau des prix*

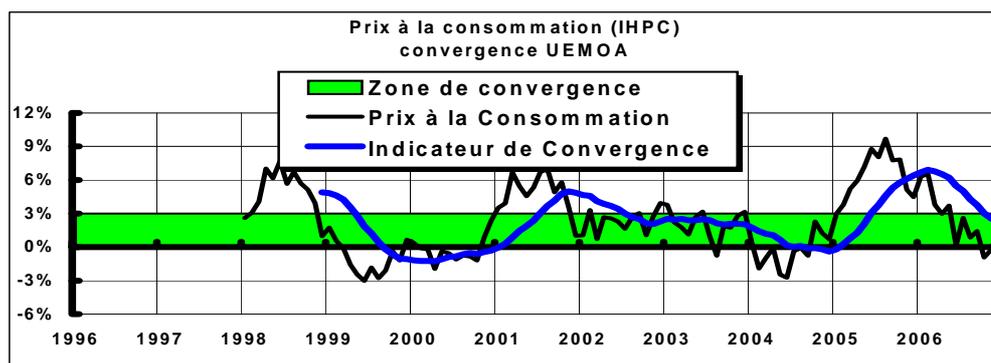
Le niveau général des prix a augmenté à un rythme modéré en 2006 par rapport à 2005. Le taux d'inflation s'est en effet établi à 2,4% contre 6,4% l'année précédente, soit une baisse de 4,0 points, à la faveur de la bonne campagne agricole 2005-2006 qui a permis un repli des prix des produits céréaliers, lequel a atténué les effets de la hausse des cours du pétrole.

La baisse du niveau général des prix est également la conséquence des fluctuations de prix des différentes fonctions de consommation. Au niveau de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la baisse des prix est imputable aux prix des céréales (du fait d'une bonne saison agricole), de la viande et surtout des légumes frais. S'agissant de la fonction « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », la chute des prix est due à la baisse des prix des autres excitants malgré la hausse des prix des boissons alcoolisées artisanales. Quant à la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », la baisse des prix des autres combustibles conjuguée à la hausse des prix des combustibles liquides (hausse des prix des hydrocarbures) expliquent mieux la baisse des prix.

L'augmentation des prix au niveau des transports résulte de la hausse des prix du carburant, alors qu'au niveau des restaurants et hôtels, la hausse des prix est imputable à celle des débits de boissons. Les autres fonctions de consommation sont restées stationnaires dans l'évolution de leurs prix.

Le graphique 2 ci-après montre la bonne maîtrise de l'inflation au Burkina Faso, l'évolution de l'indice se situant pratiquement dans la zone de convergence de l'UEMOA.

Graphique 2 : Evolution de l'indice des prix à la consommation

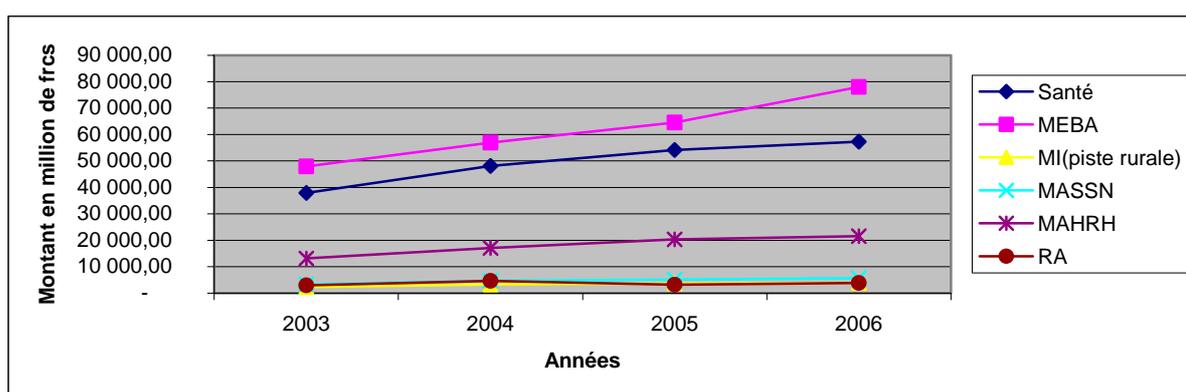


- *L'évolution des finances publiques en 2006*

Au niveau des finances publiques, le budget de l'Etat, gestion 2006, voté initialement avec un besoin de financement prévisionnel de 99,1 milliards de francs CFA, a été modifié par une loi de finances rectificative élaborée pour prendre en compte, d'une part les appuis budgétaires confirmés par la signature de conventions au cours des neuf premiers mois avec les partenaires membres du CGAB-CSLP, et d'autre part, les dépenses liées à l'augmentation des salaires, la régularisation des avances, les dépenses de fonctionnement (eau, électricité et téléphone) et la subvention à la SONABEL.

Sur la base des dotations de la loi de finances initiale, environ 27,6% du budget total hors dette, exonérations fiscales et projets sur financements extérieurs a été alloué aux deux secteurs sociaux de base que sont la santé et l'éducation de base en 2006 contre 25,2% en 2005. La part de la santé est passée de 10,9% à 12,3% et celle du MEBA de 14,3% en 2005 à 15,03% en 2006, soit respectivement un accroissement de 1,4 point et de 1 point. Sur les mêmes bases, les allocations des autres secteurs prioritaires ont également évolué favorablement, ainsi que le retrace le graphique 3 ci-après.

Graphique 3 : Evolution des dépenses sociales de 2003 à 2006



Les opérations financières de l'Etat pour l'année 2006 ont été caractérisées comme les années précédentes par une gestion prudente, en raison de la persistance d'incertitudes dans l'environnement sous-régional et international, marqué notamment par la faiblesse des prix en francs CFA du coton et le maintien à des niveaux élevés de ceux des produits pétroliers. Néanmoins, le gouvernement a accentué ses efforts dans les secteurs prioritaires de réduction de la pauvreté en augmentant de manière significative la part des dépenses des secteurs de réduction de la pauvreté. Les ressources tirées de la mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) ont été mises à contribution dans le cadre de l'appui aux secteurs de croissance.

Les opérations financières de l'Etat à fin décembre 2006 sont marquées par un déficit de 7,2 milliards de FCFA pour une prévision de 99,1 milliards de FCFA. Ce déficit s'explique d'une part, par une expansion importante des dépenses totales et prêts nets, estimées à 733,2 milliards FCFA contre 642, milliards F CFA en 2005, soit une hausse de 14,2% d'une année à l'autre ; et d'autre part, par la faiblesse des recouvrements de ressources propres (en dépit d'une hausse de 7,4%) qui sont inférieures de près de 20% par rapport à l'objectif arrêté par la loi de finances initiale 2006 (473 milliards de francs CFA).

L'évolution des recettes en 2006 reste caractérisée par une faiblesse du niveau des recouvrements par rapport aux objectifs affichés dans le cadre du programme soutenu par le FMI à travers la FRPC. En effet, les recettes propres se sont établies à 391,9 milliards FCFA, en accroissement de 7,4 % par rapport à 2005 (365,2 milliards), mais inférieures à l'objectif de 443 milliards. Cette contre performance s'explique principalement par les difficultés de la filière coton qui a eu un effet d'entraînement sur la plupart des autres secteurs, avec pour corollaire un impact négatif sur les prélèvements fiscaux, notamment de la TVA et les BIC. Les recettes fiscales ont connu un fléchissement du rythme de progression par contre les prévisions de recettes non fiscales ont été dépassées (35,2 milliards sur 28,3 milliards prévus).

Au niveau spécifiquement des appuis budgétaires, des avancées importantes ont été globalement enregistrées en 2006. L'estimation de l'enveloppe totale des appuis budgétaires programmés pour 2006 s'élevait à 97,876 milliards de FCFA, dont 53,944 milliards francs CFA (55%) sous forme de dons et 43,932 milliards francs CFA (45%) sous forme de prêts. Cette situation est en nette amélioration par rapport aux prévisions fournies par les partenaires CGAB-CSLP en 2005. Au 31 décembre 2006, les décaissements effectifs des appuis budgétaires s'élevaient à 100,952 milliards FCFA. Comparés à l'année 2005, les montants décaissés se sont accrus de 9,85% avec un taux de réalisation (103,1%) supérieur à celui de 2005 (99,1%).

Les dépenses de l'Etat hors dette (mais y compris ressources PPTE) se sont établies à 745,7 milliards FCFA en 2006. En accroissement de 16,4% par rapport à l'année précédente, elles ont connu un niveau d'exécution globalement satisfaisant (89,3%). Les charges courantes (hors intérêt de la dette) ont fortement progressé (18,2%) sous l'impulsion des dépenses de transfert (15,9%) et de personnel (12,5%). La progression des dépenses de personnel est liée à l'effet des régularisations, des avancements et de reclassements des agents des secteurs sociaux de base précédemment pris en charge sur les ressources PPTE.

Tableau 4 : Dépenses de l'Etat hors intérêt, amortissement de la dette et y compris PPTE (base engagement visé par le contrôle financier et en milliards FCFA)

Rubriques	2004	2005	2006		Taux d'exécution (%)	Taux de progression (%)
	Engagement	Engagement	Dotations	Engagement		
Dépenses courantes (hors intérêts)	275,1	326,8	375,6	386,4	102,9%	18,2%
Salaires	123,5	142,2	150,2	160,0	106,5%	12,5%
Fonctionnement	65,0	75,1	80,2	82,2	102,5%	9,5%
Transferts courants	86,6	109,5	127,9	126,9	99,2%	15,9%
Dépenses d'investissement	284,4	313,8	459,1	359,3	78,3%	14,5%
Sur ressources propres	133,9	139,3	127,7	154,8	121,2%	11,1%
Sur financements extérieurs	150,5	174,6	331,5	204,5	61,7%	17,1%
Total	559,5	640,7	834,7	745,7	89,3%	16,4%
dont PPTE	43,5	39,8	41,0	39,8	97,0%	-8,6%
dont appuis budgétaires (hors FMI)	89,9	93,1	97,876	100,952	103,1%	9,85%

Source : SP-PPF/MFB

Les réalisations de dépenses d'investissement, sur la base des données provisoires, ont progressé de 14,5% en 2006, mais n'ont été exécuté qu'à hauteur de 78,3%. Ce taux peut s'expliquer par le faible taux d'exécution des projets financés par l'extérieur (61,7%). Ceux assurés sur ressources propres se

seraient mieux exécutés au cours de la période (121,2%). Par ailleurs, la mobilisation des appuis budgétaires qui participent au financement des dépenses sur ressources intérieures a été beaucoup plus conséquente au regard de la programmation faite en début d'année 2006 (103,1%). Cela met clairement en évidence l'efficacité de cette modalité dans l'exécution des programmes de développement par rapport à l'approche projet. Les dépenses d'investissement ont été financées par les recettes propres de l'Etat à hauteur de 154,8 milliards FCFA, en progression de 11,1% par rapport à 2005. Le financement extérieur a été de 204, 5 milliards FCFA, en progression de 17,1% par rapport à 2005.

Comme les années antérieures, les ressources du budget ont été en grande partie affectées aux dépenses prioritaires telles qu'affichées dans le PAP-CSLP. En terme de dotation y compris PPTE et projets financés par l'extérieur et hors intérêts, amortissement de la dettes et exonérations fiscales, les ministères dépensiers ont été l'agriculture, l'hydraulique et les ressources halieutiques, l'éducation de base, les infrastructures, l'enseignement de base et l'alphabétisation, la Santé, les enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique. En examinant la structure de répartition selon les sources de financement on se rend compte qu'il existe une grande disparité selon qu'il s'agisse des projets financés par l'extérieur ou des dépenses financées à travers le budget de l'Etat.

Au regard d'une telle situation, le gouvernement reste conscient qu'il faut travailler à créer plus de cohérence dans le mode d'affectation des ressources selon toutes les formes de financement. Dans cette perspective, il poursuivra les réformes visant l'amélioration du processus d'affectation des ressources en faveur des priorités de réduction de la pauvreté et dans la perspective de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement notamment en mettant en place les outils appropriés.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2006 fait ressortir un déficit global hors dons de 342 milliards de francs CFA contre 277 milliards de francs CFA en 2005, soit une dégradation de 65 milliards de francs CFA. En pourcentage du PIB nominal, le déficit passerait de 8,6% en 2005 à 9,8% en 2006.

La résorption du déficit a été assurée aussi bien par le financement extérieur que par le financement intérieur. Le financement extérieur a été assuré par des décaissements de 286 milliards de francs CFA, un amortissement de la dette extérieure de 24,7 milliards de francs CFA et 723,5 milliards d'annulation de dette au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE.

Tableau 5 : Opérations financières de l'Etat 2005 – 2006 (en milliards FCFA)

	2005	2006	
		Loi de finances	Réalisations
Recettes courantes	365	443	392
Dépenses et prêts nets	642	836	733
solde budgétaire (hors dons)	- 277	- 393	-342
Financement extérieur	268	202	286
Financement intérieur	9	- 7	55
PIB nominal	3 030	2 838	3 192

Source : SP/PPF

- *Etat de la convergence*

Sur la base des estimations de dépenses et de recettes à fin décembre 2006, le profil des critères de convergence fait apparaître qu'au niveau des critères de premier rang, un seul n'est pas respecté (solde budgétaire sur PIB) tandis que deux des critères de second rang ne sont pas respectés (masse salariale sur recettes fiscales et taux de pression fiscale). Dans le détail, la situation se présente comme suit (CF tableau 6) :

Pour les critères de premier rang :

- le solde budgétaire de base en pourcentage du PIB nominal : le Burkina s'était fixé pour objectif dans son programme 2006-2008 un niveau de 3,6% de déficit. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTE, ce déficit prévisionnel était fixé à 1,1%. Sur la base des estimations à fin 2006, cet objectif ne serait pas atteint. En effet, le solde budgétaire ressortirait déficitaire de 1,4% pour un objectif communautaire de 0% minimum;
- l'évolution favorable des prix des produits alimentaires à la suite de la bonne campagne agricole 2005/2006 et la détente des prix des produits pétroliers à partir du mois de septembre 2006 indique un niveau d'inflation estimé à 2,4% inférieur à la norme communautaire de 3%;
- l'application effective de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale du G8 permettra au Burkina de bénéficier d'une réduction de 70% de la composante multilatérale à partir de l'année 2006. En considérant les dernières estimations du niveau de l'encours de la dette publique, le taux d'endettement à fin 2006 se situerait à 17,1% nettement en-dessous de l'objectif du programme de 70% ;
- pour l'année 2006, le Burkina n'a pas accumulé d'arriérés de paiements, aussi bien internes qu'externes, sur la période de gestion courante.

Au niveau des critères de second rang :

- le ratio masse salariale sur recettes fiscales : l'objectif n'est pas atteint parce que le ratio se situe à 41,2% (et corrigé à 36,3%) au-dessus de la norme communautaire de 35% maximum;
- avec la volonté affichée du Gouvernement de poursuivre la réalisation des investissements porteurs de croissance, les estimations de réalisations des opérations financières de l'Etat à fin décembre 2006 donnent un ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales de 38,7% pour un objectif de 36,9% et une norme communautaire de 20% minimum ;
- selon les dernières estimations de la situation extérieure du pays, le ratio déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal ressortirait à 11,3% en 2006, en légère dégradation par rapport à l'objectif de 11,1% et supérieur à la norme communautaire de 5% maximum;
- malgré la poursuite et l'intensification des mesures permettant d'améliorer le niveau de recouvrement des recettes fiscales, le taux de pression fiscale ressortirait à 12,0% en 2006, inférieur de 0,4 point à l'objectif fixé dans le programme et de 5 points à la norme communautaire.

Tableau 6 : Situation des critères de convergence de l'UEMOA

Critères	2003	2004	2005	2006	Norme
Critères de premier rang					
Ratio solde budgétaire base engagement dons inclus sur PIB nominal	-1,3%	-2,5%	-3,2%	-1,4%	Min 0
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC)	2%	-0,4%	6,4%	2,4%	Max 3
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal	43,6%	39,7%	41,3%	17,1%	Max 70
Non accumulation d'arriérés de paiements (intérieurs et extérieurs)	0	0	0	0	0
Critères de second rang					
Ratio masse salariale sur recettes fiscales	41,5%	38,1%	43,2%	36,3%	Max 35
Ratio Investissements publics financés sur ressources propres sur recettes fiscales	33,2%	41,9%	41,4%	38,7%	Min 20
Ratio Déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal	12,6%	13,2%	11,5%	11,3%	Max 5
Taux de pression fiscale	10,8%	12,0%	11,3%	12,0	Min 17

Source : DGEP, Mars 2007

- *La dette publique en 2006*

L'année 2006 est marquée par la mise en œuvre de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) qui a permis de ramener l'encours de la dette publique à 533,1 milliards FCFA à fin 2006 contre 1 217,9 milliards FCFA en 2005 soit une baisse significative de 56,2%. Au total, le pays a bénéficié d'une annulation totale d'environ 708,1 milliards FCFA de la dette due au FAD et au FMI à fin 2004 et à l'IDA à fin 2003.

Cette initiative a considérablement amélioré les ratios de viabilité de la dette puisque l'encours à fin 2006 représente environ 16,9% du PIB contre 38,5% en 2005. Quant au service total de la dette, il représente environ 10,1% des recettes budgétaires contre 25,0% en 2005. Pour ce qui concerne le ratio service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et services, il serait de 13,1% contre 39,1% en 2005.

- *La balance des paiements*

Les comptes extérieurs du Burkina continuent de ressentir en 2006 les effets de la conjoncture internationale marquée par de fortes tensions sur les prix des produits pétroliers et la persistance à la baisse des cours mondiaux du coton. Toutefois, en raison de la bonne orientation de l'activité économique, notamment la poursuite des travaux d'infrastructures et la relance de l'exploitation minière, en tenant surtout compte de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM), la balance des paiements du Burkina a dégagé exceptionnellement en 2006 un excédent de 50,7 milliards de FCFA, contre un déficit de 103,7 milliards de FCFA en 2005.

En particulier, le solde de la balance commerciale, bien que structurellement déficitaire, s'est amélioré en 2006 de 13,3% par rapport à 2005 pour s'établir à 254,5 milliards de FCFA. Cette amélioration fait suite à un accroissement plus important des exportations (+24,5%) comparativement à celui des importations (+4%).

- *La situation monétaire*

A fin décembre 2006, la situation monétaire a été caractérisée par un accroissement des avoirs extérieurs nets, du crédit intérieur et de la masse monétaire respectivement de 29,4%, 5,8% et 10,1% par rapport à 2005. L'amélioration des avoirs extérieurs nets qui ont atteint 221 milliards de FCFA, est principalement due à la mobilisation de ressources extérieures intervenues au cours de la période et au repli des engagements extérieurs consécutivement au traitement de l'annulation de la dette de l'Etat à l'égard du FMI. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 67,1 milliards de FCFA en se fixant à 542,4 milliards de FCFA à fin décembre 2006 contre 475,3 milliards de FCFA à fin décembre 2005, essentiellement sous l'impulsion des besoins de financement de la campagne 2005/2006 qui se sont établis à 75,5 milliards de FCFA à fin décembre 2006 contre 62,6 milliards de FCFA à fin décembre 2005, soit une hausse de 12,9 milliards de FCFA. Les crédits ordinaires ont enregistré une hausse de 45,1 milliards de FCFA (+18,8%) en s'établissant à 285,6 milliards de FCFA à fin décembre 2006 contre 240,4 milliards de FCFA à fin décembre 2005. Quant à la masse monétaire, elle s'est située à fin décembre 2006 à 661,6 milliards de FCFA contre 601,0 milliards de FCFA en décembre 2005, soit un accroissement de 60,6 milliards de FCFA (+10,1%) imputable aux dépôts (+11,6%) malgré la baisse de la circulation fiduciaire (-7,7%).

- *Croissance, inégalité et réduction de la pauvreté en 2006*

Sur la base des paramètres dérivés du dernier cadrage macro-économique établi avec l'instrument automatisé de prévision (IAP) et sous l'hypothèse que les revenus de chaque ménage croîtraient au même taux que le revenu net moyen (moins impôts et plus transferts) de la catégorie de ménages à laquelle il appartient, (c'est-à-dire que la distribution des revenus à l'intérieur de chaque groupe ne change pas), les simulations faites avec le modèle PAMS (simulateur macroéconomique et d'analyse de la pauvreté) laisseraient entrevoir un recul de l'incidence de la pauvreté qui passe de 46,4% en 2003 à 40,8% en 2006, soit une baisse de 5,6 points entre 2003 et 2006. Les effets cumulés de la croissance économique observée en 2003 (8%), 2004 (4,6%) et 2005 (7,1%) et 2006 (6,4%) auraient contribué à une réduction de l'incidence globale de la pauvreté. On observerait également une tendance à une baisse plus prononcée de l'incidence de la pauvreté en milieu rural (-5,4 points) qu'en milieu urbain (-3,6 points) entre 2003 et 2006.

Entre 2005 et 2006, selon les groupes socioéconomiques (GSE), l'impact de la croissance sur les revenus est positif. En effet, les revenus des agriculteurs de coton, des agriculteurs vivriers et des éleveurs se seraient améliorés de l'ordre de 6,1%, 4,9% et 5,7% respectivement. De même, les revenus des salariés du secteur public, du privé structuré et du privé non structuré auraient progressé de 8,5% pour le premier et 10,1% pour chacune des deux autres catégories. En outre, la profondeur de la pauvreté aurait enregistré un recul de 0,7 point et la sévérité de 0,3 point entre 2005 et 2006. Le montant minimum nécessaire pour combler le "déficit" de ressources des pauvres par rapport au seuil de pauvreté aurait donc baissé. L'écart moyen des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté en 2006 serait moins important que l'année dernière. Dans ces conditions, les efforts à déployer pour réduire la pauvreté se seraient réduits en 2006 par rapport à 2005. Cependant, au regard des tendances actuelles et en comparaison à l'objectif du millénaire pour le développement (réduction de moitié d'ici à 2015 du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour), l'écart est important et le chemin à parcourir pour y arriver est relativement long. Ce qui suggère des stratégies pertinentes pour arriver à une accélération du rythme de réduction de l'incidence de la pauvreté.

Enfin, les simulations ont montré qu'un accroissement du PIB réel de 1% en 2006 s'est traduit par une réduction de la pauvreté de 0,6% toutes choses égales par ailleurs. Mais les inégalités entre les différents groupes de ménages auraient légèrement augmenté entre 2005 (indice de Gini de 0,23) et 2006 (indice de Gini de 0,24). Ces résultats satisfaisants seraient imputables aux bonnes performances des politiques mises en œuvre depuis la mise en œuvre du CSLP.

² CF tableau 7

Tableau 7 : Evolution des indicateurs de pauvreté (extrait du modèle de simulation dénommé PAMS)

	2003	2004	2005	2006
	Référence	Estimation	Estimation	Estimation
Indicateurs de pauvreté				
P0 - Incidence de pauvreté totale (%)	46,4	44,4	42,7	40,8
P0- Incidence de pauvreté rurale (%)	52,3	50,4	48,6	46,9
P0- Incidence de pauvreté urbaine (%)	19,9	18,5	17,8	16,3
P1 - Profondeur de la pauvreté, total	15,6	14,7	13,9	13,2
P2 - Sévérité de la pauvreté, total	7,1	6,7	6,4	6,1
Seuil de pauvreté absolu (en FCFA)	82 672	82 347	87 609	89 712
Variation annuelle (%)		-0,4	6,4	2,4
Inégalité et revenus Gini (inter groupes)	0,22	0,22	0,23	0,24
Revenus moyens (en prix courants)				
Par tête et par an	123 114	127 713	140 493	148 697
Par tête et par an en US\$	212	239	269	283
Impact de la croissance sur les revenus				
Variation des revenus réels moyens		-2,4%	6,0%	6,7%
GSE-10 (salariés du public)		-4,6%	6,7%	8,5%
GSE-20 (salariés du privé structuré)		0,3%	3,5%	10,1%
GSE-30 (salariés du privé non structuré)		-2,0%	6,3%	10,1%
GSE-40 (agriculteurs de coton)		-6,3%	11,7%	6,1%
GSE-51 (agriculteurs vivriers)		-3,6%	5,7%	4,9%
GSE-52 (éleveurs)		-0,7%	4,1%	5,7%
GSE-60 (indépendants ou employeurs non agricoles)		1,7%	4,1%	8,0%
GSE-80 (inactifs)		0,7%	6,2%	8,7%
Décomposition de la pauvreté				
Variation totale de la pauvreté (%)		-4,3%	-3,9%	-4,3%
Variation totale de la pauvreté (points)		-2,0	-1,7	-1,8
Impact croissance (variation de la moyenne)		-2,7	-2,3	-2,5
Impact redistribution (variation de l'inégalité) et résidu		0,7	0,6	0,6
Elasticités				
Elasticité de la pauvreté / revenu réel moyen		1,8	-0,6	-0,6
Elasticité de la pauvreté / croissance PIB réel		-0,9	-0,5	-0,7

Source : DGEP/DPAM, Mars 2007

2.2.2. L'amélioration du climat des affaires pour promouvoir le secteur privé

Afin de promouvoir le secteur privé, le Gouvernement a poursuivi la concertation avec le secteur privé en 2006 sur le thème « Quelle adéquation entre l'impératif d'accroissement des recettes de l'Etat et l'incitation à l'investissement par une fiscalité attractive ? ». Les efforts du gouvernement ont permis de simplifier la vie des entreprises, notamment en renforçant les outils de promotion du secteur privé et en améliorant l'environnement juridique des affaires.

Le *renforcement des outils de promotion du secteur privé s'est poursuivi en 2006 avec le Centre de formalités des entreprises (CEFORE)* de Ouagadougou qui a démarré ses activités le 9 janvier 2006 et a permis de réduire du 1/3 les délais liés aux formalités de création d'entreprises qui s'effectuent désormais dans un délai de 7 jours maximum contre un délai moyen qui variait auparavant entre 23 et 34 jours. Les coûts des formalités ont été également réduits de plus de 40% aux termes de l'arrêté du 15 septembre 2006. Ainsi, le nombre de formalités administratives de création d'entreprises est effectivement passé de 8 à 4. Ces efforts ont permis au CEFORE de traiter 3 865 dossiers liés à l'accomplissement de diverses formalités de création, de reprise ou à d'extension des entreprises. En particulier, 2 582 entreprises nouvelles ont été créées au CEFORE de Ouagadougou dont 16,5% par des femmes.

Les mécanismes du fonds de soutien à coûts partagés (FSCP) et des chèques services ont opéré, au cours de l'année 2006, 585 interventions au profit du secteur privé. Ces appuis, offerts sous forme de subvention par la Banque mondiale et l'Union européenne, ont mobilisé un budget global de 850 049 145 FCFA, généré environ 400 nouveaux emplois, apporté une amélioration significative de la productivité, du chiffre d'affaires, de la gestion et de l'accès aux marchés des entreprises bénéficiaires.

Au titre du dispositif de chèques services mis en place depuis le 29 mars 2006, on peut retenir :

- la tenue de 15 commissions d'approbation des demandes de chèques services ;
- l'approbation de 410 demandes de financement provenant de 17 provinces, pour un montant de 160 160 090 FCFA.
- la promotion de 15 services de développement qui ont fait l'objet de consommation effective par les bénéficiaires du dispositif ;
- la participation de 51 prestataires de services pour l'appui au renforcement des capacités des entreprises.

Dans le cadre de ses missions d'appui au secteur privé, le fonds de soutien à coûts partagés a eu à mener les actions allant de l'analyse des dossiers soumis au suivi. Le comité de sélection des projets a tenu 27 sessions. En termes quantitatifs, le FSCP a subventionné 175 projets pour un montant de 690 788 379 FCFA.

Le transfert physique du centre des guichets uniques (CGU) à la Maison de l'entreprise du Burkina Faso qui n'est pas encore effectif aurait pu contribuer avec le CEFORE de Ouagadougou et FSCP et les chèques services à améliorer davantage le climat des affaires.

Pour l'année 2006, les mérites du Trade point et de Fasonorm, mis en place auprès de l'Office national du commerce extérieur (ONAC) ont été reconnus au-delà des frontières nationales. Ainsi, grâce au partenariat qu'il développe, le Trade Point du Burkina a été choisi pour référencer le site web de la CEDEAO, le SIGOA – TOPS pour le développement du commerce électronique. En mai 2006, il a aussi été retenu par le programme régional MISTOWA de IFCD comme point focal pour l'installation du point d'information commercial et agricole (PICA). De même, la CEMAC et l'UEMOA ont désigné, à travers leur collaboration avec le CCI, le Trade Point du Burkina pour abriter le point focal de leur site web sous-régional Relais info.com.

La structure Fasonorm a élaboré en 2006 conformément à la procédure recommandée par l'ISO (organisation internationale de normalisation), six (06) normes homologuées par arrêté n°06-

053/MCPEA/SG/ONAC pour l'amande et le beurre de karité, la noix et les amandes de cajou, le sésame et le niébé.

D'autres structures nouvelles ont été créées au cours de l'année 2006 pour accompagner le monde des affaires. C'est le cas du centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de Ouagadougou (CAMC-O) créé pour offrir aux milieux d'affaires un cadre de règlement de leurs litiges par la voie de l'arbitrage. Le siège est acquis et rénové et le conseil d'administration ainsi que le secrétariat permanent sont fonctionnels. Le fonds séquestre a également été mis en place pour appuyer les mesures institutionnelles dans le cadre de la meilleure exécution des contrats de travail.

Enfin, l'année 2006 a également enregistré la finalisation du projet de décret portant modalités de création, d'organisation et de fonctionnement d'un centre de gestion agréé (CGA), l'élaboration des projets de statuts et règlement intérieur du CGA pilote de Ouagadougou, la rédaction du contrat de subvention et l'adoption d'un chronogramme de mise en œuvre. Les CGA ont pour but : (i) d'apporter à leurs adhérents une assistance en matière de gestion et de comptabilité, (ii) de tenir la comptabilité des adhérents qui le désirent, (iii) d'élaborer les déclarations destinées à l'administration fiscale. Le projet de décret est en cours d'adoption pour permettre la mise en œuvre effective de ces centres. De par leurs missions, les CGA contribueront au renforcement des actions de formalisation des entreprises informelles et à l'amélioration des recettes publiques. De ce fait, la mise en place de ces centres au Burkina Faso présente plusieurs avantages qui sont entre autres :

- l'amélioration de l'accès au crédit et de la compétitivité des entreprises ;
- l'élimination ou la diminution de l'ampleur de l'économie souterraine ;
- l'élargissement de l'assiette et l'accroissement des recettes fiscales à travers l'amélioration de la qualité des déclarations fiscales des adhérents et la baisse de l'évasion fiscale.

La mesure relative à la création des tribunaux de commerce dans l'ensemble des tribunaux de grande instance n'a pu être mise en œuvre. En effet, pour des contraintes liées aux ressources humaines, l'option du gouvernement est de renforcer les capacités des chambres commerciales actuelles ; ce à quoi il s'est attelé au cours de l'année 2006.

S'agissant des mesures et actions entreprises pour améliorer le climat des investissements en référence aux dix (10) indicateurs du rapport de Doing Business, on note qu'elles ont connu une mise en œuvre satisfaisante en 2006. On peut retenir en particulier :

- l'opérationnalité du CEFORE de Ouagadougou et la création de celui de Bobo-Dioulasso, la suppression de l'avis sur le statut des sociétés en constitution et l'allègement de la procédure de l'autorisation d'exercer afin de faciliter la création d'entreprise ;
- l'adoption du code de l'urbanisme par l'Assemblée nationale le 18 Mai 2006 en vue de réglementer le secteur de la construction ;
- l'organisation d'une opération spéciale de délivrance des titres fonciers dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en vue de faciliter le transfert de propriété ;
- la mise en place d'un comité ministériel pour réfléchir sur la question de la cessation d'activités et la formation des juges et des greffiers en la matière ;
- la mise en place d'un centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation pour les conflits commerciaux et du fonds séquestre dans le cadre des conflits de travail en vue de faciliter et garantir la bonne exécution des contrats.

De nombreux acquis importants sont perceptibles suite aux réformes d'ordre fiscal. On peut citer : (i) la baisse des droits d'enregistrement dus sur les contrats portant concession de droits de licence et autres brevets commerciaux ou de fabrication qui sont passés de 10% à 5% ;(ii) l'élargissement de l'assiette fiscale avec le recensement des contribuables en cours réalisé à 80% ; (iii) la fixation à 6 000 FCFA des actes de constitution, de prorogation, de fusion de sociétés ; (iv) la réduction de moitié de 2% à 1% du prélèvement de l'acompte BIC au profit des importateurs du secteur structuré d'une part, et d'autre part, la fixation à 5% du taux de prélèvement pour le secteur informel et les importateurs occasionnels ; (v) la réduction de la taxe unique sur les contrats d'assurance de la

branche incendie et celle du transport public routier de personnes respectivement de 30% à 20% et de 24% à 12%.

Dans le cadre du programme « Doing Business Better in Burkina Faso » initié par la Société financière internationale (SFI) à travers le partenariat pour l'entreprise privée en Afrique (PEP – Afrique), ces acquis seront consolidés et les efforts seront poursuivis avec comme objectif d'améliorer le classement du Burkina Faso afin qu'il figure dans le premier quartile des pays africains où l'environnement juridique des affaires est favorable à l'investissement. Le programme a démarré ses activités en mars 2006 et doit être exécuté sur trente mois. L'ensemble de ces acquis au cours de l'année 2006 permettront au Burkina Faso d'améliorer davantage sa position dans le classement du rapport Doing Business. Déjà, le rapport paru en 2007 relève des avancées notables pour le pays avec des gains de position de 8 places et 23 places respectivement pour les indicateurs « facilité de faire des affaires » et « création d'entreprise ».

En vue d'une promotion vigoureuse du secteur privé, un plan d'action élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la Lettre de politique de développement du secteur privé (LPDSP) est en cours d'adoption et fera l'objet d'une table ronde avec les partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser les ressources nécessaires à son financement.

Certaines actions engagées n'ont pu être finalisées au cours de l'année sous revue comme la révision du code des investissements, la relecture des textes de base sur le commerce pour lesquelles de nouvelles concertations jugées nécessaires se poursuivent, l'élaboration d'un nouveau code général des impôts et le transfert physique du guichet unique à la Maison de l'Entreprise du Burkina qui interviendra dès la fin des travaux de réfection des locaux. L'implication de plusieurs acteurs dans la mise en œuvre des actions, le caractère transversal de certaines mesures et actions, la lourdeur ou la complexité des procédures administratives, la non promptitude de certaines administrations à procéder à des réformes profondes et la contrainte budgétaire sont les principales difficultés rencontrées, qui se traduisent par la lenteur observée dans la mise en œuvre des actions et mesures envisagées.

2.2.3. L'amélioration de la compétitivité de l'économie et la réduction des coûts des facteurs

Les efforts du Gouvernement et de ses partenaires se sont poursuivis en 2006 pour améliorer la compétitivité de l'économie. La Chambre de commerce envisage la construction d'un centre d'affaires international à Ouagadougou, dénommé « World Trade Center ». La Maison de l'entreprise a également développé des activités de renforcement des capacités des entreprises à travers les interventions des chèques services et du fonds de soutien à coût partagés.

Dans le cadre de l'assainissement du marché et en vue de diffuser l'information sur les prix de référence, le gouvernement a mis en place un système de collecte et d'exploitation des prix effectivement pratiqués sur les marchés nationaux. A cet effet, les principales villes ciblées sont : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Koupéla. Ainsi, toutes les quinzaines, il est procédé au relevé des prix des produits de grande consommation (alimentaires, industriels ou autres) dans ces localités. Pour lutter contre la fraude et promouvoir une concurrence saine, outre l'information du consommateur sur l'évolution des prix des produits de grande consommation, il est effectué des contrôles périodiques des prix des produits de grande consommation soumis au régime de fixation de prix (médicaments essentiels génériques, hydrocarbures et articles scolaires). Les instruments de mesure et des produits alimentaires importés ou de fabrication locale sont également soumis à des contrôles de qualité. Treize (13) sociétés importatrices de riz ont été contrôlées et toutes les grandes surfaces des villes ont fait l'objet de contrôles réguliers. Les contrôles de la qualité des produits de grande consommation tels que les assaisonnements, le lait, les farines, les huiles, le sel de cuisine, le pain, etc. vont s'intensifier au cours de l'année 2007.

La chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina (CCIA-B), qui contribue à la lutte contre la fraude, a mis en place une banque de données sur le flux des marchandises importées. Ce

dispositif est actuellement testé à la gare routière internationale de Ouagadougou. La commission nationale de la concurrence et de la consommation a poursuivi ses activités d'information, de formation et de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire.

Dans le cadre du renforcement du dispositif d'information économique, la CCIA-BF a démarré le projet de mise en place du schéma directeur d'intelligence économique (SDIE) qui vise la mise à disposition d'informations économiques diversifiées au profit des services techniques de la CCIA-BF et de ses ressortissants. L'année 2006 a connu la réalisation d'une étude à cet effet, et le début de la collecte de données. Dans ce cadre, la veille sur les dossiers de presse (articles traitant de thèmes sur la vie et l'environnement de l'entreprise burkinabé) s'est poursuivie. Le fichier NERE a recensé près de 7 329 dossiers de presse au 30/12/2006. Depuis le mois de février 2006, les informations sur les mouvements des navires aux ports de Tema et de Lomé sont mises en ligne sur le site de la chambre de commerce (www.ccia.bf), en plus des opportunités d'affaires qui y sont disponibles. Par ailleurs, le site Internet de promotion internationale de l'artisanat burkinabé disponible à l'adresse www.artisanat-burkina.com, a connu une audience appréciable et a contribué davantage à la visibilité du savoir faire des productions artisanales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de privatisation, le Gouvernement a poursuivi en 2006 son programme de privatisation et de réforme des entreprises pour accroître les incitations à produire et à investir. En dehors de l'ONATEL dont la première phase du processus a été conduite à terme dans le quasi respect du chronogramme établi à cet effet, le processus de privatisation des autres grandes sociétés à vocation de services publics marchands a connu des difficultés en 2006. Cette situation s'explique essentiellement par la persistance des contraintes liées aux procédures d'échange et d'obtention des avis de non objection des partenaires d'appui. De même, il faut signaler la lenteur qui a caractérisé les circuits d'élaboration et d'approbation des dispositifs contractuels pour le recrutement de consultants et/ou de cabinets d'expertise. Le processus de l'ONEA étant toujours suspendu, la situation par entreprise se présente ainsi qu'il suit :

- *L'office national des télécommunications (ONATEL)*

Le fait le plus marquant au cours de l'année 2006 a été la réalisation de la première phase du processus de privatisation de l'ONATEL qui s'est concrétisée par la signature de la convention de cession de 51 % des actions de la société, le 29 décembre 2006. Cette opération a permis au trésor public burkinabé d'enregistrer la somme de 144 310 540 000 FCFA, contribuant ainsi, de manière très significative à l'amélioration des recettes de l'Etat.

Après la conclusion de la transaction avec le repreneur stratégique, MAROC TELECOM, l'étape suivante prévoit la cession de 20% des actions de l'ONATEL par une offre publique de vente (OPV) en direction de l'actionnariat public national et sous-régional, l'introduction de la société à la bourse régionale des valeurs mobilières et la cession de 6 % des actions au personnel. Dans cette optique, la société burkinabé d'intermédiation financière, retenue en tant que société de gestion et d'intermédiation nationale, pour la mise en œuvre de l'opération, a procédé à l'élaboration des documents y relatifs. La réalisation effective de l'OPV sur le marché financier est prévue pour intervenir dans le courant de l'année 2007.

- *La société nationale burkinabé d'électricité (SONABEL)*

La stratégie arrêtée pour la privatisation de cette société est l'affermage. Les études préalables (audit des comptes pour les exercices 2002 à 2005, audits techniques des infrastructures et inventaire des actifs, audit des ressources humaines) n'ont pu être réalisées en 2006 du fait de l'émission tardive des avis de non objection. Le processus a également accusé un retard en raison de certaines exigences des partenaires financiers relatives à la nécessité de relecture de la loi sur l'électricité et à la création de l'organe de régulation du secteur. En tout état de cause, la mise en affermage de la SONABEL, initialement prévue pour fin 2006, ne pourra intervenir, au mieux, que dans le courant de l'année 2007, repoussant du même coup, la conclusion de l'affermage dans la perspective de 2008.

- *La société nationale burkinabé des hydrocarbures (SONABHY)*

Le contrat de prestations de service pour l'audit des comptes des exercices 2002 à 2005, a été signé le 17 novembre 2006 et notification a été faite au consultant de démarrer ses prestations le 10 janvier 2007. L'étude d'évaluation de la société pour l'ouverture partielle du capital n'a pu être réalisée en 2006.

- *Le bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB)*

Le rapport définitif actualisé, déposé par le cabinet SOFIDEC, entrevoit deux scénarii possibles, en termes de stratégie de désengagement de l'Etat de cette société : (i) la liquidation du BUMIGEB avec comme conséquence la réalisation des actifs constitutifs du volet commercial, notamment le volet forage d'eau et l'apurement du passif ; (ii) la cession des actifs constitutifs du volet commercial, y compris l'éventualité de la vente d'une portion de terrain, assortie du maintien du BUMIGEB comme entité autonome sous forme d'EPA et de l'apurement du passif par l'Etat prenant en compte les droits des travailleurs. Ces propositions de stratégies feront encore l'objet de précisions.

- *Les aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso*

Le processus de privatisation des aéroports tel qu'initialement conçu (concession de l'aéroport international de Ouagadougou et affermage de celui de Bobo-Dioulasso), peut être considéré comme suspendu en raison des interactions entre la privatisation des aéroports internationaux et le projet de construction du nouvel aéroport de Ouagadougou.

En ce qui concerne la conduite du projet du nouvel aéroport, la stratégie de privatisation a été présentée le 10 juillet 2006. Ensuite, les conclusions de l'étude relative à la stratégie pour le déplacement de l'aéroport international de Ouagadougou, réalisée par le cabinet LUFTHANSA Consulting ont été présentées aux membres du Gouvernement impliqués dans la mise en œuvre du projet (Ministres des Transports, du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat, du désenclavement terrestre, de l'Economie et du Développement) le 22 septembre 2006.

- *Le centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)*

Le rapport d'évaluation et de définition de la stratégie de privatisation est disponible. La stratégie prévoit l'ouverture du capital, par cession d'actions au secteur privé, assortie de mesures d'accompagnement, comme le maintien du monopole en matière de contrôle technique de véhicule pour le CCVA privatisé et la création d'une entité chargée de la gestion des activités liées à la sécurité routière et à la protection de l'environnement.

- *La société d'exploitation hôtelière Silmandé (SEHS)*

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 décembre 2006 à l'effet de constater l'abandon des actions des petits porteurs (Groupe Accord, SONAR, SGBB) au profit de l'Etat burkinabé au franc symbolique et la signature des actes de transfert par lesdits actionnaires. Au regard de la nouvelle configuration du capital de la société, l'Etat étant devenu l'actionnaire unique, les diligences suivantes seront exécutées : (i) la mise à jour des statuts de la société ; (ii) l'élaboration d'un plan de restructuration ; (iii) l'amendement du projet de contrat de location gérance qui a été soumis au soumissionnaire. La mise en œuvre effective de ces diligences permettra d'entrevoir l'aboutissement du processus au cours de l'année 2007.

S'agissant des entreprises admises à la liquidation, la situation est la suivante :

- *Société nationale du cinéma du Burkina (SONACIB)*

La SONACIB a connu plusieurs schémas de privatisation, dont celui décidé par le conseil des ministres en sa séance du 25 juin 2003, consistant en une liquidation administrative de la société et en la relance des activités de projection cinématographique par le biais d'opérateurs privés

professionnels du cinéma, constitués en « Association des acteurs, producteurs et réalisateurs africains (ARPA) ».

Suite aux multiples difficultés rencontrées par le liquidateur et l'ARPA, le conseil des ministres, en sa séance du 15 février 2006, a mis fin au mandat de l'ARPA et a autorisé la commission de privatisation à parachever la liquidation. Dans cette perspective, le liquidateur a entrepris les actions suivantes : (i) reprise et vente des salles de cinéma de la SONACIB ; (ii) paiement des créances dues aux tiers et à la CNSS.

Il importe de relever que la recherche d'acquéreurs pour certaines salles a largement contribué à retarder la clôture de l'opération. Les diligences de liquidation ont, malgré tout, été mises en œuvre et un rapport définitif de clôture a été déposé par le liquidateur, lequel fait apparaître un boni de liquidation d'un montant de 102 946 762 FCFA.

- *Le comptoir burkinabé des métaux précieux (CBMP)*

Le conseil des ministres en sa séance du 08 décembre 2005 a désigné le groupement AMC/SOFIDEC comme syndic liquidateur du CBMP. Le groupement a débuté ses prestations le 31 janvier 2006 et procédé au paiement des droits des travailleurs le 15 février 2006. Le rapport définitif de l'opération de liquidation est disponible. Elle dégage un boni de liquidation de 228 327 808 FCFA.

- *Le centre national de traitement de l'information (CENATRIN)*

Le rapport définitif de clôture a été déposé par le liquidateur et rend compte de la situation d'exécution des travaux liquidatifs ainsi que des difficultés qui ont entravé le bon déroulement de l'opération. Le bilan de clôture fait apparaître un boni de liquidation d'un montant 10 692 924 FCFA.

Sur le chapitre des liquidations, malgré les retards enregistrés, l'ensemble du processus des entreprises en cours de liquidation sera entièrement clos avant la fin du premier semestre de 2007. Pour la poursuite du processus de privatisation, il importe de mettre en place un programme d'assistance juridique et en communication pour accroître les capacités et les compétences de la commission de privatisation et donner plus de visibilité sur la conduite des opérations du portefeuille résiduel. La fin de l'exécution du programme résiduel pourrait être envisagée à l'horizon 2008.

Dans le but de contribuer à la diversification des recettes d'exportation et à l'organisation des filières, le terminal fruitier de Bobo-Dioulasso a été rendu fonctionnel. De plus, des espaces ont été aménagés à Bittou et aux frontières du Ghana et du Mali, dans un souci de maintien du patrimoine et aussi en réponse aux besoins de la demande. A Dakola, un espace d'accueil des marchandises a été érigé, aux côtés de l'administration des douanes.

Dans le cadre de la réforme du secteur de l'énergie, le Gouvernement avait pris l'engagement d'améliorer l'administration du secteur de l'énergie et la couverture énergétique du pays, de réduire le coût de l'énergie et de créer les meilleures conditions de participation du secteur privé au développement des infrastructures énergétiques.

Au niveau de l'administration du secteur, les échéances de 2006 n'ont pu être respectées. Pour la mise en place d'un organe de régulation du secteur de l'énergie, l'expertise juridique dont le recrutement est en cours permettra de préciser davantage le contenu du texte qui sera pris à cet effet. L'échéance de la mise en place de l'organe de régulation est fixée pour juin 2008. L'élaboration du plan national d'électrification (PNE) suit son cours ; la dernière version a été transmise par les experts internationaux commis à cette tâche. Le document devra être enrichi par la démarche multisectorielle en cours avec l'appui de la CEDEAO et l'Union Européenne. Les études en cours dans le secteur (BAD) s'appuient sur ledit document.

Pour l'approvisionnement du pays en énergie, l'Etat a continué de consentir des efforts financiers importants en 2006 : subventions de 108 millions FCFA pour le gaz butane afin de contribuer à préserver la nature et de 21,462 milliards Fcfa à la SONABEL pour le fuel-oil et le DDO afin de permettre d'étendre le réseau aux populations rurales et d'atténuer l'impact de la hausse du prix du baril sur le prix au consommateur. La baisse des prix d'acquisition suite à des négociations commerciales, la suppression de la CPVI et la diminution du taux de freinte sont également des facteurs qui ont contribué à atténuer l'impact de la hausse du prix du baril.

Par ailleurs, le CRCO a bénéficié de travaux de mise en place d'une capacité supplémentaire de 18 MW supplémentaires sur financement des crédits mixtes danois ont été finalisées en 2006 ; ce qui a contribué à accroître sa capacité de production. Le processus de réception est en cours. Les travaux de construction d'une ligne de transport de 225 kV reliant Bobo-Dioulasso à Ouagadougou sont entamés ; le processus de négociation et de signature des contrats sont en cours et les travaux sont prévus pour prendre fin en octobre 2008. Quant aux travaux de construction de la boucle 90 kV à Ouagadougou, ils sont terminés et en cours de réception. Le renforcement des lignes de transport Kompienga - Bagre – Ouagadougou est en cours ; le dossier d'appel d'offres pour la sélection d'une entreprise qui réalisera les travaux est en cours de finition. De même, l'électrification de localités situées sur le parcours de la ligne ainsi que le dossier d'appel d'offres sont en cours de finalisation.

En matière de bois énergie, l'année 2006 a été consacrée à la poursuite des actions en matière de renforcement des capacités de la fédération nationale des unions de groupement de gestion forestière en législation forestière et en actions de sensibilisation sur le VIH-SIDA. L'année 2006 a également marquée par le démarrage des activités de la composante bois énergie du Programme d'appui danois au secteur de l'énergie du Burkina Faso, phase de sortie (PASE Oméga) et l'achèvement de la formulation de la composante biomasse du projet « Accès à l'énergie » de la Banque mondiale.

En matière d'économie de bois de chauffe et de charbon de bois, 200 000 foyers améliorés ont été diffusés dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou et une formation a été dispensée à d'une dizaine d'artisans de Ouagadougou à la fabrication d'un nouveau type de foyer amélioré à haut rendement énergétique.

Pour ce qui concerne le secteur des télécommunications et de promotion des TIC, l'année 2006 a été marquée par l'organisation du secteur à travers la création d'un Ministère des postes, des technologies de l'information et de la communication (MPTIC) et l'adoption d'une lettre de politique sectorielle et d'un plan opérationnel pour la promotion des technologies de l'information et de la communication 2006-2010. Depuis le 1er janvier 2006, le secteur est complètement ouvert à la concurrence.

Dans le domaine des transports, il a été entrepris la relecture des conditions d'accès et d'exercice de la profession de transporteur public routier, afin d'accroître la performance des acteurs du secteur par l'adaptation du cadre réglementaire. A ce titre, il s'est agi d'élaborer une loi d'orientation en vue de permettre au secteur des transports de jouer au mieux son rôle d'appui à l'extension des activités industrielles et commerciales. La rédaction des textes est en cours et le taux d'exécution est estimé à 50%.

En outre, la desserte du Burkina par voie aérienne a été renforcée par la reprise des vols par la compagnie aérienne gabonaise AVIREX et l'augmentation des fréquences de la compagnie ANTRAK AIR. Dans le même cadre, un accord de non double imposition des revenus tirés de l'exercice d'activités de transport aérien international a été signé avec les autorités éthiopiennes en vue de la reprise prochaine des activités de la compagnie ETHIOPIAN AIRLINES. Il en est de même avec la signature d'un mémorandum d'entente avec le Tchad pour l'ouverture prochaine de la liaison Ouagadougou-N'Djamena.

En matière de sécurité routière, la recherche d'une amélioration des conditions de circulation tant en milieu urbain qu'inter urbain s'est traduit par l'élaboration d'une politique nationale de sécurité routière, l'exécution de deux campagnes de sensibilisation en matière de sécurité routière et le

renforcement du dispositif réglementaire en vigueur sur la circulation routière, par la prise de texte réglementaire instituant le casque de protection comme accessoire d'engin.

Sous l'angle de l'amélioration de la fluidité du trafic routier, en exécution des instructions gouvernementales, il a été procédé à la suspension des contrôles routiers sur l'ensemble des axes routiers du Burkina Faso, en attendant leur meilleure organisation dans le cadre du nouveau système de contrôle routier en cours. Toutefois, cette mesure de suspension des contrôles a eu pour effet pervers, le développement d'une certaine tendance de la part de bon nombre de transporteurs, à la violation de la réglementation en matière de sécurité routière, notamment en ce qui concerne les documents à bord du véhicule. Enfin, cinq (5) ponts bascules ont été acquis dont trois ont été installés aux postes frontières et permettent la saisine et le contrôle des poids des flux de marchandises.

Dans le cadre de l'amélioration de la performance des PME du sous-secteur routier, 350 acteurs privés ont bénéficié grâce à l'appui du deuxième programme sectoriel des transports, de séminaires de formation sur les techniques et règles de gestion modernes de leurs activités.

En ce qui concerne la *réduction des coûts des facteurs*, des efforts ont été fait en vue de la maîtrise de ces coûts. Ainsi, dans le domaine de l'énergie, d'un niveau de 632 FCFA et 573 FCFA respectivement pour le super 91 et le gasoil en janvier 2006, le prix de vente à la pompe est revenu à 590 FCFA et 551 FCFA en décembre 2006 pour les mêmes produits, soit une baisse de 7 % pour le super et 4 % pour le gasoil. Ce niveau élevé des prix des produits pétroliers conforte le gouvernement dans ses options de diversification des sources d'approvisionnement et de recherche de produits de substitution aux combustibles fossiles. Dans cette perspective, une étude est en cours et devra déterminer les possibilités de développement des filières biocarburant et bioélectricité à partir de différents types de biomasse disponibles dans les vallées du Sourou et de Bagré.

Au niveau du secteur de l'eau, les efforts consentis par l'ONEA dans l'approvisionnement de la population en eau potable ont permis durant l'année 2006 d'atteindre un taux d'accessibilité de 67% avec un prix moyen par m³ de 540 FCFA TTC. Le nombre d'abonnés est passé de 101 755 en 2005 à 127 326 en 2006, soit une hausse de 25,12%. Cette hausse peut s'expliquer en partie par les opérations de promotion organisées par l'ONEA courant 2006 et qui a permis aux populations d'accéder à un branchement ONEA à moindre coût.

Concernant les télécommunications, par rapport à 2005, les tarifs des communications mobiles sont en baisse en 2006 de 22%, 30% et 26% respectivement pour les communications intra réseaux, inter réseaux et vers le fixe local.

Par contre au niveau de la SONABEL, le prix du kWh est passé de 86 FCFA pour un branchement basse tension monophasée 2 fils Type B 5A en 2004 à 96 FCFA pour le même type en 2006 soit une hausse de plus de 11%. Le coût total de l'abonnement a connu une augmentation de 22,55% pour le même type de branchement entre les deux périodes. Ceci indique que des efforts doivent être menés dans ce domaine, étant donné que l'énergie est un facteur essentiel dans le processus de production et de fonctionnement des entreprises.

Pour les facteurs primaires comme le travail, les objectifs en matière de réduction de l'incidence de la rigidité du marché du travail (75%) ont été presque atteints en 2006 (64%). La tenue des sessions de la commission consultative du travail a permis l'adoption de textes d'application du code du travail, notamment (i) l'arrêté portant règlement des heures supplémentaires et des modalités de leur rémunération ; (ii) l'arrêté fixant les modalités d'application de la semaine de 40 heures dans les établissements non agricoles et (iii) l'arrêté portant condition de mise en chômage technique des travailleurs et de leur indemnisation.

2.2.4. La promotion de l'intégration régionale pour développer une économie de services

Dans le but de faire du Burkina Faso une destination de premier choix, le projet « Ouaga International » a été initié par la CCIA-BF. Il consiste à créer une structure qui va contribuer au rayonnement international de Ouagadougou et faire en sorte que les institutions régionales ainsi que les grandes entreprises ayant une couverture régionale choisissent la capitale du Burkina Faso comme lieu d'implantation de leur siège. La CCIA-BF s'est attelée à l'identification de partenaires techniques et financiers du projet qui ont visité notre pays : Il s'agit des structures « Montréal international » et « Bretagne international ».

L'année 2006 a permis de poursuivre le renforcement de la promotion commerciale et de la défense des intérêts commerciaux du Burkina Faso. Après la mise en place du dispositif institutionnel de l'AGOA au niveau national et l'adoption des textes réglementaires, le pays a obtenu le visa textile au mois de juillet 2006. Le processus pour l'obtention du visa de la catégorie 9 concernant les articles faits main (textile traditionnel et artisanat) est en cours. Le Burkina Faso a également participé aux réunions de concertation des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et des pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) sur le dossier coton. Il a pris part aux différentes rencontres traitant des questions de commerce, organisées par les regroupements régionaux tels que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Malgré la suspension des négociations à l'OMC, intervenue en juillet 2006, notre pays a continué, avec les autres pays de l'initiative sectorielle en faveur du coton, à faire valoir ce dossier dans toutes les enceintes de discussions au niveau régional, sous-régional et international.

Concernant les accords de partenariat économique (APE), les négociations entre l'Union européenne et la Région de l'Afrique de l'Ouest font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier. Au cours de l'année 2006, notre pays a participé aux différentes rencontres sur ces négociations, joignant la voix du Burkina Faso à celle des autres pays de la région pour affirmer la nécessité d'avoir un APE qui soit un véritable instrument de développement pour la région.

En vue d'une intégration harmonieuse et accélérée du Burkina à l'économie mondiale, la réalisation de l'étude diagnostic d'intégration commerciale (EDIC) a été lancée le 02 février 2006 au cours d'un atelier organisé à cet effet pour informer et sensibiliser les acteurs du secteur privé sur les objectifs de ce programme et recenser leurs priorités. Les résultats provisoires de l'EDIC ont été examinés le 12 décembre 2006 lors d'un atelier technique.

L'étude sur les déterminants de l'épargne et de l'investissement privé au Burkina et l'étude sur l'impact à moyen terme des APE n'ont pu être réalisées comme prévu en 2006 en raison de contraintes financières. Il en est de même pour l'étude sur la promotion des exportations par la mise à niveau des filières et secteurs d'exportation, qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de promotion des exportations du Burkina. Compte tenu de l'importance de ces études, elles seront reconduites en 2007.

2.2.5. Le soutien aux secteurs productifs pour renforcer leur contribution à la croissance économique

Dans le domaine du développement rural et de la sécurité alimentaire, le déroulement de la campagne agricole 2006/2007 s'est caractérisé par :

- une réalisation tardive des opérations de semis dans la plupart des régions et de nombreux re-semis ;
- des inondations dans plusieurs régions qui ont occasionné des pertes de superficies emblavées, notamment dans le Sahel, le Centre-nord, les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun, le Sud-ouest, le Centre-sud et le Nord ;
- des poches de sécheresses qui ont particulièrement éprouvé les régions du Sahel, du Centre-nord, de l'Est et du Centre-est ;

- des attaques d'ennemis des cultures toutefois contenues dans le Sahel et le Centre-est.

Malgré ces contraintes, les résultats prévisionnels de cette campagne agricole indiquent un excédent net céréalier de 1 099 206 tonnes (environ 43% des besoins du pays) pour une production brute de 3 858 224 tonnes de céréales, soit une hausse de 6% par rapport à la campagne précédente.

Les productions des autres spéculations ont été estimées à : 750 502 t pour le coton, 211 029 t pour l'arachide, 23 037 t pour le sésame, 5 648 t pour le soja, 429 818 t pour le niébé, 38 240 t pour le voandzou, 20 110 t pour l'igname et 80 807 t pour la patate.

En matière de couverture des besoins des populations, l'état de la situation dans les différentes provinces fait apparaître 23 provinces avec des taux de couverture des besoins élevés, atteignant ou dépassant 120% ; 14 provinces en situation d'équilibre, avec des taux de couverture compris entre 90% et 120% et 8 provinces en situation de taux de couverture faible, inférieur à 90%.

Le dispositif mis en place pour la gestion de la sécurité alimentaire a été mis à contribution au cours de l'année 2006. Le Secrétariat permanent du conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) a ainsi apporté des secours aux régions touchées par les inondations à travers l'acheminement d'aides au profit de certaines populations sous forme de distribution gratuites de vivres, d'apport de vivres contre travail, d'apport de vivres contre formation, d'approvisionnement de banques de céréales, d'appuis aux cantines scolaires. L'année 2006 a vu la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire et du stock national d'intervention à hauteur de 15 928,64 tonnes et 6 721 tonnes respectivement ; la gestion des aides alimentaires publiques (monétisation de 5 500 tonnes de riz).

En 2006, la plupart des marchés sont restés bien approvisionnés, signe d'une bonne campagne agricole. En outre, le système d'information sur les prix a bien fonctionné, notamment (i) la collecte et la diffusion des informations sur les prix des produits agricoles sur 48 marchés et (ii) l'édition de 52 bulletins d'information hebdomadaires, de 4 bulletins trimestriels sur les prix des produits agricoles et d'un annuaire statistique des prix des céréales. Au niveau de l'évolution de l'indice des prix des céréales, on observe une dispersion des prix assez forte au cours de l'année à travers le pays. Par rapport à l'année précédente, c'est une baisse des prix de l'ordre de 35% en moyenne qui est observée.

L'opérationnalisation du nouveau dispositif de sécurité alimentaire s'est matérialisée en 2006 par :

- l'installation officielle du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) le 07 avril 2006;
- la signature de l'arrêté conjoint portant attributions, organisation et fonctionnement des structures déconcentrées du CNSA en novembre ;
- la préparation et la finalisation d'un programme pour l'installation et la formation des membres des structures déconcentrées du CNSA.

En ce qui concerne l'élevage, on constate une abondance relative des ressources fourragères et de l'eau d'abreuvement avec cependant des ruptures dans les régions du nord du pays qui ont connu des déficits pluviométriques. L'évolution des prix des animaux sur les marchés de bétail du pays a révélé un renchérissement du prix des animaux en 2006 par rapport à 2005.

Le secteur coton. Les filières cotonnières d'Afrique de l'ouest et du centre traversent une crise sans précédent tant par son intensité et que sa durée qui résulte de cours dépréciés sur le marché mondial, conjugués depuis plus de trois campagnes à un taux de change euro/dollar défavorable. En raison de l'épuisement des fonds de soutien internes aux filières coton, les prix aux producteurs baissent à des niveaux proches du niveau de découragement et les sociétés cotonnières se retrouvent dans une situation extrêmement critique.

Au Burkina Faso ce secteur est depuis septembre 2004, un secteur multi opérateurs, animé principalement par trois sociétés cotonnières (SOFITEX, SOCOMA et FASO COTON) travaillant dans le cadre d'un solide partenariat avec les producteurs de coton, organisés en 8 000 groupements de producteurs de coton (GPC) sur l'ensemble de la zone cotonnière du pays et fédérés dans une

union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPC-B). La filière connaît ces deux dernières campagnes consécutives 2004-2005 et 2005-2006 une crise due à la baisse du cours du dollar et aux subventions faites par les pays développés à leurs producteurs. Après des pertes considérables au cours de ces deux campagnes consécutives, les fonds propres de la principale société cotonnière du pays, la SOFITEX, sont tombés à zéro.

Cette crise avant tout financière, a conduit deux années de suite à la réduction du prix d'achat final payé au producteur de 210 FCFA le kg à 175 FCFA le kg en 2005/2006 à 165 FCFA le kg en 2006/2007. Elle a des conséquences drastiques sur les moyens d'existence, l'accès aux services sociaux de base, l'offre céréalière et la réduction de la pauvreté. Les sociétés cotonnières ont dû ajourner leurs plans d'investissement induisant ainsi une baisse en 2006 de plus de 37% des investissements dans l'agro industrie burkinabé. Au plan macro économique, la crise a engendré une baisse certaine de la fiscalité ; elle a touché négativement le taux de croissance nationale en 2006 de près de 0,7% par référence à l'année 2005, en raison de la baisse certaine de la consommation des ménages au dernier trimestre 2006. Toutefois, la crise de la filière coton a été résolue et les conditions de son développement durable sont en place.

L'organisation de la filière coton s'est consolidée par la mise en place par les acteurs, d'une association interprofessionnelle créée le 26 Février 2006. Cette association regroupe l'union nationale des producteurs de coton du Burkina et l'association professionnelle des sociétés cotonnières du Burkina. Un certain nombre de mesures ont été prises notamment l'adoption d'un nouveau mécanisme de fixation du prix au producteur adossé à un fonds de lissage afin de prévenir les fluctuations du marché mondial et la recapitalisation de la SOFITEX. La première phase de recapitalisation de la SOFITEX à hauteur de 34,4 milliards FCFA est arrivée à son terme et les deux sociétés privées d'égrenage du coton devraient être recapitalisées par leurs actionnaires.

Dans le domaine de la microfinance, l'année 2006 a été marquée par l'adoption du plan d'actions 2006 – 2010 de la stratégie nationale de microfinance, l'organisation de la semaine de la microfinance du 3 au 10 octobre 2006, la concertation sur le financement de la stratégie nationale de microfinance avec les partenaires techniques et financiers et le recrutement du personnel de l'unité technique d'exécution.

Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès du public (production de dépliants, émissions à la télé et à la radio, information et sensibilisation des autorités locales et des différents acteurs sur la réglementation des IMF). L'organisation par le Conseil économique et social d'une session consacrée à la question témoigne de l'intérêt pour ce mode de financement.

La poursuite des activités de supervision du secteur avec une plus grande implication des trésoreries régionales et les autorisations d'exercice accordées à onze (11) nouveaux opérateurs participent de la réalisation des objectifs de la stratégie nationale. En effet, le nombre total d'institutions de microfinance exerçant légalement est passé à 320 et 769 600 personnes ont pu bénéficier des prestations offertes, pour un encours global de crédit de 35 milliards de Fcfa.

Dans le domaine des infrastructures de transports, les mesures et actions programmées étaient relatives aux infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et cartographiques. La mise en œuvre des mesures et actions a permis d'améliorer l'état du réseau routier et d'assurer une meilleure accessibilité du Burkina à la mer. Par ailleurs, l'amélioration des corridors de desserte du Burkina a contribué à la réduction des temps de parcours et des coûts d'exploitation des véhicules. De nombreuses initiatives pour le développement des infrastructures aéroportuaires et ferroviaires ont été prises.

Toutefois, la difficulté de programmation des mesures et actions, les capacités financières et techniques de certains acteurs et les questions de financement ont quelque peu limité la réalisation des actions programmées. Dans le détail, l'état de mise en œuvre se présente ainsi qu'il suit :

Au niveau des infrastructures routières, les résultats suivants ont été atteints :

- 14 161 km de routes du réseau classé ont été entretenus, soit un niveau de réalisation de 100% ;

- 259 km de routes en terre sur une prévision de 901 ont reçu un entretien périodique, soit un taux de 28,75% ;
- 301 km de routes en terre ont été réhabilités pour une prévision de 1 079, soit un taux de 27,9% ;
- 195 km de routes bitumées ont été renforcés ;
- 244 km de routes ont été bitumés, soit 145,5% de réalisation par rapport aux prévisions ;
- le bornage du réseau routier classé s'est poursuivi ;
- les travaux de construction de la voie d'accès à la gare de Bobo-Dioulasso ont démarré mais ne sont pas achevés ;
- l'étude de mise en place d'un fonds d'entretien routier a été lancée ;
- les procédures de paiement des PME en vue de leur promotion ont été améliorées ;
- l'étude de la contractualisation de l'entretien routier par la méthode « gestion de l'entretien par niveau de service (GENiS) », pour améliorer la gestion de l'entretien par l'application du programme d'entretien en temps opportun est achevée.

Enfin, la gare routière internationale de marchandises de Ouagadougou (Ouagarinter) est en cours de réhabilitation, pour la rendre plus fonctionnelle et mieux adaptée aux besoins des milieux d'affaires. La CCIA-B a également engagé les travaux de construction de la gare routière internationale de marchandises de Bobo-Dioulasso, dont le coût est de plus de 5 milliards de FCFA.

Dans le domaine des infrastructures ferroviaires, les initiatives pour l'interconnexion du réseau ferré Burkina – Ghana se poursuivent avec le dépôt du rapport final de l'étude de faisabilité technico-économique pour l'interconnexion ferroviaire entre Ouagadougou et Kumasi en novembre 2006. Malgré les conclusions pessimistes de l'étude de faisabilité, le bureau d'ingénierie a indiqué des axes de réflexion permettant de réduire le coût de construction de l'infrastructure et le coût d'acquisition des équipements, toutes choses qui peuvent améliorer la rentabilité du projet et l'intérêt d'engager les études techniques détaillées et l'élaboration du dossier d'appel d'offres.

Au plan institutionnel il convient de noter que la tenue en 2006 de la réunion de concertation Burkina Faso/SITARAIL a permis de renouer un dialogue fécond entre les Autorités du BURKINA et la Direction Générale de SITARAIL en vue de traiter les grandes questions de fond en suspend, à savoir :

- la reprise du paiement du droit d'usage à la Société de Gestion du Patrimoine Ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B) ;
- l'exécution de la mission d'expertise et de médiation pour le règlement du problème des « Grades Réels » du personnel burkinabé travaillant à SITARAIL ;
- l'engagement de la procédure d'examen et d'adoption du Statut Unique du Personnel de SITARAIL.

Dans le domaine des infrastructures aéroportuaires, l'année 2006 a été marquée par la poursuite des études relatives au projet Nouvel aéroport, et par des contacts divers avec différents bailleurs de fonds susceptibles d'accompagner le gouvernement dans la réalisation du projet. A ce titre, on retiendra :

- le démarrage des études architecturales de l'aérogare et du pavillon présidentiel ;
- la finalisation de l'étude des voies d'accès ;
- le démarrage effectif de l'étude d'impact environnemental et de relocalisation des populations ;
- la finalisation de l'étude technique ;
- la présentation générale du projet lors de la conférence annuelle de l'association internationale des aéroports tenue à CAPE TOWN en Afrique du Sud au cours du mois de novembre 2006. Cette présentation entre dans le cadre des contacts pour la mobilisation des ressources.

Dans le but de faciliter les démarches portuaires à nos milieux d'affaires, des chantiers ont été ouverts au port de Téma et sont relatifs à la construction d'infrastructures d'accueil et de traitement de marchandises. Il s'agit :

- d'un entrepôt couvert en structure et charpente métallique sur une superficie de 6 000m² ;
- d'aires de manœuvre et de stockage de 5 000m² ;
- d'un bâtiment administratif à deux niveaux offrant 1 200m² de bureaux.

Le financement pour la réalisation de la phase 2 du projet de mise en place d'un port sec (aménagement et viabilisation d'espaces pour améliorer les conditions d'implantation et d'activité des unités de production) est également en cours de négociation auprès des banques locales.

Au niveau des infrastructures cartographiques, les acquisitions programmées (une chaîne de production cartographique et un avion photographe) n'ont pu être effectives. Au niveau des réalisations, on note que :

- 16 cartes à l'échelle 1/50000^{ème} ont été produites ;
- 200 bornes du réseau géodésique ont été réhabilitées ;
- 400 bornes du réseau de nivellement ont été réhabilitées ;
- 3 plans de ville ont été produits.

Dans le secteur minier et pour permettre au sous-secteur des exploitations minières à petite échelle d'apporter sa contribution de façon efficace à l'accroissement de la production et à la réduction de la pauvreté, le gouvernement a mis en application le nouveau code minier par l'adoption en conseil des ministres de trois décrets d'application en 2006 soit au total neuf sur onze, les autres étant au stade de projet.

L'organisation du secteur minier s'est également poursuivie en 2006 avec, au niveau de la grande mine, l'avis favorable de la commission nationale des mines pour l'octroi de trois nouveaux permis d'exploitation en 2006 ; il s'agit pour l'or de Mana (Mouhoun) et Inata (Soum), pour le zinc de Nantou Mining (Sanguié) .

Au niveau de la petite mine, deux cents (200) orpailleurs ont été formés sur le terrain aux techniques d'exploitation et de traitement du minerai. L'année 2006 a été marquée par la réalisation d'équipements sociaux sur trois sites Bagassi (Balé), Dano V3 (Ioba), Fandiora III (Comoé), notamment la construction de forages et de châteaux d'eau. Des actions de reboisement et de lutte contre la pollution ont été menées sur ces sites aurifères.

Dans le domaine industriel et commercial, les efforts du gouvernement ont porté sur la consolidation du tissu industriel par la poursuite des actions de réhabilitation des entreprises industrielles entamées en 2005, notamment les entreprises FILSAH, JOSSIRA, GMB et FASOTEX dont les activités sont prometteuses. Par ailleurs, des efforts importants ont été déployés en vue d'amorcer la transformation de notre coton. C'est dans ce sens que des missions de promotion ont été effectuées au Maroc et en Turquie afin de favoriser la naissance de partenariats. Des actions de promotion en vue de la production du biocarburant dans notre pays ont été également menées et l'année 2007 verra la mise en place d'unités industrielles, élargissant ainsi nos perspectives énergétiques.

En vue d'augmenter l'offre d'accueil des investisseurs et particulièrement des industriels sur des sites appropriés (zones industrielles), le schéma d'aménagement du « Grand Ouaga » avait prévu un site à Zagtouli pour servir de zone industrielle mais aucune étude n'a été entreprise pour concrétiser ce projet.

Au niveau des petites et moyennes entreprises (PME)/petites et moyennes industries (PMI) spécifiquement, le processus d'élaboration d'un programme de soutien à la promotion des petites et moyennes industries en agriculture, élevage, ressources halieutique, forestière et faunique est entamé avec l'élaboration en 2006 des termes de référence. La recherche de financement pour la réalisation de l'étude se poursuit. Les appels d'offres sont en cours sous la conduite de l'agence Faso Baara pour la création d'une technopole pour la promotion des PME dans la ZAD II de Ouagadougou.

Certaines mesures programmées dans le PAP 2006 – 2008 pourront être abandonnées au profit d'autres en vue de rationaliser les interventions. Il s'agit notamment de :

- la création d'un fonds d'appui au développement des PME/PMI, une préoccupation qui trouvera sa solution dans le cadre de la restructuration du programme d'appui aux petites et moyennes entreprises (PAPME) appelé à devenir l'agence nationale de promotion des PME (ANP/PME) ;
- la création d'une société de capital investissement qui fait double emploi avec le projet de création d'une banque de PME assortie de mécanismes financiers connexes (fonds de bonification, fonds de garantie, système de capital risque) ;
- l'élaboration d'un programme national d'appui au développement des PME/PMI qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un programme de soutien à la promotion des PME/PMI en industrie, élevage, ressources halieutiques, forestières et fauniques;
- l'adoption de textes visant à faciliter des aménagements fiscaux pour l'acquisition d'équipements nécessaires à l'émergence de petites unités de transformation agroalimentaire et de filature, trouvera une réponse dans la révision en cours du code des investissements.

Dans le domaine de l'artisanat, les efforts du gouvernement en 2006 ont visé à soutenir la promotion commerciale des produits artisanaux, la mise en œuvre des projets d'appui à l'artisanat et l'organisation des acteurs du secteur.

Concernant la promotion commerciale, le Salon international des fibres et matières d'Afrique (SAFIMA) s'est tenu à Ouagadougou en juin 2006 et le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) en octobre - novembre 2006. Les deux (2) salons ont permis une mise en contact avec les acheteurs professionnels et la réflexion sur le positionnement de l'Afrique dans le commerce mondial.

Au niveau des projets et programmes du secteur, la mise en œuvre du programme de promotion de l'artisanat au Burkina (Prom art-Burkina) et du programme de promotion de la filière textile artisanale (Profita) a permis d'enregistrer de nombreux acquis en 2006 parmi lesquels :

- le financement des initiatives des artisan(e) s à hauteur de plus de plus de 127 000 000 Fcfa
- la formation de 685 artisans dont 426 artisanes membres et l'encadrement de 50 unités artisanes dans le processus d'appui à l'émergence de micro entreprises artisanales ;
- l'équipement de 53 unités de production artisanales en nouveaux équipements de travail (machine à coudre, moulin, poste à souder, enclume, unité de découpage de savon, métiers à tisser, étau, serre-joints, presse à karité, rouets à filature, four à pains, etc.).

Ces deux programmes d'appui à l'artisanat prendront fin en 2007.

Dans le domaine de la culture et du tourisme, les principales activités réalisées en 2006 ont concerné : (i) le renforcement de la synergie entre la culture et le tourisme, (ii) la valorisation du patrimoine écologique, (iii) l'appui et l'encadrement des opérateurs, (iv) la mise en place d'une structure internationale de tourisme et la promotion de l'accès des entreprises touristiques au crédit et (v) la mise en œuvre d'une politique de développement touristique.

S'agissant du renforcement de la synergie entre la culture et le tourisme, l'année 2006 a vu la mise à jour de l'inventaire des sites culturels à vocation touristique avec 12 nouveaux sites inventoriés, l'organisation de la SNC de Bobo-Dioulasso et la réalisation d'une mission d'études pour la sauvegarde et la promotion du tourisme culturel dans les villages de Koumi, Gani (village perché) et Tiébélé dans le cadre du programme ST-EP (Soustanaible Tourism-Eliminated Poverty).

Au titre de la valorisation du patrimoine écologique, les campements de Pobé Mengao, Koro, Sindou et le relais touristique de Gorom-Gorom ont été construits renforçant ainsi le parc de réceptifs touristiques au niveau local. Le programme ST-EP a permis, par ailleurs, la réalisation d'une étude pour l'aménagement des mares de Bazoulé et d'Oursi. Le projet d'aménagement du campement d'Arly est à l'étude et sera réalisé en collaboration avec le MECV.

Dans le cadre de l'appui et de l'encadrement, les acteurs touristiques ont bénéficié des actions quotidiennes d'appui-conseil des services techniques chargés du tourisme d'une part, et de l'accompagnement de l'ONTB pour leur participation aux foires et salons internationaux de tourisme, d'autre part. Dans le même esprit, des actions de recensement des infrastructures hôtelières, de renforcement des compétences et de sensibilisation des hôteliers sur le cadre réglementaire ont été menées. La troisième édition du salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), tenue du 30 novembre au 03 décembre 2006 a été marquée par un atelier sur le financement du tourisme. Cet atelier entre dans le cadre de la promotion de l'accès des entreprises touristiques au crédit.

Enfin au titre de la mise en œuvre d'une politique de développement touristique, la redynamisation des relations entre le Burkina Faso et l'OMT a permis d'envisager plus facilement les moyens de réalisation de l'étude sur le plan directeur de développement touristique. Il a aussi été organisé une conférence régionale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) les 03 et 04 Novembre 2006 à Ouagadougou sous le thème « tourisme et artisanat au service du développement » regroupant 173 participants venus de 23 pays.

Dans le cadre de la promotion de l'économie extraterritoriale, le Gouvernement a organisé en 2006 le symposium sur les migrations avec une participation satisfaisante de la diaspora, acteur important dans les transferts d'argent et de biens matériels, dont la contribution à la formation du PIB national n'est pas négligeable. Les bases pour l'élaboration d'une politique nationale de gestion des migrations ont été formalisées et constitueront les principes directeurs de la politique. Dans ce cadre, neuf études sur diverses dimensions de la migration au Burkina Faso ont été réalisées et les résultats diffusés.

2.3. Etat de mise en œuvre de l'axe 2 : amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale

2.3.1. L'accès des pauvres aux services d'éducation

Au cours de l'année 2006, le gouvernement a entamé le processus de préparation de la réforme du système éducatif. Le premier draft du document de refonte du système éducatif est disponible depuis mai 2006. Il a fait l'objet d'une large diffusion au niveau déconcentré. Le processus devra aboutir notamment à l'extension de l'éducation de base au premier cycle du secondaire conformément à la loi d'orientation de l'éducation qui stipule que l'éducation de base concerne les enfants de trois à seize ans. Ainsi, le dispositif retenu prévoit d'étendre effectivement l'éducation de base au premier cycle du secondaire. Une nouvelle loi d'orientation de l'éducation a été soumise à la communauté éducative. Le gouvernement s'est en outre doté d'un CDMT Education (2006-2008) pour mieux aligner les allocations sectorielles sur les besoins du CSLP.. Le processus de préparation du CDMT sectoriel MESSRS est en cours. Le CDMT sectoriel consolidé (MEBA, MESSRS) ne sera élaboré qu'à l'issue de l'adoption des deux CDMT sous sectoriels.

Au niveau de l'éducation artistique et de la politique nationale du livre, on peut noter avec satisfaction un regain d'intérêt général pour la mise en œuvre d'activités d'éveil artistique au niveau des établissements primaires et secondaires notamment en matière de musique, de danse, de théâtre et de récital poétique.

Ainsi, au cours de l'année 2006, en plus de la centaine d'apprentis du CNAA, plus de 20 jeunes ont été formés aux métiers artistiques et plus de 40 scolaires ont bénéficié de l'initiation aux dits métiers pendant les vacances scolaires. Au plan artistique et culturel, 78 personnes (étudiants, professionnels, etc.) ont été formés aux différents métiers (musique, danse). Et 137 enfants, garçons et filles, ont pris part à des vacances artistiques qui ont pour objectif de contribuer à l'éveil et à l'éducation des enfants.

Enfin, dans le cadre de la promotion du livre, l'année 2006 a connu l'organisation effective de la 6^{ème} édition de la foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO) du 23 au 28 novembre 2006 avec

60 exposants dans divers métiers du livre : éditeurs, libraires, documentalistes, auteurs, bibliothécaires.

Au niveau du préscolaire, le taux de préscolarisation, quoique faible, est en constante évolution passant de 1,34% en 2005 à 1,45% en 2006. Quant aux structures non formelles d'encadrement appelées « Bisongo », elles continuent de susciter un réel intérêt au niveau des communautés qui ne cessent de se mobiliser pour en demander l'implantation dans leur localité. Le nombre de « Bisongo » qui était de 48 en 2005 est passé à 59 en 2006 et le nombre de provinces sites de 9 à 14 pour la période considérée. De nouveaux textes réglementant l'ouverture et le fonctionnement des structures d'encadrement de la petite enfance ont été finalisés. Il s'agit des textes ci-après :

- décret portant création, composition, attribution et fonctionnement de la commission d'octroi des autorisations d'ouverture des crèches ;
- décret portant réglementation des crèches ;
- décret portant création, organisation et fonctionnement des centres d'éveil et d'éducation préscolaire ;
- décret portant création, composition et fonctionnement de la commission permanente de l'éducation préscolaire ;
- décret portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission d'octroi des autorisations d'enseigner et de diriger dans les centres d'éveil et d'éducation préscolaire.

Au niveau de l'enseignement de base, il s'agit de mettre en œuvre les axes retenus dans le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB). Les axes ont trait au financement de l'éducation de base, au renforcement de l'accès à l'éducation formelle, au renforcement de la qualité de l'éducation formelle, au renforcement de l'accès à l'éducation non formelle, au renforcement de la qualité de l'éducation non formelle et au renforcement des capacités de gestion et de pilotage.

En matière de financement de l'éducation de base, le budget du secteur s'est accru de 8,7%, dû essentiellement à une hausse du budget de fonctionnement de 24% par rapport à 2005. Il a représenté 15,03% du budget global pour une prévision de 14,5%. Pour plus d'efficacité dans la gestion, un compte d'affectation spéciale (CAST) a été mis en place pour l'éducation de base.

Les statistiques scolaires du primaire, issues de l'annuaire statistique 2006/2007, indiquent une amélioration des capacités d'accueil au primaire. En terme d'infrastructures, 2 481 nouvelles classes ont été construites pour une prévision de 2 062 classes et l'ouverture de 298 nouvelles écoles ayant nécessité le recrutement de 2 328 enseignants (sur une prévision de 3 000) en 2006 ce qui dénote d'un déficit en enseignants au regard des nouvelles classes d'où une hausse du ration élèves/maître s'établissant à 54 en 2006 contre 52 en 2005. Afin de respecter les ratios livre/élève prévus, environ 1 542 662 manuels scolaires dont 640 952 livres de calcul et 901 710 livres de lecture, ont été distribués.

Ces efforts ont permis d'accroître en 2006 les effectifs scolarisés (de 1 390 571 en 2005/2006 à 1 561 258 enfants scolarisés en 2006/2007 dont 44,8% de filles) avec une augmentation de 12,3% des nouveaux inscrits au CP1. Cet accroissement des effectifs au CP1 s'est traduit par un relèvement de 7,6 points du taux brut d'admission (TBA) qui atteint 78,3% contre 70,7% en 2005 sous l'effet de la forte variation des inscriptions chez les filles (accroissement du TBA de +8,3 points par rapport à 2005).

Le renforcement des effectifs scolarisés a induit un taux brut de scolarisation (TBS) de 66,6% en 2006/2007 contre 60,7% en 2005/2006 soit une hausse de 5,9 points avec, toutefois, d'énormes disparités entre les régions (43,6% au Sahel contre 99,7% dans la région du Centre). Le taux de scolarisation des filles atteint 61,2% en 2006 contre 55,0% en 2005.

De même, le taux d'achèvement gagne 2,3 points pour se situer à 36,4% en 2006. Les inégalités de genre ont connu une légère réduction traduite par une augmentation de l'indice de parité des sexes qui est maintenant de 0,84.

Dans les provinces prioritaires, le TBS progresse de 5,6 points pour atteindre 52,3% en 2006 et celui des filles enregistre une hausse de 5,8 points sur la même période pour atteindre 47,3%. Quant au TBA, il a progressé de 5,1 points pour se situer à 65,1% (dont 60,8% pour les filles).

Dans l'ensemble ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts de sensibilisation et aux différentes mesures d'accompagnement menées dans le cadre du PDDEB (prise en charge des cotisations de parents d'élèves pour les filles, le cartable minimum, le fonds écoles, les rations alimentaires, la dotation en manuels scolaires, etc.). L'amélioration des indicateurs d'efficacité du système éducatif (hausse des taux de promotion, baisse des taux de redoublement et d'abandon) devra accroître le niveau actuel des TBS dans les prochaines années.

Pour ce qui concerne la finalisation de la phase II du PDDEB, un comité de travail, mis en place par décret N°2006-0008/MEBA/CAB du 21 juillet 2006, a élaboré le rapport bilan de la phase I et la note de cadrage de la préparation de la phase II qui ont été approuvés par le conseil des ministres du 12 janvier 2007. Le premier draft de la phase II est en cours de finalisation.

Au niveau des enseignements post primaires, les mesures et actions ont concerné l'expansion de l'offre éducative, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement et l'amélioration des capacités institutionnelles.

En matière d'offre éducative, l'année 2005 – 2006 n'a pas été à la hauteur des attentes. Elle s'est traduite par l'achèvement en cours de quatre (4) CEG sur une prévision de quinze (15), la normalisation de seize (16) salles de classe sur vingt (20) prévues et la réhabilitation de sept (07) établissements sur une prévision de trois (03). La faible performance enregistrée dans la réalisation des CEG s'explique par la non mise en route au cours de l'année 2006 du projet Education V qui devait réaliser dix (10) CEG. A côté du Gouvernement, les efforts consentis par les communautés à la base et les ONG tels que Plan Burkina, Ile de Paix, Bornefonden et ADRA-FILSY ont permis la réalisation de 15 CEG qui ont tous ouvert leur porte à la rentrée scolaire 2006-2007, permettant du même coup d'accroître significativement les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire. Pour l'enseignement technique, le projet de construction du Centre de formation technique et de perfectionnement n'a pu être mené à terme à la suite d'une évaluation non satisfaisante de sa mise en œuvre. Toutefois, un programme plus vaste de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dont la convention de financement a été signée est en instance de mise en œuvre. Enfin, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, on note l'achèvement de l'amphithéâtre de 500 places à Bobo-Dioulasso qui accueille les étudiants pour la rentrée académique 2006-2007. Le Gouvernement a également pu rendre opérationnel l'ouverture de l'Université de Koudougou (UK). En revanche l'Université de Ouahigouya n'a pas pu être créée en 2006 ; elle le sera pour la prochaine rentrée 2007/2008 en même temps que l'Université de Fada N'Gourma.

En matière d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement post primaire, les charges relatives à l'équipement des laboratoires et des établissements techniques ont été assurées intégralement. Cela a contribué au fonctionnement optimal des établissements publics d'enseignement secondaire du pays.

Au plan institutionnel, le projet construction d'une cité universitaire à Ouagadougou a connu une avancée peu satisfaisante au niveau des travaux qui, prévus pour 2006 sont remis à 2007. La réalisation des trois sièges de direction régionale du MESSRS initialement prévue n'a pas pu être effective à cause du démarrage tardif du Projet enseignement post primaire II. Les projets Education ont connu une exécution difficile puisque de nombreux retards ont été constatés dans l'exécution du projet Education IV/BAD. En ce qui concerne le projet Education V, les ressources qui lui ont été allouées n'ont pas été dépensées parce que ce projet n'a pas pu démarrer ses activités conformément au planning arrêté.

Des réflexions sont en cours en vue d'harmoniser l'approche sectorielle « Education » et la décentralisation ; ce qui devra permettre une responsabilisation de tous les acteurs intervenant dans

la mise en œuvre du plan décennal de développement de l'éducation de base. Il s'agira de mettre l'accent sur les principes de responsabilité et reddition des comptes.

Au niveau de l'enseignement secondaire, le processus de refondation du système éducatif a connu une avancée significative avec les concertations à la fois au plan gouvernemental. De même une rencontre nationale a eu lieu en janvier 2007 sur l'encadrement juridique du système éducatif. Le draft du document sur la « réforme du système éducatif du Burkina Faso » ainsi que la nouvelle loi d'orientation de l'éducation sont actuellement soumis à l'appréciation de la communauté éducative. Le dispositif qui y est décrit étend effectivement l'éducation de base au premier cycle du secondaire.

Concernant la formulation de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle, les termes de référence et la note de cadrage ont été élaborés et adoptés par le comité de coordination. Les travaux suivent leur cours et le document de politique sera disponible dès septembre 2007.

Selon l'enquête QUIBB 2006, les indicateurs d'éducation continuent de s'améliorer notamment en ce qui concerne le temps d'accès aux écoles et le taux d'alphabétisation des plus de 15 ans.

Les indicateurs d'accessibilité physique sont globalement en progression entre 2005 et 2006 aussi bien au primaire (+1,9 points) qu'au secondaire (+4,05 points) même si les efforts méritent d'être renforcés en milieu urbain pour le primaire (- 3 points) et en milieu rural pour le secondaire (- 11,4 points).

En effet en 2006, 67,8% des ménages sont situés à moins de 30 minutes de l'école primaire la plus proche contre 65,9% en 2005. En ce qui concerne le secondaire, les statistiques sont de 25,2% et 21,2% respectivement pour 2006 et 2005. En terme spatial, l'accessibilité physique aux écoles primaires s'est améliorée dans sept régions sur les treize. Les efforts sont plus perceptibles en 2006 dans les régions de la Boucle du Mouhoun (+2,8 points), du Sahel (+0,99 point), du Centre Nord (+11,39 points), du Plateau Central (+1,72 points), du Nord (+17,41 points), du Centre Est (+10,93 points), des Cascades (+7,86 points) qui enregistrent des gains.

Le taux d'alphabétisation atteint 28,3% (36,7% pour les hommes et 21% pour les femmes) en 2006, soit une augmentation de 4,7 points par rapport à l'année 2005. Le taux s'améliore de 4,7 et 3,7 points en milieu rural et en milieu urbain pour atteindre 19,2% et 62,9% en 2006 respectivement. Deux régions, le Centre Nord et le Centre Sud enregistrent un recul du taux d'alphabétisation (16,6% et 15,9% en 2006 contre respectivement 18,7% et 16% en 2005). Les progrès sont plus importants dans les régions de l'Est (+10,9 points) et du Sud Ouest (+6,5 points) qui enregistrent des taux d'alphabétisation de 28,5% et 18,1% respectivement.

2.3.2. L'accès des pauvres aux services de santé et de nutrition - Lutte contre le VIH/Sida

La mise en œuvre des activités programmées en 2006 s'est faite conformément aux huit objectifs intermédiaires du PNDS : (i) accroître la couverture sanitaire nationale ; (ii) améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé ; (iii) renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles ; (iv) réduire la transmission du VIH ; (v) développer les ressources humaines en santé ; (vi) améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé ; (vii) accroître les financements en faveur du secteur de la santé et (viii) renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de la santé.

En matière d'accroissement de la couverture sanitaire nationale en 2006, 5 CSPS complets ont été construits et 20 autres ont été dotés en forages positifs. Au titre des normalisations des infrastructures incomplètes, 20 dispensaires, 13 maternités, 23 dépôts MEG, 40 logements et 21 forages ont été réalisés. Il a été également construit 6 centres pour jeunes à Ziniaré, Gaoua, Pô, Boulsa, Tenkodogo et Batié. De nombreuses infrastructures ont été réhabilitées ou renforcées. Ces réalisations d'infrastructures ont été accompagnées d'un renforcement des capacités humaines avec la formation

de 19 médecins en chirurgie essentielle, de 17 médecins en gestion des districts. Pour la supervision, 20 médecins ont été supervisés en chirurgie essentielle et 16 en gestion des districts.

Les résultats de l'enquête QUIBB 2006 montrent que les indicateurs d'accessibilité physique se sont globalement dégradés en 2006 par rapport à 2005. Ainsi, 38% des ménages sont situés à moins d'une demie heure du centre de santé le plus proche contre 39,5% en 2003. L'indicateur s'est plus dégradé en milieu urbain (-3,5 points) qu'en milieu rural (- 1 point) se situant à 29,6% et 69,3% respectivement. Dans sept régions sur les treize, l'accessibilité aux centres de santé s'est détérioré par rapport à 2005 avec un accent plus marqué dans les Cascades (-13,8 points), le Centre Sud (-13,6 points) et les Hauts bassins (13,2 points). La meilleure performance a été enregistrée dans le Nord où l'indicateur s'est amélioré de 11,3 points pour atteindre 49% en 2006.

L'utilisation des services de santé s'est également améliorée avec la réduction de la proportion d'accouchement à domicile (-3,1 points) par rapport à 2005 à la fois en milieu rural (-3,3 points), en milieu urbain (-3,1 points) que dans la plupart des régions du pays. Seulement 41,8% des accouchements ont eu lieu à domicile contre 44,9% en 2005. Le taux d'accouchement à domicile reste encore très élevé dans les régions du Sahel (77,6%), du Sud Ouest (68,7%) et du Centre Ouest (53,2%). Dans les régions des Hauts bassins, de l'Est, du Centre Ouest et des Cascades, l'indicateur s'est détérioré de 9,5 points, 15,7 points, 5,8 points et 5 points respectivement.

En ce qui concerne les efforts d'amélioration de la qualité des services de santé, les plateaux techniques des centres de référence ont été renforcés, les structures ont été équipées en médicaments et consommables et la dynamisation des soins d'urgence se poursuit dans les hôpitaux. A cela, s'ajoute l'élaboration des textes d'application de la pharmacie hospitalière et la finalisation et la diffusion de la nomenclature nationale 2006 des spécialités pharmaceutiques et médicaments autorisés au Burkina Faso.

Afin de rendre les districts sanitaires urbains et ceux centrés sur les CHR plus opérationnels, des textes administratifs et des directives ont été élaborés. De même, il a été défini un paquet minimum d'activités intégrées à base communautaire.

L'ouverture des nouvelles formations sanitaires exige que soient renforcés les effectifs puisque les CSPS respectant les normes minimales en personnel évoluent en dents de scie. Le taux de normalisation des CSPS est de 77,05% en 2005 contre 75,85% en 2004 et 76,80% en 2003 (la réalisation de 2006 n'est pas encore disponible). Le taux de rupture des 45 produits essentiels au niveau CAMEG est de 0,74% en 2006 contre 2,96 % en 2005 et 1,63% en 2004. Cette bonne performance est due à une meilleure prévision des commandes par la CAMEG.

En matière de renforcement de la lutte contre les maladies, les différents programmes prioritaires ont connu des niveaux de réalisation satisfaisants. Au niveau du Programme élargi de vaccination (PEV), on note que la couverture vaccinale a connu un progrès considérable ces trois dernières années pour tous les antigènes. Le BCG connaît depuis 2004 un taux de réalisation toujours supérieur à 100%. Le taux de réalisation du vaccin antirougeoleux (VAR) est passé de 84% en 2005 à 88% en 2006, soit une augmentation de 4 points. Quant au vaccin anti amaril (VAA), la couverture a augmenté de 12 points, passant de 84,09% en 2005 à 88% en 2006. Le vaccin anti tétanos (VAT2) et le vaccin polio oral (VPO3) ont également des réalisations satisfaisantes. L'année 2006 a connu l'introduction d'un nouveau vaccin combiné au DTC et qui prend la dénomination DTC-Hep-Hb (pentavalent3) ; le niveau de réalisation atteint à sa première année d'utilisation est de 95% pour un objectif fixé à 85%.

Pour la lutte contre la tuberculose, les efforts conjugués des différents partenaires ont permis d'obtenir de bons résultats en 2006 avec un taux de détection de 25,26% contre 21,61% en 2005, un taux de guérison de 63,8% contre 60,6% en 2005 et un taux de succès au traitement de 69,7% contre 67,1% en 2005. Pour la dracunculose ou « Ver de Guinée », cinq cas ont été détectés en 2006, soit une réduction de 83% par rapport à 2005 grâce notamment aux efforts d'appropriation du programme par les populations et les structures sanitaires.

Au niveau de la lutte contre la lèpre et contre le paludisme, de nombreuses difficultés financières ont empêché la mise en œuvre des activités (40,71% de réalisation des activités pour la lèpre et 23,5% pour le paludisme). Néanmoins, deux activités majeures ont été réalisées pour ce qui concerne le paludisme : il s'agit de l'approvisionnement de certains districts et CHR en moustiquaires imprégnées (352.100 moustiquaires) et de la disponibilité de 3.500.000 comprimés de sulfadoxine - pyriméthamine dans tous les districts pour la prévention du paludisme chez les femmes enceintes.

Au niveau de la surveillance épidémiologique, le suivi régulier des tendances des maladies à potentiel épidémique a permis lors de la mise en œuvre du plan d'action 2006, la détection et la lutte contre les épidémies de méningite dans 34 districts sanitaires répartis dans 11 régions sanitaires. Sur l'ensemble des maladies à potentiel épidémique, on note une réduction du taux de létalité. La méningite a enregistré 8,5% en 2006 contre 21 % en 2005 ; la rougeole 0,57% contre 2%. Quant à la fièvre jaune, elle n'a enregistré aucun décès en 2006.

En matière de santé de la reproduction (SR), des documents de programmes et de stratégies ont été élaborés en particulier le programme PTME 2006-2010, le plan d'intervention santé des jeunes, le plan d'action de lutte antitabac chez les jeunes, la feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, la stratégie de la subvention des accouchements et le SONU et le guide et les outils de gestion (SIGL) des produits SR. Pour assurer une bonne couverture géographique du programme national de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME), 45 districts ont été couverts. De même, au niveau de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME), 34 districts ont été couverts sur les 55. La mise en œuvre effective de la stratégie de la subvention des accouchements et des SOU, le renforcement des capacités des CHU/CHR de Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma pour la prise en charge des fistules obstétricales et l'existence d'un pool de formateurs nationaux et régionaux (en PF/SIGL, PTME, Santé des adolescents, PCIME) constituent également des acquis.

En matière de lutte contre le VIH/SIDA, le Gouvernement a procédé à une révision du premier cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST (2001-2005) en 2006. De ce fait, l'année 2006 a été une période transitoire essentiellement consacrée aux actions de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur du financement du CSLS 2006-2010, d'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST, de relecture des textes et autres documents de référence, de communication et de mise en œuvre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de communication.

Une bonne majorité des mesures et actions prévues en 2006 ont été prises en compte dans un processus continu et considérées comme des aspects prioritaires de la mise en œuvre du CSLS 2006-2010.

Le bilan global présente des résultats satisfaisants qui prennent en compte dans une certaine mesure, les recommandations de la cinquième session du CNLS-IST.

i) Concernant le renforcement des mesures de prévention de la transmission du VIH/SIDA et des IST et la promotion du dépistage volontaire, les mesures et actions ont permis d'étendre la PTME à 45 districts. Ainsi, 98 358 femmes ont reçu le conseil de groupe avec un taux d'adhésion au dépistage passant de 47,8% en 2005 à 49,2% en 2006. Seulement 4,7% des partenaires de femmes testées ont accepté de faire un test de dépistage et la proportion de partenaires des femmes testées acceptant de se faire dépister reste faible et semble même baisser par rapport à 2005 (5,13%). Parmi les femmes séropositives ayant accouché, 81% de couple mère-enfant ont reçu un traitement ARV complet pour réduire la transmission mère –enfant du VIH contre 70,73% en 2005.

Au niveau du renforcement du conseil dépistage volontaire (CDV) au niveau des structures sanitaires et communautaires, la promotion du CDV s'est faite à travers les sites de CDV implantés en sites indépendants, autonomes, intégrés dans les formations sanitaires ou les sites mobiles. Le nombre total de centres de CDV est passé de 51 en 2004 à 93 en 2005 et à 116 en 2006 repartis dans 37 districts sanitaires, soit un taux de couverture de 67,23%. Environ 83 centres sont intégrés dans les formations sanitaires contre 33 centres de dépistage autonomes gérés par des associations, ce qui

représente 28% du nombre total de sites. La disponibilité des réactifs et consommables a été assurée tant en terme de quantité que de norme en matière de transfusion sanguine. Ainsi, 100% des poches transfusées ont été testées séronégatives au VIH, à la syphilis, à l'hépatite B et C et 15 313 poches ont été recueillies en 2006 sur 15 000 prévues.

En matière de prévention, 20 699 976 unités de condoms masculins et 73 692 condoms féminins ont été vendus dont 3% et 5% respectivement ont été distribués au niveau national. Un pool de formateurs en prévention des infections dans les milieux de travail a été constitué. La formation des formateurs sur la prévention des AELB a été réalisée ; 3 millions de personnes ont été touchées par des séances de sensibilisation, au moins 5 000 villages et 8 500 personnes ont été formées. La mise en œuvre des programmes ciblés au profit des groupes vulnérables et/ou spécifiques a permis de toucher plus de 650 000 personnes par des actions ciblées, 273 146 jeunes sur 105 000, 327 445 femmes sur 28 000 femmes prévues et 53 406 handicapés sur 4 000 prévus.

Au niveau du renforcement de l'enseignement de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST dans le secteur de l'éducation et dans les écoles de formation professionnelle, des curricula de formation ont été élaborés dans le cadre du PPIE et pour la vulgarisation de l'enseignement du VIH/SIDA au niveau des deux ministères chargés de l'éducation (MEBA et MESSRS) et du Ministère de la Santé.

ii) *Dans le cadre de la prise en charge médicale des PVVIH*, le nombre de structures médicales qui assurent les traitements par les ARV s'est accru d'environ 40,9% par rapport à l'année 2005 pour atteindre 62 en 2006. La file active est passée de 13 616 PVVIH en fin 2005 avec 8136 malades sous traitement ARV à 30 113 avec 12 842 malades sous ARV en fin décembre 2006 (dont 534 enfants) sur la base d'une complétude des rapports à 82%. Les personnes vivant avec le VIH sous ARV représentent 42,6% de l'ensemble de la file active. Le Fonds mondial et le TAP assurent le traitement de 41,69% des malades sous ARV. Le nombre de laboratoires avec un compteur de CD4 est passé de 5 en 2004 à 22 en 2006 soit un accroissement de 77,27%.

Enfin, l'année 2006 a enregistré une forte implication au niveau communautaire et associatif ; ce qui a renforcé le soutien apporté aux PVVIH sous la forme d'activités génératrices de revenus (AGR), de frais de scolarité et de fournitures pour les OEV, de dotation en lait et en vivres, de prise en charge, etc. En particulier, le nombre de personnes ayant bénéficié de prise en charge est assez remarquable :

- 132 personnes par le Ministère de la santé ;
- 20 256 PVVIH prises en charge par le secteur communautaire ;
- plus de 45 000 soutiens communautaires divers au PVVIH.

Malgré ces efforts remarquables, le contexte de prise en charge médicale des PVVIH se traduit par une limitation des ressources dans le temps et dans l'espace. En effet, la majorité des initiatives prennent fin en 2007, et ne permet pas d'assurer une couverture totale des PVVIH qui ont besoin de traitement. L'Etat devra donc veiller au renforcement du plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour assurer les financements du traitement pour le long terme.

iii) *En matière de renforcement du partenariat, la coordination et la mobilisation des ressources*, l'élargissement de l'accès à la prise en charge médicale et communautaire connaîtra l'intervention d'autres partenaires tels que l'Initiative Fondation Clinton et UNITAID avec 1500 nouveaux traitements pédiatriques à partir de 2007, la donation AXIOS pour les tests VIH1 et VIH2 et le Projet d'Appui au secteur de la Santé et à la lutte contre le SIDA (PASS), financé par la Banque Mondiale à partir de 2007.

La réponse et la coordination multisectorielle a nécessité entre autres, la tenue d'un atelier sur la problématique du CDV intégré, l'homologation des réactifs entrant dans le dépistage au Burkina Faso, la finalisation du protocole de recherche sur l'harmonisation de la PEC médicale par les ARV, l'organisation de deux rencontres de concertation des acteurs de la médecine pharmacopée traditionnelle à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la promulgation le 23 janvier 2006 (décret n°2006-011/PRES) de la loi du 21 décembre 2005 portant sur la santé de la reproduction au Burkina Faso.

Cette loi définit entre autres les principes de droits et devoirs en matière de sécurité de la reproduction.

Des efforts ont été menés en vue de renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des structures impliquées dans la lutte contre le VIH/SIDA et les IST en équipements, matériels et moyens de fonctionnement. La mise en place du nouveau dispositif de coordination a nécessité la création de nouvelles structures sectorielles ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles, la réalisation d'une multitude de formations en planification, suivi-évaluation dans tous les secteurs d'intervention, la mise en place de plusieurs cadres de concertation et d'orientation des acteurs, la conduite de missions d'appui technique auprès des structures de coordination sectorielle, l'élaboration des plans d'actions provinciaux dans les 45 provinces par les CPLS et la mise en place de deux antennes régionales du SP/CNLS-IST.

La coordination multisectorielle des acteurs et des partenaires de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST a été renforcée à travers la mise en place des nouvelles structures dont le processus se poursuit, l'organisation des rencontres d'échanges et de réflexion sur des domaines spécifiques, le démarrage de la mise en place du système national de suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes de lutte contre le VIH/SIDA et les IST à divers niveaux.

Les activités de plaidoyer réalisées au niveau national et international ont porté fruit (22,9 milliards de FCFA mobilisés en 2006 contre 21,6 milliards de FCFA en 2005) soit 15% par rapport aux prévisions de l'année. Le budget total prévisionnel pour la mise en œuvre du PNM 2006 a été mobilisé en totalité. Les dépenses cumulées se chiffrent à 20,3 milliards de F.CFA en 2006 contre 17,8 milliards de F.CFA en 2005. Le taux d'absorption est de 88,5% en 2006 contre 82,3% en 2005. Le nombre de partenaires impliqués s'est accru avec l'implication d'une dizaine d'ONG internationales et des partenaires bilatéraux. Ainsi, sur 68 partenaires clés, seuls 6 n'ont pas d'intervention spécifique en matière de lutte contre le VIH/SIDA et les IST.

iv) La poursuite du renforcement de la surveillance de l'épidémie, du suivi évaluation et de la promotion de la recherche s'est traduite par (i) la notification sentinelle des cas dans les trois centres hospitaliers nationaux, les neuf CHR et le CTA de Ouagadougou, (ii) la formation de 40 agents sur la notification sentinelle des cas de SIDA en 2006, (iii) la dotation en fiches de notification sentinelle des cas de SIDA dans 3 CHU, 9 CHR et le CTA de Ouagadougou. La surveillance de l'épidémie a été assurée dans 13 sites sentinelles comprenant 43 formations sanitaires depuis octobre 2005. Elle est devenue une activité de routine pour ces structures qui appliquent le protocole de surveillance de deuxième génération. Au cours de l'année 2006, des sorties de supervision des activités ont été réalisées par le CMLS/Santé en collaboration avec le SP/CNLS-IST et les résultats de la sérosurveillance de 2006 sont attendus dans le premier semestre 2007.

En matière de développement des ressources humaines en santé, le budget de l'Etat a permis de recruter 1038 agents toutes catégories confondues en 2006 contre 788 et 927 respectivement en 2005 et 2004. Les agents recrutés sont prioritairement affectés dans les formations sanitaires de premier niveau. Sur les 1038 agents de l'année 2006, 727 agents ont été recrutés sur concours direct et 311 agents sur mesures nouvelles.

En matière d'accès financier des populations aux services de santé, outre la poursuite des acquis en la matière (gratuité des soins préventifs pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5, initiatives de mise en place des mécanismes de partage de risques maladie et subvention des accouchements et des soins obstétricaux d'urgence), 6 DRS, 16 districts, la DGHSP et 15 structures de soins privées ont été contrôlés par l'Inspection générale des services de santé (IGSS) pour s'assurer de l'application des mesures y relatives.

En matière d'accroissement des financements en faveur du secteur de la santé, des efforts ont été fait pour une meilleure maîtrise des besoins de financement du secteur à travers l'élaboration du projet de politique de financement de la santé et la mise à jour du CDMT santé 2006 -2010 et 2007-2010. En 2006, les allocations budgétaires au ministère de la santé ont atteint 12,3% contre une prévision de

11%. En outre, le secteur continue de bénéficier d'une part importante des ressources issues de l'allègement de la dette.

En matière de renforcement des capacités institutionnelles, le Ministère de la santé a élaboré en 2006 un plan 2006-2010 de mise en œuvre du PNDS ainsi que de nombreux outils de planification. Le document portant conditions d'intervention des ONG/Associations dans le secteur de la santé a été validé. Enfin, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles de plusieurs directions se poursuit (DEP, DAF, DRH et DGHSP).

Les indicateurs de nutrition des enfants selon l'enquête QUIBB 2006, ont connu une évolution favorable en ce qui concerne le retard de croissance (-15,4 points) et l'insuffisance pondérable (-14,4 points) et une évolution défavorable pour l'émaciation (+0,9 point).

Les indicateurs relatifs au retard de croissance indiquent que 35,9% des enfants (contre 51,3% en 2005) sont trop petits par rapport à leur âge. Leur évolution est favorable dans toutes les régions à l'exception du Centre Nord et du Centre où l'indicateur s'est dégradé par rapport à 2005 de 1,8 et 2,5 points pour atteindre respectivement 39,1% et 30,2% en 2006.

Les indicateurs relatifs à l'insuffisance pondérable sont dans la même tendance que ceux du retard de croissance. En 2006, 31,7% des enfants (contre 46,1% en 2005) sont trop maigres par rapport à leur âge. L'amélioration de l'insuffisance pondérale est constatée dans toutes les régions en dehors de l'Est (46,8% contre 42,3% en 2005) et des Cascades (46,3% contre 30% en 2005).

Quant aux indicateurs relatifs à l'émaciation (rapport poids/taille des enfants), on note une amélioration en milieu urbain (-0,9 point) contre une aggravation en milieu rural (+1,38 points). Seules quatre régions enregistrent une amélioration de l'indicateur : Sahel (-23,85 points), Centre Nord (-12,46 points), Nord (-8,23 points) et Centre Sud (-0,97 point).

2.3.3. L'accès des pauvres à l'eau potable et à l'assainissement

En matière d'eau potable, l'inventaire des ouvrages d'AEPA réalisé en 2005 a permis de construire un référentiel devant régir les pratiques et les interventions de tous les acteurs. Cela s'est traduit par l'édiction de normes, critères et indicateurs pour soutenir la planification stratégique, le suivi-évaluation, la conception, le contrôle et les audits techniques. L'inventaire a dénombré environ 48 000 points d'eau modernes et 472 AEPS. Il a également établi les nouveaux taux d'accès aussi bien pour le milieu rural que le milieu urbain et défini les objectifs à atteindre par le PN-AEPA d'ici à 2015. Ces résultats ont permis d'élaborer et d'adopter le programme national d'AEPA (PN-AEPA) qui est aujourd'hui l'instrument par lequel le Burkina Faso cherche à atteindre les OMD dans le secteur de l'AEPA. Le processus de formulation du programme d'investissement à l'horizon 2015 a été mené à son terme avec son adoption en conseil des ministres le 18 décembre 2006. Les instruments de gestion du programme sont les suivants : un dispositif institutionnel, qui consiste à s'appuyer sur les structures existantes et à les renforcer, en vue d'assurer d'une part, l'appropriation du programme par les services de l'Etat dans le cadre de leurs missions régaliennes, et d'autre part, l'affirmation des rôles respectifs des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile. Un manuel d'exécution et les outils de suivi-évaluation sont en cours d'élaboration. Le principe d'un panier commun dans le cadre d'une approche budget-programme est envisagé par le gouvernement.

Au cours de 2006, les projets et programmes ont permis la réalisation d'environ 801 forages neufs, 33 AEPS neuves et la réhabilitation de 38 forages. Ces réalisations restent toutefois largement en deçà des prévisions initiales avec des taux d'exécution de 72,4% ; 46,9% et 47,2% respectivement pour forages, les AEPS et les réhabilitations. Les taux d'accès en eau potable se sont timidement améliorés pour atteindre 75% en milieu urbain et 62% en milieu rural en 2006 contre 74% et 60% respectivement en 2005 selon l'inventaire réalisé en 2005.

En outre, l'implication des bénéficiaires dans le processus de mise en place des infrastructures et leur gestion à travers leurs comités de gestion s'est matérialisée par la création de 801 CPE au cours de cette année. Enfin, l'année 2006 a connu l'aboutissement du processus d'élaboration du programme

national d'AEPA à quatre composantes : (i) l'approvisionnement en milieu urbain ; (ii) l'approvisionnement en milieu rural ; (iii) l'assainissement en milieu urbain ; (iv) l'assainissement en milieu rural. Le document de politique dans sa composante assainissement est en cours de validation. Pour ces deux documents, la création du cadre de concertation des ONG et associations intervenant dans le domaine de l'AEPA (CCEPA) constitué de 24 ONG et associations a permis une forte implication de ces ONG dans le processus d'élaboration. On note également l'émergence d'opérateurs privés dans la gestion des services d'AEP dans les régions des Hauts-Bassins, Centre-nord et Plateau central.

Au niveau de l'eau potable, selon l'enquête QUIBB 2006, les indicateurs ont connu une évolution contrastée entre 2005 et 2006. En effet, 74,3% des ménages utilisent une source d'eau potable contre 74% en 2005. Si la proportion de ménages utilisant une source d'eau potable s'améliore en milieu urbain (91,8% contre 89,8% en 2005), en milieu rural, la situation semble se stabiliser à 69,7% en 2005 et en 2006. Au niveau régional, six régions ont enregistré une évolution défavorable entre 2005 et 2006. Il s'agit des régions des Hauts bassins (-2,04 points), de la boucle du Mouhoun (-15 points), de l'Est (-18,1 points), du centre Ouest (-1,9 points), du Centre Est (-4,7 points) et des Cascades (-5,5 points). Une attention mérite d'être accordée aux régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts bassins où respectivement 60% et 40% des ménages n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable en 2006 et utilisent essentiellement l'eau de puits ordinaires. L'enjeu est de taille d'autant plus ces deux régions constituent les principales zones productrices de coton et sont avec, celle du Centre, les régions les plus peuplées du pays. Une autre particularité est la région du Sud Ouest où 13,1% des ménages utilisent l'eau des barrages, rivières et autres cours d'eau comme eau de boisson.

Un peu à l'image des indicateurs liés à la source d'approvisionnement, les indicateurs d'accès se sont globalement dégradés avec seulement 88% des ménages qui mettent moins d'une demi heure pour atteindre la source d'eau la plus proche contre 88,8% en 2005. La dégradation des indicateurs d'accès est plus forte dans les régions de l'Est (- 10,5 points) et du Centre Ouest (-5,5 points) avec des taux d'accès de 82,3% et 77% respectivement contre 92,8% et 82,5% en 2005.

Dans le domaine de l'assainissement, un document de politique et stratégies nationales d'assainissement est en cours de finalisation (comité technique du 14 février 2007). Un projet de plan d'actions est également disponible. Les plans d'actions des autres acteurs (ministère de l'environnement et du cadre de vie, communes) seront coordonnés par le ministère en charge de l'environnement suite à l'adoption de la stratégie globale. Toutefois, les contraintes majeures du secteur restent liées à la faiblesse des ressources humaines et à celle des entreprises.

Selon les résultats de l'enquête QUIBB 2006, plus de la moitié des ménages (56,6%) utilise la nature comme lieu d'aisance. Bien qu'en baisse par rapport à 2005 (63,5%), cet indicateur reste élevé notamment en milieu rural (70,4% en 2006). Toutefois, cette baisse est plus forte en milieu rural (-8 points) qu'en milieu urbain (-2 points).

Au niveau régional, la proportion de ménages qui utilisent la nature comme lieu d'aisance s'est réduite de façon générale à l'exception de la région de l'Est qui enregistre 83,7% des ménages en 2006 contre 72,2% en 2005 soit une dégradation de 11,5 points.

2.3.4. L'amélioration du cadre de vie des pauvres : L'habitat et lutte contre la pollution

En matière d'habitat et d'urbanisation, les mesures et actions ont concerné les domaines de la planification et de la réglementation, de l'aménagement, de l'habitat, de la construction et de la modernisation des villes.

Dans le domaine de la planification et de la réglementation urbaines, le code de l'urbanisme et de la construction a été adopté par l'Assemblée nationale le 18 Mai 2006 et promulgué le 28 juin 2006 par le Président du Faso, ouvrant ainsi une nouvelle ère dans la gestion urbaine efficiente dans notre pays. Quatre nouveaux Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) sont en cours d'élaboration dans les localités de Dano, Garango, Gorom-Gorom et Bousé.

Dans le domaine de l'aménagement, les opérations ont porté principalement sur :

- la poursuite du lotissement des différentes localités, qui a permis d'intervenir en 2006 dans huit (08) localités (Titao, Absouya, Sangha, Nagréongo, Dialgaye, Safané, Zégnédougou, Lankoué) et de dégager 5 584 parcelles pour un coût total de 129 026 570 FCFA ;
- la réalisation d'un relais/cité à Basséko dans la commune de Ouagadougou, qui a permis de dégager 2000 parcelles viabilisées (eau et électricité) pour un coût d'environ 1,5 milliard FCFA.
- la production de parcelles viabilisées par la SONATUR, soit 1 000 parcelles à Boussé et à Bobo-Dioulasso, 1 500 à Ouahigouya, 2 000 à Saaba et à Ouaga 2000 et 750 à Garango pour un coût total de 4,2 milliards FCFA ;
- la viabilisation des zones loties, pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'effort d'assainissement des zones anciennement loties a permis le rechargement de 32 Kms de route en milieu habité (principalement à Ouagadougou) pour un coût d'environ 150 000 000 FCFA.

Dans le domaine de l'habitat, le dispositif financier d'accompagnement d'une politique vigoureuse en matière d'habitat et de production de logements a été renforcé et consolidé par la mise en service de la Banque de l'habitat du Burkina Faso (BHBF) depuis Juillet 2006. Le Centre de gestion des cités (CEGECI) a entamé un programme de construction de logements économiques, mais surtout est à pied d'œuvre pour la réalisation de logements à caractère social, dont une opération test est programmée au secteur 19 de la commune de Ouagadougou, sur un site de 144 parcelles à usage d'habitation. Les actions en matière d'habitat sont également accompagnées d'un programme de construction et d'animation de centres habitat spécialisés dans la récupération et la formation de jeunes déscolarisés de 12 à 16 ans. Trois centres de cette nature ont été réalisés à Kamboinsé, à Zagtoulé et à Tanghin-Dassouri en 2006, pour un effectif de 140 apprenants en construction métallique, en menuiserie bois et en construction bâtiment. Deux centres sont prévus en 2007 pour la région de Bobo-Dioulasso.

Dans le domaine de la construction et de la modernisation de nos villes, les efforts de modernisation des villes se sont matérialisés par la construction d'équipements collectifs d'envergure, véritables mobiliers urbains qui permettent indéniablement de rehausser la qualité du paysage urbain de nos grandes cités. Il s'agit :

- de la construction du mémorial aux héros nationaux dont la réception provisoire sera prononcée en juillet 2007. Ce monument remarquable sera valorisé par la réalisation de l'aménagement de son environnement immédiat, dénommé « la place de l'Afrique ». Cette zone a fait l'objet déjà d'une étude architecturale complète. L'exécution des travaux est prévue courant 2007 ;
- de la construction du monument aux martyrs dont l'exécution physique est à 40 % ;
- de la construction du palais des sports de Ouaga 2000 dont l'exécution du gros œuvre est entièrement terminée.

En matière d'habitat, les indicateurs fournis par l'enquête QUIBB 2006 montrent une amélioration de la qualité de l'habitat³ des ménages de façon globale et dans toutes les régions. Cependant, on note principalement dans les régions du Centre et des Hauts Bassins une dégradation de la qualité de l'habitat au niveau de la nature du toit (-2,7 points et -2,2 points respectivement), de la nature du mur (-9,5 points et -4,2 points) et du mode d'éclairage (-1,5 points et +2,2 points). Cette dégradation pourrait s'expliquer par l'urbanisation dans ces régions qui abritent les deux principaux centres urbains du pays.

³ Les indicateurs utilisés pour apprécier la qualité de l'habitat sont : (i) nature du toit (tôle, ciment, tuile) ; (ii) nature du mur (pierre, ciment et béton) ; (iii) mode d'éclairage (Sonabel, solaire et groupe électrogène).

En matière de lutte contre la pollution et l'amélioration du cadre de vie, les principales activités réalisées en 2006 sont :

- la mise en service de deux centres d'enfouissement technique de déchets à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- la lutte contre le péril plastique à travers la confection d'enclos de stockage des déchets dans les arrondissements de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et dans les chefs lieux de régions ;
- le démarrage de la campagne d'échantillonnage et d'analyse de l'air dans la ville de Ouagadougou, dans le cadre du projet « initiative sur la qualité de l'air en Afrique subsaharienne »;
- la formation des agents des services forestiers régionaux pour les familiariser avec les thématiques de l'environnement qualitatif ;
- l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction des substances réduisant la couche d'ozone ;
- la réalisation effective d'une inspection environnementale par les inspecteurs assermentés dans deux stations d'essence de Ouagadougou dans un but pédagogique, pour permettre aux inspecteurs d'expérimenter les méthodes et outils d'inspection d'établissement classé dangereux et incommodes (EDII) ;
- la promotion de l'éco citoyenneté à travers des activités d'information, d'éducation et de communication auprès des populations et dans les écoles et la réalisation et la diffusion de spots et de messages dans les médias.

Dans le sens d'une atténuation des impacts négatifs de l'activité humaine sur la nature, le gouvernement a fait de la promotion des évaluations environnementales une préoccupation à travers les activités suivantes menées en 2006 :

- l'élaboration de 8 guides techniques d'évaluation environnementale et la définition de lignes directrices pour l'élaboration de politiques de sauvegarde environnementale pour le Burkina Faso ;
- l'examen de dossiers d'études d'impact sur l'environnement des projets et programmes et le suivi des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- l'adoption de l'arrêté portant création du comité technique sur les évaluations environnementales (COTEVE) et démarrage des activités du comité.

Au plan réglementaire et institutionnel, les actions entrant dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie peuvent se résumer par :

- l'adoption par le Gouvernement de la politique nationale en matière d'environnement (PNE) et la validation du plan d'environnement pour le développement durable (PEDD).
- l'adoption du décret n° 2006-232/PRES/PM/MECV/MFB/MJ/MATD du 30 Mai 2006 portant définition de procédures et de barèmes des transactions applicables aux infractions au code de l'environnement au Burkina Faso ;
- l'adoption du décret n°2006-347/PRES/PM/MECV/MCPEA/MATD/ MCE/MFB du 17 juillet 2006 portant classement des établissements dangereux insalubres et incommodes installés au Burkina Faso ;
- l'adoption du décret N° 2006-222/PRES/PM//MFB/MECV/MATD/ MCPEA/MS du 19 Mai 2006 portant conditions de perception et fixation des taux de la taxe unique et de la redevance annuelle perçues sur les établissement classés ;
- l'adoption de la loi n° 005-2006/AN du 17 mars 2006, portant régime de sécurité en matière de biotechnologie au Burkina Faso.

D'autres grands défis en matière d'assainissement du cadre de vie concernent :

- la réduction des pollutions par les substances chimiques appauvrissant la couche d'ozone (SAO), les polluants organiques persistants (POPs), les produits chimiques dangereux, les huiles usées, les eaux usées et les déchets plastiques ;
- l'inspection environnementale des établissements dangereux, insalubres et incommodes (EDII) pour la promotion de l'application de la réglementation et la réduction de la pollution des industriels et autres opérateurs économiques ;
- les actions de reboisement et de lutte contre la pollution industrielle menées notamment sur les sites aurifères de Bagassi (Balé), Dano V3 (Ioba), Fandiora III (Comoé) ;
- la promotion des aménagements paysagers.

L'adhésion de plus en plus croissante des populations au concept d'écocitoyenneté permettra d'enregistrer des résultats sensibles sur les changements de comportement, notamment des ménages et des jeunes, pour la gestion des déchets et l'amélioration de l'hygiène en milieu urbain et dans les écoles et services.

2.3.5. La protection sociale des pauvres

Les orientations en matière de protection sociale visent à réduire les obstacles à la participation effective des groupes défavorisés et/ou vulnérables au processus de développement. Elles s'inscrivent ainsi résolument en rupture avec la conception de l'Etat providence en mettant l'accent sur l'action sociale participative et promotionnelle. Enfin, la protection sociale se réfère également à l'amélioration des conditions de travail.

Dans le domaine de la promotion et la protection de l'enfant et de l'adolescent, l'encadrement et le suivi des enfants en circonstances particulièrement difficiles se sont poursuivis. Environ 1000 enfants et jeunes en difficultés sont régulièrement suivis à travers les structures de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) implantées dans les dix principales villes du pays. Dans ce cadre, des formations en vannerie moderne et traditionnelle, en mécanique et en menuiserie ont été réalisées au profit de 101 enfants de la rue. Soixante dix-sept enfants ont été installés auprès d'artisans ou dans des activités génératrices de revenus. Quatre vingt un autres enfants ont pu renouer avec leur famille. Le centre d'éducation spécialisée et de formation (CESF) de Gampèla et la Maison de l'enfance André Dupont d'Orodara (MEADO) ont formé 150 élèves dans différentes classes tout au long de l'année avec un taux de succès de 100% au CEPE pour 38 candidats présentés. Dans ces deux centres, 300 enfants ont été formés en maçonnerie, menuiserie, couture et soudure tandis que 68 ont été placés sur le marché de l'emploi, muni chacun selon sa spécialité, d'un kit de matériel acquis grâce aux ressources PPTE d'une valeur de 150 millions FCFA.

La sauvegarde de l'enfance en danger a été assurée avec la poursuite des travaux de construction d'un centre d'accueil pour enfants abandonnés à Ouagadougou, la validation du programme national de prise en charge des OEV, l'élaboration de textes sur les orphelinats et les familles d'accueil, la mise en place de l'autorité centrale chargée des adoptions internationales et le recensement d'au moins 80 familles d'accueil dans les différentes provinces. Les stratégies adoptées en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) ont permis le placement familial ou en institution de 267 enfants avec un appui de l'Etat de 35 millions FCFA pour la prise en charge alimentaire, sanitaire et vestimentaire desdits enfants placés. On relève en outre, le parrainage de 50 enfants et l'adoption de 71 autres selon la convention internationale de la Haye ; environ 149 dossiers de demande d'adoption internationale ont également été traités.

Les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre le trafic interne et transfrontalier d'enfants ont concerné, en 2006, la vulgarisation des textes sur le trafic d'enfants, l'appui à la mise en œuvre du plan intégré de communication (PIC) dans 14 provinces et la tenue à Ouagadougou de la troisième réunion spécialisée sous-régionale consacrée à cette lutte. En 2006, 917 enfants victimes de trafic ont été interceptés et retournés dans leur famille contre 844 enfants en 2005.

Dans le cadre de la prise en charge des cas sociaux, 899 sorties dans les établissements scolaires et 1.541 visites à domicile ont permis la prise en charge de 4.021 cas sociaux scolaires enregistrés et suivis. Dix mille orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) ont bénéficié d'une prise en charge intégrale des frais de scolarité tandis qu'une opération fournitures scolaires lancée à Dori a profité à six mille (6.000) autres OEV.

Par ailleurs, le parlement des enfants a été dynamisé à travers l'organisation de 201 rencontres de travail avec les parlements provinciaux des enfants.

Enfin, un système permanent de collecte de données sur les enfants est en cours d'élaboration afin de capitaliser toutes les expériences acquises dans le domaine des enfants et de créer une synergie d'actions.

Dans le domaine de la promotion et la protection sociale de la famille, la formation de 500 jeunes filles issues du milieu rural s'est poursuivie dans les centres de production et de formation en agriculture, élevage, couture et transformation des produits alimentaires. La contribution des 13 centres sociaux publics à l'amélioration des conditions de vie de la jeune fille s'est matérialisée par la formation de 622 filles en art ménager, couture, broderie, alphabétisation, élevage, teinture et tissage. La mise en place du plan intégré de communication sur le code des personnes et de la famille a favorisé la célébration de 1200 mariages collectifs dans 24 provinces et la confection de 1.724 pièces d'état civil. Une étude en cours sur l'impact des actions menées par le comité national de lutte contre la pratique de l'excision de 1990 à 2005, permettra de faire l'état des lieux de la pratique selon les milieux géographique et culturel et dégager des stratégies novatrices de lutte.

Dans le domaine de la promotion de la solidarité nationale, le mois de la solidarité, troisième édition du genre a été lancé officiellement à Kaya le 05 janvier 2007. Comme activités principales réalisées nous relevons l'assistance aux élèves et maîtres de quatre vingt (80) écoles coraniques en vivres et un appui financier de 4 millions de francs CFA, le soutien des personnes handicapées avec cinquante neuf (59) tricycles et quatre cent trente deux (432) voitures distribués, la collecte de sept cent (700) poches de sang au profit du centre national de transfusion sanguine pour les malades, le don de deux cent trois (203) vélos aux élèves orphelins et autres enfants vulnérables, le soutien alimentaire des enfants des structures d'accueil de l'ONG Compassion, de l'arche de Nongremasson, du Conseil national des personnes âgées ainsi qu'aux structures d'accueil de personnes en difficultés avec trente quatre (34) tonnes de vivres.

Dans le domaine de la promotion et de la protection des groupes spécifiques, l'assistance des groupes vulnérables s'est traduite par la subvention de sept (7) microprojets au profit de personnes démunies, l'assistance ponctuelle à quatre vingt sept (87) personnes défavorisées, l'acquisition de friperies, de produits pharmaceutiques de première nécessité. Des sorties ont été réalisées pour le suivi d'associations déjà bénéficiaires de subventions. Dix (10) prothèses orthopédiques, trente (30) voitures tricycles ont été acquises au profit de personnes handicapées. Dans le même ordre d'idée, des groupes spécifiques et des personnes en détresse ont reçu un appui en matériels et en vivres d'une valeur de 19.832.610 francs CFA. Trois cent (300) personnes handicapées dont cent (100) étudiants ont été dotés en matériels de mobilité (fauteuils roulants, béquilles, etc.). La journée internationale des personnes âgées a été organisée en octobre de même que la journée internationale de lutte contre la pauvreté ou le refus de la misère. Notons également qu'une étude sur l'exclusion sociale a été réalisée en vue de mieux comprendre le phénomène dans sa manifestation.

En ce qui concerne la gestion des secours d'urgence, cinq provinces ont fait l'objet de suivi/évaluation des interventions du CONASUR et neuf provinces sur vingt-cinq ont été supervisées dans le cadre de la clôture des opérations d'aide alimentaire d'urgence 2004-2005. Quinze (15) personnes rapatriées ont été accueillies dont six (6) en provenance du Cameroun, huit (8) de la Guinée Bissau et une d'Italie. Quarante huit mille six cent soixante dix-sept (48.677) personnes victimes de crises humanitaires et de catastrophes ont été enregistrées notamment pendant la saison pluvieuse. Onze mille cinq cent soixante dix (11.570) victimes ont été secourues en vivres et matériels de survie d'un coût d'environ 600 millions de francs CFA.

Dans le domaine de la protection sociale des travailleurs, les grandes orientations se sont focalisées en 2006 sur la mise en œuvre de la politique de santé et sécurité au travail et la mise en place de la politique nationale de protection sociale.

Le document de politique nationale de sécurité et santé au travail a été relue pour tenir compte des changements institutionnels. Le travail a consisté plus précisément en l'élaboration de projets de textes relatifs à la composition et au fonctionnement du comité technique national consultatif d'hygiène et sécurité, l'élaboration de projets de textes relatifs aux structures internes de sécurité et santé au travail dans les entreprises, et la réalisation d'une étude sur la mise en place du nouveau cadre juridique sur le travail des enfants.

Dans le but de matérialiser le renforcement du cadre institutionnel et juridique de la sécurité sociale, trois textes majeurs ont été adoptés par l'Assemblée nationale. Il s'agit de :

- la loi N°015-2006/AN du 11 mai 2006 portant régime de la sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés ;
- la loi N°016-2006/AN du 16 mai 2006 portant création de la catégorie d'établissements publics de prévoyance sociale (EPPS) ;
- la loi portant régime de prévention et de réparation des risques professionnels applicables aux agents de la fonction publique, aux militaires et aux magistrats.

L'adoption de ces textes a permis d'élargir la couverture sociale à d'autres couches de la population, d'améliorer les prestations octroyées et renforcer la participation des partenaires sociaux à la gestion des organismes de prévoyance sociale. En outre, deux arrêtés d'application fixant le taux des allocations familiales et le taux des allocations prénatales ont été adoptés par la commission consultative du travail. La réforme du système de sécurité sociale a, par ailleurs, permis d'améliorer les prestations de sécurité sociale et de répondre aux préoccupations des masses laborieuses. Ainsi l'annuité de la pension de vieillesse servie par la Caisse nationale de sécurité sociale est passée de 1,33% à 2% du salaire ; le montant de l'allocation familiale a été multiplié par deux (2), passant de 1000 à 2000 F CFA par enfant et le montant des allocations prénatales de 750 FCFA à 1 000 FCFA par mois. Outre ces mesures qui sont de grandes avancées au profit des travailleurs et qui sont le fruit des négociations Gouvernement/secteur privé, on note également l'adoption d'un nouveau code de sécurité sociale.

Enfin, la politique de protection sociale est finalisée et attend d'être adoptée en conseil des ministres.

2.3.6. La promotion de la femme

D'une manière globale, l'année 2006 reste marquée par l'adoption du plan d'actions 2006 – 2010 de la politique nationale de promotion de la femme organisée autour de 5 objectifs : (i) amélioration du statut social et juridique de la femme, (ii) promotion de l'accès des femmes aux sphères de décision, (iii) promotion de l'éducation et renforcement des capacités et de l'expertise féminine, (iv) réduction de la pauvreté des femmes et (v) renforcement du cadre et des mécanismes institutionnels de promotion de la femme.

i) Les activités en matière d'amélioration du statut social et juridique de la femme en 2006 ont porté sur la sensibilisation de 7000 personnes sur le respect des droits fondamentaux de la femme et la jeune fille, sur le code des personnes et de la famille (CPF) et les violences faites aux femmes. Plus de 1500 femmes des 13 DRPF ont également été sensibilisées sur les droits fondamentaux de la femme.

ii) En vue d'une meilleure promotion de l'accès des femmes aux sphères de décision, le Burkina Faso a célébré la journée panafricaine de la femme dans les 13 Directions régionales de la promotion de la femme (DRPF) sous le thème « les obstacles à l'accès des femmes aux sphères de décision et la nature des défis à relever ». En outre, 60 concepteurs de politique (pour une prévision de 250) ont été formés en genre et développement et 300 femmes (sur une prévision de 200) ont été formées sur la notion de la citoyenneté dans les 13 régions. Le répertoire des femmes cadres est en cours d'élaboration et devra à terme faciliter entre autres, une meilleure valorisation de l'expertise féminine burkinabé.

iii) *La promotion de l'éducation et le renforcement des capacités et de l'expertise féminine* a été marquée par des séances d'alphabétisation (formation complémentaire de base et alphabétisation initiale de 2164 femmes pour une prévision de 900). Environ 510 responsables d'associations féminines et membres des comités de gestion des maisons de la femme ont été formées sur les différents axes et orientations de la politique nationale de promotion de la femme. En outre, 14 femmes membres d'associations féminines ont été recyclées et 24 autres formées (pour une prévision de 130) dans le domaine de la gestion et de la maintenance des équipements de forages d'hydraulique villageoise. Par ailleurs, 1647 femmes des groupements de producteurs de beurre de karité ont été formées en technique de production du beurre de karité de bonne qualité par le Projet National Karité (PNK). Au niveau des maisons de la femme, les unités de formation et de production sont fonctionnelles et un guide sur le fonctionnement de ces maisons a été validé par le ministère cette année.

iv) *Le programme de réduction de la pauvreté des femmes* s'est traduit par la mise à leur disposition de technologies de production appropriées. Ainsi, 110 moulins à grains, 80 motopompes, 15 unités de savonneries, 100 rouleaux de grillages, 20 machines à coudre en zigzag, 5 autres machines à grandes broderies, 100 charrettes à traction asine, 20 métiers à tisser et 3 forages positifs ont été offerts aux femmes. En outre, 7 millions FCFA (contre 3 millions en 2005) ont été octroyés aux femmes par le PNK. En outre, 4 centres de promotions féminines ont été construites dans les localités de Tangaye, Zogoré, Youba et Poa. Enfin, il a été initié des séances de sensibilisation, de commémoration de journées de salubrité et de reboisement à l'endroit des associations et groupements féminins pour améliorer la participation de la femme à la gestion de l'environnement et du cadre de vie dans les 13 régions.

v) *Pour le renforcement du cadre et des mécanismes institutionnels de promotion de la femme*, le plan d'action de promotion de la femme 2006-2010 a été élaboré et est en cours de diffusion dans les 13 régions. Le système de suivi-évaluation de ce plan d'actions est en cours de finalisation.

2.4. Etat de mise en œuvre de l'axe 3 : Elargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité

2.4.1. La diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole

Au titre de la campagne 2006-2007, des activités ont été menées en vue de réduire la vulnérabilité des activités agricoles. Il s'agit notamment de :

- la construction de 601 280 fosses fumières (taux de réalisation de 100,2%) ;
- la récupération de 4.260 ha de terres dégradées (labour et fixation par des plants) dans 49 sites et rendus propres à la culture ;
- la réalisation de 270,75 ha de cordons pierreux ;
- la fixation de 135 ha de dunes ;
- la protection de 163 km de long et de 367 ha de superficie de berges par des plants ;
- la récupération de 61% de terres dégradées.

Dans le domaine de l'hydraulique rurale, la mise en œuvre du programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) s'est traduite par la réalisation de la digue du barrage, de la centrale hydroélectrique et de 53 km du canal adducteur. Les travaux d'exécution du barrage de Andékanda en cours depuis décembre 2006 ainsi que ceux des barrages de Pensa et de Liptougou prévus dans le cadre du Projet de Valorisation de l'Eau dans le Nord (PVEN) contribueront également à réduire la vulnérabilité agricole.

Sur le plan institutionnel, la relecture des textes d'application et la diffusion de la loi sur les semences végétales sont des opérations en cours d'exécution. Le dispositif de veille de l'invasion acridienne

mis en place depuis 2004, est fonctionnel et couvre les zones critiques du Sahel et du Nord. Ce dispositif est réactivé au début de chaque campagne.

Le programme Saaga a contribué à résorber les poches de sécheresse souvent responsables en grande partie des mauvaises récoltes et partant des déficits céréaliers. Ce programme a été renforcé au cours de l'année 2006 par l'acquisition et l'installation sur le site du programme à Bobo-Dioulasso d'un radar qui couvre un rayon de 240 km. Un troisième aéronef de type King air 200 a également été acquis.

2.4.2. L'amélioration et la sécurisation de l'accès à la terre

Les principaux résultats atteints au titre de ce volet sont les suivants :

- l'étude sur les demandes et les délivrances de titres en milieu rural est réalisée et le rapport existe ;
- l'étude croisée des principaux textes juridiques en matière de gestion foncière et des ressources naturelles a été réalisée et en instance d'adoption. Elle entre dans les étapes du processus d'élaboration de la loi portant sécurisation foncière en milieu rural ;
- un document de politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural (PNSFMR) a été élaboré. Ce document donne également l'orientation d'ensemble de la stratégie et du plan d'actions de sa mise en œuvre. Les termes de référence pour l'élaboration de la stratégie et de son plan d'action sont en instance de finalisation. L'adoption de la loi portant PNSFMR permettra en définitive de relire la RAF ;
- la conduite des sessions d'information et de sensibilisation sur la politique nationale de sécurisation foncière.

A côté de ces principaux résultats, d'autres mesures et actions ont été réalisées à travers trois dimensions : la sécurisation foncière sur le terrain, la sécurisation des activités pastorales et la politique foncière.

Au titre de la sécurisation foncière sur le terrain, on note :

- la généralisation à l'ensemble des 26 provinces d'intervention directe du PNGT2 du test de PV de palabre qui est un outil juridique dans le processus de sécurisation foncière ;
- la mise en place de 3 commissions départementales et de 39 commissions villageoises de règlement de différends entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'organisation de 3 ateliers provinciaux sur le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs et de 06 ateliers provinciaux d'information et de sensibilisation sur la sécurisation foncière et les textes réglementaires en matière de gestion foncière ;
- la réalisation de 11 études de capitalisation des expériences de sécurisation dans divers secteurs d'activités et de 3 études sur la connaissance de la situation socio-foncière des provinces du Kéné Dougou et du Soum.

Au titre de la sécurisation des activités pastorales, il a été privilégié la réalisation d'infrastructures, l'organisation de la filière, la sensibilisation des acteurs. Le bilan détaillé se présente comme suit :

- réalisation de 95 pistes à bétail d'une longueur totale de 1335 km, 22 zones de pâture délimitées, 65 couloirs d'accès, 19 boulis, 47 forages et 23 puits ;
- mise en place de 45 organisations de transhumants ;
- organisation de 654 séances de sensibilisation et participation à 49 rencontres transfrontalières sur la transhumance ;
- diffusion et vulgarisation de la LORP auprès de 9 813 éleveurs toutes catégories confondues. Cette vulgarisation reste toutefois limitée avec seulement trois (3) émissions radiophoniques et 72 documents diffusés ;
- création de comité de gestion des pâturages naturels ;
- élaboration d'outils de gestion des pâturages naturels ;

- élaboration des plans de gestion et cahiers de charges spécifiques des zones pastorales ;
- gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles (492 conflits constatés, 176 conflits réglés à l'amiable, 571 séances de sensibilisation tenues).

2.4.3. L'intensification et la diversification des productions végétales

Les mesures et actions ont été programmées à travers des plans d'actions et autres programmes. On retient essentiellement le plan d'actions filière riz, le plan d'actions pour le financement du monde rural, le plan d'actions céréales, le développement de la riziculture pluviale et l'appui à la production et à la diffusion des semences améliorées. Le bilan pour certains de ces plans se présente comme suit :

- Le plan d'actions filière riz (PA/FR)

Démarré en 2000 dans le cadre du plan d'actions pour l'organisation du secteur agricole (PAOSA), ce plan a enregistré entre 2000 et 2006 des résultats relativement satisfaisants. Les taux de réalisation par rapport aux prévisions sont de 89% pour les aménagements de bas-fonds (ha), 60% pour la production de semences, 106% pour l'encadrement des producteurs de bas fonds et seulement 26% pour l'encadrement des producteurs de grands périmètres.

Outre ce plan d'actions, le développement de la riziculture pluviale a permis en 2006 d'aménager 6216 ha de bas-fonds (104% de réalisation), de construire 10 magasins, 10 aires de séchage, 151 puits maraîchers et d'installer 14 décortiqueuses, 28 batteuses et 4 tracteurs équipés.

- Le Plan d'actions pour le financement du monde rural (PA/FMR)

Il avait pour objectif, au cours de la période de transition couvrant les mois de mars à juillet 2006, d'assurer la continuité des appuis aux institutions de microfinance (IMF), en attendant la mise en œuvre effective du plan d'actions de la stratégie nationale de la microfinance. Il a permis en particulier de financer un PACT, d'élaborer et de financer deux plans d'affaires.

- Le Plan d'actions céréales (PAC)

Elaboré en 1999, il a été actualisé en 2002, financé et mis en œuvre à partir de juin 2004, pour une première phase de 5 ans. Le PAC a pour objectif global d'augmenter la rentabilité économique et financière de la filière céréalière afin de participer de façon durable à la sécurité alimentaire. Son objectif spécifique est d'accroître la performance des acteurs de la filière par la création d'un environnement favorable et par l'amélioration de leurs organisations.

Les efforts ont surtout porté sur l'appui à la création des bases minimales d'accès au crédit (renforcement des capacités d'organisation et de gestion, amélioration des capacités financières, etc.), l'information et la communication, de même que l'élaboration de normes de qualité.

En matière d'information et de communication, il a été procédé à :

- l'élaboration d'une stratégie de communication du CIC-B ;
- l'identification des besoins d'information des acteurs de la filière céréales ;
- l'édition de documents didactiques illustrés sur le PAC et le CIC-B, en français, mooré et Jula ; la réalisation de spot et d'émission radio pour mieux faire connaître aux agents économiques de la filière, la flotte et ses avantages.

Les réalisations en ce qui concerne l'élaboration des normes de qualité ont été les suivantes :

- l'élaboration des normes sur les produits céréaliers transformés, en concertation avec FASONORM et le comité technique ad'hoc de normalisation;
- l'élaboration des spécifications techniques sur les produits céréaliers bruts et transformés.

- Appui à la production et à la diffusion des semences améliorées

En 2006, environ 323,4 tonnes de semences améliorées de céréales et de légumineuses (14,4 t de mil ; 38,4 t de sorgho ; 128,8 t de maïs ; 28,6 t d'arachide ; 64 t de niébé ; 15,8 t de soja et 33,4 t de sésame) ont été fournies aux paysans les plus pauvres dans les 13 régions du pays et ce, dans le cadre du programme PPTE, gestion 2006.

- Développement de la petite irrigation

Le développement de la petite irrigation a permis d'assurer une production de saison sèche et de contribuer à réduire l'insécurité alimentaire. Ce sont plus de 26 000 ha qui ont été aménagés et des milliers de paysans formés aux techniques d'irrigation, de gestion de l'eau et d'entretien de périmètres aménagés. L'exploitation de cette superficie a permis de récolter 186 000 t de produits agricoles (maïs, fruits et légumes, niébé, etc.) et d'améliorer le revenu monétaire des producteurs.

2.4.4. L'intensification et la diversification des productions animales

Dans le domaine de l'élevage, les actions prioritaires au cours de l'année 2006 sont regroupées sous trois volets : 1/amélioration de la productivité animale, 2/amélioration de la compétitivité et de l'accès aux marchés des animaux et produits animaux et 3/professionnalisation des acteurs

- Amélioration de la productivité animale

En matière de production animale, l'année 2006 a été marquée par l'apparition de la grippe aviaire au Burkina Faso en mars 2006 affectant momentanément la filière avicole (œufs, poulets de chair). Les abattages sanitaires ont touché 15 835 volailles, 25 670 œufs ont été détruits et 1447 producteurs indemnisés pour un montant de 20 394 000 F CFA. Les moyens humains, matériels et financiers déployés par l'Etat avec le soutien des partenaires techniques et financiers ont permis de contrôler l'épizootie. Bien que l'épizootie reste une menace pour le pays, aujourd'hui la tendance est à la reprise des activités de la filière.

Concernant le volet sanitaire, les efforts se sont également poursuivis pour la lutte contre les autres maladies animales à travers des campagnes de vaccination avec un taux de réalisation de 75% pour la vaccination contre la PPCB, 103% contre la maladie de Newcastle ; ce qui correspond à des taux de couverture de 27% et 29% respectivement. Le projet de création de zones libérées durablement de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC) dans l'ouest du pays a également démarré. Le réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales ((RESUREP) a inclut dans son champ de surveillance la péripneumonie contagieuse bovine et la grippe aviaire.

Dans le domaine de l'amélioration génétique plus de 200 bovins de races améliorées ont été introduits auprès des éleveurs pour améliorer la production laitière (entre 5 et 10 litres par vache et par jour). L'insémination artificielle a été pratiquée sur 109 vaches avec de la semence de races performantes exotiques. Des races améliorées d'ovin, de porc et de volaille ont été diffusées auprès des éleveurs. Dans ce cadre, la définition d'une politique nationale d'amélioration génétique est en cours.

Dans le domaine de l'alimentation animale, le gouvernement a facilité l'accès des producteurs aux équipements de coupe, conditionnement et transport du fourrage (1 164 faucilles, 481 faux, 163 botteleuses, 54 hache-pailles et 162 charrettes). Il a également soutenu l'approvisionnement en SPAI (715 et 2231 tonnes, respectivement de son et de tourteaux mobilisées, pour 30 et 1531 tonnes distribuées). Pour améliorer leur accessibilité, six (06) magasins de stockage ont été construits.

Sur le plan de la promotion des fermes d'élevage et des filières de production, les activités ont consisté à appuyer l'amélioration de l'habitat par la diffusion de plans d'habitat amélioré (1159 plans diffusés), promouvoir l'hygiène de l'habitat par des séances de sensibilisation (1503 séances tenues).

En terme de stratégie du secteur, on note que les plans d'action de la filière porcine et de la filière lait sont élaborés et sont en recherche de financement. La filière bétail/viande et la filière petit ruminant ont fait l'objet d'une étude diagnostique. Des plans d'action sont en cours d'élaboration. L'étude sur la création d'une société de promotion de la filière bétail/viande est terminée. Elle doit être complétée par une étude économique avant la création effective de la société.

- Amélioration de la compétitivité et de l'accès aux marchés des animaux et produits animaux.

Des infrastructures de commercialisation et de transformation ont été construites : 5 abattoirs, 7 aires d'abattage, 3 marchés à bétail, 3 étals de boucherie et une unité de transformation de lait. Dans le cadre du renforcement du système d'information sur les marchés, 42 marchés à bétail sont suivis et 9 nouveaux enquêteurs ont été recrutés et pris en charge par les comités de gestion des marchés. Ces réalisations visent à améliorer la compétitivité des produits animaux et l'accès au marché ; elles contribueront à augmenter la plus-value des productions animales ainsi que les revenus des éleveurs et des autres acteurs des principales filières (bétail viande, petits ruminants, lait, cuirs et peaux).

Le souci d'améliorer la compétitivité des produits animaux s'est traduit par l'élaboration et la diffusion d'un guide des bonnes pratiques de transformation laitière.

L'étude sur la construction d'un abattoir frigorifique aux normes internationales à Bobo-Dioulasso est terminée. Le choix du site d'implantation est effectué et le projet est en recherche de financement d'un montant de 6 milliards de FCFA.

- Professionnalisation des acteurs

Les activités de vulgarisation des techniques disponibles de production animale ont permis de réaliser 3188 séances de démonstration ayant touché 38 723 participants dont 5 671 femmes, 6 601 activités de suivi et de visite des exploitations (ASVE) et la visite de 18 030 exploitations dont 3 735 exploitations appartenant à des femmes.

Des actions ont été menées pour appuyer l'émergence des OP et des interprofessions (388 séances de sensibilisation), restructurer les OP existantes, améliorer la participation des professionnels de l'élevage aux cadres locaux de concertation (268 séances de sensibilisation).

Les producteurs ont été formés sur plusieurs thèmes techniques pour améliorer leurs capacités (676 séances de formation ayant touché 19 455 producteurs et 5 936 productrices et 180 agents ont également été formés). Pour favoriser la diversification des prestataires dans le secteur de l'élevage, des autorisations pour s'installer ont été octroyées à quatre (04) zootechniciens et à un vétérinaire.

2.4.5. L'intensification et la diversification des produits forestiers et fauniques

Les actions menées en 2006 ont concerné le cadre réglementaire et institutionnel, la production de plants et reboisement, les productions forestières et fauniques, le soutien à la petite et moyenne industrie.

- Au niveau du cadre réglementaire et institutionnel

Plusieurs domaines régis par le code forestier font l'objet de textes d'application depuis plus d'une décennie. Ces textes d'application ont été complétés par l'arrêté conjoint n°2006-007/MECV/MMCE/MATD/SECU du 15 février 2006, portant condition de production du charbon de bois au Burkina Faso. Le plan de réforme institutionnel et juridique pour la décentralisation dans le secteur forestier (PRIJD) a été adopté et des sessions et ateliers d'information sur le contenu du document ont pu se tenir en 2006. Enfin, la relecture des trois sous-programmes de la politique nationale forestière (PNF) a donné lieu à l'adoption du programme cadre de gestion des ressources forestières et fauniques au Burkina Faso (PCGRFF).

- *Au niveau de la production de plants, du reboisement et de la réduction de la vulnérabilité*

L'année 2006 a enregistré un regain d'activités dans tous les domaines par rapport à 2005 : la production de plants a augmenté de 34%, les superficies plantées de 41%, la formation des producteurs de 14%, le nombre de pépinières de 25%, la superficie de terres dégradées récupérées de 61%. La participation des populations galvanisées à travers le concept de l'écocitoyenneté est de plus en plus marquée, à travers non seulement les plantations d'arbres, mais aussi le financement de la production et du reboisement.

En terme de reboisement, la situation est la suivante : production de plus de 4.228 kg de semences forestières, de 8 056 610 plants, mise en terre de 6 837 811 plants pour le reboisement de 13 026 ha, réalisation de 1 663 km de haies vives et de brise vent, création de 3 forêts communales et de 113 forêts villageoises sur une superficie totale de 11 287 ha.

En matière de réduction de la vulnérabilité des activités et d'accroissement des revenus ruraux, on peut citer l'adoption d'un programme national de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP) et la réalisation d'essais de pré vulgarisation de culture d'herbacées utilitaires dans sept (7) sites au niveau de 3 régions, dans le but d'accroître la disponibilité en fourrage naturel pour l'alimentation du bétail et de reconquérir de vastes étendues de terres dégradées en les restaurant à l'aide de semis d'herbacées fourragères préalablement récoltées dans les 3 régions d'essai.

- *Au niveau des productions forestières et fauniques*

Pour les productions forestières pour 2006, on enregistre plus de 511 600 stères de bois, 4 500 billes de bois d'œuvre, 209 000 unités de bois de service (poutres et fourches), plus de 71 000 quintaux de charbon correspondant à plus de 140 000 sacs et environ 150 000 bottes de fourrage. Par rapport aux filières émergentes 1 219 ha ont été emblavés pour la plantation d'acacia senegal, 2 557 ha ont été consacrés à la plantation d'anacardiens, 1 314 ha à la plantation d'espèces fruitières locales, comme le palmier à huile, le baobab, le néré, le tamarinier, le ziziphus, etc., et 900 000 plants d'espèces fruitières ont été exportés dans les pays voisins en 2006. Le bois d'œuvre qui concerne une dizaine d'espèces, est exploité par des artisans pour la confection d'objets utilitaires et par deux scieries installées à Banfora dont la production annuelle atteint 2 000 m³ en moyenne par an, soit moins de 7% de la demande nationale.

En 2006, le cheptel faunique a été répertorié comme suit : 128 espèces de mammifère, 477 espèces d'oiseaux et 60 espèces de reptiles, ce qui place le Burkina Faso parmi les pays de la sous-région ouest africaine disposant des cheptels fauniques les plus fournis. En terme de production, l'année 2006 a été marquée par la gestion et l'exploitation des ressources fauniques qui constituent de plus en plus une grande source de protéines notamment pour les populations riveraines et de revenus pour les restaurateurs de viande de gibier. On note les résultats suivants :

- 850 mammifères ont été abattus au cours de la saison de chasse 2005-2006, contre 938 pour la saison 2004-2005 et 663 pour la saison 2003-2004. Pour les mêmes périodes, respectivement 34 787 ; 33 293 et 19 104 oiseaux ont été abattus;
- 1501 permis de chasse ont été délivrés toutes catégories confondues (de la grande jusqu'à la petite chasse en passant par la chasse villageoise et la spéciale roussettes) ;
- 1 432 chasseurs ont été enregistrés en 2005-2006 dont 686 touristes, 80 expatriés résidents et 666 nationaux, contre 1 391 en 2004-2005.

Durant l'année 2006, le secteur a également été marqué par de nombreuses autres actions telles que :

- le démarrage du programme de gestion durable des ressources naturelles (PGDRN);
- le démarrage du projet de gestion des ressources naturelles de la région de Bobo-Dioulasso (PGREN) ;

- l'élaboration du plan décennal de développement de la filière gomme arabique au Burkina Faso et de la stratégie nationale de gestion des feux en milieu rural assortie d'un plan d'actions ;
- l'ouverture et l'entretien de 1214 km de pistes dans des aires de faune et la construction de 73 km de pistes régionales dans la région de l'Est et des Cascades ;
- la réalisation de 15 ouvrages (ponts, postes de contrôle, etc.) et l'aménagement de 2 mares pour la réhabilitation de l'écosystème de la zone faunique de la région de l'Est.
- *Au niveau du soutien à la petite et moyenne industrie en agriculture, élevage, ressources halieutiques, foresterie et faune*

En 2006 des initiatives ont été développées et ont permis de responsabiliser davantage les populations à travers notamment :

- le renforcement du partenariat avec le secteur privé à travers la tenue d'un symposium sur l'implication du secteur privé et des industriels dans la gestion de l'environnement ;
- l'organisation d'inventaires fauniques dans les aires de protection fauniques ;
- l'organisation des journées promotionnelles du secteur de la faune ;
- la mise en place d'environ 20 petites unités d'élevage de gibier à travers l'encouragement et l'encadrement des populations et promoteurs dans les régions de l'Est, du Centre-sud, du Centre-ouest et des Hauts-Bassins ;
- la mise en place de deux associations de gestion des ressources fauniques (AGEREF) pour l'exploitation rentable par les communautés de leurs ressources dans le Centre-sud et les Cascades ;
- la mise en place de 71 zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) dans 5 régions.

En outre, l'élaboration d'un avant projet de plan d'aménagement et de gestion du ranch de Nazinga, le démarrage effectif des travaux d'aménagement de la forêt classée Bangr Weogo, la réalisation de deux corridors pour le passage des éléphants entre Nazinga et le Red Volta River du Ghana et entre Nazinga et le Parc national Kaboré Tambi (PNKT) pour le tourisme de vision et le suivi des 24 aires fauniques concédées à des privées participent de la volonté de développer le secteur privé.

2.4.6. L'intensification et la diversification des productions halieutiques

Au niveau des productions halieutiques, l'année 2006 a enregistré l'installation de 50 cages flottantes permettant de réaliser une production de capture de 9 500 tonnes conforme aux prévisions. Au niveau de la production de l'aquaculture 200 tonnes ont été produits, soit 133% de réalisation.

En terme d'infrastructures et d'organisation du secteur, quatre centres régionaux d'équipement de pêche (Bobo, Di, Diébougou et Pama) et trois centres de production d'alevins (Bilangha Yangha, Douna, Tougou) ont été construits. Les comités de gestion des PAIE de Kompienga et Bagré sont opérationnels avec notamment une politique de cogestion sur les pêcheries.

Ces avancées en terme d'infrastructures et d'organisation permettent d'espérer une contribution plus forte du secteur qui bénéficiera d'ici peu d'une stratégie de développement durable de l'aquaculture dont un avant projet a pu être élaboré en 2006.

2.4.7. L'accroissement et la diversification des revenus des ruraux

L'accroissement et la diversification des revenus des ruraux sont une conséquence du développement des filières présentées ci-dessus. D'autres activités ont permis d'améliorer le revenu des ruraux.

Dans le domaine de l'agriculture et des ressources halieutiques, le Gouvernement met en œuvre le programme de développement de la petite irrigation qui s'inscrit dans « la politique nationale du développement durable de l'agriculture irriguée » adoptée en 2003 et déclinée en 04 composantes à

mettre en œuvre à l'horizon 2015. Le coût global du programme est estimé à 87,8 milliards de FCFA.

Dans ce cadre, le développement de la petite irrigation a permis d'assurer une production de contre saison et de contribuer à réduire l'insécurité alimentaire. Ce sont plus de 26 000 ha qui ont été aménagés et des milliers de paysans formés aux techniques d'irrigation, de gestion de l'eau et d'entretien de périmètres aménagés. L'exploitation de ces 26 000 ha a permis de récolter 186 000 t de produits agricoles (maïs, fruits et légumes, niébé, etc.) et d'améliorer le revenu monétaire des producteurs.

En matière de développement des ressources halieutiques, la production de 2006 est estimée à 9 500 tonnes. Malgré une stagnation de la production, ce sous-secteur a permis un accroissement sensible des revenus des pêcheurs.

Dans le domaine de l'élevage, on note un appui au financement des micro-projets des producteurs d'un montant de 91 417 000 FCFA au profit de 3 377 personnes dont 646 femmes au titre du PPTE. Un appui a été apporté à l'implantation d'unités d'élevage périurbaines et rurales (2 807 unités installées) et l'accès au crédit a été facilité (965 dossiers de micro-crédit élaborés au profit de 3 893 producteurs dont 569 femmes).

Dans le domaine de l'environnement, la mise en œuvre des chantiers d'intérêt communautaire a contribué à l'accroissement des revenus des populations rurales à travers l'aménagement de 150 881 ha de forêts. En outre, cela a permis d'assurer un approvisionnement régulier des ménages et des industries de bois.

Dans le cadre de la promotion des systèmes d'épargne et de crédit adaptés aux besoins de financement des groupes vulnérables, 259 femmes ont bénéficié de 23 millions FCFA de micro crédits pour le financement d'activités génératrices, de revenus de substitution à la coupe du bois dans la région des Hauts Bassins, 221 autres microprojets ont été identifiés dans le Centre Sud, les Hauts Bassins, les Cascades et 8 ont déjà été réalisés dans l'Est.

2.4.8. Le soutien aux organisations de producteurs

Le Gouvernement a poursuivi son appui au renforcement des capacités des acteurs du monde rural, à la mise en place des organisations professionnelles agricoles, à l'opérationnalité des chambres régionales d'agriculture (CRA).

En effet, le budget national est actuellement la principale source de financement des CRA à hauteur de 200 millions par an. Toutefois de juin 2005 à juin 2007, les CRA bénéficient de l'appui de l'Union Européenne à hauteur de 980 millions. Sur ces financements du budget national et de l'EU, les CRA sont toutes équipées. En outre, chaque CRA dispose d'un personnel minimum.

2.4.9. L'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes rurales

Les technologies de production et l'ensemble des actions de sensibilisation et de formation enregistrées dans le cadre de la promotion de la femme ont un effet certain sur l'amélioration des conditions de vie et de travail de la femme rurale en particulier avec une réduction de la charge de travail qui pèse sur elle. Elles contribuent également à une monétisation plus grande des activités féminines.

En plus de ces acquis enregistrés plus haut, le Gouvernement avec l'appui du PNUD, a élaboré et mis en œuvre le programme national plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté (PN-PTF/LCP) qui a démarré ses activités en janvier 2005 dans les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-ouest du Burkina Faso. Ce programme a comme axe principal la fourniture de services énergétiques en zones rurales pour lutter contre la pauvreté.

Actuellement, le programme touche cinq (5) régions avec environ 120 plates formes multifonctionnelles installées. En février 2006, une étude de revue a concerné 19 plates formes dans

l'Est et le Centre-est dont l'objectif était de mesurer le niveau d'appropriation atteint par les bénéficiaires ainsi que la contribution de ces implantations au développement local. L'analyse des données sur l'autonomie des plates formes a donné les résultats suivants :

- 84% des plates-formes présentent des performances avérées au plan technique et 75% au plan économique et financier.
- 11% des PTF sont moyennement performantes au plan technique et 17% au plan économique et financier ;
- 5% des PTF présentent des performances faibles au plan technique, 13% au plan économique et financier.

La plate-forme participe à la création de richesse au niveau local. Le niveau des activités ou le nombre de certains services a quasiment doublé dans les villages du fait de la présence de plates-formes opérationnelles. Le gain de temps évalué entre deux à trois heures et demi, réinvesti dans les activités génératrices de revenus, a particulièrement contribué à l'amélioration du revenu des femmes.

La redistribution des revenus au titre de la rémunération pour l'essentiel à l'endroit des femmes gestionnaires s'est élevée à environ 3,5 millions de Fcfa. Au moins 120 femmes en ont été bénéficiaires. Environ 80% des femmes enquêtées (256) avaient un revenu annuel inférieur à 10 000FCFA au moment des installations des plates-formes. Ce revenu monétaire est passé à plus de 30 000FCFA au moment de la revue. Ce progrès économique-financier est une réalité visible au sein des communautés.

L'implantation d'une plate-forme s'est toujours accompagnée par l'ouverture d'un centre d'alphabétisation au profit de l'ensemble de la communauté villageoise. La fréquentation des centres est facilitée par l'allègement des travaux domestiques. La nécessité de collecter des données sur le fonctionnement des PTF en langues locales a eu un impact important sur le maintien des acquis en alphabétisation minimisant de ce fait l'analphabétisme de retour. Les résultats de la revue indiquent qu'en moyenne, le niveau d'alphabétisation des communautés s'est accrue d'au moins 10% de manière générale et de 15% chez les populations féminines.

2.4.10. Travail, jeunesse, promotion de l'emploi et de la formation professionnelle

En matière d'emploi, l'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre de la recommandation du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la pauvreté tenu en 2004 à Ouagadougou à travers l'élaboration d'une politique nationale de l'emploi (PNE). Cette politique permet au Burkina Faso de se doter d'un cadre d'orientation pour la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.

Les efforts de promotion de l'emploi se sont également poursuivis à travers les financements des fonds nationaux en faveur des micro-entreprises. Dans ce domaine, le fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) a financé en 2006, 104 entreprises (dans les domaines agro-pastoral, artisanal, commercial, de prestations de services et de transport) pour 371 millions de FCFA sur une demande totale de 1,564 milliard de FCFA. Il a également préfinancé des marchés au bénéfice des promoteurs pour 106 millions de FCFA sur une demande de 226 millions de FCFA. Ces actions de financement des entreprises et de préfinancement des promoteurs ont généré au total 670 nouveaux emplois. Spécifiquement dans l'économie informelle, le fonds d'appui au secteur informel (FASI) a financé 1 623 micro-projets pour 755 670 000 FCFA permettant ainsi la création de 339 emplois et la consolidation de 4 087 autres.

Concernant les demandes d'emploi, l'ANPE a inscrit en 2006 environ 6 526 demandeurs d'emploi pour un objectif annuel de 8 000. La prospection des offres d'emploi a permis de placer 295 demandeurs d'emploi et offrir des stages à 556 demandeurs d'emploi. Les actions d'entretien, de conseil et d'orientation professionnelle ont été organisées au profit de 781 demandeurs d'emploi. Les formations en entrepreneuriat et en technique de recherche d'emploi ont été organisées au bénéfice

de 704 jeunes promoteurs et demandeurs d'emploi. Dans le cadre de l'appui à la conception des projets, 131 projets ont été élaborés dont 20 ont bénéficié des financements de la Banque régionale de solidarité.

Pour améliorer l'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, le gouvernement a initié le projet Top-vacances-emploi et le projet d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés en fin de cycle des universités, instituts et écoles supérieurs au Burkina Faso. Le projet Top-vacances-emploi qui a été mis en œuvre en 2006 a permis de placer plus de 300 étudiants de l'Université de Ouagadougou en stage dans des entreprises et établissements publics et privés. Ils ont en outre bénéficié de formation en entrepreneuriat et en techniques de recherche d'emploi.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l'année 2006 a connu la mise en œuvre des actions de développement de la formation professionnelle de qualité en adéquation avec les besoins du marché du travail. Dans ce cadre, il a été expérimenté en 2006, la certification des formations professionnelles pour valoriser et ouvrir de plus grandes perspectives aux jeunes formés.

Par ailleurs, des mesures d'accroissement de l'offre de formation se sont poursuivies par les travaux de construction/réhabilitation et d'équipement des centres régionaux et provinciaux de formation professionnelle de l'ANPE. L'ouverture en 2006 du centre régional de formation de Manga a achevé la couverture des chefs de lieu de région portant ainsi à treize (13) le nombre des centres régionaux de formation professionnelle. Ces efforts ont permis d'inscrire 2 374 jeunes en formation professionnelle initiale en 2006 (contre 822 en 2005), le recrutement de 692 jeunes pour la session 2006-2007 ainsi que le perfectionnement de 1 306 artisans (contre 1051 en 2005). Cette déconcentration de la formation qui vise à assurer une meilleure couverture du territoire national par le dispositif national de formation a été accompagnée par la diversification de l'offre de formation qui s'est traduite par l'introduction de nouvelles filières de formation (mécanique rurale, froid et climatisation).

En vue d'identifier les filières prioritaires et d'élaborer des curricula de formation, l'étude sur les créneaux porteurs d'emploi au Burkina Faso, menée en 2005 a été complétée par plusieurs autres en 2006 parmi lesquelles :

- l'étude sur les créneaux porteurs d'emploi de la région de l'Est ;
- l'étude sur les métiers de l'artisanat et les possibilités de formation ;
- l'étude pour déterminer les filières à appuyer dans le cadre de la formulation du projet « formation professionnelle élémentaire »

A travers le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) mis en place en 2003, environ 1106 personnes (dont 423 femmes) ont bénéficié d'une formation pour un coût global de 126 698 843 FCFA. Pour la formation continue, 868 travailleurs ont été formés au coût de 95 999 164 F CFA. Dans le domaine de la formation par apprentissage, le FAFPA a contribué à la formation de 149 personnes au coût de 20 678 549 F CFA. En appui au monde rural, 89 personnes ont été formées pour un coût de 9 021 130 F CFA. Par rapport aux structures de formation, le FAFPA en a réhabilité 22 au cours de l'année 2006 sur quarante huit (48) demandes enregistrées.

Sur le plan réglementaire, des arrêtés relatifs aux programmes de formation professionnelle et à l'harmonisation de leur contenu ont été élaborés. Certains sont en attente d'adoption :

- Arrêté portant adoption de la formation professionnelle de type dual ;
- Arrêté portant adoption de plans cadre de formation ;
- Arrêté portant création, attribution, composition et fonctionnement de la commission de contrôle des compétences professionnelles (CCCP) dans le cadre de l'organisation de la certification (Arrêté N° 002/MJE/SG/DGFP du 8/2/2007).
- Arrêté portant création, attribution composition et fonctionnement du comité de concertation de la formation professionnelle par apprentissage (CCFPA).

Afin d'accroître la visibilité du marché du travail, le renforcement des capacités de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF) en matière de collecte et d'analyse des données statistiques s'est poursuivi. Cette structure qui a contribué grandement à la maîtrise des données statistiques a mis en place en 2006 une banque de données sur l'emploi et la formation professionnelle et un site web en vue d'améliorer l'accès aux informations sur les offres d'emplois, aux statistiques et autres études réalisées en rapport avec le secteur de l'emploi et de la formation professionnelle. En outre, un guide de recherche d'emploi a été élaboré en 2006 pour orienter les demandeurs d'emploi sur les opportunités d'embauche et de financement. Ce guide sera complété par une série d'études sur les créneaux porteurs des régions, dont celle de l'Est en 2006.

Une enquête portant sur l'adéquation formation - emploi dans les grandes entreprises, démarrée en 2006 grâce à l'appui du programme de développement du système statistique national (PDSSN), n'a pu cependant être achevée. Cette enquête avait pour objectif de saisir la structure des emplois dans nos grandes entreprises, les phénomènes de déclassement et de déqualification en vue d'identifier les besoins de formation des travailleurs.

En matière de jeunesse, l'intention affichée par le gouvernement est de se doter d'un cadre d'orientation et d'action en faveur des jeunes. L'élaboration de la politique nationale de jeunesse entreprise dans ce cadre s'est poursuivie en 2006 avec la relecture du projet de politique nationale de jeunesse pour sa mise en cohérence avec les dispositions du programme quinquennal du Président du Faso. L'année 2006 a également connu la consolidation des canaux de dialogue avec la jeunesse et de nombreux chantiers. La commémoration le 12 août 2006 pour la première fois au niveau national de la journée internationale de la jeunesse a été d'un grand succès avec la mobilisation de milliers de jeunes dans les secteurs et arrondissements de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ainsi que dans les autres régions du Burkina Faso. Le renforcement des canaux d'écoute et de dialogue avec les jeunes s'est également poursuivi par l'organisation du 19 au 23 décembre 2006 à Ouagadougou, de la deuxième édition du forum national des jeunes sous le thème « Une jeunesse porteuse de dynamisme entrepreneurial au service du développement ».

Afin d'élargir l'accès des jeunes au financement des micro-projets, le Gouvernement a entrepris en 2006 la mise en place du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ). Ce fonds qui vise à améliorer l'accès des jeunes au crédit en général, et particulièrement à assurer les financements des projets des jeunes formés en entrepreneuriat, mobilisera près de cinq milliards de FCFA sur cinq ans. Il constitue une initiative volontariste qui viendra renforcer le dispositif de soutien à la création de micro-projets et améliorer l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Le lancement du FAIJ, initialement prévu lors du forum national des jeunes, n'a pu l'être en raison du retard mis dans l'adoption des textes de création.

2.4.11. Le désenclavement des zones rurales et l'accès aux infrastructures collectives

Dans le domaine des pistes rurales, les résultats suivants ont été atteints :

- la construction de 150 km de pistes dans le cadre du projet de construction de 1000 km pistes rurales ;
- le démarrage des travaux d'aménagement de 975 km de pistes cotonnières et rurales dans treize (13) provinces ;
- l'aménagement de 80 km de pistes rurales par la méthode des points critiques;
- l'entretien de 227 km de pistes rurales ;
- la réalisation des études techniques d'exécution de 300 km de routes de desserte départementales, de 250 km de pistes rurales et de 250 km de pistes cotonnières ;
- l'approbation en cours des marchés pour les travaux de construction de 9 antennes provinciales ;
- le démarrage de la mise en place d'une base de données au niveau de la Direction générale des pistes rurales ;
- la mise en place effective d'une assistance technique.

Les mesures et actions concernant les travaux relatifs aux 800 km et aux études techniques détaillées de 1238 km de routes départementales et de 670 km de pistes rurales n'ont pas été réalisées.

Dans le domaine des infrastructures routières, la mise en œuvre de ces mesures et actions a permis d'améliorer l'état du réseau routier et d'assurer une meilleure accessibilité du Burkina à la mer. Par ailleurs, l'amélioration des corridors de desserte du Burkina contribue à la réduction des temps de parcours et des coûts d'exploitation des véhicules.

Outre ces activités liées aux infrastructures routières, de nombreuses autres actions et mesures ont été réalisées dans les domaines de l'électrification rurale et de la couverture médiatique et téléphonique notamment. Le Programme national plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté (PN-PTF/LCP) signalé plus haut est également un puissant moyen de désenclavement des zones rurales.

En effet, composée d'un moteur diesel capable d'entraîner différents outils (moulin à céréales, décortiqueuses, chargeur de batterie...), de produire de l'électricité pour l'éclairage, la réfrigération et le pompage d'eau, la plate-forme multifonctionnelle de par les services qu'elle offre (la mouture, le décorticage, la soudure, l'éclairage, le pompage d'eau, etc.), constitue l'une des infrastructures d'énergie décentralisée adaptées aux zones rurales et péri - urbaines, conçue pour se substituer à la force motrice humaine et plus particulièrement celle des femmes qui n'ont pas encore accès aux sources d'énergies modernes. Ce programme a des effets positifs certains sur les cibles des OMD et du CSLP.

Dans le domaine des postes et télécommunications, la couverture territoriale s'est améliorée. La SONAPOST a enregistré la construction de trois (3) bureaux de poste (Béguédo, Titao et Bittou) et l'ouverture d'un guichet de vente au sein de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso. Par ailleurs, l'amélioration de la qualité des services a consisté en la connexion de trois bureaux de poste au réseau informatique, portant le nombre de bureaux informatisés à 13 et à la mise en place d'un système de suivi/localisation des envois postaux permettant de suivre à la trace les envois et de renseigner les clients. Les actions mises en œuvre ont permis également d'améliorer la qualité du service courrier, de mettre en place de nouveaux produits pour le transfert de fonds, à savoir le mandat Téléman, Money express et le mandat express international et de poursuivre l'informatisation du réseau postal par la connexion de 10 bureaux de poste.

L'année 2006 a vu également l'élaboration et l'adoption en conseil des ministres du document de politique et de stratégie sectorielle pour la promotion des TIC. Ce document a pour objectif de retracer les lignes directrices en terme de stratégies pour une meilleure vulgarisation et accessibilité des TIC aux populations. Dans l'ensemble, la réforme du secteur a permis une nette amélioration de l'offre de services de télécommunications aux populations. Au 31 décembre 2006, 280 localités étaient couvertes par la téléphonie fixe contre 152 en 2000 et 175 localités par la téléphonie mobile contre 16 en 2000. La télédensité globale, fixe et mobile, est passée de 5,5 téléphones pour 100 habitants en 2005 à 8,5 téléphones pour 100 habitants au 31 décembre 2006. La bande passante à l'internationale offerte par l'ONATEL pour l'accès à l'Internet est passée de 42 Mbits/s à 197 Mbits/s dans le sens montant et de 60 Mbits/s à 215 Mbits/s dans le sens descendant au 31 décembre 2006 et l'ADSL a été introduite pour l'accès à l'Internet haut débit par l'utilisateur final. 1 483 abonnements à l'ADSL pour l'accès à l'Internet haut débit ont été enregistrés portant le nombre d'abonnés de 314 à 1 797.

Le plan de l'ONATEL qui prévoyait en 2006 la fiabilisation du réseau de téléphone fixe et l'extension à tous les chefs lieu de commune n'a pas été entièrement exécuté. Des efforts seront déployés en 2007 pour l'achèvement du plan 2006 et la mise en œuvre du plan 2007. Au total 8 058 lignes téléphoniques fixes ont été installées portant le parc de 91 091 en 2005 à 99 149 lignes principales en 2006. Le nombre d'abonnés des réseaux de téléphonie mobile a connu une croissance de 62% passant ainsi de 630 000 à 1 016 605.

Le cœur du réseau informatique national de l'administration (RESINA) a été transformé en un réseau convergent, voix et données, connecté de façon sécurisée à Internet, créant ainsi les bases

pour le développement de l'Intranet gouvernemental et de l'administration électronique. Les décrets de mise en place et les arrêtés d'application des organes de suivi de la cyberstratégie nationale ont été adoptés. Les capacités de l'administration dans l'utilisation de l'outil informatique ont été renforcées par la formation de 1 691 agents des institutions et ministères. Le programme d'appui à la promotion des TIC s'est poursuivi par le câblage informatique de l'Assemblée nationale, de la radio nationale et de la radio rurale, de l'ENAREF et du centre national des archives et l'acquisition de 100 ordinateurs pour l'introduction de l'informatique au niveau de l'enseignement primaire.

Les efforts consentis ces dernières années pour le développement du secteur ont eu un impact significatif sur la contribution de ce secteur à l'économie nationale et à la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté. L'accès au téléphone par une plus grande partie de la population est devenu un véritable moyen de renforcement des capacités des individus et de stimulation des activités économiques. Plus de 35 000 emplois indirects ont également été créés par le biais de l'exploitation des télécentres privés, des cybercafés et de la distribution de cartes. En outre, sur la période 2000-2006, la contribution du secteur des télécommunications au produit intérieur brut (PIB) est passée de 2 à 3,9%.

Les fruits des efforts consentis au cours du deuxième plan directeur informatique national 1996-2000 afin d'introduire les TIC au niveau de l'administration publique sont aussi devenus perceptibles. De façon générale, on note à tous les niveaux de l'administration publique une généralisation de l'utilisation des outils bureautiques entraînant une plus grande productivité dans le traitement administratif des dossiers. Au niveau de l'administration financière, l'utilisation des TIC a permis une amélioration de la transparence et de la rigueur dans la gestion des ressources financières. Les principaux processus métiers liés à la gestion du personnel de l'Etat, des dépenses publiques, des recettes fiscales (douanes notamment) et de la centralisation des opérations comptables ont été entièrement informatisés. Concernant l'administration des collectivités territoriales, un processus d'informatisation a également été initié sur la base d'une plateforme commune de logiciels afin d'asseoir la décentralisation sur une gestion rigoureuse, transparente et efficiente.

Le rôle que l'Internet et ses applications peuvent jouer en matière d'accélération des processus d'intégration régionale, d'amélioration de la compétitivité, de la bonne gouvernance et de la qualité des services rendus est de plus en plus très bien perçu.

2.5. Etat de mise en œuvre de l'axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance

En matière de bonne gouvernance, l'année 2006 reste marquée par :

- les élections municipales de mai consacrant la communalisation intégrale du territoire ;
- l'adoption et la mise en œuvre du plan d'actions de la politique nationale de bonne gouvernance (PA/PNBG) et le démarrage des activités du secrétariat permanent de la bonne gouvernance avec la nomination du Secrétaire permanent (conseil des ministres du 19 mai 2006) ;
- le lancement officiel du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) dont l'objectif est d'encourager l'auto-évaluation, la surveillance et l'apprentissage mutuels entre les Etats.

Le lancement officiel du MAEP a été marqué par la signature d'un protocole d'accord entre le Burkina Faso et cette structure du NEPAD le 19 juin 2006, la tenue d'un atelier de restitution des travaux du 6e forum africain sur la bonne gouvernance le 20 juin 2006 au profit des acteurs politiques et socioéconomiques burkinabè et l'installation des membres du Conseil national du MAEP le 23 juin 2006. Ce Conseil national a pour attributions :

- le suivi et l'évaluation périodique de la participation du Burkina Faso au MAEP ;
- la réalisation de l'auto-évaluation du Burkina Faso conformément aux principes du MAEP ;

- la définition des axes fondamentaux du Programme d'action national du Burkina Faso dans le cadre du MAEP.

Toutes ces avancées du Burkina Faso en matière de gouvernance ont toutefois été contrariées par les derniers événements de décembre entre policiers et militaires qui ont mis à nu la fragilité de la construction démocratique et l'impérieuse nécessité d'enraciner davantage les principes de bonne gouvernance au Burkina Faso à travers une pratique institutionnelle conséquente en la matière.

Outre ces aspects globaux, les actions prioritaires en matière de bonne gouvernance se sont exécutées autour de quatre composantes : gouvernance politique, gouvernance administrative, gouvernance économique et gouvernance locale.

2.5.1. La gouvernance politique

2.5.1.1. Consolidation de l'Etat de droit et des institutions républicaines

Un effort est fait pour rendre autonomes les institutions consultatives et de médiation (CES, CSC, CENI et Médiateur du Faso) qui disposent ainsi d'une grande autonomie sur le plan financier. Leurs avis et actes de régulation sont régulièrement publiés et les rapports annuels sont accessibles au grand public (Internet, journal officiel, bibliothèque). Pour les avis, ils n'ont pas un caractère contraignant par nature et il est quelquefois difficile d'établir un lien direct avec certaines orientations politiques.

L'année 2006 a vu l'élargissement spectaculaire de la couverture satellitaire par la télévision du Burkina de la totalité de l'Afrique et d'une grande partie de trois autres continents (Europe, Amérique et Asie) grâce au satellite et au bouquet de Canalsat. Cette opportunité vient renforcer considérablement la visibilité et le rayonnement culturel du Burkina dans le monde. Au niveau des mesures et actions programmées, il faut noter l'acquisition et la mise en service d'un émetteur radio ondes moyennes de 100 KW à Ouagadougou, grâce à la coopération chinoise, renforçant ainsi la couverture radiophonique. D'autres activités ont permis de développer et décentraliser les médias. Parmi elles :

- l'acquisition de six (06) émetteurs FM de 1 KW chacun pour le renforcement de la couverture radiophonique en FM ;
- l'acquisition d'une encarteuse massicot au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya ;
- la finition de la construction et l'équipement de trois (03) radios communautaires à Ouargaye, Nouna et Gayéri ;
- le démarrage de la construction d'un centre émetteur de télévision à Batié pour l'extension de la couverture télévisuelle ;
- la poursuite des travaux de viabilisation des nouveaux centres émetteurs de la télévision ;
- la création de services locaux de la télévision à Fada N'gourma, Ouahigouya, Dori ;
- l'équipement et la mise en service de la radio rurale régionale de Dori ;
- la poursuite de la construction de radios rurales régionales de Banfora, Gaoua et Fada ainsi que la direction régionale des Editions Sidwaya à Bobo-Dioulasso ;
- la construction et l'équipement de deux salles de cours au profit du centre de formation professionnelle (CFPI) ;
- une étude de faisabilité de la télévision régionale de Bobo-Dioulasso ;
- une étude conjointe (CAPES, CSC, Université, Ministère de l'Information) sur les médias, l'information publique et la lutte contre la pauvreté ;
- des appuis à l'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de communication au profit de départements ministériels et d'institutions.

La mise en œuvre des activités ci-avant citées a eu pour effet l'amélioration de l'accès des populations, notamment rurales, aux médias et le renforcement de la visibilité et du rayonnement culturel du Burkina Faso. L'augmentation des capacités d'accueil du CFPI a permis de mieux

regrouper les étudiants qui sont dispersés dans des sites différents. L'étude sur « les médias, l'information publique et la pauvreté » a livré des données pertinentes qui éclairent d'avantage le rôle des médias dans la lutte contre la pauvreté et va mieux orienter les décideurs dans les choix des canaux de communication pour l'information et la sensibilisation des différents acteurs de développement.

2.5.1.2. Dans le domaine de la justice,

L'année 2006 reste marquée par la relecture en cours de la politique sectorielle en un plan consolidé du Plan d'actions national pour la réforme de la justice (PC - PANRJ) 2007 – 2009 dont le document provisoire a été discuté en septembre 2006 lors d'un atelier par les différents acteurs du secteur. Les actions entrant dans le cadre de l'élargissement de l'accès à la justice, du renforcement de l'efficacité et de l'indépendance de la justice se sont poursuivies.

En matière d'élargissement de l'accès à la justice, on note la création des juridictions de Djibo, Nouna, Orodara et Diébougou, l'inauguration des tribunaux de grande instance (TGI) de Diapaga et Yako, la réception de la Cour d'appel de Ouaga 2000 et de l'internat de l'école de police. Les TGI de Djibo, Léo, Orodara, Nouna et la reconstruction de celui de Dori sont en cours d'achèvement. Des journées portes ouvertes sur les services judiciaires ont été organisées les 24 et 25 février 2006 dans l'ensemble des TGI du pays. Des publications diverses dans le cadre des vastes campagnes d'information, de sensibilisation et de formations sur les questions juridiques et judiciaires (chroniques, émissions radios et télé, articles dans les journaux, etc.) ont été réalisées.

En matière d'efficacité de la justice, les efforts de l'Etat et de ses partenaires se sont poursuivis avec le recrutement et la formation de 30 magistrats, de 12 greffiers, de 8 secrétaires des greffes et parquets, de 69 personnels GSP, de 5 chauffeurs mécaniciens, de 3 interprètes, de 3 agents de liaison et de 2 agents de bureau. En outre soixante deux (62) formations continues ont été réalisées au profit de divers personnels judiciaires. Le programme d'équipement a permis l'acquisition de matériels informatiques et de bureau, de cinq (5) véhicules au profit des juridictions.

D'autres actions qui contribuent à l'efficacité de la justice ont également été menées parmi lesquelles l'adoption en janvier 2006 de la politique pénitentiaire et de son plan d'actions, qui seront intégrés dans le PC-PANRJ 2007-2009 ; on note aussi la généralisation de l'assistance juridique dans les maisons d'arrêt et de correction par la formation et l'appui des travailleurs sociaux, l'achèvement de l'informatisation des greffes pénitentiaires et la fonctionnalité d'un atelier de menuiserie à la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO).

2.5.1.3. Promotion et protection des droits humains,

Un programme prioritaire 2006-2007 visant la promotion de l'éducation aux droits humains a été adopté. A la faveur de l'ouverture de la filière de formation « Droits humains » à l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM) en 2006, en application des dispositions du texte d'organisation des emplois spécifiques du Ministère de la promotion des droits humains, l'enseignement des droits humains a été introduit dans le système d'enseignement professionnel de cette école. Vingt-cinq (25) attachés en droits humains ont été recrutés par voie de concours direct en 2006 et sont en formation à l'ENAM.

L'introduction de l'enseignement des droits humains dans les enseignements primaire et secondaire n'est pas encore effective. La révision des curricula est toujours en cours dans les ministères en charge de l'éducation. Des concertations ont pu être menées avec les acteurs en charge de l'éducation sur cette question, notamment à travers un atelier sur la problématique de l'introduction de l'enseignement des droits humains, organisé les 9 et 10 décembre 2006.

Le gouvernement avec l'appui de ses partenaires participe au renforcement des capacités des organisations la société civile (OSC). Ainsi, quatre-vingt (80) d'entre elles ont ainsi été formées en droits humains en 2006. Un appui financier a également été apporté aux associations à hauteur de quinze (15) millions FCFA sur le budget de l'Etat.

A l'approche des élections, il est organisé des conférences à l'attention des acteurs politiques sur des thèmes variés. En 2005 et 2006 les thèmes abordés étaient : droits et devoirs des partis politiques en période électorale ; droits et devoirs du citoyen ; le vote un acte citoyen, etc. De même, un dépliant est en cours de finalisation sur les droits et devoirs des partis politiques. L'ensemble de ces actions contribuera au renforcement des capacités des acteurs politiques en matière d'organisation et de gestion des élections.

En matière de renforcement des droits civils et politiques, le ministère chargé des droits humains a organisé une opération spéciale d'établissement de jugements supplétifs d'actes de naissance dont le lancement a eu lieu le 16 août 2006 à Saaba. L'opération a concerné les départements de Saaba, Koubri, Tanghin-Dassouri et Pabré. Au total, seize (16) audiences ont été tenues et ont permis de délivrer mille six cent quarante six (1 646) Jugements supplétifs d'actes de naissance (JSAN). A cette opération spéciale, s'ajoute la délivrance de vingt huit (28) jugements supplétifs d'actes de naissance et quarante une (41) cartes nationales d'identité aux femmes victimes d'exclusion sociale vivant au centre Delwendé dans l'arrondissement de Nongre-Massom dans la commune de Ouagadougou.

En ce qui concerne la promotion, le renforcement et la consolidation des droits de l'enfant, outre les actions relevées au niveau de l'axe 2, le code de protection de l'enfance élaboré en 2005 a été abondamment vulgarisé à travers une stratégie adaptée. La mise en œuvre de stratégie de vulgarisation dont le lancement a eu lieu en mai 2006 a permis de mettre à la disposition de dix (10) localités (Ouagadougou, Tenkodogo, Manga, Pô, Kombisiri, Gaoua, Banfora, Orodara, Bobo Dioulasso, Koudougou) mille cent (1 100) exemplaires du code de protection de l'enfance. La vulgarisation du code se poursuivra en 2007.

Enfin, pour ce qui concerne la protection des consommateurs, un avant-projet de loi y relatif est en cours d'élaboration.

2.5.1.4. Lutte contre l'insécurité,

L'acquisition des moyens roulants et de transmission a contribué à améliorer les capacités opérationnelles des services de sécurité, à réduire les délais d'intervention des forces de police et à améliorer les délais de transmission des informations dans la chaîne de commandement. Les statistiques présentent une baisse remarquable des attaques à main armée sur les axes routiers. La moyenne de sept (7) attaques enregistrées par mois est tombée à deux (2).

En effet, l'accroissement des moyens d'action des forces de sécurité intérieure s'est poursuivi en 2006 et s'est traduit par l'acquisition de moyens de transport (59 véhicules à quatre roues, 158 motos), de transmission et de matériels spécifiques. Ce qui a permis aux forces de sécurité d'intensifier la lutte contre le grand banditisme.

Le renforcement de la capacité d'action s'est également traduit par l'accroissement des effectifs et des infrastructures. L'année 2006 a connu le recrutement de 700 policiers, de 500 élèves gendarmes et de 100 sapeurs pompiers, la construction de 4 commissariats de police à Bagaré (Passoré), Nouna (Kossi), Yalgo (Namemtenga) et Tiankoura (Bougouriba) et de 4 brigades de gendarmerie à Barani (Kossi), Koumbia (Tuy), Djiaro (Nahouri), Bourzanga (Soum), l'accroissement des capacités d'accueil de l'Ecole nationale de police à travers la construction de deux salles de cours, d'un bâtiment administratif et d'un hangar pour parking.

Dans le cadre du renforcement de la police de proximité, quatre (4) séminaires de formation, d'information et de sensibilisation ont été organisés entre juillet et août 2006 à l'intention des autorités administratives locales et des responsables des services de sécurité des régions concernées. De même, mille sept cent quatre vingt trois (1783) séances d'animation ont eu lieu au profit des membres des Comités locaux de sécurité. Les actions qui sont menées dans ce sens intéressent toutes les couches sociales. A ce niveau, le personnel féminin de la police a un rôle primordial à jouer en direction des femmes des différentes couches sociales.

Au total, vingt quatre mille trois cent soixante deux (24.362) sorties en patrouille ont été effectuées et ont permis de démanteler onze (11) réseaux de bandits, d'interpeller cinq mille quatre cent soixante dix neuf (5.479) individus suspects pour des vérifications nécessaires, de déférer huit cent quarante cinq (845) personnes devant les tribunaux, de retrouver quatre cent (420) engins à deux roues volés et de saisir cinquante cinq (55) armes à feu.

2.5.2. La gouvernance administrative

Au niveau des instruments de gestion, il a été noté, au cours de l'année 2006, l'extension du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE) dans la majorité des ministères et institutions de l'Etat à travers leur Direction des ressources humaines (DRH) ou leur Direction de l'administration et des finances (DAF). En termes de mesures d'accompagnement, une session de formation au profit 52 agents de ces DRH et DAF a été organisée. Un schéma de révision du SIGASPE a été également validé par le groupe des utilisateurs en août 2006 en attendant sa validation par le comité de pilotage.

Dans le cadre du processus de maîtrise de la masse salariale, les efforts réalisés en 2001 pour résorber les retards d'avancement se sont poursuivis en 2006 avec la constatation des incidences financières pour toutes les catégories, exceptée la catégorie A qui sera traitée en 2007.

Afin de rendre possible une gestion de proximité des carrières des agents de la fonction publique, le Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat a procédé à l'ouverture de sept Directions régionales (Hauts-Bassins, Est, Boucle du Mouhoun, Nord, Centre-ouest, Sahel et Centre-est). L'objectif d'une gestion publique de proximité s'est également matérialisé par l'ouverture à Manga d'un onzième centre de concours et par l'ouverture de 18 nouveaux sites complémentaires de réception des dossiers de candidatures pour les concours de la fonction publique faisant ainsi de chacun des 45 chefs-lieux de province des centres de réception des dossiers de candidature.

Au niveau du cadre institutionnel de l'appareil d'Etat, le décret N°2005-203/PRES/PM/MFPRE/MATD/MFB du 6 avril 2005 portant principes généraux de la déconcentration administrative au Burkina Faso a institué un comité interministériel de la déconcentration des services et un conseil régional de la déconcentration dans chaque région. La mise en place formelle de ces instances n'a cependant pas été effective en 2006. Une démarche méthodologique d'élaboration du plan national de la déconcentration a toutefois été validée et servira également pour l'élaboration des plans sectoriels de déconcentration des ministères.

Le déploiement de l'Intranet gouvernemental à Ouagadougou est réalisé à travers la migration vers un réseau Gigabits Ethernet voix et données et le raccordement sécurisé du réseau à Internet de 30 bâtiments administratifs afin de promouvoir une administration électronique. Un appel d'offre est en cours pour l'extension à l'ensemble des bâtiments de cette ville et à ceux de Bobo en 2007. Dans le même objectif, le programme d'appui à la promotion des TIC s'est poursuivi par le câblage informatique de l'Assemblée nationale, de la radio nationale et de la radio rurale, de l'ENAREF. Enfin, plus d'une dizaine de ministères disposent déjà d'un schéma directeur d'introduction des TIC et celui des finances est opérationnel depuis plusieurs années déjà.

2.5.3. La gouvernance économique

Les axes retenus dans le domaine de la gouvernance économique concernent (i) le renforcement des capacités de pilotage et de gestion de l'économie, (ii) la lutte contre la corruption et (iii) la coordination de l'aide.

2.5.3.1. Le renforcement des capacités de pilotage et de gestion de l'économie

Au titre du renforcement des capacités de pilotage du développement, la finalisation de la banque intégrée des projets est en cours avec le cabinet MULTI CONSULT pour la mise en place d'un réseau informatique de gestion de la banque intégrée des projets. Un atelier régional sur le budget-programme s'est tenu à Ouagadougou et ses conclusions devraient permettre d'élaborer son plan d'actions avec plus de facilité en profitant des exposés techniques et des expériences des autres pays. En attendant, on note que de nombreux documents de politiques sectorielles ont été élaborés et validés à différents niveaux (conseil de cabinet, CASEM, atelier de validation, etc.) mais restent encore à être adoptés en Conseil des ministres (MCAT, MASSN, MEDEV, MFB, MESSRS, MJ, MJE). Celui du Ministère en charge des technologies de l'information a été adopté en fin décembre 2006 par le Conseil des ministres.

Le document d'orientation stratégique de l'étude nationale prospective « Burkina 2025 » est en cours d'élaboration. Cette élaboration doit s'appuyer sur les résultats de la première phase de l'étude (constitution de la base informationnelle, analyse structurelle, construction des scénarios et formulation de la vision).

Le Burkina Faso a entrepris l'élaboration du schéma national et des 13 schémas régionaux d'aménagement du territoire. Ces outils vont créer un cadre cohérent d'intervention et d'harmonisation des actions sur le territoire. Ils constitueront ainsi une référence pour tous les acteurs en vue d'assurer la coordination des politiques de développement et de contribuer ainsi à la bonne gouvernance économique. Des avancées significatives ont été enregistrées avec le démarrage de l'étude d'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire en septembre 2006 et le lancement officiel aura lieu en avril 2007. La première phase de l'étude qui porte sur le diagnostic du territoire a été largement entamée et s'achèvera en mai 2007 ; cela ouvrira la voie aux scénarii, à l'établissement du SNAT et à l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement du territoire qui interviendra vers la fin de l'année. Le consultant⁴ recruté pour exécuter l'étude a démarré officiellement le 4 septembre 2006 pour un travail qui est prévu pour durer 21 mois en trois phases : (i) phase 1 : diagnostics et orientations ; (ii) phase 2 : élaboration du SNAT ; (iii) phase 3 : mise en forme finale du SNAT. Le schéma régional du Sahel et le schéma provincial du Zoundwéogo sont disponibles et orientent l'action des intervenants sur ces territoires tandis que huit sont en cours de réalisation ou en instance de démarrage (Sanguié, Boulkiemdé, Sanmatenga, Yagha, Boulgou, Soum, Gourma, Komandjari). L'Atlas du Burkina Faso a été édité et est disponible.

Par ailleurs, le programme de développement des villes moyennes est en cours de recadrage pour prendre en compte d'une part, la strate intermédiaire de l'armature urbaine située entre les deux villes métropoles (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et les communes rurales, et d'autre part, les mutations politiques et institutionnelles, et les réformes économiques entreprises ces dernières années. L'étude s'oriente vers l'élaboration d'une politique de développement des centres secondaires accompagnée d'un programme cadre à partir duquel le Gouvernement et ses partenaires apporteront leurs appuis pour le développement des centres secondaires. Les autres strates à savoir la strate supérieure (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et la strate inférieure (communes rurales) de l'armature urbaine feront l'objet de programmes spécifiques.

Au niveau de la gestion opérationnelle, le recensement physique des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre de la mise en place de la comptabilité matière se révèle comme un puissant outil pour la bonne gouvernance du patrimoine de l'Etat en ce qu'il donne au contrôle des repères sur la matérialité de la dépense publique. Le groupe de projet CID a été renforcé par le recrutement de trois informaticiens en 2006. Les travaux d'informatisation de la gestion des exonérations fiscales et douanières ainsi que des subventions sur les hydrocarbures ont démarré avec le processus de validation des documents.

⁴ Il s'agit du groupement Dirasset/G2 conception ; le premier est un bureau tunisien, le second un bureau national.

Au niveau du renforcement des finances publiques, l'accent a été surtout mis sur le processus de préparation de la stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP) dont la version finale est disponible. Le document qui a été élaboré selon un processus participatif a été adopté en Conseil des Ministres en février 2007. La stratégie vient remplacer le plan de renforcement de la gestion budgétaire (PRGB) qui, après quatre années de mise en œuvre, a permis d'enregistrer des performances notables. Son élaboration qui s'inscrit dans une démarche sectorielle à moyen et long termes devra consolider les acquis du PRGB et corriger la persistance de quelques insuffisances dans le système de gestion. Par ailleurs, les mesures de réformes et actions inscrites dans le cadre du PRGB ont continué d'être mises en œuvre et peuvent être regroupées en quatre grands volets : (i) le cadre juridique et organisationnel des finances publiques, (ii) la formulation du budget, (iii) l'exécution du budget et (iv) la lutte contre la corruption.

Dans le domaine du cadre juridique et organisationnel des finances publiques, le gouvernement a engagé depuis quelques années des audits qui se sont poursuivis en 2006. Les audits de la Direction générale du budget (DGB), de la Direction générale des impôts (DGI) et de la DEP/MFB sont en cours de réalisation ou de finition. Celui de la DGCOOP n'est pas conforme aux termes de référence et une reprise de l'opération de l'audit est envisagée. Pour les audits déjà réalisés (DAF, DCCF, DRH et DGTCP) des recommandations ont été formulées et des plans d'actions sont en cours d'élaboration ou d'exécution.

Dans le domaine de la formulation du budget, on note que le processus budgétaire en 2006 a été conduit normalement. Le respect du calendrier budgétaire a permis l'adoption de la Loi de finances gestion 2007 par l'Assemblée nationale le 14 décembre 2006 sur la base des plafonds sectoriels du CDMT 2006–2008. Celui-ci est bâti autour de sept grandes priorités à savoir : 1) l'approfondissement de la lutte contre la pauvreté ; 2) la relance des secteurs de production de l'économie ; 3) la promotion de l'emploi ; 4) la lutte contre la fraude et la corruption ; 5) le renforcement de la sécurité et de la promotion des droits humains ; 6) la poursuite de la réforme de l'Etat et enfin ; 7) la mise en œuvre de la communalisation intégrale du territoire. Par ailleurs, le projet de loi de règlement 2005, a été transmis le 08 septembre 2006 à la cour des comptes et à l'Assemblée nationale pour adoption.

Dans le domaine de l'exécution du budget, les principales réformes en 2006 ont concerné la poursuite de l'exercice PEFA (cadre d'évaluation des performances, de l'efficacité dans la gestion des finances publiques ou Public Expenditure Financial Assessment), les réformes des achats publics, la gestion déconcentrée du budget, la réforme de la fiscalité, le contrôle et l'obligation de rendre compte. Ainsi, dans le cadre des travaux pour la conduite de l'exercice PEFA, les consultants ont été recrutés en novembre 2006 mais l'opération n'a pu démarrer au cours de l'année 2006. A terme, l'exercice devra permettre d'obtenir une situation de référence afin de pouvoir suivre et évaluer la performance de la gestion des finances publiques dans le cadre de la SRFP.

La mise en œuvre des mesures de réforme des achats publics s'est traduite par l'adoption en mars 2006 du plan d'action de la revue analytique des marchés publics (CPAR). Ce plan repose sur quatre piliers que sont (i) le cadre législatif et réglementaire, (ii) le cadre institutionnel et les capacités de gestion, (iii) les opérations de passation des marchés et les performances du secteur privé et (iv) l'intégrité et la transparence du système. Une révision du cadre réglementaire est également en cours et permettra d'aboutir sur la création d'une Direction générale des marchés publics et d'une autorité de régulation des marchés publics. Ce qui permettra la mise en œuvre de façon efficiente des mesures du plan d'actions CPAR.

Dans le cadre d'une gestion de proximité, la déconcentration de l'ordonnancement, entamée depuis 2003, a connu en 2006 une extension à Banfora et à Gaoua et une évaluation technique et financière pour Ziniaré, Ouaga et Manga. A ce jour, la fonctionnalité du système est assurée dans cinq régions, les opérations de câblage pour cinq autres régions étant en voie de finalisation. L'étude menée en 2006 sur les modalités de mise en œuvre du dispositif de délégation de crédits au niveau

périphérique devrait permettre de généraliser la démarche pour l'ensemble des départements ayant des structures déconcentrées.

Enfin, avec la déconcentration progressive des autorisations de paiement au niveau régional, toutes les dépenses doivent dans un proche avenir être dévolues au niveau local. Dans cette perspective, le gouvernement a engagé un processus d'évaluation du fonctionnement de la délégation de crédits des régies d'avance. A cet effet, une étude a été réalisée et les principales recommandations sont les suivantes : (i) élaborer un manuel de procédures ; (ii) généraliser la procédure de délégation de crédits comme d'exécution du budget ; (iii) mettre en place un cadre de concertation formalisé ; (iv) renforcer le pouvoir de coordination de l'exécution du budget au niveau local ; (v) renforcer les capacités des structures chargées du contrôle a posteriori en les dotant de moyens d'action conséquents. Un plan d'action a été élaboré pour la mise en œuvre des différentes activités.

Au niveau de la fiscalité, la modernisation de la gestion du régime **normal** d'imposition (RSI) et des grandes entreprises s'est poursuivie avec le recrutement de cinq (05) informaticiens par la DGI pour pallier l'insuffisance du personnel informaticien qui a contrarié l'exploitation du logiciel système informatisé de taxation (SINTAX) au niveau des divisions fiscales autres que la DGE. En outre, la réforme de l'Identifiant financier unique (IFU) a connu son parachèvement par l'entrée en vigueur officielle de l'IFU rénové le 1er janvier 2006 par arrêté n° 2005-766/MFB/SG/DGI du 15 décembre 2005. Le recensement fiscal intensif en 2006 dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso a permis de capter 82,39% et 87,36% du potentiel fiscal respectif de ces deux villes. Les principaux résultats de ce recensement fiscal sont : (i) le reclassement des contribuables avec respectivement 588, 985 et 12 761 nouveaux contribuables pour le régime du réel normal, le RSI et la CSI ; la détection de 16 925 bailleurs d'immeubles en location qui n'avaient pas souscrit de contrat de bail dûment déclaré à l'impôt sur le revenu foncier et (iii) l'accroissement des recettes des collectivités locales d'un milliard en octobre 2006 par rapport à 2005. Enfin, le processus d'informatisation des services de la douane qui s'est traduit par l'interconnexion en réseau informatique des principaux bureaux de douanes a été réalisée (Bobo gare, Bobo CDP, BVA, Ouaga Gare, Ouaga CDP, Bittou, etc.) avec la direction des statistiques et de l'informatique de la DGD. Ce niveau d'interconnexion reste cependant en-deçà de ce qui est nécessaire pour une pleine utilisation de SYDONIA.

Pour ce qui concerne le contrôle et l'obligation de rendre compte, la révision de la loi organique 14/AN du 15/05/2000 organisant la Cour des comptes est effective tandis que celle des textes de l'IGE n'est qu'au stade de réflexion pour être réinitialisée. Au niveau des marchés publics, 24 audits ont été réalisés pour un montant de 3 milliards sur 31,3 milliards passés directement par le CID (hors convention avec Faso Baara). L'audit des flux financiers d'ABG 2005 a été réalisé et le rapport définitif a été déposé le 2 mai 2006, quant à l'évaluation indépendante du fonctionnement du CGAB-CSLP en 2005, le rapport définitif est disponible depuis mai 2006. Pour la validation des contenus et la méthodologie d'élaboration des projets de lois de règlement, une commission mixte CC/MFB pour l'élaboration et la validation du contenu et de la méthodologie de la loi de règlement a été mise en place. Les travaux sont en cours et les missions d'études envisagées au Sénégal et au Bénin ont été reportées en mars 2007 au regard de l'indisponibilité du personnel des cours homologues. La proposition d'une solution juridictionnelle concernant les lois de règlement non produites avant 1992 qui relève du contrôle parlementaire n'a pu être effective ; la mise en œuvre de la mesure devant faire intervenir une concertation entre les trois pouvoirs exécutif, législatif et parlementaire.

2.5.3.2. La lutte contre la corruption

Au titre de la lutte contre la corruption, il était question d'élaborer la politique nationale de lutte contre la corruption ainsi que son plan d'actions de mise en œuvre. Bien que la politique nationale de lutte contre la corruption ait été adoptée en mai 2006, le plan d'actions n'a pu être adopté. En effet, si une ébauche de plan d'actions a pu servir de document de discussion entre les différentes parties prenantes, le document final n'est pas encore disponible à la fin de 2006. Les lenteurs dans la

réalisation de cette activité sont en partie imputables aux divergences de point de vue entre les principaux acteurs (Etat, PTFs, secteur privé et société civile).

2.5.3.3. La coordination de l'aide

La coordination de l'aide vise, entre autres, à améliorer l'appropriation des politiques publiques, la prévisibilité des ressources à moyen terme et à favoriser le renforcement des capacités. Le protocole CGAB-CSLP signé en janvier 2005 par le gouvernement et les partenaires pratiquant l'appui budgétaire général, s'est fixé comme priorité en 2006, la consolidation du dialogue entre le gouvernement et les partenaires membres en vue de la mise en œuvre du CSLP ainsi que l'opérationnalisation et la promotion des meilleures pratiques en matière d'aide budgétaire.

Des avancées importantes ont été enregistrées dans la mise en œuvre des réformes budgétaires durant l'année 2006, comme en témoignent les rapports de suivi du comité de pilotage du PRGB. En outre, le bilan des activités du CGAB-CSLP pour l'année 2006 relève dans l'ensemble des avancées significatives et un respect du programme de travail. L'année 2006 a connu un renforcement du dialogue, une amélioration de la prévisibilité à court terme et une meilleure coordination des missions.

Cependant, il convient de signaler que certaines activités n'ont pu être conduites, notamment le volet sur la coordination de l'assistance technique qui reste un chantier très important du processus d'harmonisation et de renforcement de la cohérence entre le CGAB-CSLP et le processus CSLP.

2.5.4. La gouvernance locale

Après les deux élections municipales tenues en 1995 et 2000, la décentralisation s'est consolidée avec un processus qui a abouti à la communalisation intégrale avec les élections municipales du 23 avril 2006. En particulier, la mise en place de 302 communes rurales à la faveur de ces élections municipales et de leurs organes délibérants constitue un tournant pour la décentralisation au Burkina Faso.

Pour accompagner la mise en place des organes délibérants des conseils des collectivités territoriales en terme de renforcement des capacités des élus locaux, il a été élaboré à leur endroit un document de politique de formation. Des formations jugées prioritaires sur des modules tels que l'organisation et le fonctionnement des conseils municipaux, l'élaboration et l'exécution des budgets locaux et l'état civil, ont été dispensées en 2006 et seront renforcées en 2007 par d'autres modules prioritaires (attributions du maire, l'aménagement du territoire, l'élaboration des plans locaux de développement). Ces formations modulaires seront accompagnées par une alphabétisation fonctionnelle des élus locaux en français facile dans la mesure où plus de 15 000 d'entre eux sont analphabètes.

Le cadre normatif de la décentralisation a été complété par le décret n°2006-209/PRES/PM/MATD/MFB/MEBA/MS/MASSN/MCAT/MSL du 15 mai 2006 portant transfert des compétences et des ressources aux communes urbaines dans les domaines prioritaires et le décret n°2006-204/PRES/PM/MFB/MATD du 15 mai 2006 portant régime financier comptable des collectivités territoriales du Burkina Faso.

Plusieurs sièges de communes sont en cours de construction (60 sur le budget de l'Etat, 12 sur fonds danois et 6 sur fonds propres d'une collectivité). Plusieurs études ont été réalisées dans le sens d'un renforcement de la gouvernance locale parmi lesquelles on peut citer :

- la revue des dépenses publiques du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD) ;
- l'étude sur la mise en place des inspections régionales ;
- la finalisation du cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (CSMOD) ;
- l'étude sur la généralisation de la délégation de crédits au niveau périphérique ;
- l'évaluation des besoins de démarrage des communes rurales.

L'élaboration de la politique de soutien de l'Etat au développement local et de la politique pour la promotion des investissements dans les régions, l'élaboration d'un guide de développement local, la mise en place d'un fonds pour les investissements pérennes des collectivités territoriales, la mise en place du système unifié d'appui technique de l'Etat aux collectivités territoriales et biens d'autres actions sont en cours de réalisation.

En matière de développement local, la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes dans les différentes régions, axées soit sur le développement local (Programme de développement local du Zoundwéogo, du Sanmatenga, du Sanguié-Boulkiemdé, du Soum, de l'Ouest, etc.) soit sur la gestion des terroirs (PNGT2) soit sur le développement rural, a permis d'enregistrer des acquis. Avec l'adoption et la mise en œuvre de la lettre de politique de développement rural décentralisé, on note une tendance à l'harmonisation des stratégies d'approches des différents projets et programmes de développement sur le terrain. Les pratiques de développement rural dans les différentes régions sont de plus en plus liées au processus d'approfondissement de la gouvernance locale avec la responsabilisation croissante des populations dans la gestion des actions de développement.

2.6. Les aspects transversaux

2.6.1. Les questions du genre

La politique nationale genre (PNG) prévue pour l'année 2006 n'a pu être élaborée. De nombreuses contraintes ont été à la base de ce retard. Elles ont été surtout relatives à l'exécution de la phase de sélection des consultants en raison de plusieurs contraintes liées, entre autres, à la démarche participative requise pour cette activité dont le consensus à chaque étape du processus était nécessaire et à l'agenda chargé des PTF impliqués dans le processus. En outre, après la mise en place d'un comité technique de suivi de l'élaboration de la PNG par arrêté ministériel N°2006_07/PM/MEDEV du 14 avril 2006, l'expert national genre n'a été recruté qu'en octobre 2006 et le bureau d'études un mois après, en novembre 2006.

Toutefois, après cette phase, le processus d'élaboration de la PNG est désormais bien lancé avec une première phase de revue documentaire déjà réalisée en janvier 2007. Si le reste des activités se déroulent normalement, la politique nationale genre, pour sa phase étude, devrait être effectivement disponible pour le mois de mai 2007.

En attendant cette politique nationale, les différents départements ministériels ont participé au cours de l'année 2006 aux travaux préparatoires de l'élaboration de la politique nationale genre confiée au bureau d'études Impact Plus. Certains ont déjà intégré dans leur politique le concept de l'approche genre. C'est le cas depuis plusieurs années du Ministère de la promotion de la femme qui dispose d'une politique de promotion de la femme. C'est également le cas des départements en charge de la promotion des droits humains, de l'éducation, de la santé, du développement rural, etc., qui font un plaidoyer constant pour la prise en compte des questions de genre dans leur politique sectorielle. Le Ministère de la défense est également à citer avec de nombreuses actions menées en 2006.

En effet, le secteur de la défense a débuté en 2006, en collaboration avec certains partenaires techniques et financiers la mise en œuvre d'un projet d'accroissement des effectifs féminins militaires dans les forces armées nationales. Ce projet s'intègre parfaitement dans la lutte contre la pauvreté et contribue ainsi à faire respecter les droits sociaux reconnus à tous les burkinabé. En outre, il permet aux forces armées nationales de bénéficier des compétences certaines que les femmes pourront apporter. Ces activités devraient connaître une accélération à partir de l'année 2007. Déjà au titre de l'année 2006, certaines ont connu un début d'exécution. C'est le cas par exemple des encadreurs féminins militaires dont le recrutement a déjà eu lieu. Les visites médicales en cours viendront boucler cette phase de recrutement.

2.6.2. Le renforcement des capacités

Le relèvement du défi du renforcement des capacités humaines est une nécessité pour l'atteinte de résultats probants dans l'ensemble des domaines prioritaires dans la perspective de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Le défi du renforcement des capacités est également nécessaire pour la gestion et le pilotage de l'économie.

La gestion axée sur les résultats constitue un moyen de gestion de l'économie. Dans ce sens, en 2006, de nombreuses activités ont été organisées dont deux ateliers au moins à l'endroit des directions des études et de la planification et des structures de coordination des politiques sectorielles (ex STC – PDES, SP/PDDEB, SP/PNDS, SP-CPSA) sans qu'il ne soit encore possible de mesurer leur impact.

Par ailleurs, deux ateliers de formation ont été réalisés au profit de la cellule de cartographie de la pauvreté avec pour objectif le renforcement des capacités dans le traitement des données économiques et sociales spatialisables, la production et l'archivage d'une carte de pauvreté. Ces ateliers marquent le début de l'utilisation du système d'information géographique (SIG) dans le suivi-évaluation des actions de lutte contre la pauvreté, en tenant ainsi, compte de sa dimension spatiale.

III. SYNTHÈSE DE LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES RÉGIONAUX

3.1. Le bilan financier de mise en œuvre des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté (CSRLP)

D'une manière générale, les différents CSRLP se sont bien exécutés dans les différentes régions. Le taux d'exécution moyen est estimé à 90,6%. En dehors des régions du Centre - ouest et du Centre - sud qui enregistrent des performances relativement faibles, les autres régions ont pu porter leur taux d'exécution à plus de 50%. De très forts taux ont même été relevés dans les régions de l'Est, du Centre - Nord et de la Boucle du Mouhoun. La région du Nord enregistre le plus gros volume financier en termes d'investissement avec 29,8%. Elle est suivie par le Centre- Nord (18,3%) puis de la Boucle du Mouhoun (13,6%). Le volume moyen des investissements est estimé à 23 345 F CFA (CF tableau 8°. Cette moyenne cache toutefois des disparités assez profondes avec des investissements par habitant qui varient de 77 459 FCFA au Nord à seulement 7 250 F CFA au Centre - Sud.

Tableau 8 : Synthèse des bilans de mise en œuvre des PAP des CSRLP (millions FCFA)

Région	Prévisions	Réalisations	Taux	Réalisations Région/ Réalisations globales	Réalisation/ habitant
Boucle du Mouhoun	33 959,67	41 672,42	122,71%	13,61%	28 188
Cascades	20 336,20	16 969,83	83,45%	5,54%	39 403
Centre	26 641,05	14 516,85	54,49%	4,74%	10 849
Centre Est	22 826,75	16 929,01	74,16%	5,53%	16 047
Centre nord	22 338,93	55 954,64	250,48%	18,27%	48 448
Centre ouest	25 369,08	9 246,87	36,45%	3,02%	8 281
Centre sud	12 094,02	4 664,51	38,57%	1,52%	7 250
Est	14 130,28	9 926,71	70,25%	3,24%	8 725
Hauts - bassins	27 491,71	18 874,02	68,65%	6,16%	13 586
Nord	98 177,14	91 145,86	92,84%	29,76%	77 459
Plateau central	14 298,29	11 083,17	77,51%	3,62%	15 202
Sahel	14 349,82	10 026,01	69,87%	3,27%	10 705
Sud-ouest	5 985,00	5 211,23	87,07%	1,70%	9 820
TOTAL	337 997,94	306 221,15	90,6%	1,00	23 345

Une analyse par axe stratégique indique un niveau de réalisation très élevé pour l'axe 2 (94,8%) et l'axe 3 (95,6%). Pour l'axe 1, il est de 89,7%. Le taux d'exécution de l'axe n°4 est le plus faible et est estimé à 68,6%.

En terme d'analyse régionale, il existe de fortes disparités. Au niveau de l'axe 1, deux régions (la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud) ont des taux d'exécution situés au-dessus de 100%. Pour l'axe 2, il ressort une forte pointe au Centre-nord (413,4%) et un creux au Centre-sud (11,3%). Au niveau de l'axe 3, les taux d'exécution ont été plus importants dans les régions du Centre-est (104,6%), du Centre-nord (123,0%), au Nord (127,7%), au Sahel (100%) et au Sud-ouest (226,7%) et relativement très faibles dans les régions du Plateau-central (5,1%), des Cascades (6,6%), des Hauts-

Bassins (20,5%) et du Centre (21,6%). Pour l'axe 4, on enregistre de forts taux dans les régions du Sud-Ouest (70,2%), du Centre-ouest (87,8%) et du Plateau-central (77,1%).

En termes de volume d'investissement mobilisé (cf. tableau 9), les fonds investis dans l'axe n°1 représentent 43,5% des investissements totaux. La prépondérance de l'Axe 1 montre si besoin en était la place de choix qu'occupe la création de richesses dans les stratégies de réduction de la pauvreté des différentes régions. Cela se justifie en ce sens que la croissance a des effets d'entraînement et de redistribution de revenus qui en résultent. Elle permet d'améliorer de façon sensible les indicateurs sociaux de base. Dans certaines régions, le niveau des investissements dans l'axe 1 se situe parfois au-dessus de 70%. C'est le cas des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre et du Sahel (respectivement 77,1%, 70,5%, 75,5% et 88,9%).

Tableau 9 : Investissements réalisés par axe et par région (en millions FCFA)

Régions	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	TOTAL
Boucle du Mouhoun	32 136,17	8 804,88	183,37	548,01	41 672,42
Cascades	11 956,45	3 800,38	61,78	1 151,22	16 969,83
Centre	10 965,66	2 285,54	1 247,04	18,61	14 516,85
Centre-est	9 991,80	5 667,22	555,10	714,89	16 929,01
Centre-nord	7 015,26	48 393,93	335,09	210,36	55 954,64
Centre-ouest	5 517,72	2 731,07	610,59	387,48	9 246,87
Centre-sud	1 695,79	854,06	1 898,72	215,94	4 664,51
Est	3 180,16	4 448,10	711,56	1 586,90	9 926,71
Hauts-Bassins	3 310,29	13 603,57	826,69	1 133,46	18 874,02
Nord	32 922,36	4 455,36	42 339,48	11 428,65	91 145,86
Plateau-central	4 375,43	6 328,24	34,16	345,35	11 083,17
Sahel	8 911,09	539,23	9,34	566,34	10 026,01
Sud-ouest	1 204,32	3 438,94	288,26	279,72	5 211,23
TOTAL	133 182,51	105 350,52	49 101,18	18 586,93	306 221,15
<i>en % du total</i>	<i>43,49%</i>	<i>34,40%</i>	<i>16,03%</i>	<i>6,07%</i>	<i>100,00%</i>

Les activités de l'axe n°2 du CSLP ont occupé 34,4% des investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des activités des CSRLP, ce qui fait dire que les acteurs régionaux sont conscients de la forte corrélation qui existe entre l'Axe 1 qui est le moteur de l'économie et l'axe 2. En effet, la redistribution des revenus issus de l'activité économique permettrait d'élargir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et la protection sociale, qui à son tour relancerait la machine économique, ce qui permettrait au système de s'auto-entretenir.

L'axe 3 occupe la troisième place au titre des investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des CSRLP. En-dehors des régions du Nord et du Centre - Sud qui ont mobilisé des ressources relativement importantes au profit de cet axe (un peu plus de 40% du montant des investissements consacrés à l'axe 3), les autres régions sont demeurées assez timides : Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-nord, Plateau central, Sahel (moins de 1% du montant des ressources mobilisées au profit de l'axe 3).

L'axe 4 occupe la dernière place en termes de volume des investissements de l'année 2006 (6,1%). Ce faible niveau est observable dans toutes les régions. Toutefois, le dernier rang occupé par l'axe 4 s'expliquerait par le fait que la plupart des actions de cet axe sont difficiles à appréhender (donc à capitaliser) et la régulation des crédits alloués au titre du budget national.

Au niveau des fonds locaux de développement, le taux moyen de recouvrement est estimé à 54,5%. Cette moyenne cache de profondes disparités. En effet il est très faible dans les régions des Hauts-Bassins (0,3%), du Sud-ouest (2%), du Nord (12,2%). Cependant, on observe d'une manière

générale que son niveau reste voisin de 50% dans la plupart des régions ; c'est seulement dans les régions du Centre-nord et du centre-sud qu'il dépasse 80%.

Tableau 10: Etat d'exécution des budgets locaux en 2006

Région	Prévisions	Recouvrements	Taux Général	Taux Rural	Taux Urbain	Taux Province
Boucle du Mouhoun	857,80	548,39	0,64	54,00%	65,90%	66,60%
Centre	8 597,71	6 783,68	0,79	61,90%	80,10%	70,40%
Centre –nord	63,69	56,52	0,89	-	-	88,70%
Centre-est	1 236,63	652,14	0,53	107,30%	47,80%	62,00%
Centre-nord	950,45	531,67	0,56	84,80%	40,00%	83,50%
Centre-ouest	920,03	711,49	0,77	60,10%	77,20%	82,90%
Centre-sud	413,80	341,76	0,83	90,30%	71,00%	98,70%
Est	705,92	517,74	0,73	78,20%	69,80%	75,60%
Hauts-Bassins	3 736,55	9,57	0,00	0,00%	0,30%	0,00%
Les Cascades	1 026,76	538,44	0,52	68,80%	46,50%	78,80%
Nord	713,61	87,35	0,12	21,40%	0,00%	30,00%
Plateau central	1 021,40	435,89	0,43	73,70%	20,90%	87,60%
Sahel	427,75	301,64	0,71	82,30%	47,40%	88,90%
Sud-ouest	465,75	9,33	0,02	22,50%	0,00%	0,00%
Total	21 137,88	11 525,61	54,50%	58,70%	52,30%	61,90%

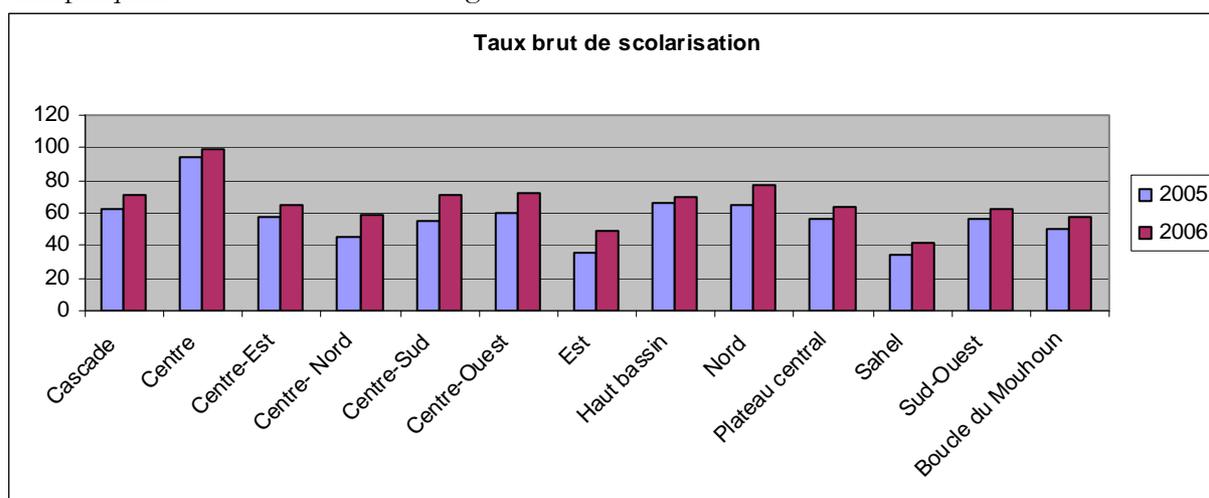
3.2. Analyse des résultats atteints

Cette partie fait une analyse sectorielle des principaux résultats atteints. Les secteurs concernés sont ceux de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la formation professionnelle, du développement rural, de l'assainissement et de l'énergie.

Au niveau du secteur de l'éducation, les résultats de l'Enquête rapide de décembre 2006 indiquent une évolution globalement positive du taux brut de scolarisation dans toutes les 13 régions du pays comme l'atteste le graphique 4 ci-après.

Cinq (5) régions se sont particulièrement illustrées en réalisant les meilleures performances en matière de progression du TBS, et ce, de plus de 10 points de pourcentage entre 2005 et 2006. Il s'agit notamment des régions du Centre-sud (+15,62), de l'Est (+13,8), du Centre-nord (+12,85), du Nord (+12,80) et du Centre-ouest (+12,18). La plus faible évolution a été enregistrée dans la région du Centre avec une progression de son TBS de +4,20 points par rapport à son niveau de 2005 (le Centre ayant un TBS voisin de 100%). Notons que ces résultats enregistrés en 2006 dans les 13 régions sont tous supérieurs aux prévisions, en raison de la politique visant à accorder une place importante aux 20 provinces prioritaires.

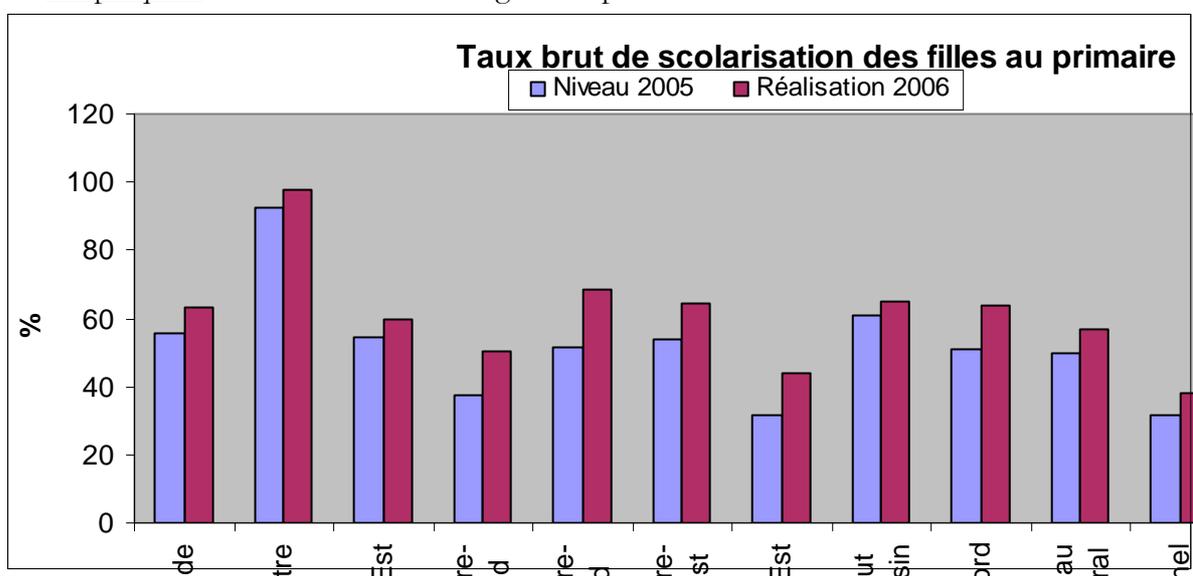
Graphique 4 : Evolution des TBS régionaux entre 2005 et 2006



Six (6) régions sur les treize ont un TBS inférieur à la moyenne nationale (66,3%) conformément au graphique 2 ci-dessous. Il s'agit notamment des régions du Sahel (41,59%), de la Boucle du Mouhoun (57,13%), du Centre-nord (58,65%), du Plateau central (63,7%) et du Centre-est (64,38%).

La progression positive globale du TBS dans les 13 régions du Burkina Faso a été accompagnée par une évolution positive de taux brut de scolarisation des filles (CF graphique 5). Les plus fortes progressions ont été observées dans les régions du Centre-sud (+16,79 points), du Centre-nord (+13,38 points) et du Nord (+12,76 points), tant disque les moins fortes ont été enregistrées dans les régions du Centre et du Centre-est avec respectivement une progression de (+4,92 points) et (+5,2 points).

Graphique 5 : Evolution des TBS régionaux pour les filles entre 2005 et 2006



Le constat ci – dessus doit s'inscrire dans la durée afin d'améliorer davantage le ratio filles/garçons résultant des mesures qui ont été prises par le Gouvernement pour encourager la scolarisation de la jeune fille, notamment la suppression des frais de scolarisation des filles.

Au niveau du secteur de la santé, d'excellentes performances ont été enregistrées en 2006 avec une amélioration sensible de l'ensemble des indicateurs de santé notamment la qualité des prestations des soins et l'accès géographique et financier aux services de santé.

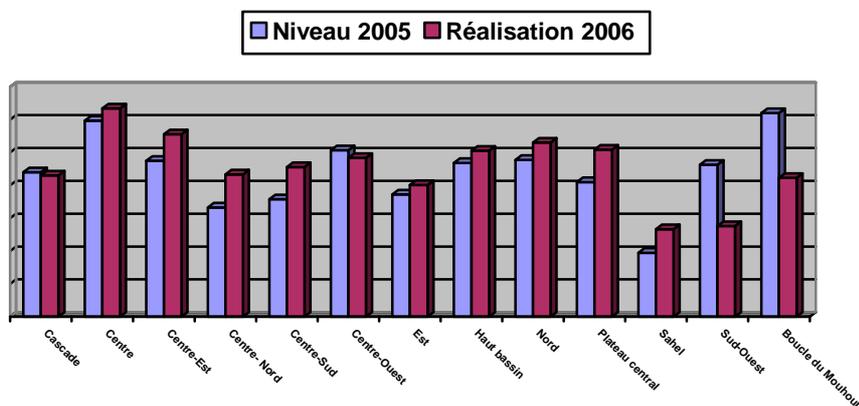
En matière de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, la couverture vaccinale a connu un progrès considérable ces trois dernières années dans les régions pour pratiquement tous les antigènes. Le BCG a connu un taux de réalisation supérieur à 100% dans toutes les régions sauf le Centre qui a enregistré un taux de 82,07%. Les trois meilleures performances pour le vaccin antirougeoleux (VAR) ont été enregistrées dans les régions de l'Est (98,8%), du Centre-nord (95,82%) et du Centre-est (90,68%). Quant au vaccin anti amaril (VAA), la couverture s'est améliorée dans toutes les régions en 2006 par rapport à 2005. Le nouveau vaccin DTC-Hep-Hb (pentavalent3) a connu un taux de 95% pour un objectif fixé à 85%. Les régions du Centre nord (101,68%), du Centre ouest (98%), de l'Est (107%) et du Sud ouest (98%) enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. La situation par région est présentée dans le tableau 11.

Tableau 11: Taux de couverture en DTC-Hep-Hb

REGIONS	Niveau 2005	2006	
		Prévision	Réalisation
Cascade	-	-	90,76
Centre	79,97	91	83,68
Centre-est	100,99		74,36
Centre- nord	109,08	100	101,68
Centre-sud	90,61	87	86,06
Centre-ouest	101	100	98
Est	101,4	98	107,6
Haut bassin	88,92	-	70,16
Nord	87,15	90	73,05
Plateau central	88,4	95	75,6
Sahel	105,33	98	77 ,47
Sud-ouest	98	100	98
Boucle du Mouhoun	90	96	75,25

Afin d'améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé et dans le contexte de rareté des ressources mobilisées en faveur du secteur de la santé, des mesures tendant à augmenter l'efficacité des services de santé et à promouvoir les mécanismes de partage de risques ont été prises. En outre la mise en œuvre de la stratégie de subvention des accouchements et des soins obstétricaux d'urgence ainsi que la poursuite de la gratuité des soins préventifs pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans dans toutes les formations sanitaires publiques ont permis d'améliorer les indicateurs tels que le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié dans toutes les régions du Burkina Faso comme le montre le graphique 6 ci-après.

Graphique 6 : Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié dans les régions



Malgré les disparités qui existent entre régions, on note globalement une amélioration de la situation de normalisation des CSPS en personnel dans l'ensemble des régions. Dans la région du Nord ce pourcentage est passé de 63,11% en 2005 à 82% 2006, soit un accroissement de près de 19 points de pourcentage. De même dans la Boucle du Mouhoun une progression de 7,38 points de pourcentage, a été enregistrée, ce qui fait passer l'indicateur de 44,68% en 2005 à 52,06% en 2006. Les régions du Centre-ouest (79%) et du Centre-nord (65,26%) ont connu une légère amélioration avec des accroissements de 1 et 2,11 points de pourcentage respectivement. Les régions de l'Est et du Sahel ont enregistré de mauvaises performances en 2006 par rapport à 2005 avec une baisse de 15 et de 13,81 points de pourcentage respectivement, qui fait retomber le niveau à 70% et 72,13% respectivement. Malgré une légère baisse de 0,36 point de pourcentage, le Centre, (90%), demeure, comme en 2005, la région qui a le plus grand nombre de CSPS normalisé en personnel. Elle est suivie par les régions du Nord (82%), du Centre-ouest (79%), du Sahel (72,13%) et de l'Est (70%). Le Centre-sud (45,57%) et le Plateau central (47%), détiennent les plus faibles performances avec moins de la moitié des CSPS qui sont normalisés en personnel.

Pour la lutte contre le SIDA, on note dans l'ensemble une augmentation de la proportion des personnes infectées mises sous ARV dans les régions. En effet, dans le Nord plus de 60% des personnes infectées sont sous ARV. Pour la majorité des régions, la proportion varie entre 35 et 50%. Le Plateau central se positionne en queue de peloton avec seulement 36%.

En ce qui concerne le taux de rupture en MEG, il varie beaucoup d'une région à l'autre. Comme en 2005, les Cascades, le Centre - nord, l'Est et le Sahel, n'ont pas enregistré de rupture en 2006. Alors que dans la région du Centre - ouest le taux de rupture était de 20%, et dans le Centre il était de 14%. Par à rapport à 2005, on note un progrès sensible dans toutes les régions. En effet, le Centre - ouest a réduit de 60 points de pourcentage son taux de rupture, le faisant ainsi passer de 80% en 2005 à 20% en 2006.

Au niveau du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle, les régions ont entrepris diverses actions avec l'aide des fonds d'appuis, ce qui a permis la création d'emplois et la formation de plusieurs personnes. Dans la Boucle du Mouhoun, on note la création de 1680 emplois au cours de l'année 2006, soit un taux d'accroissement de près de 200%. Pendant ce temps, 366 emplois nouveaux ont été créés dans les Hauts-Bassins, 286 dans le Centre-ouest et 119 dans les Cascades et seulement de 2 emplois dans la région du Sahel.

Dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage, les efforts réalisés ont permis également d'améliorer les résultats. Dans la région des Cascades on dénombre 160 personnes formées et 88 dans le Centre - ouest. Par rapport à 2005, le nombre de personnes formées a augmenté un peu partout. Il a progressé de 44% dans le Sahel, 36% dans le Nord et 13% dans les Cascades. En revanche, dans le Centre – nord, la situation s'est dégradée en 2006 par rapport à 2005 (-30%).

Au niveau du développement rural, les initiatives prises pour la réduction de la vulnérabilité agricole et la bonne pluviométrie observée sur l'ensemble du pays ont permis un accroissement très sensible de la production agricole. Avec un taux d'accroissement de plus de 70%, le Nord a réalisé la meilleure performance suivi des Cascades (37%), du Centre (27%), de la Boucle du Mouhoun (27%) et des Hauts bassins (23,82%). Contrairement à ces régions, le Centre - sud a connu une performance plus modeste avec un taux d'accroissement de 5%. En dehors des régions telles que la Boucle du Mouhoun (où il est resté stable à 213%) et le Centre-ouest (où il a baissé de 11 points de pourcentage), le taux de couverture céréalière s'est amélioré. Dans le Centre il est passé de 13% en 2005 à 16% en 2006, soit une hausse de 3 points de pourcentage. Dans les Hauts-Bassins il a progressé de 40 points de pourcentage pour atteindre 221% en 2006.

La recherche d'une productivité animale optimale a conduit à accentuer les efforts de lutte contre certaines pathologies. Cela a permis d'améliorer le taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle qui a progressé dans toutes les régions. De 108% en 2005, le taux de couverture est passé à 191% dans le Centre-ouest. Dans le Centre-nord il a atteint 150% en 2006 contre 15% en 2005. Dans la Boucle du Mouhoun (83% en 2006) on enregistre une progression de 73 points de

pourcentage. Malgré les efforts consentis, le taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse reste très faible dans toutes les régions (moins de 50%). La Boucle du Mouhoun qui a réalisé la meilleure performance n'a atteint que 45% de taux de couverture. Avec un taux de 7%, le Centre-sud a réalisé la plus faible performance. Par rapport à 2005, certaines régions ont connu des améliorations tandis que dans d'autres la situation s'est détériorée. Ainsi dans le Centre-nord, et la Boucle du Mouhoun, la progression est supérieure à 7 points de pourcentage alors que dans le Centre on enregistre une baisse de 8 points de pourcentage.

Au niveau de l'eau potable et d'assainissement, les différentes initiatives mises en œuvre avec l'appui des partenaires ont permis d'améliorer sensiblement la situation. Dans la grande majorité des régions on observe un accroissement des points d'eau, ce qui a permis d'améliorer le taux de desserte. Ainsi, dans la région du Centre, le taux est passé de 68% à 70% entre 2005 et 2006. Dans les Cascades, il s'accroît d'un point de pourcentage pour atteindre 54%. Dans la Boucle du Mouhoun, il passe de 75% en 2005 à 84% en 2006, soit un accroissement de 9 points de pourcentage. En revanche, la situation se détériore dans la Boucle du Mouhoun où le taux passe de 67% en 2005 à 40% en 2006. Il faut souligner que la croissance plus que proportionnelle de la population dans certaines régions tendra à détériorer les indicateurs d'accessibilité à l'eau. En effet, les projections font entrevoir une baisse du taux de couverture en eau potable de 53% en 2006 à 52% en 2007 dans les Cascades.

IV. LE SUIVI – ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

4.1. Le dispositif institutionnel et l'appropriation du CSLP

Le dispositif institutionnel mis en place dans le cadre du suivi du CSLP a relativement bien fonctionné par rapport à 2005 avec le Comité ministériel d'orientation et de suivi qui s'est réuni en février à l'effet d'apprécier les principes directeurs. Au cours de cette session, il a réaffirmé le rôle des présidents des commissions sectorielles et thématiques dans le processus et recommandé que des mesures soient prises pour lancer le processus au niveau régional. Les Commissions sectorielles et thématiques se sont également réunies au moins deux fois dans le cadre de la préparation de la revue.

Cependant, il faut noter que les travaux des commissions ne sont axés que sur les activités du bilan de mise en œuvre du CSLP, or selon l'esprit qui a guidé leur création, lesdits travaux ne devraient pas se limiter aux activités du seul bilan. Chaque année, des principes directeurs de mise en œuvre du CSLP sont adoptés par le Gouvernement, dans lesquels figurent les différentes tâches à exécuter au cours de l'année par la CST. En outre, les Directions des études et de la planification (DEP) des ministères ainsi que les coordinations de politiques sectorielles qui sont d'un apport important pour le fonctionnement des CST manquent assez souvent de moyens de travail. Pour plus d'efficacité dans leur travail, les CST ont donc besoin d'un appui technique et financier pour d'une part mener des études d'impact des actions et d'autre part assurer son fonctionnement.

Sur le plan organisationnel, après trois années de mise en œuvre du dispositif institutionnel de suivi évaluation du CSLP, quelques faiblesses persistent, liées à :

- la faible appropriation du processus par les différents acteurs ;
- l'absence de liens entre le CSLP et le budget ;
- la multitude des cadres de concertation et de dialogue.

Pour lever ces contraintes, des réflexions ont été entamées tout au long de l'année 2006 en vue de procéder à la révision du dispositif institutionnel de suivi du CSLP aussi bien au niveau du MEDEV que du MFB. Les grandes lignes de cette révision consistent à :

- établir des liens plus forts entre les cadres de dialogue sectoriels et le dispositif CSLP ;
- améliorer l'appropriation des processus (niveau sectoriel, niveau CSLP et CGAB-CSLP) par les acteurs (administration, société civile et PTF) ;
- harmoniser les calendriers et mieux définir les outils de travail.

Déjà en septembre 2006, lors des premières rencontres des CST, le projet de directives pour l'année 2007 ainsi que les projets de textes sur le dispositif institutionnel de suivi du CSLP, ont été introduits en vue de recueillir leurs amendements.

En juin 2006, le groupe CGAB-CSLP a entrepris un voyage d'échange d'expériences au Mozambique en matière de coordination des donateurs dans la fourniture des appuis budgétaires, de pilotage du processus CSLP et de gestion des finances publiques. Un atelier regroupant l'ensemble des partenaires et l'Administration a été organisé le 7 septembre 2006 en vue de partager, de restituer les résultats et recommandations issues de la mission.

Lors de la session du CGAB du 28 septembre 2006, il a été adopté le plan d'action des recommandations du voyage d'études au Mozambique. Sur la base de la recommandation de la session du CGAB-CSLP qui s'est tenue le 28 septembre, il a été mis en place deux groupes de travail, dont l'un sur le processus CSLP et l'autre sur le processus CGAB-CSLP. Ces groupes de travail avaient pour objectif de faire des propositions concrètes pour l'articulation des instruments de pilotage des politiques, la responsabilisation des institutions nationales et l'efficacité dans la fourniture de l'aide. Afin de permettre aux membres des groupes de travail de respecter le calendrier établi, une retraite technique a été organisée à Kaya du 22 au 24 novembre 2006. Celle-ci a connu la participation des structures de l'administration et des représentants des partenaires du CGAB-CSLP et certains PTFs non membres notamment le PNUD et le Canada. A l'issue des travaux, les groupes ont produit chacun un rapport des résultats et conclusions auxquels ils sont parvenus.

Des conclusions des travaux du groupe CSLP, il est ressorti la nécessité :

- d'aligner le processus CGAB-CSLP sur le processus CSLP ;
- de faire des cadres de dialogue sectoriel la base de l'appropriation en adoptant une logique de fonctionnement du bas vers le haut.

Une séance de présentation des conclusions a été organisée le 18 décembre 2006 et a regroupé le Ministre des finances et du budget, le Secrétaire général du MEDEV et les Chefs de file des partenaires du CSLP et du CGAB-CSLP. A l'issue de ces échanges, il ressort qu'en dépit de la pertinence des propositions faites par les groupes, il est nécessaire de prioriser les actions à mener pour permettre une meilleure mise en œuvre des réformes à conduire.

La mise en œuvre du plan d'actions consolidé des recommandations issues des évaluations et études conduites en 2006 et les réformes proposées suite à l'atelier technique de Kaya devrait permettre une meilleure articulation du processus CSLP et du CGAB-CSLP ainsi qu'une rationalisation des cadres sectoriels de dialogue. Ce processus sera progressivement pris en charge au cours de l'année 2007 dont les principaux défis restent l'évaluation du fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation du CSLP, la révision du dispositif institutionnel de suivi du CSLP pour l'adapter à la nouvelle donne et l'expérimentation de l'élaboration d'outils de travail pour la revue en 2007.

4.2. Le suivi de la production statistique et la prise en charge des indicateurs

L'année 2006 reste marquée par la création d'un Secrétariat permanent du conseil national de la statistique et la réalisation du recensement général de la population et de l'habitation.

En matière de statistiques agricoles, l'enquête permanente agricole a été réalisée comme de coutume et a fourni une estimation de la production céréalière prévisionnelle 2006. L'enquête maraîchère 2006-2007 est en cours de préparation avec l'inventaire des sites maraîchers qui démarrera bientôt. La prise en compte des aspects nutritionnels dans le dispositif de l'enquête permanente agricole a permis de dégager une prévalence de la malnutrition de 14,4% pour les enfants de 6 à 59 mois au sens du périmètre brachial pour âge. Au total, au cours de l'année 2006, il a été mis à la disposition de l'Etat et de ses partenaires des informations relatives à :

- l'enquête permanente agricole dont les résultats prévisionnels sont connus ;
- la mise en route du recensement général de l'agriculture prévu dans le cadre du PA-SISA ;

- la conduite d'enquêtes spécifiques : incidences de la pauvreté céréalière en 2005 ;
- la réalisation d'une enquête sur «l'évaluation de l'impact de la gestion de la situation alimentaire en 2005 ».

Au niveau de l'Institut national de la statistique et de la démographie, bien qu'un programme de production de l'information statistique soit disponible notamment dans le cadre du projet de développement du système statistique national, le suivi statistique du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté souffre encore de nombreuses contraintes. Ainsi, l'enquête annuelle QUIBB de même que les enquêtes sur les utilisateurs des services déconcentrés de la santé et de l'éducation n'ont pu être disponibles pour cette revue.

D'autres travaux sont en cours notamment l'enquête MICS3 de 2006, le travail de terrain ayant commencé en avril 2006 et le traitement des données de juin à décembre. Les travaux de modification des programmes de traitement conformément aux recommandations du projet MICS3 sont en cours. La publication des rapports d'analyse est prévue pour mai 2007 ;

Concernant le RGPH 2006, les travaux de dénombrement se sont effectués en décembre 2006 et sont actuellement au stade de traitement des données notamment le dépouillement, la codification et la saisie en vue de la publication des résultats préliminaires prévue pour avril 2007.

V. LES PERSPECTIVES 2007 – 2009

5.1. Les mesures et actions prioritaires par axe stratégique

5.1.1. Accélération de la croissance fondée sur l'équité

En matière de gestion des finances publiques, la période 2007-2009 sera marquée par la mise en œuvre de la Stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP). Ainsi, un accent sera accordé aux outils de prévision, de programmation et de préparation budgétaires afin de mieux canaliser les ressources vers les secteurs dits prioritaires. Les mesures comme l'adoption progressive des politiques sectorielles au sein des différents départements, la mise en place d'une nouvelle stratégie d'implantation du budget programme et de CDMT sectoriels, la diffusion d'un manuel sur le CDMT et la réalisation de certaines revues de dépenses publiques permettront d'atteindre ces résultats.

Dans le cadre du renforcement du dispositif de mobilisation des ressources intérieures, le Gouvernement poursuivra la modernisation de l'administration fiscale en continuant la substitution progressive de la gestion manuelle à celle informatisée des procédures fiscales fondamentales. Le déploiement du logiciel Système informatisé de taxation (SINTAX) permettra une meilleure maîtrise de la gestion des arriérés d'impôts et une collecte des données nécessaires à l'implémentation du Circuit intégré de la recette (CIR) en phase de finalisation. Au niveau de la dynamisation des recettes de porte il s'agira au cours de la période de poursuivre l'implantation du SYDONIA++ dans toutes ses fonctionnalités et la finalisation de l'interconnexion des bureaux frontières et des commissionnaires. L'exploitation des données du recensement fiscal entrepris en 2006 aura un impact sur les recettes avec l'élargissement de l'assiette et l'encadrement des contribuables.

Pour améliorer la gestion des dépenses publiques, il s'agira de (i) améliorer le dispositif de gestion de la dette en achevant le logiciel circuit intégré des financements extérieurs, (ii) accélérer les procédures de passation des marchés et améliorer la transparence en la matière en mettant en œuvre le plan d'actions du CPAR, (iii) poursuivre et rénover le cadre juridique des finances publiques, (iv) finaliser le CID et la révision du SIGASPE, (v) améliorer la qualité et la transparence de la loi de finances et (vi) accompagner la décentralisation à travers la finalisation et l'application du nouveau régime financier des collectivités territoriales et la finalisation du logiciel de gestion financière des collectivités et son déploiement.

En matière d'amélioration du climat des affaires pour promouvoir le secteur privé, en dépit des exigences d'optimisation des recettes, l'Etat va continuer à traduire sa volonté de soutenir et dynamiser le secteur privé par la révision à la baisse de certains impôts ayant un impact sur le choix d'installation des investisseurs au Burkina Faso. Il s'agira en particulier :

- d'alléger certaines mesures fiscales ;
- de poursuivre la facilitation d'acquisition de titres de jouissance par la reconduction de l'opération pour la période allant du 1er février au 31 décembre 2007. Des réflexions sont en cours pour mettre en place un guichet unique sur le foncier ;
- d'achever la révision du code général des impôts au cours de l'année 2007 ;
- de poursuivre la facilitation et la réduction des procédures administratives.

En outre, les autres actions entreprises ou envisagées à court et moyen termes sont relatives à :

- l'extension des compétences des CEFORE à la modification et à la radiation d'entreprises ;
- l'accélération du transfert du Centre des guichets uniques (CGU) à la Maison de l'entreprise en accélérant la réfection en cours des locaux devant abriter le CGU ;
- l'ouverture du CEFORE de Bobo-Dioulasso prévue au cours du premier trimestre 2007 ;
- la mise en place d'un guichet unique des permis de construire ;
- la mise en place du fichier national du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- la fusion du formulaire unique des CEFORE et de celui des services des impôts pour en faire un seul ;
- l'interconnexion entre les CEFORE et les administrations partenaires;
- l'accélération de la création et de la mise en place des centres de gestion agréés ;
- la création d'un observatoire sur le climat des affaires ;
- la création d'une banque des PME ;
- la mise en place d'un fonds spécifique pour les créateurs d'entreprises ;
- l'achèvement de la révision du code des investissements ;
- l'achèvement de la relecture des textes de base sur le commerce.

En matière d'amélioration de la compétitivité de l'économie et la réduction des coûts des facteurs, les principales mesures et actions envisagées à moyen terme sont relatives à l'amélioration du marché du travail, à la réduction des coûts des facteurs dans les domaines du transport, de l'énergie, des télécommunications, etc.

Dans le domaine du marché du travail, les actions et mesures visent à assurer un meilleur cadre législatif et réglementaire par la promotion des droits fondamentaux au travail et la recherche d'une plus grande flexibilité des textes ainsi que la dynamisation des cadres de concertation avec les partenaires sociaux. Il s'agit notamment de :

- la poursuite de la rédaction des textes d'application du code du travail ;
- l'adoption consensuelle d'une charte sociale avec les partenaires sociaux ;
- la consolidation et la régularité des rencontres Gouvernement/Syndicats et Gouvernement/Secteur privé qui doivent se poursuivre ainsi que le renforcement de l'éducation ouvrière ;
- la redynamisation des négociations collectives par la révision de la convention collective interprofessionnelle (CCI) du 9 juillet 1974, la négociation de nouvelles conventions sectorielles dans les nouveaux secteurs ou ceux non couverts par des conventions spécifiques telles que : les conventions collectives des banques, des boulangeries, des transports routiers, de la presse sont une préoccupation pour l'année 2007 ;
- la mise en place du Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle courant 2007 après l'adoption de la politique nationale de l'emploi ;
- L'actualisation du répertoire des centres de formation professionnelle en 2007.

Afin de permettre aux jeunes d'avoir accès à coût réduit aux services sociaux, commerciaux et de loisirs en 2007, le Gouvernement va engager des concertations avec les organisations des commerçants, la chambre de commerce, le patronat et les ministères intéressés pour l'opérationnalisation du projet « carte jeune ».

Dans le domaine du transport, les actions et mesures visent à assurer un cadre juridique propice à l'exercice de la profession, à développer les cadres de concertation avec les acteurs du secteur et à poursuivre les actions de désenclavement du pays à travers :

- la relecture des conditions d'accès et d'exercice de la profession de transporteur public routier ;
- la mise en train d'actions et de mesures de facilitation du trafic en transit ;
- la poursuite du programme pluriannuel de formation des PME des transports à la gestion de leurs activités ;
- la dynamisation des cadres de concertation existants entre notamment les usagers, les opérateurs de transports et l'Administration, en vue d'une prise en compte des diverses préoccupations pour une meilleure synergie d'actions ;
- l'opérationnalisation de la mesure relative au renouvellement du parc de taxis, décidée par le gouvernement lors de la rencontre de concertation Etat/Secteur Privé ;
- la poursuite des actions en matière de normalisation et d'assainissement du parc automobile national ;
- le parachèvement du « Projet de renforcement des actions de sécurité routière » ;
- la desserte ferroviaire du site du nouvel aéroport de Ouagadougou ;
- le suivi de la mise en œuvre des projets d'interconnexion de la CEDEAO et du NEPAD visant un meilleur désenclavement extérieur du pays et son raccordement à la côte maritime
- la poursuite du « Programme de sûreté et de sécurité des transports aériens en Afrique de l'ouest et du centre » (PSSTAAOC) dans le cadre du renforcement de la sûreté et de la sécurité des transports aériens ;
- l'étude d'aménagement du site de l'actuel aéroport de Ouagadougou et la mise en cohérence de toutes les études déjà réalisées ;
- l'organisation d'un audit pour la certification des aéroports de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso afin de les conformer aux normes OACI ;

Dans le domaine de l'énergie, il s'agit de la réglementation et de la réalisation des investissements visant à assurer la disponibilité de l'énergie à moindre coût par les mesures et actions suivantes :

- la relecture de la loi portant réglementation générale de l'approvisionnement du Burkina Faso en énergie électrique ;
- l'élaboration des textes d'application de la loi ;
- l'élaboration des textes de régulation du secteur de l'électricité ;
- la mise en place du nouveau projet d'accès des zones rurales et périurbaines aux services énergétiques ;
- le démarrage effectif des travaux de l'interconnexion électrique Bobo-Dioulasso – Ouagadougou ;
- le démarrage de l'actualisation des études de faisabilité de l'interconnexion électrique Ghana – Burkina ;
- la réalisation des raccordements électriques des centres isolés au réseau ;
- l'achèvement des travaux d'électrification d'une trentaine de localités.

Dans le secteur des télécommunications, l'année 2007 sera fortement marquée par les processus d'élaboration des cadres juridiques et réglementaires appelés à régir les différents secteurs d'activités du département des Postes et des TIC. L'accent sera également mis dans la poursuite de la réalisation des infrastructures de base comme outils de mise en convergence des réseaux et services en matière de télécommunications et de TIC. En ce qui concerne le secteur postal, les efforts seront

portés vers un diagnostic précis du secteur en vue de la définition d'une stratégie de réforme adaptée et d'un cadre juridique et institutionnel d'accompagnement de la stratégie de réforme. Les actions suivantes sont prévues :

- élaboration du cadre juridique et réglementaire pour la facilitation des transactions électroniques et la lutte contre la cybercriminalité ;
- poursuite du déploiement de l'intranet gouvernemental dans la ville de Ouagadougou et dans d'autres villes ;
- élaboration des cyberstratégies sectorielles ;
- organisation d'activités de sensibilisation, d'information et de formation dans le domaine des TIC ;
- renforcement des capacités du personnel de l'administration dans l'utilisation des outils bureautiques avec un objectif de 2000 agents à former ;
- poursuite du projet ADEN ;
- relecture de l'avant-projet de loi sur les réseaux et les services de communication électronique ;
- lancement de l'étude technique, économique, juridique et institutionnelle pour la construction d'une infrastructure matérialisée pour le transport de la voix, des données et de la vidéo ;
- révision des procédures de régulation du secteur des télécommunications ;
- surveillance de l'encadrement tarifaire des opérateurs ;
- réalisation d'une étude diagnostique du secteur postal, élaboration d'une stratégie de réforme du secteur et définition d'un cadre juridique et institutionnel du secteur postal ;
- renforcement de la SONAPOST.

Dans le domaine de la libéralisation des marchés et de la privatisation, le Gouvernement poursuivra, au cours de la période 2007-2009, les opérations de privatisation et de libéralisation des entreprises publiques existantes dans le portefeuille résiduel de l'Etat.

En matière de promotion de l'intégration régionale pour développer une économie de services, les efforts de promotion et de diversification des exportations seront poursuivis en 2007 notamment par l'adoption de la loi sur la normalisation (qui n'a pas pu se faire en 2006) et la formulation de la stratégie nationale de promotion des exportations du Burkina prévue dans le cadre de l'étude diagnostique d'intégration commerciale (EDIC) du Burkina financée par la Banque mondiale. Des études seront réalisées pour une meilleure promotion de l'économie burkinabé. Il s'agit de :

- l'étude sur la promotion des exportations par la mise à niveau des filières et secteurs d'exportation en 2007 ;
- l'étude sur les déterminants de l'épargne et de l'investissement privé au Burkina et l'étude sur l'impact à moyen terme des Accords de partenariat économique (APE) en 2007.

En matière de soutien aux secteurs productifs pour renforcer leur contribution à la croissance économique, l'accent sera mis sur le développement du secteur touristique, la promotion de la microfinance et le développement des infrastructures économiques.

Le développement du secteur touristique se fera à travers :

- l'élaboration du plan directeur de développement touristique. L'étude et les TDR (réalisés par l'OMT) sont disponibles et la contribution des partenaires est sollicitée pour le bouclage du financement estimé à 340 000 000 FCFA ;
- la mise en œuvre du programme ST-EP (Sustainable Tourism - Eliminated Poverty) : Il s'agit d'un programme d'aménagement de cinq (05) sites touristiques : Bazoulé, Koumi, Tiébébé, Oursi, Gani financé par le programme ST-EP en vue de lutter contre la pauvreté au niveau local ;

- la formation/ recyclage de cent (100) guides de tourisme par l'ONTB aux techniques d'accueil et de communication pour un montant de 2.647.500F.

Dans le domaine de la microfinance, une stratégie nationale a été adoptée par le Gouvernement. Le plan d'actions de la micro finance sera opérationnel en 2007. Aussi, il s'agira :

- du renforcement des capacités de l'association professionnelle des institutions de microfinance du Burkina Faso (APIM-BF) afin qu'elle puisse mieux jouer son rôle d'interface et d'interlocuteur unique du secteur ;
- de la mise en place d'un dispositif institutionnel pour la mise en œuvre, la coordination et la gestion technique et financière du Plan d'actions.

La promotion des infrastructures économiques nécessitera :

- la construction du campus consulaire : Composante 2 : HEC, Supérieur de Commerce. et Composante 3 : Hôtellerie, Tourisme et Restauration ;
- la mise en place du centre de formation des apprentis ;
- la réalisation d'études de faisabilité pour la construction, l'aménagement et le transfert de Ouagarinter sur un site hors de la ville, dans le but de sécuriser les usagers et les recettes de la CCIA-BF : études prévues en 2009 ;
- la réalisation des études architecturales du Centre d'affaires « WORLD TRADE CENTER »
- la réalisation du port franc de Bobo-Dioulasso.

Dans le domaine des télécommunications, en plus des actions citées plus haut, le soutien aux secteurs productifs se fera également par :

- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan pour l'amélioration des sites WEB des institutions et ministères ;
- la mise en place de 13 académies CISCO pilotes ;
- l'élaboration d'une politique nationale de sécurité et d'amélioration de la qualité des réseaux ;
- l'élaboration d'une stratégie de développement des réseaux et services de communications électroniques ouverts au public ;
- la construction d'un nouveau centre de contrôle des fréquences ;
- la mise en œuvre de la stratégie du service universel du Sud-Ouest ;
- la construction de huit (8) nouveaux bureaux de poste sur fonds propres de la SONAPOST ;
- la construction de 4 nouveaux bureaux de poste dans le cadre du Contrat-Plan Etat/SONAPOST ;
- la mise en place d'un bureau d'échange semi-mécanisé ;
- la finalisation de la connexion informatique de dix (10) bureaux de poste ;
- l'installation de 10 cyberpostes ;
- la mise en place d'un système intégré de gestion informatisée des opérations postales.

En matière de transformation des produits agricoles, le Gouvernement prendra des mesures incitatives pour l'émergence de petites unités de transformation agro-alimentaires et de filature.

En matière de développement et de promotion de l'artisanat, la création et la mise en place de la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina (CMA-BF) en 2007 contribueront à la mise en place d'un cadre approprié pour mieux organiser les acteurs du secteur en vue d'une pleine contribution à l'effort de développement national.

La mise en place du Village Artisanal de Bobo-Dioulasso contribuera au développement de l'artisanat burkinabé en général et de l'artisanat des Haut Bassins en particulier, en fournissant aux acteurs du secteur l'encadrement, l'organisation, la formation ainsi que les moyens financiers et l'équipement des ateliers en outils et en machines. A cet effet, il est envisagé le regroupement de manière ponctuelle et rotative d'environ 300 artisans de divers corps de métier.

Dans le cadre de la promotion de l'économie extraterritoriale, la politique du Gouvernement consistera d'une part, en une meilleure maîtrise des mouvements migratoires et leur destination et d'autre part, en la création d'un environnement incitatif au rapatriement des flux financiers issus des migrations. Pour ce faire, il envisage les actions suivantes :

- poursuivre l'élaboration de la politique de migration qui définira les grands axes en matière de migration ;
- créer une agence burkinabé de coopération technique et culturelle pour contribuer à la valorisation de l'expertise nationale ;
- créer un observatoire de la migration comme instrument de veille et de proposition dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de migration ;
- ouvrir la Maison du Burkina Faso à Paris pour servir de relais à la promotion de la culture et le tourisme burkinabé d'ici fin 2007 ;
- réaliser une étude de faisabilité du projet Dakolé qui vise à l'aménagement d'un périmètre irrigué dans le département de Dissin (Ioba) pour y installer des ouvriers agricoles qualifiés de la diaspora ;
- concevoir et mettre en place une banque de données de l'expertise burkinabé à l'étranger et organiser une table ronde de mobilisation des ressources d'ici fin 2007.

5.1.2. Accessibilité des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale

En matière d'éducation, le gouvernement entend renforcer le développement de l'éducation artistique et littéraire, de l'éducation primaire et post primaire.

Dans le domaine de l'éducation artistique et littéraire, le gouvernement créera des classes pilotes dans la perspective d'intégrer les disciplines artistiques dans l'enseignement. L'amélioration de l'offre éducative littéraire passera par la construction de la bibliothèque nationale et l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale du livre.

En matière d'éducation de base l'objectif général est d'assurer un développement accéléré aux plans quantitatif et qualitatif de l'éducation de base. Les perspectives envisagées pour la période 2007 - 2009 sont celles définies dans la phase II du PDDEB et conformes aux objectifs de la scolarisation universelle. Les objectifs quantitatifs sont de réaliser un TBA de 80% en 2007 et 83% en 2008 et un TBS de 70% et 74% en 2007 et 2008 respectivement et d'atteindre un indice de parité de 90% en 2008. A cette fin, les perspectives sont :

- la poursuite et l'accélération du programme de construction, réhabilitation et équipement des infrastructures éducatives ;
- la poursuite de la rentabilisation des infrastructures existantes (utilisation des infrastructures scolaires pour la mise en œuvre des campagnes d'alphabétisation adaptées) ;
- la poursuite de l'amélioration de l'équité en réduisant les inégalités entre les provinces et les inégalités entre les sexes ;
- la réalisation des infrastructures/équipements pour l'encadrement de la petite enfance ;
- le recrutement maîtrisé des enseignants, animateurs, encadreurs pédagogiques et personnels d'administration et de gestion ;
- la formation initiale et continue des enseignants, animateurs, encadreurs, directeurs d'écoles ;
- le renforcement de la prise en charge de l'éducation de base par les collectivités locales à travers le transfert effectif des compétences ;
- les mesures de décentralisation et de déconcentration se poursuivront avec de nouvelles responsabilités aux directions régionales ;
- l'élargissement de l'éducation de base conformément aux dispositions de la loi qui contraint d'augmenter l'offre d'accueil des sortants du primaire ;
- la promotion de la professionnalisation de l'enseignement de base.

En matière d'éducation post primaire, le gouvernement veillera à accroître l'offre éducative, à valoriser la formation dans les établissements d'enseignement technique et professionnel avec pour objectifs quantitatifs de :

- faire passer le taux brut de scolarisation au secondaire à 22,34%;
- faire évoluer les effectifs de l'enseignement technique professionnel de façon à ce qu'ils représentent 10% des effectifs de l'enseignement secondaire en 2009 ;
- faire passer le taux d'admission en 6^{ème} à 34,79% ;
- faire passer le taux brut de scolarisation au supérieur à 3,74%.

Pour y arriver, les actions prioritaires ci-dessous seront menées :

- la construction et l'équipement de 296 collèges d'enseignement général (CEG) publics dont 65 ;
- la construction et l'équipement de dix (10) CEG de décongestionnement dont six (06) dans les arrondissements de Bogodogo, Signoghin, Nongremassom, Boulmiougou (Kadiogo), Dô et Dafra (Houet) ;
- la construction et l'équipement de sept (07) lycées à six salles de classe dont trois (03) à Sapouy (Ziro), Gayéri (Komondjari), Sebba (Yagha);
- la construction et l'équipement de trois (03) lycées à douze salles de classe à Dori (Séno), Ziniaré (Oubritenga), Toma (Nayala) ;
- la construction et l'équipement de 300 salles de classe dans le cadre des normalisations dont 17 ;
- la réhabilitation/réfection de 73 établissements d'enseignement déjà fonctionnels dont sept (07) ;
- la construction et l'équipement de cinq (05) établissements d'enseignement technique du 1er et du 2e cycle; la réalisation des trois premiers est prévue à Garango, Manga et Bingo ;
- la construction et l'équipement de quatre (04) lycées professionnels dans le cadre de la coopération bilatérale avec la Chine ;
- la réalisation d'infrastructures pédagogiques au profit de l'Université de Ouagadougou, de l'Université Polytechnique de Bobo (UPB) et de l'Université de Koudougou ;
- la réalisation de cent cinq (105) forages dont soixante cinq (65) ;
- l'acquisition de quatre vingt 80 mallettes pédagogiques au profit des CEG ;
- l'acquisition de quarante-cinq (45) kits de reliures au profit des établissements ;
- l'acquisition d'équipements spécifiques pour les laboratoires ;
- la production de documents d'information et d'outils d'aide à la décision ;
- la construction et l'équipement de trois magasins de stockage à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koupèla ;
- la mise en œuvre du système d'évaluation et de testing ;
- l'actualisation du livre du professeur en EMP ;
- le développement des modules d'enseignement en ligne ;
- l'acquisition de manuels scolaires au profit du secondaire dont 700 000 pour le premier cycle et 175 000 pour le second cycle ;
- l'appui à la formation initiale et continue des enseignants ;
- l'appui à la formation continue des encadreurs ;
- la réalisation d'études et des analyses dont trois (03) ;
- l'acquisition d'équipements spécifiques pour les établissements d'enseignement technique et professionnel ;
- la réalisation de cinq (05) forages positifs pour les cinq établissements d'enseignement technique dont trois (03) ;
- la réforme des curricula au niveau des programmes de l'enseignement technique et professionnel ;

- la production de didactiques et programmes ;
- l'appui au suivi et à la gestion pédagogique ;
- l'appui à la formation en santé et VIH SIDA ;
- les formations, sensibilisations et études ;
- la construction et l'équipement de trois (03) centres UVA à l'Université de Ouagadougou, à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et à l'Université de Koudougou ;
- la construction et l'équipement d'infrastructures administratives et d'études au sein de l'Institut des Sciences (IDS) ;
- l'acquisition d'équipements dans le cadre de la formation initiale à l'IDS ;
- l'acquisition d'équipements dans le cadre de la formation continue à l'Ecole normale supérieure de Koudougou (ENS/UK) ;
- la réalisation d'investissements au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) ;
- la construction et l'équipement d'une grande bibliothèque de 1000 places à l'Université de Ouagadougou.

En matière de santé, la mise en œuvre des activités dans les trois prochaines années se fera conformément aux huit objectifs intermédiaires du PNDS. A savoir : (i) accroître la couverture sanitaire nationale ; (ii) améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé ; (iii) renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles ; (iv) réduire la transmission du VIH ; (v) développer les ressources humaines en santé ; (vi) améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé ; (vii) accroître les financements en faveur du secteur de la santé ; (viii) renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de la santé. Il s'agira de poursuivre les efforts pour rendre accessible géographiquement les formations à travers le développement des infrastructures sanitaires, l'opérationnalisation des districts sanitaires, le développement des services à base communautaire:

- construire 40 nouveaux CSPS complets
- construire 3 nouveaux CMA complets
- construire 2 maternités et les annexes manquantes
- construire 14 dispensaires et les annexes manquants
- construire 65 dépôts MEG
- construire 80 logements
- construire 4 DRD
- construire 2 salles d'imagerie dans 2 CMA
- réhabiliter 22 CSPS
- reconstruire 2 CHR à Ouahigouya et à Tenkodogo
- construire un Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés
- construire 5 bâtiments à usage de bureau pour les ECD
- construire 1 bâtiments à usage administratif pour DEP
- construire 1 dépôt régional de la CAMEG
- mettre en place une base de données régulièrement mise à jour sur les infrastructures.
- former 30 médecins en gestion des districts et 15 en chirurgie essentielle

En matière de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, l'atteinte des objectifs implique le renforcement des mesures de prévention de la transmission des IST et du VIH et l'amélioration de la qualité de prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH-SIDA. Aussi, les actions à mettre en œuvre sur les trois prochaines années, consisteront à :

- Suivre et évaluer les activités d'IEC en IST/VIH/SIDA ;
- Assurer le passage à l'échelle de la PTME ;
- Assurer un approvisionnement régulier pour les réactifs de dépistage et de suivi biologique des PvVIH ;

- Mettre en œuvre un protocole national de prise en charge des cas de VIH/SIDA y compris les cas pédiatriques ;
- Rendre disponible les médicaments de qualité à des prix sociaux (anti rétroviraux et médicament pour les infections opportuniste ;
- Organiser des rencontres de concertation avec les tradipraticiens reconnus sur la prise en charge des personnes vivants avec le VIH SIDA
- renforcer les actions de prévention et de prise en charge des personnes infectées et affectés en vu de l'atteinte des objectifs de l'accès universel pour la prévention, le traitement, la prise en charge et l'appui dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST
- cibler les interventions au profit des groupes cibles spécifiques vulnérables et à haut risque ;
- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures de coordination à mettre en œuvre les missions et attributions ;
- mettre en place un dispositif efficace de suivi et de coordination de la mobilisation des ressources;
- renforcer la concertation entre les acteurs pour une synergie des interventions ;
- mettre en œuvre un système national de suivi évaluation et la promotion de la recherche sur le VIH/SDA et les IST ;
- renforcer les capacités de coordination et de suivi évaluation du SP/CNLS-IST.

Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, l'accent sera mis sur la mise en œuvre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PN/AEPA) et la finalisation de la stratégie nationale d'assainissement. Les réformes engagées seront poursuivies à travers :

- la création de points d'eau modernes et la réhabilitation de points d'eau existants ;
- la réalisation de systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés (AEPS) ;
- l'implication des bénéficiaires dans le processus de mise en place des infrastructures et leur gestion à travers leurs comités de gestion ;
- l'implication des opérateurs privés ou associatifs dans la gestion et la maintenance des points d'eau ;
- la correction des disparités régionales en matière de disponibilité de l'eau potable ;
- l'approvisionnement des écoles en eau potable ;
- la mise en œuvre effective de la réforme du système de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques ;
- la poursuite des constructions de latrines dans les écoles, les centres de santé et dans les ménages.

En matière d'assainissement du cadre de vie, les perspectives portent sur :

- la mise en œuvre de projet de lutte contre la pollution atmosphérique dans la ville de Ouagadougou, des projets sur l'élimination des PCB et l'utilisation du mercure et du plan d'action pour l'élimination des POPs ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable des déchets plastiques et d'un manuel de procédures des inspections environnementales ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion écologiquement rationnelle des huiles usées ;
- la création d'une base de données sur les unités industrielles ;
- la production et la vulgarisation d'emballages biodégradables dans les cinq arrondissements de la commune de Ouagadougou ;
- la mise en place dans chaque commune d'un mécanisme de gestion des sachets plastiques pour lutter contre ce fléau et l'appui pour l'élaboration de plans communaux d'environnement ;
- la sensibilisation et la formation des populations dans le domaine de l'assainissement du cadre de vie qui devra s'intensifier en 2007, avec l'émergence de plus en plus de petites

entreprises de collecte d'ordure et la nécessité de protéger le cadre de vie contre la prolifération des sites de dépôt d'ordures ;

- la création d'une autorité nationale de sécurité nucléaire et de radioprotection.

En matière d'habitat et d'urbanisme, l'élaboration conséquente de la politique de l'habitat et du développement urbain sera accompagnée d'un plan d'actions d'envergure qui devra permettre d'asseoir véritablement les bases d'une modernisation harmonieuse de l'ensemble de nos agglomérations urbaines et d'améliorer leur contribution au processus général du développement économique et social du Burkina Faso. Dans le court terme, il est prévu :

- la mise en œuvre d'un programme de vulgarisation de matériaux locaux de construction, par leur promotion et leur normalisation en appui au processus d'auto construction ;
- la mise en œuvre de la production de logements sociaux à grande échelle en partenariat avec les promoteurs immobiliers privés et la Banque de l'habitat du Burkina Faso (BHBF) ;
- la vulgarisation de la loi portant Code de l'urbanisme et de la construction pour permettre sa bonne application ;
- l'organisation d'un contrôle effectif des opérations d'urbanisme et de construction sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en place d'un mécanisme pertinent d'appui aux collectivités locales pour la prise en charge de leurs opérations d'aménagement et de gestion des centres urbains et ruraux.

En matière de promotion de la pratique du sport pour tous pour le bien – être social, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la politique nationale de sport. Pour la période 2007 – 2009, les actions à réaliser visent à forger une culture de la pratique de l'activité physique et sportive dans les communautés de base (quartiers, villages, services, communes) par des mesures incitatives, développer le sport de compétition dans une perspective d'émergence d'un sport de haut niveau et améliorer les cadres d'évolution et rendre plus favorables les conditions de pratique du sport. Cela nécessitera la réalisation d'infrastructures sportives dans les établissements secondaires dans le cadre des programmes d'éducation et de formation des scolaires afin d'assurer une relève sportive de qualité au sport de haut niveau.

Dans le domaine de la protection sociale des pauvres, l'accent sera mis sur l'amélioration du cadre de travail des travailleurs sociaux à travers la construction de trois (3) directions régionales et de huit (8) directions provinciales. Les grands chantiers entamés en 2006 seront achevés au cours de la période 2007 - 2009 et concerneront principalement :

- la finalisation de la politique nationale d'action sociale ;
- l'élaboration de la loi d'orientation en matière d'action sociale ;
- la mise en place d'un système d'information sociale en vue de renseigner les indicateurs clés du secteur social ;
- l'élaboration d'un programme national de lutte contre la mendicité juvénile ;
- l'élaboration d'un programme d'appui à la réinsertion sociale des rapatriés et d'un plan de contingence et de secours d'urgence ;
- le renforcement de l'action sociale de proximité et de prévention par la dynamisation des centres sociaux des secteurs et l'ouverture des services sociaux dans les établissements scolaires et autres structures publiques à risque.

Ces chantiers permettront ainsi une meilleure cohérence et une harmonisation des interventions et un suivi/évaluation des actions engagées à court, moyen et long termes.

En matière de promotion de la femme, les mesures et actions à mettre en œuvre sont issues du plan d'actions 2006 – 2010. Il s'agit pour 2007 de :

- la réalisation d'une étude sur les violences faites aux femmes dans les 13 régions;
- la vulgarisation des textes relatifs aux droits de la femme et de la jeune fille traduits dans les langues nationales, la constitution, la RAF et la plate forme Beijing;
- la formation d'au moins 200 personnes en genre;

- la formation d'au moins 200 femmes en citoyenneté;
- la formation d'au moins 150 femmes en éducation politique, civique et syndicale;
- la formation d'au moins 300 femmes d'associations et groupements féminins en leadership;
- la formation des coordinations provinciales, comités de gestion et préposées d'encadrement féminin en planification, suivi et évaluation de leurs activités;
- la consolidation du cadre de concertation permanent de promotion de la femme;
- la vulgarisation du guide illustré d'information et de sensibilisation sur le genre auprès des partenaires de terrain ;
- la construction de maisons de la femme dans les deux derniers arrondissements de Ouagadougou (Baskuy et de Nongremassom) et ceux de Bobo-Dioulasso (2007 – 2009) ;
- la réalisation de la conception architecturale des directions régionales de promotion de la femme suivie de leur construction ;
- l'élaboration du répertoire des structures qui interviennent dans la promotion de l'éducation de la femme et de la jeune fille dans les 13 régions ;
- l'élaboration d'une banque de données sur les projets de promotion de la femme et de la jeune fille au sein des autres départements ministériels.

5.1.3. Elargissement des opportunités d'emplois et d'activités génératrice de revenus

Les réformes importantes entreprises par le Gouvernement depuis 1997 dans le secteur agricole seront poursuivies. L'Etat va poursuivre le recensement général de l'agriculture entamé en 2006 pour mieux évaluer le potentiel agricole. La gestion et la prévention des crises alimentaires (à travers la gestion du stock national de sécurité alimentaire et les systèmes d'alerte précoce) seront des préoccupations essentielles. Il entend poursuivre la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures et actions constituant des avancées importantes vers l'harmonisation et la coordination des interventions dans le secteur agricole en vue de doter à terme le secteur d'un programme d'investissement opérationnel et d'un cadre de dépenses. En matière de transformation des produits agricoles, le Gouvernement prendra des mesures incitatives pour l'émergence de petites unités de transformation agro-alimentaires et de filature.

Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, l'opérationnalisation du nouveau dispositif de sécurité alimentaire en rapport avec le cadre général de coopération Etat-Partenaires en matière de sécurité alimentaire devra se poursuivre en 2007. Les actions urgentes à mener restent entre autres :

- la mise en place des structures déconcentrées du CNSA ;
- l'organisation de la première session de l'assemblée générale statutaire du CNSA ;
- la recherche de financement pour les activités du PA-SISA ;
- la mise en place effective des organes prévus par le PA-SISA, notamment la coordination nationale et l'opérationnalisation de la cellule de gestion ;
- et le renforcement/dynamisation des systèmes d'information sectoriels, leur permettant la mise en œuvre de leurs activités prioritaires extraites du PA-SISA.

Une coordination efficace de l'ensemble des activités des acteurs de la sécurité alimentaire tant au niveau central que déconcentré, aura son importance au cours de l'année 2007. Cela se traduira par une mise en œuvre progressive des différentes structures et leur animation pour que celles-ci jouent efficacement leur rôle.

Les mesures et actions en matière de diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole porteront sur :

- la production de 20 millions de tonnes de fumure organique au cours de la campagne 2007-2008 ;
- la production de 10 000 tonnes de semences améliorées certifiées ;
- le renforcement de l'opération saaga ;
- l'aménagement de 200 ha de périmètres de terres irriguées ;

- la réalisation de 2 805 ha de périmètres irrigués ;
- l'aménagement de 400 ha de bas-fonds ;
- le renforcement de l'épidémiologie-surveillance ;
- l'accroissement des superficies des parcs agro-forestiers aménagés par régénération naturelle assistée de 1 000 ha ;
- la mise en place des comités de gestion des feux de brousse en milieu rural dans chaque village ;
- la protection de 150 km de berges des cours d'eau et plans d'eau par la plantation d'arbres et d'herbacés ;
- l'aménagement de 500 km de cordons pierreux sur les terres dégradées et la végétalisation de 50% par semis d'herbacés pérennes ;
- l'aménagement de 3 000 ha de terrain dégradé par la technique du zai.

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurisation de l'accès à la terre, le programme proposé pour la période 2007-2009 prévoit l'adoption du document de politique nationale de sécurisation foncière, du plan d'actions pour la sécurisation foncière en milieu rural, la rédaction et l'adoption des textes réglementaires y afférents, l'adoption du lexique des mots clés sur le foncier, la poursuite des aménagements pastoraux et la mise en place de mécanismes de gestion des conflits entre producteurs dans chaque commune rurale.

En matière d'intensification et de diversification des productions végétales et halieutiques, les principales actions sont :

- le développement des cultures vivrières à hauteur de 4 millions de tonnes de céréales ;
- le développement des cultures de rente à hauteur de 1 million de tonnes de coton graine.
- la production de 600 000 tonnes de produits par irrigation ;
- la mise en place d'un comité d'irrigants sur chaque périmètre irrigué ;
- la production de 11 500 tonnes de poissons.

En matière d'intensification et de diversification des productions animales, les actions prioritaires au cours des trois prochaines années vont se développer autour de : (i) la sécurisation des activités pastorales, (ii) l'amélioration de la productivité des animaux, (iii) l'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés, (iv) la professionnalisation des acteurs, et (v) le renforcement du cadre institutionnel.

Pour l'année 2007, cela se traduira par la construction d'un laboratoire régional, la création d'une société de promotion de la filière bétail/viande, de l'élaboration d'un plan d'actions de filière avicole et d'un document de politique d'amélioration génétique, la relecture du cadre législatif et réglementaire de l'exercice de la profession privée de vétérinaire et de zootechnicien, l'élaboration de cinq (5) avant-projets de textes sur la Loi d'orientation sur le pastoralisme, la finalisation d'un plan de renforcement et de formation.

Pour l'ensemble de la période 2007 – 2009, les résultats porteront sur :

- l'information et la sensibilisation de 10 000 personnes dont 200 transhumants par an ;
- la réalisation chaque année de 200 km de piste, de 03 zones pastorales délimitées, de 12 zones de pâture délimitées, de 20 boullis, de 5 barrages, de 6 mares surcreusées, de 10 parcs de vaccination, de 15 forages, de 03 plans provinciaux d'aménagement et de 1000 ha de pâturages restaurés ;
- la construction annuelle de 03 fabriques d'aliments du bétail et de 25 magasins d'aliments, de 05 abattoirs modernes ;
- la vaccination chaque année de 2 000 000 de bovins contre la PPCB et de 30 000 animaux contre la rage, de 8 millions de volailles vaccinés contre la Newcastle ;
- la réalisation ou le renforcement annuel d'infrastructures d'abattage, de transformation et de commercialisation à raison de 05 infrastructures d'abattage, de 05 mini-laiteries et de 04 marchés à bétail ;

- la formation annuelle de 25 000 producteurs, de 10 vétérinaires formés, de 50 agents à l'ENESA.

En matière d'intensification et de diversification productions forestières et fauniques, un accent particulier sera mis sur l'adoption du programme décennal d'action, l'opérationnalisation de la gestion décentralisée des ressources forestières et fauniques, la relecture ou la finalisation de textes d'application du code forestier, la valorisation des produits forestiers non ligneux, le renforcement de la foresterie rurale par la promotion des activités de reforestation des communautés, la mise en place de zones communales d'intérêt faunique, l'intensification des productions fauniques marchandes par la promotion du ranching, de l'élevage contrôlé d'animaux sauvages, la valorisation de produits fauniques, etc.

En matière de promotion et facilitation de la commercialisation des produits forestiers et fauniques, il est prévu pour 2007 la mise en place d'un office de gestion des forêts et de la faune pour mieux suivre l'application des orientations politiques de gestion de ces ressources et promouvoir toutes les opportunités favorables à leur rentabilisation durable. Les filières forestières et fauniques émergentes, notamment la gomme arabique, l'anacarde, le palmier à huile, les produits forestiers non ligneux, l'écotourisme dans des aires fauniques privés, l'élevage de petits gibiers et le biocarburant pourront connaître un développement rapide dans les toutes prochaines années. Afin d'appuyer ce processus tout en assurant la protection et l'exploitation durable des ressources, les actions suivantes sont programmées :

- l'élaboration d'un manuel sur les espèces locales utilitaires de grandes valeurs socio-économiques et leurs techniques de plantation ;
- l'élaboration d'un plan décennal de développement de la filière gomme arabique ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de production de plants ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de production de biocarburant à partir de *Jatropha curcas* ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le braconnage ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de surveillance et de contrôle des ressources forestières, fauniques, halieutiques et environnementales ;
- l'ouverture de 3 000 km de pistes dans les aires fauniques ;
- la réalisation des 221 projets identifiés dans le Centre Sud, les Hauts Bassins, les Cascades ;
- la production de 5 500 kg de semences de 80 espèces forestières et de 100 kg de 10 espèces d'herbacées ;
- la production de 8 000 000 de plants et le reboisement d'au moins 10.000 ha ;
- la mise en place d'un fonds d'appui aux institutions de micro finance dans le Sud Ouest, le Centre Est et l'Est dans le cadre du PROGEREF ;
- l'appui aux activités génératrices de revenus dans les Hauts Bassins dans le cadre du PAGREN ;
- le financement d'une vingtaine de plans d'entreprises pour la promotion des produits forestiers non ligneux porteurs dans le cadre du programme ARSA.

En matière de jeunesse et d'emploi, les chantiers ouverts en 2006 seront poursuivis en 2007. A cet effet, le Gouvernement s'engage à finaliser la politique nationale de l'emploi traduisant ainsi sa vision globale du secteur de l'emploi et permettra, après son adoption, de mettre en place un Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle en 2007.

En outre, le lancement le 13 février 2007 du Programme national de volontariat au Burkina Faso constitue un signal pour la mobilisation de la jeunesse sur les chantiers de développement de notre pays. Initié en collaboration avec le PNUD, ce programme maximisera l'engagement des volontaires notamment des jeunes, (femmes et hommes) pour lutter contre la pauvreté et appuyer la bonne gouvernance en établissant des mécanismes d'échange et de concertation systématique entre les autorités nationales, régionales et la société civile. Il permettra de créer un statut de volontaire national reconnu juridiquement et mettra en place toutes les dispositions nécessaires pour un

système de gestion et d'administration des volontaires nationaux. Le projet Top Vacances Emploi qui a connu un grand succès et sera étendue en 2007 aux autres universités et établissements d'enseignement supérieur du Burkina. D'autres projets sont prévus pour démarrer en 2007. Ce sont :

- le projet d'initiation aux métiers pour scolaires ;
- le programme d'insertion socio-professionnelle des étudiants en fin de cycle des universités, instituts et écoles supérieures ;
- le programme de formation aux métiers à l'horizon 2010 ;
- le projet de développement de l'employabilité des jeunes par les technologies de l'information et de la communication.
- le projet de formation de 5 000 jeunes par an aux techniques de création d'entreprise et à l'esprit entrepreneurial ;
- le projet 5 000 ordinateurs au profit des mouvements et associations de jeunesse ;
- le projet carte jeunes ;
- le projet de construction des auberges de jeunesse ;
- le projet de construction des centres d'écoute et de dialogue.

Ces projets visent d'une part, à renforcer les capacités des mouvements et associations de jeunesse et, d'autre part, offrir aux jeunes burkinabé des espaces socio-éducatifs modernes ainsi que l'accessibilité à coût réduit aux services sociaux, commerciaux, aux transports et aux loisirs en vue de leur plein épanouissement.

Enfin, le gouvernement s'attellera à conduire à son terme l'enquête portant sur l'adéquation formation - emploi dans les grandes entreprises démarrée en 2006. D'autres enquêtes seront initiées en 2007 et dans le moyen terme pour constituer un système d'information efficace sur l'emploi, la formation professionnelle tant au plan national que régional. Ces enquêtes seront complétées par des études thématiques dans la perspective de bâtir un outil d'aide à la décision et contribuer à la définition, à l'évaluation, et à l'amélioration des mesures de politique de l'emploi et du dialogue social.

5.1.4. Promotion de la bonne gouvernance

De manière générale, la période 2007 – 2009 sera marquée par la mise en œuvre de la Politique nationale de bonne gouvernance (PNBG). Elle sera appuyée par une politique de communication laquelle sera renforcée par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication.

En matière de gouvernance politique, la priorité du gouvernement est de garantir au processus démocratique en cours depuis 1991 une continuité et une stabilité par l'organisation des élections municipales complémentaires et législatives en 2007.

Conscient du rôle irremplaçable de l'information et de la communication dans l'animation de la vie publique et la conduite des actions de développement, le gouvernement s'attellera également à améliorer les taux de couverture télévisuelle et radiophonique afin qu'ils atteignent 90% et 95% respectivement, à augmenter le confort d'écoute grâce à la diffusion en FM et en AM, à promouvoir l'information de proximité et à assurer un nouveau cadre mieux outillé pour le renforcement des capacités de formation.

Malgré les contraintes budgétaires, le rôle et l'importance de l'information et de la communication commande que les actions prioritaires pour l'année 2007 spécifiquement s'articulent autour des points suivants :

- la poursuite de l'extension de la couverture radiophonique en FM du territoire par l'installation et la mise en service des six (06) émetteurs acquis en 2006 dans les localités de Koudougou, Dédougou, Bogandé, Mangodara, Bobo Dioulasso et Ouagadougou. De même les radios communautaires de Nouna, Ouargaye et Gayéri achevées en 2006 seront mis en service en 2007. De nouveaux émetteurs FM seront également acquis en 2007 ;

- la poursuite de la couverture télévisuelle des “zones d’ombres” par la finition et la mise en service d’un Centre émetteur TV à Batié ;
- l’achèvement de la construction et de l’équipement des directions régionales de la Radio Rurale de Fada N’gourma, de Banfora, et de Gaoua ;
- l’achèvement de la construction et de l’équipement de la direction régionale des Editions Sidwaya à Bobo Dioulasso ;
- la poursuite de l’informatisation du Ministère de l’information et l’achèvement des travaux de connexion des services rattachés (CFPI, RTB) à l’Internet ;
- la construction de nouvelles salles de cours au profit du CFPI ;
- la réalisation de l’étude de faisabilité de la chaîne de télévision culturelle et éducative ;
- la mise en fonctionnement des services locaux de la télévision à Fada, Dori et Ouahigouya ;
- le renouvellement des équipements de studio de la télévision.

La mise en œuvre de ce programme devait produire les effets suivants :

- l’augmentation de la couverture radiophonique grâce à la mise en service de six (06) émetteurs dans les localités de Koudougou, Dédougou, Bogandé, Mangodara, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou ;
- le renforcement de la communication de proximité par la mise en service des radios communautaires de Nouna, Ouargaye et Gayéri achevées en 2006 ;
- le renforcement par six nouveaux émetteurs FM acquis en 2007 de la couverture radiophonique et du confort d’écoute dès leur mise en service ;
- la résorption de la zone d’ombre de Batié par l’installation et la mise en service du Centre Emetteur TV de Batié ;
- la construction et de l’équipement des directions régionales de la Radio Rurale de Fada N’gourma, de Banfora et de Gaoua sont effectives et contribuent à la décentralisation de la Radio Rurale;
- la construction et de l’équipement de la direction régionale des Editions Sidwaya à Bobo-Dioulasso sont achevés et participent à la décentralisation des Editions Sidwaya;
- l’informatisation du Ministère de l’Information s’est poursuivie et l’achèvement des travaux de connexion des services rattachés (CFPI, RTB, à l’Internet est effective ;
- deux nouvelles salles de cours sont construites au profit du CFPI, ce qui accroît les capacités d’accueil du CFPI ;
- l’étude faisabilité de la chaîne de Télévision culturelle et éducative est réalisée ;
- les services régionaux de la Télévision à Fada, Dori et Ouahigouya fonctionnent et rapprochent la Télévision des populations des Régions;
- les équipements de studio de la Télévision sont renouvelés et de meilleures conditions de travail sont offertes aux professionnels qui produisent des programmes de plus grande qualité.

Dans le domaine de la justice, l’accent sera mis sur la finalisation et la mise en œuvre du plan de consolidation du plan d’action national pour la réforme de la Justice (PC - PANRJ) 2007-2009. L’objectif global est de renforcer la place du pouvoir judiciaire au sein de l’Etat de droit et de la société.

En matière de promotion et de protection des droits humains, le Gouvernement poursuivra, durant la période 2007-2009, la mise en œuvre des programmes opérationnels de promotion et de protection des droits humains qui vise à renforcer le dispositif institutionnel et normatif de promotion et de protection des droits humains, à rendre la législation nationale davantage conforme aux instruments internationaux et régionaux de protection des droits humains ratifiés, à faire respecter les droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées, à renforcer les capacités des organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine des droits

humains. En particulier, la stratégie nationale de promotion d'une culture de la paix et de la tolérance ainsi que son plan d'actions (2007) seront élaborés.

En matière de lutte contre l'insécurité, les principales actions envisagées portent sur l'accroissement des moyens d'action des forces de sécurité intérieure (moyens de transport, de transmission, de matériels spécifiques de protection, infrastructures, personnel). La mise en place des cadres permanents de concertation sera également poursuivie.

Au niveau de la gouvernance administrative, les perspectives pour 2007 - 2009 portent sur la poursuite des activités de la commission thématique d'examen des rapports de corps constitués de l'Etat (COTERCE) , la poursuite des efforts pour la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation des performances et la mise en œuvre de la politique de déconcentration à travers l'opérationnalisation des organes de pilotage de la politique et le démarrage du processus d'élaboration du plan national de la déconcentration.

La période verra également le déploiement des instruments de gestion à travers l'extension du SIGASPE aux treize (13) régions administratives et l'élaboration au niveau de chaque ministère et institution d'un tableau prévisionnel des emplois et des effectifs (TPEE) aux fins de consolider la rationalisation et la modernisation de notre système de gestion des ressources humaines publiques. En vue de renforcer les capacités des acteurs dans cet objectif, un vaste programme de formation et d'appui à l'élaboration dudit instrument sera mis en œuvre.

Ces ambitions du gouvernement seront soutenues par la poursuite de la mise en œuvre du plan sectoriel de déconcentration du ministère en charge de la fonction publique à travers la construction des sièges des directions régionales ouvertes en 2006 et l'ouverture de six (6) directions régionales à raison de trois en 2007.

En matière de gouvernance économique, les actions prioritaires sont :

- la finalisation du plan d'actions de la politique nationale de lutte contre la corruption en 2007 ;
- l'adoption en conseil des ministres de la stratégie de renforcement des finances publiques en 2007 ;
- la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des finances publiques ;
- la mise en œuvre du projet de renforcement de l'interface entre l'Etat, le secteur privé et la société civile (PARECAP) qui entrera en 2007 dans sa phase opérationnelle ;
- le renforcement des capacités nationales de programmation des investissements publics ;
- l'amélioration du système de lisibilité des aides budgétaires en vue de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité du ciblage des pauvres ;
- l'amélioration des mécanismes de lutte contre la corruption en renforçant les effectifs et les moyens des différents corps de contrôle (Inspection générale d'Etat, Inspection générale des finances, Inspections techniques des départements ministériels, etc.) ;
- la réalisation d'études, d'audits et de revues des dépenses publiques en vue d'améliorer l'arbitrage budgétaire favorable aux secteurs prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté :
 - o audit des marchés publics de 2006 en 2007 ;
 - o revue des dépenses publiques du Ministère des finances et du budget en 2007 ;
 - o évaluation indépendante du CGAB-CSLP de 2006 en 2007 ;
 - o réalisation de l'étude PEFA.
- la poursuite de l'inscription des dotations des appuis extérieurs dans la loi des finances annuelle et le suivi de leur exécution de manière régulière et systématique avec un logiciel approprié afin d'améliorer la qualité et le suivi de la loi des finances ;
- la poursuite du chantier portant sur la mise en place d'un système de comptabilité matière concernant le renforcement du suivi de l'exécution budgétaire et le respect des obligations de fin de gestion ;

- la poursuite de l'application de l'identifiant financier unique révisé et le renseignement périodique des indicateurs de performance définis pour la DGI afin d'améliorer le niveau des recettes.

Dans le domaine de la coordination de l'aide, le Gouvernement entend renforcer la qualité du dialogue sur les politiques à travers les différents mécanismes de coordination de l'aide que sont les Tables rondes, les consultations bilatérales et les commissions mixtes, les revues de programmes de coopération afin d'améliorer la cohérence des politiques sectorielles avec la stratégie de réduction de la pauvreté. La participation de tous les acteurs nationaux de développement à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des stratégies sera poursuivie afin d'assurer un plus grand impact des politiques et programmes sectoriels sur les conditions de vie des populations.

De même, les acquis obtenus à travers la mise en œuvre du cadre général d'organisation des appuis budgétaires seront renforcés et devront permettre la poursuite :

- du dialogue régulier avec le gouvernement sur la mise en œuvre du CSLP ;
- du soutien des partenaires au développement sous forme d'appuis budgétaires ;
- des revues annuelles conjointes basées sur les résultats ;
- des mécanismes conjoints de déboursements, de rapports et d'audits.

En matière de gouvernance locale, les perspectives vont dans le sens du renforcement des réalisations en infrastructures et du renforcement des capacités des ressources humaines des collectivités territoriales. Ainsi, environ 120 sièges de communes rurales seront construits en 2007. Concernant le renforcement des capacités des élus locaux, les formations prioritaires entreprises en 2006 se poursuivront en 2007 dans les modules suivants : états civil, attribution au maire, aménagement du territoire des collectivités et mobilisation des ressources, fonctionnement des commissions spécialisées des conseils de collectivités, alphabétisation des élus locaux. En outre, le fonds permanent du développement des collectivités (FPDCT) ainsi que le mécanisme de suivi-évaluation du secteur de l'administration territoriale et de la décentralisation seront fonctionnels dès 2007.

Le Projet pôles régionaux de développement (PRD) initié par le Gouvernement en 2005 et mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale et de divers partenaires intervenant dans le domaine de la décentralisation est actuellement en cours de préparation. Sa mise en vigueur va de pair avec la mise en place du FPDCT. Il vise à appuyer la mise en place des conditions d'un renouveau socioéconomique dans les centres urbains du Burkina Faso à travers d'une part, la mise en place de mécanismes pérennes de programmation, de financement et de gestion des investissements prioritaires et d'autre part, le renforcement des capacités techniques, financières et institutionnelles des communes pour gérer et stimuler le développement urbain. Le projet mettra en œuvre des programmes visant à :

- améliorer la capacité de programmation et de mise en œuvre des investissements urbains prioritaires, la mobilisation des ressources locales et la gestion administrative et financière des communes ;
- renforcer la capacité des institutions et acteurs soutenant le développement urbain pour développer, accompagner, mettre en œuvre et évaluer les stratégies et programmes de développement urbain décentralisé.

Le processus de formulation a connu sa phase d'évaluation en février-mars 2007 et devrait s'achever avec les discussions techniques et négociations juridiques en avril 2007, la mise en vigueur étant envisagée au cours du dernier semestre 2007 (Octobre/novembre). Le coût global du projet est estimé à 35 milliards de francs CFA.

5.2. Les perspectives régionales

Les perspectives de développement des régions reposent sur les programmes de relance des économies locales (ECOLOC), l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement du territoire,

L'espoir suscité par le Millenium challenge account (MCA), la poursuite des projets et programmes en exécution, la mise en œuvre de nouveaux projets et programmes ainsi que l'enracinement du processus de décentralisation marqué entre autres, par la formulation des plans communaux et régionaux de développement. Les CSRLP, documents de référence en matière de réduction de la pauvreté au niveau régional, s'inscrivent dans cette dynamique. Ils ambitionnent d'améliorer considérablement les indicateurs de développement à l'horizon 2009. C'est pourquoi les différentes régions envisagent de mettre en œuvre au cours des trois prochaines années des actions susceptibles de faire reculer de façon significative la pauvreté.

La programmation financière 2007 - 2009 des CSRLP est estimée à 690,076 milliards FCFA dont 54,59% sont acquis. Il se dégage donc un besoin de financement de 45,41% du coût des programmes, soit environ 313,387 milliards FCFA. L'analyse annuelle révèle la prépondérance des programmes de l'exercice 2007 avec 44% du coût total contre 38% et 18% pour les années 2008 et 2009 respectivement. Le caractère décroissant des projections traduit les limites de certains acteurs et intervenants dans la formulation des projections à moyen et long termes. Cette difficulté se perçoit également dans la disparité de mobilisation de ressources avec 58,86% du montant nécessaire pour l'année 2007 contre 40,41% pour 2008 et 40,89% pour 2009.

Au niveau de l'enseignement de base, sous l'hypothèse d'un taux brut de scolarisation (TBS) de 70% à l'horizon 2008/2009, six (6) régions affichent des objectifs supérieurs. Il s'agit du Centre, du Plateau Central, du Centre-sud, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Nord. Les autres régions pour lesquelles les données sont disponibles, les objectifs oscillent entre 62 % et 65%.

En terme d'analyse selon le genre, le niveau d'évolution prévisionnelle du TBS des filles sur la période se situe entre 2,93 points (Hauts-bassins) et 15,59 points (Cascades). Outre les Cascades, le Centre-sud et le Nord affichent des objectifs supérieurs à 10 points. Les autres régions prévoient des progressions variant entre 2,93 et 3,7 points. En termes d'évolution des écarts entre le TBS des filles et le TBS global, les régions peuvent être classées en trois groupes. Les régions prévoyant atteindre un écart compris entre 1 et 2 points (Centre et Cascades) et celles dont les objectifs consistent à les ramener entre 4 et 6 points (Plateau central, Centre-sud, Hauts-Bassins et Centre-est). Le troisième groupe est constitué du Centre-nord qui prévoit porter l'écart de 8,5 points en 2006 à 12,37 en 2009.

Au niveau de la santé, quatre indicateurs ont été retenus pour l'analyse des statistiques. Il s'agit de trois indicateurs de la couverture vaccinale par antigène (BCG, DTCP3, VAR) et le taux de fréquentation des formations sanitaires.

Au titre du BCG, les projections sur la période sont au plan national de 100%. Six régions visent des objectifs similaires (Cascades, Centre-est, Centre-nord, Centre-sud, Hauts-Bassins et Sahel). Les autres régions prévoient des taux situés entre 90% et 97%. Concernant le DTCP3, à l'horizon 2009, la projection nationale s'établit à 97%. Quatre régions ambitionnent d'atteindre un taux de 100% (centre, Cascades, Centre-est, Centre-sud). La Boucle du Mouhoun prévoit un taux similaire au taux national. Quant au VAR, la projection au plan national à l'horizon 2009 est fixée à 91%. Deux régions ont fait des projections supérieures à la moyenne nationale, le Centre-sud et le Centre-est qui affichent un taux de 100%. La Boucle du Mouhoun, les Cascades et le Centre ont fixé des objectifs similaires au taux national.

Pour le taux de fréquentation des formations sanitaires, l'objectif national fixé à l'horizon 2009 est de 45%. Deux régions (Boucle du Mouhoun et Centre) prévoient des taux devant passer de 70% en 2006 à 85% en 2009, soit une évolution de 15 points. Le taux fixé au niveau des Cascades évoluera de 33% à 45%, soit un gain de 12 points. Quant au Sahel, le taux sera porté de 18,74% à 25%, soit une progression de 6,26 points. Concernant le Centre-est, le résultat attendu est de 50,7%.

En ce qui concerne les conditions de réussite de la mise en œuvre des CSRLP, les leçons tirées de la mise en œuvre du PAP 204-2006 suggèrent que des dispositions soient prises pour accompagner efficacement les régions dans la formulation, l'exécution et le suivi de leurs projets et programmes en vue de l'atteinte des objectifs de la lutte contre la pauvreté au niveau régional. Ce sont entre autres :

- l'appui des services déconcentrés en vue du renforcement de leurs capacités en matière de technique de planification ;
- la déconcentration effective des passations des marchés au profit des structures déconcentrées ;
- la budgétisation des activités de fonctionnement des Conseils consultatifs régionaux pour le développement (CCRD) ;
- la prise en compte de la planification spatiale dans tous projets et programmes dès leur formulation ;
- l'exemption des budgets d'investissements affectés aux régions, de la régulation des crédits.

5.3. Le cadre institutionnel et les actions de suivi – évaluation

Les discussions menées au cours de l'année 2006 seront poursuivies en vue d'aboutir à un dispositif révisé en 2007 plus fonctionnel et plus cohérent.

En matière de suivi – évaluation et de renforcement des capacités, les principales actions attendues sur la période sont :

- l'organisation d'une table ronde dans le cadre du renforcement des appuis des PTFs à travers la mise en œuvre d'un plan d'action lié à l'élaboration du programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les termes de référence sont en cours de finalisation afin de permettre l'élaboration du plan d'actions du programme national renforcement des capacités en suivi-évaluation ;
- la programmation d'atelier de formation en gestion axée sur les résultats (GAR) au profit des acteurs du dispositif de suivi évaluation du CSLP au niveau des sectoriels et au niveau régional. Il s'agira dans ces formations d'identifier des points focaux, qui pourront à leur tour assurer le relais en terme de formation auprès de leurs principaux partenaires.

Il s'agira en outre, au niveau de la recherche de susciter une synergie d'action entre les chercheurs et les acteurs du dispositif de suivi du CSLP, afin de dégager des thèmes d'étude et de recherche dont les résultats contribueront à affiner les analyses en matière de suivi du phénomène de la pauvreté. Il faut tendre vers des thèmes orientés sur le renforcement des capacités en analyse et de suivi de la pauvreté.

Les activités menées par la cellule de cartographie visent la spatialisation des certaines données susceptibles d'affiner les analyses dans le cadre de la mise en œuvre des politiques en faveur de la réduction de la pauvreté. Elles ont consisté en la réalisation d'une vingtaine de cartes liées à la pauvreté. Il faut cependant signaler que ce processus de production de cartes est à mi-parcours, car les étapes de la validation et des commentaires à réaliser sont encore à franchir. Il s'agit de finaliser la production des cartes.

En matière de suivi statistique, la mise en œuvre du calendrier statistique dans les délais retenus sera une priorité. Ainsi, les premiers résultats de l'enquête QUIBB de l'année (n) devront être immédiatement disponibles au mois de février de l'année (n+1). Les actions suivantes seront poursuivies notamment la finalisation du RGPH 2006, du MICS3 2006 et du RGA. Les réalisations vont concerner également l'enquête QUIBB 2007 et les enquêtes sur les utilisateurs des services déconcentrés de l'éducation et de la santé. Le gouvernement compte sur la participation habituelle de ses partenaires pour l'accompagner dans la réalisation de ces opérations.

CONCLUSION

De manière générale, la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté s'est améliorée avec des résultats globalement satisfaisants. Le niveau de la croissance réalisé en 2006 (6,4%) bien qu'en deçà de celui de 2005 (7,1%) reste globalement satisfaisant. Le niveau des prix a augmenté à un rythme modéré (2,4% en 2006 contre 6,4% en 2005).

Les réformes budgétaires ont contribué à la consolidation et à la stabilisation du cadre macroéconomique. Le climat des affaires s'est amélioré et la compétitivité de l'économie s'est renforcée.

Les réformes structurelles se sont poursuivies et les investissements sectoriels se sont améliorés avec un niveau de réalisation du PIP de 82,2% en 2006. Le bilan du PAP est estimé à 363 484,9 milliards de FCFA avec un taux de mobilisation de 85,6%.

Tous ces efforts entrepris ont permis d'enregistrer les résultats suivants :

- des objectifs de production agricole largement atteints avec un excédent de plus d'un million de tonnes de céréales ;
- des progrès en terme de couverture du système scolaire et sanitaire et d'équité en matière d'accès à ces services ;
- la mise en place progressive des leviers de la croissance notamment les infrastructures économiques ;
- la consolidation des acquis en matière de gouvernance ;
- la consolidation du processus de décentralisation.

Les perspectives d'atteinte des OMD, nécessitent l'élaboration d'un programme conséquent d'accélération dont les travaux sont en cours.

L'amélioration du système de suivi évaluation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, en cours de révision, a été renforcé par la mise en œuvre d'un programme statistique minimal et d'un programme de renforcement des capacités des différents acteurs tant aux niveaux central, déconcentré que sectoriel.

Dans la perspective de la révision en profondeur du PAP/CSLP en cours les efforts devront viser :

- l'appropriation du PAP par les sectoriels et l'articulation globale du processus avec le niveau régional et décentralisé ;
- un accent particulier sur l'animation des CST ;
- l'alignement de l'aide et du budget sur les priorités du CSLP ;
- l'amélioration de la prévisibilité des décaissements ;
- l'alignement du PAP/CSLP avec le budget ;
- l'amélioration du taux d'absorption des ressources financières des projets et programmes ;
- l'amélioration des procédures de passation des marchés publics ;
- la mise en œuvre efficace de la stratégie de renforcement des finances publiques ;
- la mise en œuvre du plan de déconcentration administrative.

ANNEXES

ANNEXE 1.1 : SITUATION DES INDICATEURS DU PAP 2006

Dimension	Libellés des indicateurs	2004	2005	2006		Niveau de désagrégation	Observations
		Résultats	Résultats	Objectif	Niveau		
Education	Taux brut de scolarisation au primaire	56,84%	60,72%	63,00%	66,55%	Région, Province, Sexe, Niveau de scolarisation	Annuaire des statistiques de l'éducation de base en 2006/2007
	<i>Dont filles</i>	51,0%	55,05%	57,6%	61,17%		
	Taux brut d'admission en CP1	70,0%	70,74%	74,7%	78,3%	"	
	<i>Dont filles</i>	64,1%	64,9%	69,5%	73,2%		
	Taux d'achèvement au primaire	32,8%	34,10%	36,1%	36,4%	"	
	<i>Dont filles</i>	28,7%	30,37%	32,4%	32,4%		
	Taux d'alphabétisation des adultes	28,4%	30,5%	Non renseigné	Non renseigné	"	
Santé	Taux de couverture vaccinale par antigène					Région, District sanitaire	
	BCG	110,95%	111,72%	100%	103%		
	DTCP3	88,39%	96,29%	85%	-		
	Rougeole	78,34%	84,00%	82% (contractuel)	88%		
	Fièvre jaune	76,02%	84,09%	85%	88%		
	Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié	33,49%	37,67%	43% (contractuel)	42,9	"	
	Taux de mortalité infanto-juvénile		Non renseigné	---	Nd	"	Indicateur fourni par EDS en 2003.
	Taux de séro-prévalence de l'infection à VIH/SIDA	1,8% EDS	2% Onusida	--	2,01%	Site sentinelle	
	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	38%	34,9%	Moins de 35%	Nd	"	Indicateur fourni par EDS en 2003.
Eau-Assainissement	Taux de couverture en Eau potable ¹					Région, Province	PN – AEPA
	Rural	70%	60%	75%	62%		
	Urbain (ONEA)	80%	74%	87%	75%		
	% des ménages ayant accès à des latrines fonctionnelles	33,3%	Non renseigné	Non renseigné		Région, Province	Non renseigné
Cadre de vie	Taux d'électrification Global	14%	15%	17,5%	16,5%	Région, Province	
	Rural	-	-	-	3,1%		

¹ Les données de 2005 et 2006 proviennent de l'inventaire réalisé en 2005 et les estimations de 2006.

ANNEXE 1.2 : Indicateurs de suivi de la pauvreté : (Scénario de base) performances macroéconomiques et compétitivité

Secteur	Libellés des indicateurs	Réal. 2004	Réal. 2005	Obj. 2006	Réal. 2006	Niveau de désagrégation	Source
Macroéconomie et budget	Taux de croissance du PIB réel	4,6%	7,1%	6,7%	6,4%	--	DGEP/IAP
	Taux d'inflation annuel moyen	-0,4	6,4%	2,9%	2,4%	--	DGEP/IAP
	Solde budgétaire de base en pourcentage du PIB	-2.5%	-4,3%	-3,3%	-4,7%	--	DGEP/IAP
Secteur privé et compétitivité	Contribution des exportations au PIB	9,4%	8,4 %	10,9%	9,7%	IAP – A prix courants	DGEP/IAP

ANNEXE 1.3 : Indicateurs de suivi de la pauvreté : indicateurs sectoriels complémentaires

Secteur	Libellés des indicateurs	Réal. 2004	Réal. 2005	Obj. 2006	Réal. 2006	Niveau de désagrégation	Source
Santé, nutrition et démographie	Pourcentage de CSPS conformes aux normes en matière de personnel	75,8%	77,05%	76%	75,39	Région District sanitaire	MS-SNIS
	Taux de rupture en médicaments essentiels génériques au niveau CAMEG pour les 45 produits essentiels	1,63%	2,96%	<5%	0,74%	Région District sanitaire	CAMEG
	Proportion de personnes atteintes du Sida sous ARV	7,1%	33,9%	nd	42,6%	Région District sanitaire	SP/CNLS
	Taux de prévalence contraceptive	16,39%	nd	nd	Nd		
Emploi et formation professionnelle	Nombre d'emplois créés à partir de projets financés par les fonds d'appui	1030	1203	1265	1009 ²		DEP/MJE
Agriculture	Taux de couverture céréalière apparent	127,6%	96%	112,4%	125%		
	Taux d'accroissement de la production céréalière	-19,4%	24,7%	2%	5,7 %		DGEP/IAP
Secteur privé et compétitivité de l'économie	Taux de pression fiscale	12%	11,3 %	12,3%	12,0%	--	DGEP/IAP
Macroéconomie, budget, condition de vie et DHD	Non accumulation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs	0	0	0	0	--	
Bonne gouvernance (économique, démocratique et locale).	Ratio des dépenses auditées par le contrôle administratif a posteriori	Nombre 10	24	15	25	--	
	Taux d'exécution des budgets des ministères prioritaires	70%	-	Non renseigné	-	--	

² Les emplois créés sont ceux résultant du FAPE et du FASI

ANNEXE 1.4 : Autres indicateurs macroéconomiques et sectoriels

LIBELLES DES INDICATEURS	SOURCES	RESULTATS 2003	NIVEAU 2004	NIVEAU 2005	OBJECTIF 2006	NIVEAU 2006
AXE 1 : ACCELERER LA CROISSANCE ET LA FONDRE SUR L'EQUITE						
Pauvreté	Sources	Résultats 2003	Niveau 2004	Niveau 2005	Objectifs 2006	Niveau 2006
Incidence de la pauvreté globale	INSD	46,4%	44,4%	42,7%	41,0%	40,8% ³
Incidence de la pauvreté urbaine	INSD	19,9%	18,5%	17,8%	15%	16,3%
Incidence de la pauvreté rurale	INSD	52,3%	50,4%	48,6%	45,6%	46,9%
Soutien aux secteurs productifs						
Filières agricoles						
Accroissement production de niébé et vandezou par an	SP/CPSA	34,2%	-38,1%	59,7%	3	-3,7 %
Accroissement production coton- graine par an	SP/CPSA	19,1%	32,8%	16,9%	6,6%	8,5%
Accroissement production gomme arabique par an	SP/CPSA		-	-	-	-
Accroissement des exportations des produits agricoles par an	MCPEA	13,3% en 1998-2003	34,9%	2,4%	49,2%	25,9%
Accroissement exportations élevage par an	MCPEA	- 25,5%	27,8%	14,7%	7%	7,4% ⁴
Mines						
Accroissement des exportations d'or en kg par an	DG/Mines		247 kg	190 kg	-	225 kg
AXE 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET A LA PROTECTION SOCIALE						
Renforcement allocations budgétaires des services sociaux	Sources	Résultats 2003	Niveau 2004	Niveau 2005	Objectif 2006	Niveau 2006
Education (en % des dépenses publiques totales)	SP/PPF	13,8%	15,4%	14,7%	14,4%	15%
Santé (y compris VIH/SIDA) (en % des dépenses publiques totales)	SP/PPF	11,8%	10,4%	13,60%	11%	12,3%
VIH-Sida (en % des dépenses publiques totales)	SP/PPF			3,3%	3,4%	Nd
Amélioration de l'accès aux services d'éducation						
Taux brut de pré scolarisation	DEP/MASSN		1,17%	1,34%	2%	1,45%
Taux brut de scolarisation primaire des 20 provinces prioritaires	DEP/MEBA	37,62%	42,19%	46,74%	56%	52,27%
- dont filles	DEP/MEBA	32,04%	36,71%	41,50 %	42%	47,32%
Taux brut d'admission en CP1 des 20 provinces prioritaires	DEP/MEBA	52,43%	57,00%	60,00%	68,8%	65,07%
- dont filles	DEP/MEBA	48,52%	52,15%	54,63%	50,9%	60,8%
Ratio Elèves par maître	DEP/MEBA			52	progrès	54
Ratio Livre de calcul par élève	DEP/MEBA		0,58%	0,74	progrès	0,9
Ratio Livre de lecture par élève	DEP/MEBA		0,68%	0,63	progrès	0,58
Elèves non assis (%)	DEP/MEBA			36,04%	progrès	21,4% ⁴
Taux brut de scolarisation au secondaire	DEP/MESSRS	14,35%	15,55%	16,42%	17,32%	Nd

³ Résultats des simulations PAMS (DGEP)

⁴ Correspond au déficit en places assises

LIBELLES DES INDICATEURS	SOURCES	RESULTATS 2003	NIVEAU 2004	NIVEAU 2005	OBJECTIF 2006	NIVEAU 2006
- dont filles	DEP/MESSRS	11,49%	12,60%	13,48%		Nd
Amélioration de l'accès aux services de santé						
Pourcentage de population vivant dans un rayon de moins de 10 Kms d'une formation sanitaire	EDS 1998			87%	Plus de 87%	Nd
Nombre de nouveaux contacts /habitant et / an dans les structures de premier niveau (CSPS et CMA)	MS-SNIS			0,33	0,36	0,37
Pourcentage de dépôts MEG sans rupture (10 MEG) (%) au niveau CSPS	MS-SNIS		90%	91,28%	Plus de 90%	92,92%
Taux de couverture en CPN2	MS-SNIS		62,05%	63,31%	63%	61,2
Amélioration de l'accès à l'eau potable						
Nombre de provinces ayant un taux de couverture supérieur à 75%	DGRE			24	30	Nd
Nombre de nouveaux forages réalisés	DGRE			1890	1200	801
Renforcement protection sociale des pauvres						
Pourcentage d'enfants des centres de rééducation suivis et installés	DEP/MASSN		44,3%	50%	50%	50%
Nombre d'enfants encadrés	DEP/MASSN		800	1072	1152	1152
Taux de prévalence de la pratique de l'excision (0-20 ans)	DEP/MASSN		42%	43%	36%	
Nombre d'enfants réinsérés	DEP/MASSN		2285	2128	3532	3532
Nombre de personnes vulnérables prises en charge par le budget de l'Etat	DEP/MASSN		365918	383500	39206	39206
AXE 3 : PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS POUR LES PAUVRES DANS L'EQUITE						
Diminution de la vulnérabilité agricole						
Superficies de terres récupérées par ha/an	SP/CPSA		115 000 ha	276 800 ha		4 260 ha
Nombre aménagements hydro agricoles par ha/an	SP/CPSA		1 360 ha	1 180 ha de bas fonds rizicole		5 528 ha
Nombre de fosses fumières construites/ an	SP/CPSA		24 0476	536 835	600 000	601 280
Intensification et diversification des productions animales						
Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	DEP/MRA		12,7%	19,5%	26%	27%
Taux de couverture contre la péri- pneumonie contagieuse bovine	DEP/MRA		26%	28%	74%	29%
Effectifs de volailles vaccinés (têtes)	DEP/MRA		2 542 143	4 031 306	6.000 000	6 183 565
Effectifs de volailles	DEP/MRA					non renseigné
Intensification et diversification des productions halieutiques						
Production d'alevins par an	DG/RH		300 000	1 200 000	2 000 000	1 300 000
Création de centres d'équipement de pêche	DG/RH		01	4		Non renseigné

LIBELLES DES INDICATEURS	SOURCES	RESULTATS 2003	NIVEAU 2004	NIVEAU 2005	OBJECTIF 2006	NIVEAU 2006
Création d'unités de production d'aliments pour poissons	DG/RH		0	02		non renseigné
Environnement et lutte contre la désertification						
Accroissement superficies forestières aménagées pour la production du bois énergie par an	DEP/MECV SP/CPSA		115 000 ha	276 800 ha	120 000 ha	150 881 ha
Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes rurales						
Nombre de femmes bénéficiaires de micro - crédits	FAARF		54 920			non renseigné
Volume de micro - crédits octroyés aux femmes	FAARF		2,269 milliards			non renseigné
Promotion de l'emploi et de la formation professionnelle						
Nombre d'emplois créés à partir des projets financés par les Fonds d'appui	DEP/MJE		1 030	1 203	1 265	1 009
Nombre de projets à financer par le FAPE	DEP/MJE		100		Non renseigné	104 entreprises
Montant des projets financés par le FAPE	DEP/MJE		297 millions	459,547 millions	Non renseigné	371 millions
Emplois permanents créés – PNAR-TD	DEP/MJE		115	128	70	92
Emplois non permanents créés – PNAR-TD	DEP/MJE		375	183	200	204
Désenclavement des zones rurales						
Infrastructures routières						
Nombre de Kms de routes départementales construites	DG/Routes		0 km	200 km	150 km	0 km
Nombre de Kms de routes départementales entretenues	DG/Routes		4300 km	4450	4600 km	4450 km
Nombre de Kms de pistes coton construites	DG/PR		0 km	0 km	450 km	0 km
Nombre de Kms de pistes coton entretenues	DG/PR		546 km	50 km	1770	1400 km
Autres pistes rurales entretenues			433 km	227 km	2850	227 km
Autres pistes rurales construites (en Km)	DG/PR		463 km	136 km	479 km	577 km
Electrification						
Nombre d'écoles équipées par système d'éclairage par province	DGE	149 chefs lieux de département en énergie solaire en 2000-2001	0	0	45	0
Nombre de centres de santé équipés par système d'éclairage par province	DGE	149 chefs lieux de département en énergie solaire en 2000-2001	0	0	45	0
Nombre de centres de loisirs équipés par système d'éclairage par province	DGE	149 chefs lieux de département en énergie solaire en 2000-2001	0	0	45	0
Télécommunications						
Nombre de chefs lieux de département équipés en téléphonie rurale	ARTEL		17	Non renseigné		19
Nombre chefs lieux de provinces équipés en télé centres communautaires	DEP/MPT		0	0	Non renseigné	Non renseigné
Taux de couverture du pays par la radio	DEP/Min Info		80%	80%	Non renseigné	Non renseigné

LIBELLES DES INDICATEURS	SOURCES	RESULTATS 2003	NIVEAU 2004	NIVEAU 2005	OBJECTIF 2006	NIVEAU 2006
Taux de couverture du pays par la télévision	DEP/Min Info		70%	80%	85%	80%
AXE 4 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE						
Promotion de la gouvernance administrative						
Existence d'une stratégie nationale de la réforme de l'Etat	DEP/MFPRE					En cours
Existence d'une base de données SISGAPE entretenue	Direction du personnel de l'Etat/MFPRE			Mise à jour constante	Mise à jour constante	Mise à jour constante
Existence d'un document de plan d'actions pour l'extension du SIGASPE aux ministères sectoriels et la décentralisation de la gestion du personnel	Direction de la Solde/MFB					En cours
Promotion de la gouvernance politique						
Réduction des attaques à main armée	DEP/Sécurité		284 cas	265 cas	Réduire les attaques à mains armées	169 cas
Rayon d'action des services de sécurité	DEP/Sécurité		60 km	60 km	40 km	Nd
Nombre d'organisation de la société civile ayant bénéficié de formation sur la protection des droits humains	MPDH		49	Non renseigné	81	-
Nombre de nouvelles juridictions créées	DEP/Justice		1	6	3	4
Nombre d'habitants par magistrat	DEP/Justice		1/56.000	1/45.000	1/40.000	Non renseigné
Nombre de magistrats recrutés	DEP/Justice		30	30	30	30
Renforcement de la gouvernance locale						
Nombre de communes rurales mises en place	DGCL				302	302
Nombre d'élus locaux formés	DGCL	1092		1.200	18.000	Non renseigné
Renforcement de la gouvernance économique						
Nombre de marchés publics audités	SP/PPF		10	24	15	25
Taux d'absorption des ressources extérieures	DGCEI-MEDEV		-	-	-	82,2%
Taux d'exécution de la ligne "PRGB" du budget (%)	SP/PPF		≥ 85%	99%	≥ 90%	99%
Délais de traitement des commandes de l'Etat (jours)	SP/PPF		29	28	≤ 55	28
Respect des délais de production : - des comptes de gestion (respect : 30/06 - N+1) - des projets de lois de règlement (respect 31/12 N+1)	SP/PPF		Respect	Respect	Respect	Respect

ANNEXE : Autres indicateurs de suivi du cadre général d'organisation des appuis budgétaires en soutien à la mise en œuvre du CSLP

• Libellés des indicateurs	Sources	Réal. 2004	Réal. 2005	Obj. 2006	Réal. 2006
• Action sociale (en % des dépenses publiques totales)	DEP/MASSN		0,9%	1,1%	1,2%
Taux de croissance des exportations (%) de coton fibre	DGEP	19,9%	31,6	30,0%	18,2%
Délai d'accomplissement des formalités de création juridique d'entreprises (jours)	MCPEA	15	7	7	7
Nombre de formalités administratives pour la création d'entreprises	MCPEA	13	4	4	4
Taux d'exécution budget MEBA (% base liquidation)	SP-PPF		93,5%	≥ 90%	113,1%
Taux d'exécution budget MS (% base liquidation)	SP-PPF		97%	≥ 90%	119%
Taux de couverture en assainissement - Ouagadougou - Bobo-dioulasso - Autres centres urbains - Rural et semi urbain	MAHRH	40% 20% NR NR	44% 22 ND ND	Non renseigné	
Taux d'accroissement du revenu des producteurs de coton (%)	DGEP / IAP	-6,3%	11,7%		6,1%
Taux d'accroissement de la production agricole fruits et légumes	DGEP / IAP	5,0%	5,0%	6,0%	7%
Part des dépenses des collectivités locales par rapport aux dépenses de l'Etat	SP-PPF				NR
Taux d'intégration des prêts projets et des aides budgétaires dans le SYGADE (%)	SP-PPF			100%	Non echu
Taux de réalisation des recettes fiscales	SP-PPF		88%	≥ 90%	90,2% avec les moins values TPC non compris
Taux d'accroissement des exportations totales	DGEP / IAP	35%	-2,2%	36,9%	24,5%
Marchés audités par IGF Nombre	SP-PPF		24	24	25
en valeur			3 milliards	5%	8,03%

ANNEXE : Travaux statistiques réalisées

Mesures / actions		Etat de mise en œuvre
Réaliser l'enquête sur l'incidence de la pauvreté (enquête QUIBB) en 2006	CGAB	Réalisée
Effectuer l'enquête sur le suivi des dépenses au niveau des services déconcentrés de la Santé et l'Education de Base	CGAB	Non réalisée
Mise à disposition des résultats de l'enquête sur l'incidence de la pauvreté (enquête QUIBB)	PAP	Réalisé
Mise en oeuvre satisfaisante du programme de travail pour la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitation	PAP	Réalisation conforme au programme
Mise en œuvre satisfaisante du programme de travail relatif au Recensement Général de l'Agriculture	PAP	Réalisation conforme au programme

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Consolidation de la stabilité macroéconomique	ORIENTATION 1 : Renforcer les capacités des structures en charge de la gestion budgétaire	DEP/DAF/DRH/DGFP		PARTIELLEMENT EXECUTE	L'audit organisationnel de la DAF a été réalisé. Pour ce qui est de la DEP, le contrat est en cours de finalisation.
	Réalisation de l'audit organisationnel des DAF, DEP	DGB		EN COURS	La notification du marché a été faite au cabinet CAFECKA. Réponse au questionnaire administré au personnel en cours de traitement par le Cabinet.
	Finalisation de l'audit organisationnel de la DGB	DCCF		EXECUTE	L'audit de la DCCF a été réalisé par le cabinet DELOITTE & TOUCH
	Finalisation de l'audit organisationnel de la DGI	DGI		EN COURS D'EXECUTION	Notification du marché réalisée et démarrage des travaux en 2007
	Réalisation de l'audit des flux financiers d'ABG 2005			REALISE	Le dépôt du rapport s'est fait courant mai 2006
	Finalisation de la stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP) et l'adoption de son plan d'action.	DGTCP/DRH/DG		REALISE	STRATEGIE ADOPTEE EN CONSEIL DES MINISTRES LE 2FEVRIER 2007 ET PLAN D'ACTION EN COURS
	Mettre en œuvre les recommandations des audits organisationnels déjà réalisés (plan de renforcement des capacités et plan d'investissement).	COOP		EXECUTE	Les actions menées s'inscrivent dans le cadre du renforcement des capacités des agents et de la réorganisation de la DGTCP
	Conception d'un plan de réhabilitation des archives et commencer la mise en œuvre.	SG/MFB SGM/DEV		EN COURS	Les amendements des structures ont été pris en compte dans la finalisation des TDRs pour le démarrage de la procédure de consultation.
	Assurer le Secrétariat technique du CP/PRGB	SP-PPF		EXECUTE	La SRFP a été adoptée quant au PTAS il est en face de finalisation
	Elaboration de la stratégie sectorielle RFP, du CBMT, et du PTAS.	SP-PPF		EN COURS	Les TDRs ont été transmis au PRCA pour le démarrage du processus en 2007
	Réalisation d'une revue des dépenses publiques du MFB	SP/PPF/DAF/DEP		EN COURS	Le plan intégré a été élaboré et des agents du MFB ont été formés
	Conception d'un plan de formation et commencer l'exécution	DRH/Toutes structures		EXECUTE	Le rapport provisoire est disponible
	Réforme de la formation initiale à TENAREF (modules CIE SIGASPE CID + Infrastructure de formation)	ENAREF/DS/IDRH		EXECUTE	Deux opérations de soutien ont été effectuées en 2006.
	Appui aux études et à la recherche sur les finances publiques	SP-PPF/ENAREF/UO		EXECUTE	La reproduction des documents est effective. Le plan de formation est en élaboration
	ORIENTATION 2 : Améliorer le cadre juridique de la gestion budgétaire et son application	DGTCP		EXECUTE	Les projets d'arrêtés ont été signés et les TDR validés
	Assurer la diffusion et la formation sur les textes financiers et poursuivre l'élaboration des textes d'application.	DGTCP		EXECUTE	Un contrat est en cours de finalisation avec le cabinet MULTI CONSULT
	Assurer la formation des acteurs dans le domaine des marchés publics	DCMP		EN COURS	Un atelier régional s'est déroulé dont les conclusions permettront à la DGB d'élaborer son plan d'action
	Adopter le plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations du CPAR	DCMP		EXECUTE	Le plan d'action a été adopté le 1er mars 2006
	Elaborer et adopter une réglementation spécifique à la maîtrise d'ouvrage déléguée	DGTCP		EN COURS D'EXECUTION	L'avant projet de décret a été élaboré et amendé
	Adopter la réglementation regissant les concessions et les délégations de services publics aux standards internationaux.	DCMP		EXECUTE	Aucune activité programmée
	Conduire le dossier de l'information des marchés publics (SIMP)	DS/DCMP		EXECUTE	Les opérations de soutien ont été effectuées en 2006.
	ORIENTATION 3 : Améliorer la qualité et la transparence de la loi de finances	DGEP		EXECUTE	Le plan d'action a été adopté le 1er mars 2006
	Finaliser la banque intégrée des projets d'investissements	DGB/DGEP		EN COURS	Un contrat est en cours de finalisation avec le cabinet MULTI CONSULT
Redynamisation-implémentation du budget programme (document cadre, textes organisationnels, appui à l'élaboration des politiques sectorielles...)	DGB/DGEP		EN COURS	Un atelier régional s'est déroulé dont les conclusions permettront à la DGB d'élaborer son plan d'action	
Elaboration de manuel pilote d'un CDMT sectoriel "Finances publiques"	SP-PPF		EXECUTE	Des difficultés de prise en charge financière ont conduit à la reprogrammation de l'activité	
Confection et diffusion du manuel du CDMT	SP-PPF		EN COURS	Cette activité sera réalisée après la mise en place du manuel du CDMT	
Transformation du MPB en logiciel convivial	SP-PPF		EN COURS	Les CDMT des secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures et des finances sont disponibles et des réflexions sont en cours pour d'autres secteurs.	
Extension de l'appropriation du CDMT	SP-PPF		EXECUTE	Les TDRs ont été validés et le dossier technique est en cours de préparation	
Elaboration d'un modèle de prévision des recettes	DEP/MFB		EN COURS	Un CDMT expérimental du MFB a été élaboré	
Adopter la loi de finance 2007 sur la base des plafonds sectoriels du CDMT 2007-2009 conforme aux priorités du CSLP			EXECUTE		
Produire des CDMT 2007-2009 pour les secteurs finances et budget et élaborer une stratégie d'implémentation des CDMT sectoriels			En cours		
Mettre en œuvre dans le CID la classification fonctionnelle avec une codification pour le suivi des dépenses sociales.					
Finaliser la lecture du code des impôts					
Reviser l'attribution, la composition et le fonctionnement de la DCMP et mettre en œuvre un mécanisme de suivi des marchés dans les principales administrations contractantes.					
Adopter une stratégie sectorielle de renforcement des finances publiques et son plan d'action triennal					
Elaborer des rapports périodiques sur les finances publiques	MFB				
				En cours	La réforme devra aboutir à la création d'un Direction générale des marchés publics.
				En cours	Le document est disponible et a été validé en CASEM/MFB. Reste à l'adopter en Conseil des ministres
				ACTIVITE PERMANENTE	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Consolidation de la stabilité macroéconomique	ORIENTATION 4 : Renforcer le suivi de l'exécution budgétaire et le respect des obligations de fin de gestion Mettre en place un système de comptabilité matière et le rendre fonctionnel Produire dans les délais et diffuser la balance générale des comptes de production des comptes de gestion 2005 des comptables principaux de DGB Poursuivre la production des comptes de gestion des CL et des EPE de 2001, 2002, 2003 et 2004 en souffrance (formation et appuis sur poste de travail) Exécution du plan d'actions du CODEP	DGB DGTCP DGTCP		EN COURS EN COURS EXECUTE EXECUTE EN COURS	Le recensement physique des biens mobiliers et immobiliers a été réalisé La balance générale des comptes du Trésor (BGC7) 2005 a été éditée le 17 Les comptes de gestion des comptables principaux de l'Etat, des Au 30 septembre 2006, le passif en matière de production des comptes de gestion (exercice 2000 à 2004) est constitué de 76 comptes de gestion. Le plan d'action s'exécute à travers plusieurs actions: de formation, de sensibilisation et de réformes
	Renforcer les capacités des corps de contrôle (IGE, IGF, CC, Inspections techniques) pour la gestion des finances publiques Adopter un décret portant création, attribution, composition et fonctionnement de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) Exécuter le plan de communication du CODEP	DGTCP		EXECUTE	La stratégie de communication a été adoptée le 1er mars 2005 et les activités de mise en oeuvre réalisées
	ORIENTATION 5 : Approfondir la déconcentration budgétaire Poursuivre la mise en place du régime financier des EPE Concevoir le logiciel de comptabilité des EPE sur les sites pilotes et assurer le suivi évaluation en vue de la généralisation aux autres EPE Effectuer le voyage d'étude et mise en place des procédures pour la déconcentration de l'ordonnancement aux ministères sectoriels Conduire de l'étude sur la gestion des crédits délégués Déploiement du logiciel du CICL dans les collectivités locales Poursuivre l'élaboration d'un régime financier des collectivités locales en complément au code des collectivités locales Finaliser la déconcentration de l'ordonnancement aux 13 régions	DGTCP DGTCP/EPA DGB DGB DGTCP DGTCP		EN COURS NON EXECUTE NON EXECUTE EXECUTE EN COURS EN COURS EXECUTE NON EXECUTE	Un projet a été élaboré et soumis à l'appréciation d'une commission composée de DGTCP, DCCF et DGB La mise en oeuvre de cette action interviendra après la finalisation du cadre de gestion financiers des EPE L'activité a été réprogrammé en 2007 Le rapport de l'étude réalisée par le cabinet IMPACT PLUS sur la gestion des crédits est disponible Les travaux de stabilisation du logiciel CICL ont été finalisés. Les Des avancées notables ont été enregistrées au titre du renforcement du cadre normatif applicable aux collectivités territoriales. Des textes La déconcentration a été réalisée à BANFORA et à GAOUA, l'évaluation technique et financière à ZINIARE, OUAGA ET MANGA, la fonctionnalité du système dans cinq régions et le câblage dans cinq autres régions en voie de finalisation
	Réaliser l'étude sur la déconcentration des structures du MFB pour l'adéquation de sa représentation avec le processus de décentralisation.	SG/MFB		NON EXECUTE	
	ORIENTATION 6 : Améliorer la qualité de la gestion des dépenses spécifiques Mettre en oeuvre le cadre général d'organisation des appuis budgétaires (CGAB-CSLP) Finaliser la relecture des textes sur le règlementation des projets Poursuivre l'implantation du SYGADE en prenant en compte le rôle de toutes les structures concernées par le processus des financements extérieurs Mise en oeuvre de façon satisfaisante du plan d'actions pour l'amélioration du suivi des dépenses sur financements extérieurs Révision de la stratégie d'endettement	SP-PPF DGC/COOP DSI/IDGTCP/DGEP/DG T/CPC/NDP MFB DGTCP/NDP		EXECUTE EN COURS EN COURS EN COURS EN COURS	Le CGAB-CSLP est créé et fonctionnel Les textes ont été élaborés et introduits dans le circuit Le groupe de travaux a démarré ses travaux et plusieurs dossiers ont été validés
	Réalisation de l'audit de la dette intérieure	DGTCP		EN COURS	Un projet de document cadre de politique d'endettement a été élaboré et Des propositions sur la stratégie à mettre en oeuvre pour une meilleure gestion de la dette intérieure ont été produites et une première restitution des résultats effectuée
	Mettre en oeuvre le plan d'action pour le renforcement des capacités de l'opération bilatérale ciblée (MEBA, SANTIE, MESSRS)	DGTCP		EN COURS	La vérification des éléments de rémunération (indemnités) a été réalisée. Les documents ont été élaborés et validés. Le transfert des compétences se poursuit.
	ORIENTATION 7 : Améliorer la qualité et la pérennité du processus d'information au sein des ministères du CIE Accélérer le développement du module relatif aux documents de synthèse du CIE Finaliser un logiciel de comptabilité intégrée de l'Etat (CIE) Concevoir le cahier de charge et commencer la révision du SIGASPE Poursuivre la révision du CID Mise à niveau de près de 390 utilisateurs sur la nouvelle version du CID Implémentation de l'automatisation des contrôles sur pièces et de suivi des	DGTCP/DSI DSI/IDGTCP/DSI DSI DSI DSI		EN COURS EN COURS EXECUTE EXECUTE EXECUTE EN COURS	Le cahier de charge a été validé par le groupe des utilisateurs en août 2006
	Poursuivre les activités relatives au SDI révisé	DSI		EN COURS	Les rapports des étapes 2 et 3 ont été validés. L'étape 4 est en cours d'exécution
	ORIENTATION 8 : Renforcer le contrôle de la gestion budgétaire Relecturer des textes de l'IGE Réviser la loi organique n°14/AN du 15/05/2000 organisant la Cour des Comptes Modification de la loi organique n°036-2001/AN du 13 décembre 2001 portant statut du corps de la magistrature Valider le contenu et la méthodologie d'élaboration des projets de lois de Harmoniser et diffuser le manuel de vérification de l'UEMOA Retirer les textes d'inspection Générale d'Etat	Cour des Comptes Cour des Comptes IGEP/PM		EN COURS EN COURS REALISE EN COURS NON EXECUTE EN COURS	Les projets de lois portant révision des textes régissant la cour des Comptes Mise en place d'une commission mixte CC/MFB pour l'élaboration et la Le dossier mérite d'être réinitialisé

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES	
Consolidation de la stabilité macroéconomique	Adopter un nouveau statut des inspecteurs des Finances	DRH/IGF		EN COURS	Le statut des inspecteurs des finances sera pris en charge dans le cadre du projet de décret portant création de la catégorie d'emploi discrétionnaires	
	Adopter et exécuter un plan de formation de l'IGE	IGE		EXECUTE	Le plan de formation des adoptés et les formations programmées en 2006 ont été exécutées	
	Adopter et exécuter un plan de formation de l'ICF	ICF		EXECUTE	Le plan de formation des adoptés et les formations programmées en 2006 ont été exécutées	
	Proposer une solution juridictionnelle concernant les lois de règlement non produites avant 1992	CC/DGB/DGTCP		NON EXECUTE	Cette solution relevant du contrôle parlementaire, elle doit faire intervenir une concertation entre les trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.	
	Tenir le cadre de concertation des structures de contrôle a posteriori	IGE		EXECUTE		
	Appliquer le référentiel des prix unitaires dans le contrôle a priori	DGCF		EXECUTE		
	Appliquer le référentiel des prix unitaires dans le contrôle a posteriori	ICF		EXECUTE		
	Appuyer l'IGF dans l'audit des marchés					
	III VOLLET AMELIORATION DU RECouvreMENT DES RECETTES					
	Au niveau de la DGI					
	Elaborer un SSDI à la DGI	DG/DSI			EN COURS	La DGI a pris quatre (04) notes de service mettant en place ou restaurant les différentes structures de gestion des projets informatiques
	Exécuter le plan de transfert de la CSI	SG/MFB			EXECUTE	La CSI a été officiellement transférée le 1er janvier 2007 par la DGTCP
	Révision du code des impôts				REALISE	Finalisation prévue pour 2007
	Appliquer l'IFU révisé	DG/DSI			EXECUTE	L'IFU révisé est entré officiellement en vigueur le 1er janvier 2006 par
Effectuer le contrôle fiscal de 60 grandes entreprises	DGI			EXECUTE	En 2006, 236 vérifications ponctuelles et 114 vérifications générales ont été effectuées	
Mettre en place un programme de communication (CGI, charte de contribuable vérifié, CNF, IPO, dépliants etc)	DGI			EN COURS		
Finaliser le recensement des grandes entreprises à Ouaga et Bobo	DGI			EXECUTE	82,39 % et 87,36% du potentiel fiscal respectif de Ouaga et de Bobo a pu être appréhendé	
Renseigner effectivement les 10 indicateurs identifiés pour mesurer la productivité des services à la DGE, KI et HTI	DGI			EXECUTE	L'automatisation du calcul de certains indicateurs de gestion à travers le logiciel SINTAX a été expérimentée	
Exécuter un plan de formation	DG/DRH			EXECUTE	Environ 10 modules de formation ont été dispensés au profit des agents de Ouaga et de Bobo	
Informatisation de la gestion des impôts				EN COURS		
Au niveau de la DGD						
Poursuivre l'implantation du SYDONIA ++ dans toutes ses fonctionnalités (saisie à distance, envoi du bon à enlever...)	DGD/DSI/MFB			EN COURS	Des unités banalisées de dédouanement ont été installées au bureau des véhicules automobiles (BVA), à BITTOU et à DAKOLA pour la saisie des déclarations.	
Elaborer un logiciel de gestion du fichier valeur	DGD/DSI/MFB			EN COURS	Une commission a été créée et travaille à définir les méthodes d'évaluation des véhicules automobiles.	
Développer un logiciel de gestion des exonérations et de la comptabilité	DGD/DSI/MFB			EN COURS	Connexion en deçà de ce qui est nécessaire pour une pleine utilisation de SYDONIA.	
Assurer l'interconnexion des services de la DGD (mettre en réseau Bobo gare, BOBO CDP, BVA, Ouaga CDP, Bitto, Dakola, Koudougou, Niangoloko, DRC avec la DSI)	DGD			EXECUTE		
Installer un réseau radio et un PC dans les bureaux frontières (Koko, Farabanga, Niangoloko, Fada, Kanchani, Ouessa, Léo et Dakola)	DGD			EN COURS	L'acquisition de 20 véhicules a été faite ; à ce jour, quinze (15) ont été équipés en matériel de communication et affectés sur les différents	
Installer un scanner à l'Aéroport de Ouagadougou	DGD			EN COURS	Des agents ont été formés pour sa mise en œuvre	
Mettre en oeuvre la Déclaration de Douane Unique	DGD					
Amélioration du dispositif de dédouanement des véhicules	DGD					
Au niveau de la DGTCP						
Poursuivre le développement du CIR	DGTCP/DSI/DGDMFB			EN COURS	La phase de développement du logiciel a été achevée. Les travaux actuellement en cours portent sur l'interfaçage avec les autres applications concernées par la gestion des recettes.	
formation des agents comptables des EPE en matière de reddition de comptes de gestion.				REALISE		
Améliorer le recouvrement des recettes de service	DGTCP			EXECUTE		
Consolidation de la stabilité macroéconomique	Privatisation de l'ONATEL : conclusion des offres financières	MCPA	MPT	REALISE	Signature de la convention de cession de 51% des actions de la société le 29 décembre 2006 à Maroc télécom; reste cession de 20% des actions de l'ONATEL par une offre publique de vente (OPV)	
	Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre de la privatisation de l'ONATEL			REALISE		
	Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre de la privatisation de la SONABHY			REALISE		
	Recrutement d'un consultant pour réaliser une étude comparative sur l'environnement des affaires dans l'espace UEMOA et CEDEAO			REALISE		
	Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur les coûts des facteurs au Burkina Faso			REALISE		
	Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur le cadre légal et la pratique des affaires au Burkina Faso.			REALISE		
	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une stratégie d'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence.			REALISE		

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES	
L'amélioration de la compétitivité de l'économie et la réduction des coûts des facteurs	Recrutement d'un consultant pour la révision du code aéronautique			REALISE		
	Recrutement d'un consultant pour l'assistance technique à l'octroi d'autorisations d'opérateurs de télécommunication en milieu rural			REALISE		
	Privatisation de la SONABEL : recherche de partenaires et conclusions des offres financières	MCPEA	MMCE		NON EXECUTE	Etudes préalables non encore achevées
	Ouverture du capital de la SONABHY au privé	MCPEA	MMCE		NON EXECUTE	Etudes préalables non encore achevées
	Ouverture du capital de l'ONEA au privé	MCPEA	MAHRH		NON EXECUTE	Processus suspendu
	Approfondir la réflexion sur le mécanisme de détermination de la structure des prix des produits pétroliers	MCPEA	MFB, MCEM			
	Mettre en place un référentiel des prix unitaires	MCPEA	Chambre d'agriculture			
	Adoption et mise en œuvre de la stratégie de réforme du secteur de l'énergie notamment :	MMCE	Secteur privé			
	Préparation et adoption d'une stratégie de structuration du sous-secteur Électricité	MMCE	Banque mondiale, PTF		NON EXECUTE	Lié aux études préalables
	Préparation et adoption d'une stratégie du sous-secteur Hydrocarbures	MMCE	Damodar/BAD/Banque mondiale		NON EXECUTE	Lié aux études préalables
	Finalisation de l'étude sur la régulation	MMCE			NON EXECUTE	Recrutement de l'expertise juridique en cours
	Adoption d'un cadre légal et réglementaire adapté à la stratégie retenue	MMCE			NON EXECUTE	Lié à l'étude sur la régulation
	Préparation et adoption d'un document de stratégie d'électrification rurale	MMCE			NON EXECUTE	
Mise en place de l'organe de régulation du sous-secteur de l'électricité	MMCE	Banque mondiale-PTF		NON EXECUTE	Lié à l'étude sur la régulation. L'échéance est fixée pour juin 2008	
Adoption d'un cadre légal et réglementaire du sous-secteur de l'électricité et des hydrocarbures	MMCE	MCPEA				
Préparation et adoption du Plan national d'électrification	MMCE	UER, DGE, BM, AFD, BE/INDF, DANIDA		NON EXECUTE	Elaboration en cours. Version finale de la phase de consultation transmise par les experts internationaux commis à cette tâche	
Réalisation de la ligne d'interconnexion électrique de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou	MMCE	UER, DGE, BM, AFD, BE/INDF		EN COURS D'EXECUTION	Les travaux de construction d'une ligne de transport de 225 KV reliant Bobo-Dioulasso à Ouagadougou sont entamés. Le processus de l'option prise par le ministère de tutelle est de renforcer les capacités des chambres commerciales	
Création des tribunaux de commerce dans tous les tribunaux de grande instance	MJ	MCPEA		NON EXECUTE		
L'amélioration de la compétitivité des facteurs	Le lancement et l'exécution de deux campagnes de sensibilisation en matière de sécurité			REALISE		
	-L'étude d'élaboration d'une politique nationale de sécurité routière			REALISE		
	-Création d'un Comité technique interministériel sous l'égide du ministère de l'équipement pour le démarrage effectif de l'étude d'impact environnemental et de relocalisation des populations			REALISE		
	Poursuite de la mise en place de la base de données du CBC pour améliorer le suivi des services de transport routier,			REALISE		
	Poursuite de l'appui au conseil Burkinabé des Chargeurs(CBC) pour aider à mieux servir ses membres et à accroître les services qu'il offre aux transporteurs,			REALISE		
	Poursuite de l'étude sur les entraves à la fluidité du trafic routier			REALISE		
	Adoption de textes réglementaires redéfinissant les nouvelles conditions d'exercice de la profession de transporteur routier,			REALISE		
	Adoption d'une loi d'orientation du secteur des transports	MT/DGTTM	Syndicats, MFB, MEDEV, MSECU,		NON EXECUTE	La rédaction des textes est en cours et le taux d'exécution est estimé à 57%.
	Adoption d'une politique nationale de sécurité routière	MITH/DGTTM	Transporteurs, Défense, Chauffeurs, PTF		EXECUTE	
	Réduction du coût des transports en vue de rendre efficaces les investissements publics et de promouvoir les investissements privés	MFB, MEDEV, MT	Secteur privé		NON EXECUTE	A rechercher
Formation des transporteurs afin d'augmenter leur capacité de gestion et leur accès à la facilité de garantie pour les PME/PMI mise en place par l'UEMOA	MT, DGTTM	Syndicats des transporteurs, Défense, M Sécurité, PTF		REALISE	350 acteurs privés ont bénéficié de séminaires de formation sur les techniques et règles de gestion modernes de leurs activités.	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
	Etude de suivi des barrages routiers et des prélèvements illicites	MT DGTIM	Syndicats des transporteurs M Patenaires	EXECUTE	Suspension des contrôles routiers sur l'ensemble des axes routiers du Burkina Faso
	Création d'une société de capital investissement	MCPEA, MET-1, MFB	Délégués M Patenaires sociaux, PTF	NON EXECUTE	Fait double emploi avec le projet de création d'une Banque de PME assortie de mécanismes financiers connexes (fonds de bonification, fonds de garantie, système de capital risque).
	Adoption d'une déclaration de politique sectorielle des postes et services financiers postaux	MPT	Patronat SONAPOST	NON EXECUTE	
	Elaboration d'un projet de loi portant réforme du secteur postal	MPT	PACDE, PTF	NON EXECUTE	
	Elaboration de la législation et de la réglementation dans le secteur des télécommunications et TIC	MPTIC	PACDE, PTF	NON EXECUTE	
	Elaboration et adoption d'une stratégie d'ouverture du secteur des télécommunications en regard à la fin de l'exclusivité de l'ONATEL	MPT	ARTEL, PACDE, PTF	EXECUTE	L'adoption d'une lettre de politique sectorielle et d'un plan opérationnel MPTIC 2006-2010
	Adoption du code de l'urbanisme par l'Assemblée Nationale (loi du 18/05/06)	MPT	ARTEL, PACDE, PTF	EN COURS	Le rapport d'évaluation des consultants est en cours de validation au MPTIC
	Création du CEFOR de Bobo Dioulasso			REALISE	Arrêté n°06-136/MCPEA/MFB/MJ/MTSS du 15 Décembre 2006
	Réduction du nombre de formalités de création d'entreprises de 8 à 4	MCPEA	GPI Patronat burkinabè	REALISE	
	Réalisation d'une étude sur la promotion des exportations par la mise à niveau des secteurs et filières d'exportation dans le cadre de la mise en œuvre des APE	MCPEA	MEDEV	NON EXECUTE	Réversé pour 2007
	Réalisation d'une étude sur les déterminants de l'épargne et de l'investissement privé au Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre des APE	MCPEA	MEDEV	EN COURS	
	Réalisation d'une étude sur l'impact à moyen terme des APE sur les principaux indicateurs de pauvreté dans le cadre de la mise en œuvre des APE	MCPEA	MEDEV	NON EXECUTE	
	Elaborer des normes et labels pour les produits des filières oléagineux (sésame, anacarde, karité) et niébé	MCPEA	FASONORM	EXECUTE	Six (06) normes homologuées par arrêté n°06-053/MCPEA/SS/ONAC
	Création de "Ouaga international" pour promouvoir Ouagadougou comme centre de rencontres internationales et d'affaires	CCIA	MCPEA PTF	NON EXECUTE	Renvoyé à 2007
	Adoption de textes visant à des aménagements fiscaux pour l'acquisition d'équipements nécessaires à l'émergence de petites unités de transformation agro-alimentaires et de filature	MFB	MCPEA CCIA-E	NON EXECUTE	Sera pris en compte dans la révision en cours du code des investissements
	Réaffectation du port sec à Bobo	CCIA	MCPEA PTF	NON EXECUTE	Programmé pour 2008
	Etude d'aménagement d'espaces à Bitou et frontières du Mali et du Ghana	CCIA	MCPEA PTF	EXECUTE	Les espaces ont déjà été aménagés à Bitou et aux frontières du Ghana et du Mali
	Réhabilitation de la voie ferrée Ouagadougou-Kaya				
	Au niveau des infrastructures ferroviaires				
	Construction du chemin de fer Ouagadougou-Sikasso-Bamako, Dori-Tera-Niamey, Tambao-Ansongo, Ouagadougou-Pama-Niamey, Pama-Sanamé-Bilia				
	Au niveau des infrastructures aéroportuaires				
	Poursuivre les études pour la construction de l'aéroport international de Ouagadougou (études d'impact environnemental et de relocalisation des populations, études de faisabilité des voies d'accès à l'aéroport, études techniques détaillées et élaboration des dossiers d'appel d'offres)				
	Réaliser les voies et le démarrage de la première phase de construction de l'aéroport en partenariat avec le privé				
	Au niveau des infrastructures routières				
	Réalisation de l'entretien courant de 14 161 km de réseau classé			REALISE	Seulement 259 km de routes a été entretenu
	Entretien périodique sur 901 km de routes en terre			REALISE	Seulement 301 km de routes en terre ont été réhabilités
	Réhabilitation de 1 079 km de routes en terre dont la structure de la chaussée est inexistante en dehors du terrain naturel			REALISE	
	Renforcement 241 km de routes bitumées dont le niveau de trafic est insupportable			REALISE	Seulement 195 Km de routes bitumées ont été renforcés
	Mise en place d'un fonds d'entretien routier			EN COURS	
	Achèvement de la construction de la voie d'accès à la gare de Bobo Dioulasso			EN COURS	
	Amélioration des procédures de paiement des PME en vue de leur promotion				

L'amélioration de la compétitivité de l'économie et la réduction des coûts des facteurs

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES	
Le soutien aux secteurs productifs	Contractualisation de l'entretien routier par la méthode <<Gestion de l'Entretien par Niveau de Service (GENS)>> pour améliorer la gestion de l'entretien par l'application du programme d'entretien en temps opportun.			REALISE		
	Au niveau des infrastructures cartographiques			REALISE		
	Poursuite de la cartographie de la zone de première urgence par la production des cartes à l'échelle 1:50 000. érie densification du réseau géodésique en vue d'équiper le territoire en bornes géodésiques de 2 ^{ème} ordre				REALISE	
	Acquisition d'une chaîne de production cartographique pour renforcer les capacités de production de l'information géographique du Burkina.				REALISE	
	Acquisition d'un avion photographe en vue de doter le Burkina Faso d'un outil performant et performant pour l'équipement du territoire en photographies aériennes.				REALISE	
	production des plans de villes				REALISE	
	Au niveau des télécommunications et de promotion				REALISE	
	déploiement de l'intranet gouvernemental à Ouaga est réalisé ; par la migration vers un réseau Gigabits Ethernet voix et données et raccordement sécurisé du réseau à Internet				REALISE	
	Adoption de décrets et arrêtés d'application des organes de suivi de la cyberstratégie				REALISE	
	Poursuite d'appui du programme à la promotion des TIC				REALISE	par : le câblage informatique de l'Assemblée Nationale, de la Radio Nationale et de la Radio Rurale, de l'ENAREF, de la RNB et du Centre
	une étude conjointe (CAPES, CSC, Université, Ministère de l'Information) sur les médias, l'information publique et la lutte contre la pauvreté				REALISE	
	appui à l'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de communication au profit de départements ministériels et d'institutions.				REALISE	
	Elaboration des cyberstratégies sectorielles.				En cours	
	Dans le secteur postal				REALISE	
	Poursuite de l'informatisation du réseau postal				REALISE	
	Etude de faisabilité et réalisation d'une gare routière internationale de marchandises à Ouaga		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS	
	Etude de faisabilité et réalisation d'un port sec à Ouagadougou		CCIA	MCPEA PTF	NON EXECUTE	
Etude de faisabilité et réalisation d'un centre d'affaires "WORLD TRADE CENTER"		CCIA	MCPEA PTF	En cours		
Infrastructures de traitement et de stockage à Dakola		CCIA	MCPEA PTF	REALISE		
Création d'un technopole pour la promotion des PME dans la ZAD à Ouagadougou		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS		
Création d'une plateforme multimodale à Bobo		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS	Démarrage des travaux de construction de la gare routière internationale de marchandises de Bobo; Négociation en cours pour le financement pour	
Réhabilitation de Ouagadougou et réalisation d'un terminal à conteneurs		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS	Les travaux de réhabilitation sont en cours	
Réalisation d'infrastructures de traitement et de stockage à Tema		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS	Sur le programme d'acquisition de sept ponts bascules, cinq ont été acquis et trois sont installés	
Installation de sept ponts bascules aux postes frontaliers		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS	Le Chambre de commerce a mis en place une banque de données sur le flux des marchandises importées. Ce dispositif est actuellement testé à la gare routière internationale de Ouagadougou.	
Etude pour une banque de données sur le flux des marchandises		CCIA	MCPEA PTF	EXECUTE		
Démarrage des activités du Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de Ouagadougou		CCIA	MCPEA PTF	NON EXECUTE	Le CAMCO est créé. Le siège est acquis et renové. Le Conseil d'administration ainsi que le secrétariat permanent sont fonctionnels. Le lancement officiel des activités est prévu pour 2007	
Mise en place des centres de gestion agréé		CCIA	MCPEA PTF	EN COURS	finalisation du projet de décret portant modalités de création, d'organisation et de fonctionnement d'un CGA, l'élaboration des projets de statuts et règlement intérieur du CGA pilote de Ouagadougou, la rédaction du contrat de subvention et l'adoption d'un chronogramme de mise en œuvre	
Création d'un centre d'études des métiers et des qualifications (CEMEQ)		CCIA	MCPEA PTF	EXECUTE	Le CEMEQ a déjà réalisé des études sur l'adequation emplo/formation dans le secteur des entreprises agro-alimentaires et le génie électrique	
Etude de faisabilité pour la création d'un centre de formation des apprentis		CCIA	MCPEA PTF	EXECUTE		
Campus consulaire (commerce, hôtellerie, tourisme, restauration, TIC)		CCIA	MCPEA PTF	NON EXECUTE		
Mise en place d'un dispositif de contrôle de la qualité des intrants agricoles		MAHRH, MCPEA	OPA, PTF			
Elaboration d'un code d'investissement agropastoral		MAHRH, MRA, MECV	MCPEA-MFB-MEDEV, PTF-OPF et OPA			

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
	Mise en place du centre d'arbitrage des conflits commerciaux	CCIA-B	MFB-ONAC Ministère de la Justice	EXECUTE	Le CAMCO est créé. Le siège est acquis et rénové. Le Conseil d'administration ainsi que le secrétariat permanent sont fonctionnels. Le lancement officiel des activités est prévu pour 2007
	Développement des lignes directrices sectorielles pour la préparation et la revue des analyses d'impact environnemental	MECV	MAHRH, Banque Mondiale	EXECUTE	Elaboration de 8 guides techniques d'évaluation environnementale ; Définition de lignes directrices pour l'élaboration de politiques de sauvegarde environnemental pour le Burkina Faso
	l'installation officielle du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)			REALISE	
	la signature de l'arrêté conjoint portant attributions, organisation et fonctionnement des structures déconcentrées du CNSA.			REALISE	
	La collecte et la diffusion des informations sur les prix des produits agricoles ont été réalisées sur 48 marchés.			REALISE	
	financement de l'évaluation méthodologique de l'Enquête Nationale de Suivi des Trognons (ENST) ;			REALISE	
	financement de l'élaboration des devis programmes pour la Centrale d'Information (DCPSA).			REALISE	
	L'édition de 52 bulletins d'information hebdomadaires, de 4 bulletins trimestriels sur les prix des produits agricoles et d'un annuaire des prix des céréales.			REALISE	
	La radiodiffusion hebdomadaire des prix des céréales			REALISE	
	mise en œuvre du Plan d'Action Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire (PA-SISA)			REALISE	
	La préparation et la finalisation d'un programme pour l'installation et la formation des membres des structures déconcentrées du CNSA.			REALISE	
	Constitution et fonctionnement des cellules environnementales	MECV	MAHRH, Banque Mondiale	EN COURS	
	Organisation d'une semaine nationale de la micro finance pour clore les activités de l'année internationale du micro crédit (AIM-2005).	MFB		REALISE	DU 3 AU 10 OCTOBRE 2006
	Finalisation et la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale de micro finance.	MFB		REALISE	Le plan d'action est disponible et mis en œuvre
	Information et la sensibilisation des autorités locales et des différents acteurs sur le règlementation des IMF	MFB		REALISE	Production de dépliants, émission à la télé et à la radio, information et sensibilisation des autorités locales et des différents acteurs sur la réglementation des IMF ; organisation par le Conseil Economique et Social d'une session consacrée à la microfinance
	Exécution des missions d'inspection des IMF et / ou de suivi de la mise en œuvre des recommandations	MFB		REALISE	Activité permanente
Micro crédit	Organisation d'une concertation sur le financement de la stratégie nationale de micro finance avec les Partenaires Techniques et Financiers			REALISE	
	Création d'une Direction chargée de la micro finance à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et installation de ladite Direction avec le recrutement du personnel de la structure			REALISE	
	Organisation par le Conseil Economique et Social d'une Session consacrée à la micro finance			REALISE	
	Poursuite des activités de supervision du secteur d'une manière générale avec une plus grande implication des trésoreries régionales	MFB		REALISE	Activité permanente
	Supervision des plans de gestion environnementaux des projets IDA	MECV	MAHRH, Banque Mondiale	EN COURS	Le suivi des plans de gestion environnementales et sociale (PGES) se poursuit; l'examen de dossier d'étude d'impact sur l'environnement des projets et programmes est réalisé
	Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités en évaluation environnementale	MECV	MAHRH, Banque Mondiale	EN COURS	L'arrêté portant création du comité technique sur les évaluations environnementales (COTEVE) est adopté; le COTEVE a démarré ses activités
	Faire l'état des lieux des ressources forestières ligneuses et élaborer un programme d'investissement pour une gestion durable	MECV	MAHRH, Banque Mondiale		
	Création d'un Fonds d'appui au développement des PME/PMI	MCPEA- MFB	CCIA-B et PTF	NON EXECUTE	Sera pris en compte dans le cadre de la restructuration du programme
Le soutien aux secteurs productifs	Adoption de textes visant à alléger la fiscalité applicable aux artisans et aux métiers	MCPEA- MFB	CCIA-B	NON EXECUTE	Trouvera réponse dans la relecture du Code des investissements
	Restructuration du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger (CSBE)	MAET/CR			
	Mise en place d'une banque de données de l'expertise burkinabè à l'étranger.	MAET/CR			
	Finalisation de l'étude de faisabilité du projet Dakole	MAET/CR	MASSN MAHRA		

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Le développement de l'économie extraterritoriale	Exécution de la deuxième tranche du projet MIDA	MAET/CR	MFB/MECV/MEB A/MAHRA/OIM/M FB/MECV/MEBA MAHRA/OIM		
	Création d'un Observatoire de la Migration	MAECR/ MEDEV		NON EXECUTE	Prévu dans le cadre de la (politique nationale de population (PNP). L'observatoire sera réalisé en temps que stratégie dans le cadre de la
	Mise à jour de l'inventaire des sites culturels à vocation touristiques			REALISE	
	Mise en place d'une structure internationale de tourisme et promotion de l'accès des entreprises touristiques au crédit.			REALISE	
	Mise en place d'une politique de développement touristique			REALISE	
	Création d'une Agence Burkinabè de Coopération Technique et Culturelle	MAECR/ MFB/ MEDEV			
	Elaboration de la Politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale et du Plan d'actions	MAECR			
	Ouverture d'une Maison du Burkina à Paris	MAECR/ MCAI	MEJT MASSN Associations des burk. de l'étranger		
	Elaboration d'un document de politique de migrations	MAET/CR			
	2. Amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale				
Education	Adoption de mesures réglementaires permettant d'étendre l'éducation de base au premier cycle de l'enseignement secondaire	MESSRS- MEBA	MFB-MATD Partenaires sociaux de l'éducation, PTF PTF-	EXECUTE	Accès amélioré en classe de 6ème du premier cycle de l'enseignement secondaire
	Elaboration et adoption de textes réglementaires relatifs à l'obligation et à la gratuité de l'éducation de base	MEBA, MFB	Collectivités locales, Partenaires sociaux, de l'éducation, Assemblée nationale	PARTIELLEMENT EXECUTE	
	Extension de l'expérimentation de la régionalisation des recrutements	MEBA	MATD, Collectivités locales	EN COURS	
	Finalisation des transferts de responsabilité pour le recrutement et l'affectation des enseignants au niveau des DREBA	MEBA		EN COURS	
	Préparation d'un plan d'actions pour la mise en œuvre du transfert des responsabilités pour la gestion des enseignants et des ressources budgétaires conséquentes au niveau des DPEBA	MEBA		EN COURS	
	Promotion de cantines endogènes dans les écoles ne disposant pas de cantines assistées	MEBA, MFB	PTF Collectivités locales	EXECUTE	
	Poursuite de la politique de subventions sociales dans les 20 provinces les moins scolarisées (distribution de manuels et fournitures scolaires, de vivres pour les cantines)	MESSRS	MTEJ	EN COURS	
	Adoption de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle	MESSRS	MTEJ	NON EXECUTE	
	Mise en œuvre de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle	MEBA, MESSRS	MFB	EXECUTE	
	Finalisation du CDMT sectoriel (MEBA, MESSRS) comprenant les mesures nécessaires pour l'atteinte des objectifs du PODEB et visant à l'atteinte des OMD	MASSN			
Education	Extension de l'éducation préscolaire dans les provinces les plus pauvres	MEBA		EN COURS	Le nombre de classes nouvelles est de 1693
	Expansion de l'offre éducative	MEBA		EN COURS	
	Construction et l'équipement de 2023 nouvelles classes en 2006, 2418 en 2007 et 2623 en 2008	MEBA		EXECUTE	Le nombre de CPAF a augmenté de 70
	Construction et l'équipement de 20 bureaux d'inspection en 2006, 20 en 2007 et 20 en 2008	MEBA		EXECUTE	Le nombre de CEBNF a augmenté de 32
	Construction et l'équipement de 70 Centres permanents d'alphabétisation fonctionnelle par an à partir de 2006	MEBA		EN COURS	
	Construction et l'équipement de 32 Centres d'éducation de base non formelle en 2006 par an à partir de 2006	MEBA		EN COURS	
	Construction et l'équipement de 50 écoles satellites par an dans les communautés demandeurs, à partir de 2006	MEBA		EN COURS	
	Construction de 638 forages en 2006, 700 en 2007 et 750 en 2008	MEBA		EN COURS	
	Construction de 211 latrines en 2006, 700 en 2007 et 750 en 2008	MEBA		EN COURS	
	Construction de 769 logements de maîtres en 2006, 2418 en 2007 et 2623 en 2008	MEBA		EXECUTE	Le nombre de nouveaux logements des maîtres a connu un surplus de 1388

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES	
Education	La poursuite de la forte croissance annuelle des effectifs scolarisés (+9,4% en 2005/2006). L'équipement des écoles en matériel didactique : au niveau des livres l'objectif est un livre de lecture et un livre de calcul par élève. Le recrutement de 3000 enseignants en 2006, 3 488 en 2007 et 3 743 en 2008. Amélioration de la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base. Réorganisation des différents niveaux de l'éducation de base. Augmentation du temps de l'apprentissage. Amélioration du système d'évaluation ainsi que la rénovation des curricula. Formation initiale de 20670 nouveaux enseignants d'ici 2010. Formation/recyclage du personnel d'encadrement (6530 directeurs d'écoles, 160 inspecteurs, 160 conseillers pédagogiques itinérants, et 2130 instituteurs principaux par an). Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique renforcement des capacités d'accueil au niveau du supérieur construction et l'équipement d'un amphithéâtre à BOBO CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE DE OUAHIGOUYA ET DE FADA Production et la mise à disposition de matériels et matériels didactiques. Formation continue de 7 255 directeurs d'écoles, 20 708 enseignants, 696 enseignants pédagogiques et l'appui de 1 280 CAP. Intensification et amélioration de la qualité des actions d'alphabetisation/information. Formation de 5 183 animateurs et des superviseurs des centres d'alphabetisation et du suivi-évaluation de 1 635 CPAF	MEBA MEBA MEBA MEBA MEBA MEBA MEBA MEBA MEBA		REALISE EN COURS EN COURS REALISE REALISE EN COURS EN COURS REALISE REALISE NON REALISE EN COURS REALISE	POUR LE NON FORMEL Les Indicateurs de qualité s'améliorent	
		Renforcer le CDMT y compris la liaison avec la nomenclature budgétaire	Ministère de la santé		EN COURS	Le taux d'alphabetisation s'est amélioré
		Finalisation du CDMT pour le secteur de la santé	Ministère de la santé	MFB	EXÉCUTE EN COURS	Mise à jour annuelle effective
		Mettre en œuvre la décentralisation. Evaluer le fonctionnement de la délégation de crédits et des régies d'avance et adopter un plan d'action pour relever le taux d'exécution des crédits délégués	Ministère de la santé		EN COURS	Réalisation d'une étude sur la délégation de crédit et des régies d'avance
		Mettre en œuvre les contrats de performance entre le Ministère de la Santé et les zones éloignées. le renforcement des structures de santé publique et confessionnelle de 60 microservices ordinaires ;	Ministère de la santé		EN INSTANCE DE NON EXECUTE	Activité programmée pour 2007 Activité programmée pour 2008
		l'élaboration et la mise à la disposition des différents acteurs des documents techniques (manuel de prise en charge tuberculose/VIH, prise en charge des cas chroniques de tuberculose, plan d'amélioration de la gestion des médicaments, manuel de procédure du programme national tuberculose)	Ministère de la santé		REALISE	
		le renforcement de la collaboration avec le CMLS/Santé dans le cadre de la prise en charge de la co-infection tuberculose/VIH	Ministère de la santé		REALISE	
		la formation des gestionnaires des directions centrales, des régions sanitaires, des comités régionaux, des Directeurs de l'Administration et des Finances et des agents comptables des hôpitaux sur les comptes nationaux de la santé.	Ministère de la santé		REALISE	
		la distribution et vérification des filtres dans tous les villages endémiques avant la période de transmission.	Ministère de la santé		REALISE	
		la formation et le recyclage des volontaires villageois dans les villages endémiques.	Ministère de la santé		REALISE	
		le traitement à temps des mères éligibles. élaboration de documents de programmes et de stratégies (Programme PTME 2006-2010, Plan d'intervention santé des jeunes, plan d'action anti-tubac chez les jeunes, feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, Stratégie de la subvention des accouchements et SONU, guide et outils de gestion (SIGL) des produits SR).	Ministère de la santé Ministère de la santé Ministère de la santé		REALISE REALISE REALISE	
		élaboration d'un plan stratégique 2006-2010 de lutte contre les maladies à potentiel épidémique.	Ministère de la santé		REALISE	
		élaboration d'un plan de préparation pour la riposte à une éventuelle épidémie de méningite.	Ministère de la santé		REALISE	
	prise en charge des cas de maladies à potentiel épidémique.	Ministère de la santé		REALISE		

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Santé- Nutrition- VIH/SIDA	la mise en place d'un comité technique de surveillance épidémiologique du VIH/SIDA et des IST	Ministère de la santé		REALISE	
	l'élaboration du protocole de la surveillance de la résistance primaire du VIH aux ARV	Ministère de la santé		REALISE	
	l'adoption et diffusion des textes d'organisation des emplois spécifiques du Ministère de la Santé	Ministère de la santé		REALISE	
	la poursuite de la gratuité des soins préventifs pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans dans toutes les formations sanitaires publiques	Ministère de la santé		REALISE	
	l'élaboration du projet de financement de la santé	Ministère de la santé		REALISE	
	la formation des gestionnaires des directions centrales, des régions sanitaires, des comptables régionaux, des Directeurs de l'Administration et des Finances et des agents comptables des hôpitaux sur les comptes nationaux de la santé	Ministère de la santé		REALISE	
	l'élaboration du plan 2005-2010 de mise en œuvre du PND5	Ministère de la santé		REALISE	
	l'élaboration/ révision des guides d'élaboration des plans d'action des districts sanitaires, des directions régionales, des hôpitaux et des directions centrales	Ministère de la santé		REALISE	
	Développer un paquet minimum des activités communautaires intégrées (y compris pour la nutrition, le paludisme, la santé de la reproduction, le SIDA, l'assainissement) et les mécanismes de la mise en œuvre	Ministère de la santé		Activité en cours de réalisation	
	Mise en œuvre des activités communautaires dans toutes les régions	Ministère de la santé		EXECUTE	existence des agents de santé communautaires
	Affectation des sortants des écoles nationales aux DRS et aux districts sanitaires	Ministère de la Santé		EXECUTE	En exécution depuis 2003
	Vérification de l'application de la tarification des actes des professionnels de la santé et des hospitalisations	Ministère de la santé		EXECUTE	
	Réorganisation des circuits de paiement (faire une étude des coûts actuels des prestations de soins, définir le circuit de paiement des frais médicaux, renforcer les services de recouvrement et de contrôle en personnel)	Ministère de la santé		NON EXECUTE	
	Definition des mesures correctives pour assurer l'application de la structure des prix	Ministère de la santé		NON EXECUTE	
	Dotations budgétaires suffisantes pour l'application de la structure des prix			Executée depuis 2004	
	Evaluation des prix appliqués sur le terrain			Executée depuis 2004	
	Application de la structure des prix			EXECUTE	
	Vérification par échantillonnage de l'application de la nouvelle structure des prix en ce qui concerne les médicaments			En exécution depuis le 1 ^{er} Mars 2006	
	Mettre en œuvre la prise en charge des maladies infectieuses dans les districts sanitaires			EXECUTE	Réalisée dans 45 districts sanitaires
	Augmentation des crédits délégués de 10% au minimum pour l'exercice 2005			EXECUTE	
Mise en place des centres de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH dans tous les CMA, et les hôpitaux			EXECUTE		
Formation des prestataires de tous les CMA, et des hôpitaux à la prescription des anti-rétroviraux			EXECUTE	Réalisée dans 45 districts sanitaires	
Revision des textes pour la prise en charge des indigents, des malades d'intérêt de santé publique, y compris le paludisme			EXECUTE	Elaboration d'un document relatif aux mécanismes de prise en charge des indigents	
Créer un cadre de concertation multisectorielle pour la nutrition et la sécurité alimentaire y compris les secteurs de la santé, l'agriculture, l'éducation, l'économie et du développement			EXECUTE		
Renforcement des mesures de prévention de la transmission du VIH/SIDA et IST et la promotion du dépistage volontaire			EXECUTE		
Renforcement de l'accès aux soins et à la prise en charge médicale et communautaires des PVVIH			EN COURS	12.842 PVVIH sont sous traitement ARV en 2006 contre 8.136 en 2005	
Renforcement de la protection et du soutien aux PVVIH et aux personnes affectées ou autres groupes spécifiques			EXECUTE	soutien aux agents infectés (50.000 FCFA par trimestre)	
Renforcement du partenariat, de la coordination et de la mobilisation des ressources			EN COURS	Signature d'une convention de financement avec la banque mondiale dans le cadre du financement du secteur de la santé et du VIH/SIDA	
Renforcement de la surveillance de l'épidémie, du suivi-évaluation et de la promotion de la recherche			EN COURS	Existence d'un cadre de concertation entre les centres de recherche, définition d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des	
création de points d'eau modernes dont essentiellement des forages		MAHRH	EXECUTE	801 forages neufs sur 1107 prévus ont été réalisés soit un taux d'exécution de 72,36	
La réhabilitation de points d'eau existants		MAHRH	EXECUTE	38 forages sur 81 prévus sont réhabilités soit un taux d'exécution de 46,91%	
L'équipement des centres secondaires en systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés (AEPS)		MAHRH	EXECUTE	33 AEPS sur 63 prévus ont été réalisés soit un taux d'exécution de 62,25% ?	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Eau potable-Assainissement	L'implication des bénéficiaires dans le processus de mise en place des infrastructures et leur gestion à travers leurs comités de gestion	MAHRH		EXECUTE	801 CPE créés et 33 Comités de Gestion des Equipements Solaires mis en place Création du Cadre de concertation des ONG et Associations intervenant dans le domaine de l'AEP/A (CCEPA) constitué de 24 ONG et associations et l'implication forte du CCEPA dans le processus d'élaboration du PN AEP/A
	L'implication des opérateurs privés ou associatifs	MAHRH		EXECUTE	Emergence d'opérateurs privés dans la gestion des services d'AEP (ADAE dans la région des Hauts Bassins et SAWES dans le Centre Est et le Plateau Central)
	correction des disparités régionales en matière de disponibilité de l'eau potable	MAHRH		EXECUTE	Mise en place effective d'un outil de planification basé sur le SIG et définition de normes, critères et indicateurs en AEP/A pour accompagner la planification
	L'approvisionnement des écoles en eau potable	MAHRH		EXECUTE	251 forages réalisés
	Mise en œuvre effective de la réforme du système de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques.	MAHRH		EXECUTE	Activités d'IFC sur la zone de concentration : 33 communes, 989 villages; réunion de constitution des AUE villageoises; 254 réunion sur 4 provinces (zone de concentration moins TOUDALAN). Mise en place des premières AUE prévue en février 2007; recrutement des bureaux d'études et entreprises pour les travaux neufs et les réhabilitations; élaboration des textes réglementaires dans leur version définitive
	élaboration d'un document de politique et stratégies nationales d'assainissement.	MAHRH		EN COURS	
	Adopter la stratégie nationale d'assainissement et élaborer des plans d'action pour les institutions concernées.	MAHRH			
	Mettre en œuvre des plans d'action pour la stratégie nationale d'assainissement.	MAHRH			
	Réaliser effectivement les activités de la feuille de route établie par le gouvernement pour atteindre les OMD relatifs à l'eau et à l'assainissement	MAHRH			
	Mise en place de la Banque de l'habitat.	MFB		EXECUTE	
Environnement et cadre de vie : Habitat	Elaboration des schémas directeurs d'aménagement urbain au niveau des chefs-lieux de province et de certains départements (neuf) ayant un certain niveau de développement	MEDEV, MUH		NON EXECUTE	Activité non réalisée faute de financement mais TDR d'une étude méthodologie soumis au PRC/A pour financement en 2007
	l'élaboration d'un code de l'urbanisme et de la construction	MHU		EXECUTE	le Code de l'urbanisme et de la construction a été adopté par l'Assemblée
	d'environnement (PNE) et la validation du plan d'environnement pour le développement durable (PEDD)			REALISE	
	la mise en service de deux centres d'enfouissement technique de déchets à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso			REALISE	
	la lutte contre le petit plastique à travers la confection d'enclos de stockage des déchets dans les arrondissements de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et dans les chefs lieux de régions.			REALISE	
	formation des agents des services forestiers régionaux pour les familiariser avec les thématiques de l'environnement qualitatif			REALISE	
	l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction des substances réduisant la couche d'ozone			REALISE	
	l'adoption du décret n° 2006-232/PRES/PM/MECV/MF/MJ/MATD du 30 Mai 2006 portant définition de procédures et de barèmes des transactions applicables aux infractions au code de l'environnement au Burkina Faso			REALISE	
	l'adoption du décret n° 2006-347/PRES/PM/MECV/MC/PEA/MATD du 17 juillet 2006 portant classement des établissements dangereux, insalubres et incommodes installés au Burkina Faso.			REALISE	
	réalisation effective d'une inspection environnementale par les inspecteurs assermentés dans deux stations d'essence de Ouagadougou dans un but pédagogique, pour permettre aux inspecteurs d'expérimenter les méthodes et outils d'inspection d'établissement classé dangereux et incommodes (EDI)			REALISE	
promotion de l'éco citoyenneté à travers des activités d'information, d'éducation et de communication auprès des populations et dans les écoles et la réalisation et diffusion de spots et de messages dans les médias			REALISE		
l'adoption de la loi n° 005-2006/AN du 17 mars 2006, portant régime de sécurité en matière de biotechnologie au Burkina Faso.			REALISE		
PROTECTION ET PROMOTION DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT		MASSN			
poursuite de la mise en œuvre du projet PSADO « Promotion de la santé reproductive des adolescents.			EN COURS		le projet PSADO « Promotion de la santé reproductive des adolescents » se poursuit par l'élaboration des différents bilans (trimestriel, annuel) et la réalisation de bios, sur la mise en œuvre du projet, voir Annexe 3.

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRES
Protection sociale des pauvres	Réalisation du plan d'action relatif à l'enregistrement des naissances...	MASSN		REALISE	
	Renforcement des capacités opérationnelles des structures chargées de la protection et de la promotion des droits de l'enfant.	MASSN		EN COURS	
	Mise en place d'un système permanent de collecte, de traitement et de diffusion des données d'accueil des enfants en difficulté	MASSN		NON EXECUTE	POUR ADOPTION PAR LE GOUVERNEMENT
	Finalisation et mise en œuvre du PAN lutte contre le trafic interne et transfrontalier d'enfants	MASSN		EN COURS	
	Promotion et protection de la famille	MASSN		NON EXECUTE	
	Adoption d'un plan d'actions national d'exploitation sexuelle des enfants	MASSN		EN COURS	
	Etudes sur les violences faites aux enfants	MASSN		NON EXECUTE	Un arrêté portant création, attribution et fonctionnement d'un comité de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants est signé
	Elaboration et mise en œuvre d'un nouveau programme national de vulgarisation du code des personnes et de la famille.	MASSN		NON EXECUTE	
	- de l'appui au Parlement des enfants.	MASSN		REALISE	
	- de l'élaboration et la mise en œuvre du Programme national de prise en charge des OEV	MASSN		REALISE	
Protection sociale des pauvres	Finalisation du plan d'action pour la promotion de la famille	MASSN		EXECUTE	
	Promotion de la solidarité et protection des groupes spécifiques	MASSN		EXECUTE	
	Organisation une fois par an du mois de solidarité	MASSN		EXECUTE	
	Réalisation d'une étude nationale sur la situation des personnes âgées.	MASSN		NON EXECUTE	
	Finalisation de la politique nationale d'action sociale	MASSN		EN COURS	L'avant projet est élaboré et introduit dans le circuit d'adoption
	Finalisation de la politique nationale de protection sociale	MTSS		EN COURS	Les lois visant l'amélioration de la protection sociale ont été adoptées
	Elaboration de la loi d'orientation d'action sociale	MASSN		EN COURS	
	- la promotion de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes.	MASSN			
	- la réhabilitation ou la construction des centres d'éducation et de promotion sociale.	MASSN			
	- la réalisation d'une étude d'impact de la décennie de lutte contre la pratique de l'exécution.	MASSN			
Protection sociale des pauvres	- la finalisation et la mise en œuvre du PAN tolérance zéro à la mutilation génitale féminine.	MASSN		NON EXECUTE	
	Elaboration d'un tableau de bord social	MASSN		NON EXECUTE	
	Renforcement des capacités institutionnelles du ministère et du suivi-évaluation du plan décennal	MASSN		NON EXECUTE	
	Réalisation d'enquêtes et d'études sur des thématiques sociales émergentes.	MASSN		NON EXECUTE	
	Réalisation d'une recherche action sur le phénomène de la mendicité et de l'exclusion sociale.	MASSN		PARTIELLEMENT EXECUTE	Réalisée pour l'exclusion sociale; non pour la mendicité
	Réalisation d'une étude multifonctionnelle sur les personnes handicapées.	MASSN		NON EXECUTE	
	Equiper par an de 900 personnes handicapées en matériel de mobilité	MASSN		EXECUTE	
	Organisation de secours d'urgences	MASSN		EXECUTE	
	Organisation de campagne de communication pour le changement de comportement sur la problématique des catastrophes et des techniques d'atténuation des risques.	MASSN		EN COURS	
	Projet Carte jeune	MASSN		EN COURS	
Protection sociale des pauvres	Appui direct aux personnes victimes des catastrophes naturelles	MASSN		EXECUTE	FAUTE DE MOYENS
	Renforcement des capacités du ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale	MASSN		NON REALISE	
	Elaboration du plan décennal d'action sociale	MASSN			
	Réalisation d'une étude sur la revue des dépenses publiques du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.	MASSN		NON EXECUTE	
	Mise en place d'un système permanent de collecte, de traitement et de diffusion des données	MASSN		EXECUTE	
	Construction et équipement de 3 DR et 6 DP.	MASSN		EN COURS	
	Mise en œuvre du plan de formation continue du personnel du MASSN	MASSN			
	Actualisation du plan de suivi évaluation du plan d'action de promotion de la femme.	MPF	MEDEVI MASSN		
	Ratification du protocole facultatif de la charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et du protocole facultatif relatif à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme	MPF	MPDH MAECR	NON EXECUTE	Programmé en 2007
	Adoption du plan d'action 2006-2010 de la promotion de la femme	MPF	MAECR WFPRE	EXECUTE	le plan d'action pour la promotion de la femme 2006-2010 est adopté
Elaboration du répertoire des femmes cadres du pays en vue de parer l'Actualisation du plan de suivi du plan d'action de promotion de la femme	MPF	Gouvernement	EN COURS	32% des cadres de l'administration sont des femmes dont 4% de cadres	
Réalisation d'un programme statistique de promotion de la femme.	MPF	MEDEV	NON EXECUTE	Programmé en 2007	
Mise en place d'un cadre de concertation permanent de promotion de la femme	MPF	Tous ministères Autres intéressés.	EXECUTE	le cadre de concertation permanent de promotion de la femme est renforcé à travers la tenue régulière des rencontres d'échanges	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Promotion de la femme	Construction de maisons de la femme dans les arrondissements de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et dans les départements les plus peuplés.	MPF	MFB	EN COURS	2 maisons de la femme ont été construites dans les arrondissements de Boulmitougou et de Sig-Noghin et celle de Zorgho réfectionnée
	Construction de DRPF.	MPF	MFB Bureaux d'études	NON EXECUTE	Programmé en 2008
	Elaboration d'une stratégie pour accroître la représentation des femmes aux sphères de décision	MPF	MFB PTF genre	NON EXECUTE	Programmé en 2007
Sécurité et accès à la terre	Mise en place d'une base de données sur les autres intervenants en matière de promotion de la femme sont disponible	MPF	Bureau d'études, MFB et autres partenaires ministériels, société civile PTF/genre	EXECUTE	
	3. Elargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus				
	Renforcement des capacités des acteurs dans la bonne gestion de l'environnement et la lutte contre la désertification.			EXECUTE	sensibilisation, formation et l'encadrement des producteurs
	Assurer une meilleure gestion des peuplements de karité.			NON EXECUTE	Non renseigné
	Relecture de la RAF, élaboration et adoption de certains textes d'application	MEDEV DGAT		NON EXECUTE	Les TDR de l'étude de bilan pour la relature ont été soumis au PRCA pour financement
	Rendre opérationnel le dispositif de veille de l'invasion acridienne			EXECUTE	Non renseigné
	Elaboration des projets de textes d'application de la loi d'orientation relative au pastoralisme				Non renseigné
	Promotion et participation aux rencontres sur la trashumance				Non renseigné
	Contribution à la mise en place des infrastructures pastorales				Non renseigné
	Améliorer la sécurisation foncière en exécutant le programme pilote de sécurisation foncière dans les provinces ciblées dans le cadre du PNGT en temps qu'étape cruciale vers l'adoption d'une loi d'orientation sur le foncier en milieu rural				
Intensification et diversification des productions animales	études de capitalisation des expériences de sécurisation dans divers secteurs (le règlement judiciaire de conflits fonciers, l'aménagement du territoire, la pêche, l'élevage, l'exploitation minière, les projets de gestion des terroirs (PNGT2, PDRDP-Bazega/Kadiogo, PFR-Ganzourgou) la foresterie, faune, aménagements hydro-agricoles...			REALISE	
	Elaboration d'une stratégie de mise en œuvre et d'un plan d'actions sur la sécurisation foncière en milieu rural			REALISE	
	Etude sur les demandes et les délivrances de titres en milieu rural			REALISE	
	Etude croisée des principaux textes juridiques en matière de gestion foncière et des ressources naturelles			REALISE	
	Relecture de la RAF et textes d'application			REALISE	
	Aménagement des zones pastorales	MRA		REALISE	
	Construction des parcs de vaccination			REALISE	
	Prévention et gestion des conflits pour l'accès aux ressources naturelles			REALISE	Non renseigné
	Prévention des maladies			REALISE	Non renseigné
	Exécution des campagnes de lutte contre les grandes épizooties			REALISE	Non renseigné
Construction de laboratoires			REALISE	Non renseigné	
Elaboration d'un document de politique nationale d'amélioration génétique				Non renseigné	
Diffusion d'animaux de race améliorée				Non renseigné	
Renforcement des infrastructures de multiplication et de diffusion des races améliorées				Non renseigné	
Suivi et évaluation des stocks de fourrage pour bétail			REALISE		
Facilitation de l'approvisionnement en SPAI					
Construction d'unités de fabrication d'aliments du bétail					

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Intensification productions animales	Réduction de la mortalité de la volaille				
	Poursuite de la diffusion et la vulgarisation de la loi d'orientation sur le pastoralisme Formation des ACSA à IENSA Poursuite de la formation des vétérinaires Poursuite de la formation des programmes régionaux des régions du Centre et du Sud Actualisation du RESUREP Retirer les textes sur la santé animale Réalisation des marchés à bétail dans les zones frontalières avec les pays voisins consommateurs (Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin) et dans les autres localités appropriées			REALISE	
Intensification et diversification des productions animales	Mise en place de la société de promotion de la filière bétail-viande			EN COURS	L'étude sur la création d'une société de promotion de la filière bétail/viande est terminée. Elle doit être complétée par une étude économique avant la création effective de la société.
	Définition d'une politique nationale d'amélioration génétique Définition des normes de qualité des produits animaux Mise en œuvre de l'enquête sur le suivi du troupeau Elaboration d'un plan d'actions de la filière lait Mise en œuvre du plan d'actions de la filière porcine Elaboration d'un plan d'actions de la filière lait, bétail et viande Elaboration d'un plan d'actions de la filière petits ruminants Elaboration d'un plan d'actions de la filière cuir et peaux	MRA MRA MRA MRA MRA	MCPEA MCPEA MCPEA MCPEA MCPEA	NON EXECUTE NON EXECUTE NON EXECUTE NON EXECUTE NON EXECUTE	Programmé en 2007 Programmé en 2007 Programmé en 2007 Programmé en 2007 Programmé en 2007
Intensification productions animales	Appuyer la construction des infrastructures d'abattage, de transformation et de commercialisation				1. L'étude sur la construction d'un abattoir frigorifique aux normes internationales à Bobo Dioulasso est terminée. Le choix du site d'implantation est effectué et le projet est en recherche de financement d'un montant de 6 milliards de FCFA.
	Contribution à l'élaboration des normes de qualité des produits animaux Assurer l'organisation de foires et de journées promotionnelles Construction et équipement de postes vétérinaires aux frontières Appuyer l'émergence d'organisations interprofessionnelles et des interprofessions Audit organisationnelle et institutionnelle du MRA Construction d'un abattoir conforme aux normes internationales à Bobo-Dioulasso et un abattoir frigorifique dans 10 villes moyennes Création d'un centre de formation et de recherche appliquée en aquaculture	MRA MRA		NON EXECUTE NON EXECUTE	Programmé en 2007 Programmé en 2008
Intensification productions animales et fauniques	Mise en œuvre d'un programme de réforme institutionnelle et juridique pour la décentralisation dans le secteur forestier	MECV	MATD	EXECUTE	Le Plan de Réforme Institutionnel et Juridique pour la Décentralisation dans le secteur forestier (PRJUD) a été adopté et des sessions et ateliers d'information sur le contenu du document ont pu se tenir en 2006
	Elaboration d'un programme de gestion du parc à karité de Dajoua Préparation d'une stratégie sectorielle de promotion des exportations l'adoption d'un Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP) la production de semences et la vulgarisation de semis d'herbacées au niveau du Centre National de Semences Forestières (CNSF) l'adoption du Programme Cadre de Gestion des Ressources Forestières et Fauniques au Burkina Faso (PCGRFF) le renforcement des capacités des acteurs dans la bonne gestion de l'environnement et la lutte contre la désertification Préparation et adoption d'un système d'information sur les marchés des produits agricoles	MCPEA	PTF.OPA OPA	NON EXECUTE	Programmé en 2008
Intensification productions animales et fauniques	Conception et mise en œuvre d'un plan de soutien à la promotion de la petite et de la moyenne industrie en agriculture, en élevage, en ressources halieutiques, en foresterie et en faune	MAHRH, MRA	MEDEV/INSD-ONAC-CBC-CGIA/IB		
	Achèvement de l'élaboration des textes d'application du code forestier et du code de l'environnement et lecture de la politique forestière nationale	MCPEA	MAHRH-MEDEV - MFB - MRA-PTF		
Promotion de l'emploi et professionnelle	Mise en œuvre du projet plates-formes multifonctionnelles	MEDEV	MAHRH-MRA Tout ministère et institution, secteur privé	EN COURS	Contrainte de financement
	Elaboration d'un répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) la mise en place de cadres de concertation sur l'emploi et la formation professionnelle Création d'un réseau de services d'appui-conseils aux promoteurs et demandeurs d'emplois	MTEJ MTEJ MET/JDGFP	Partenaires sociaux, PTF Tout ministère et institution, secteur privé MCPEA		

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Désenclavement des zones rurales	Opérationnalisation du fonds de développement de l'électrification	MMCE	MFB	EXECUTE	Des travaux ont été engagés dans vingt six (26) localités et sont en cours d'achèvement.
	Elaboration d'une stratégie nationale pour l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines	MMCE	MEDEV, MERSS, MEBA-MAHRH, MCPEA-MFB, MATD-MID-MF	EXECUTE	
	Elaboration d'un programme d'investissement pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale pour l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines	MMCE	MEDEV, MERSS, MEBA-MAHRH, MCPEA-MFB, MATD-MID-MF	EN COURS	
	Mise en oeuvre de la stratégie nationale de transport rural	MITH/DGPR	-MATD, Collectivités locales, PTF		
	Financement de projets d'électrification par le Fonds de développement de l'électrification.	FDE	DGE, DGCOOP		
	Electrification de 10 localités par an	FDE	DGE, DGCOOP		
	Desserte des Chefs lieux de département et implantation des télécentres communautaires	MPT DELGI	ARTEL, ONATEL, Information PTF, Secteur privé	EXECUTE	14701 télécentres communautaires ont été installés
Gouvernance administrative	4. Promotion de la bonne gouvernance				
	Elaboration des plans sectoriels de déconcentration des ministères et mise en place du Comité interministériel de la déconcentration.	MFPRE	Tous ministères et institutions		
	Elaboration et mise en oeuvre des textes d'organisation des emplois spécifiques dans les différents ministères et du texte d'organisation des emplois interministériels.	MFPRE	Tous ministères	EXECUTE	Tous les départements disposent d'un TOES sauf le ministère des postes et technologie dont le TOES est prévu pour 2007.
	Rendre fonctionnel le Secrétariat permanent de la PNBSG. Elaboration du plan d'action de la politique nationale de bonne gouvernance.	MFPRE-MFB		EXECUTE	Le secrétariat permanent est fonctionnel. Un premier rapport de mise en oeuvre du plan d'action sera disponible en 2007
Gouvernance politique	Extension du Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE) dans la majorité des ministères et institutions de l'Etat à travers leurs Directions des Ressources Humaines (DRH) ou leurs Directions des Affaires Administratives et Financières (DAAF).	MFPRE	Tous Ministères, OSC	EXECUTE	
	Restauration d'un forum annuel de dialogue social Gouvernement / Société civile.	MFPRE / MATD	MATD, CENI, OSC, AN, Société politique	NON EXECUTE	Echéance 2008
	Renforcement des capacités des acteurs politiques en matière d'organisation et de gestion des élections.	MPDH et MJ	Ministère de la Défense, Ministère de la Sécurité, MPF, MASSN	NON EXECUTE	Echéance 2008
	Vulgarisation des textes juridiques relatifs au respect des droits de l'homme et des droits humains en direction de la police, de l'armée et du personnel pénitentier	MJ			Non renseigné
	Mise en oeuvre du chronogramme d'application des recommandations de la RDP	MJ	MFB	EN COURS	La délégation de crédits n'a pu cependant être mise en oeuvre en 2006
	Elaboration du plan de consolidation du PANPJ	MJ	MEDEV, MFB, M Sécurité, M Défense et PTF	NON EXECUTE	Un projet a été adopté en atelier. La finalisation est prévue pour 2007
	Elaboration d'une politique nationale genre	MEDEV	MPF	EN COURS	Le rapport provisoire est attendu pour le deuxième trimestre 2007
	Elaboration de la carte judiciaire	MJ	PTF	NON EXECUTE	Reporté pour 2007
	Elaboration d'une base de données juridiques	MJ	DELGI et PTF	NON EXECUTE	Reporté pour 2007
	Mise en oeuvre du chronogramme d'application des recommandations de la revue des dépenses publiques (RDP) dans le secteur de la Justice. Humanisation des prisons et des autres lieux de détention.	MJ	MFB	En cours.	La délégation de crédits n'a pu cependant être mise en oeuvre en 2006
Education non formelle aux droits humains	Elaboration d'une politique pénitentiaire	Ministère chargé de la Justice	MPDH-MASSN -Ministère de la Sécurité		Non renseigné
	Education non formelle aux droits humains				
	Sous programme - Action de formation	MPDH		non exécuté	le MPDH attend la révision des curricula par le ministère en charge de l'éducation.
	production du matériel pédagogique.	MPDH		non exécuté	un atelier sur le thème « » a été organisé.
	recherche de partenaires pour la phase 2	MPDH		non exécuté	
	production de matériels de post-alphabétisation	MPDH		non exécuté	
Campagne de sensibilisation	MPDH		non exécuté		

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
	Organisation d'un atelier sur « éducation aux droits humains ».	MPDH		Exécuté	L'objectif de l'atelier était de définir les principales actions d'éducation aux droits humains, d'échanger sur l'effectivité de l'introduction de l'éducation aux droits humains dans le système formel, non formel et informel et d'identifier chaque acteur sur le rôle qu'il doit jouer.
	Sous programme : Action d'information et de sensibilisation encouragée à la création d'œuvre diffusant une culture des droits humains	MPDH		exécuté	attribution d'un prix spécial "droits humains" à l'édition du Gallin 2006
	Encouragement à la diffusion d'œuvre diffusant une culture des droits humain	MPDH		exécuté	UNISSORI UE 24 sports audiovisuels, "ro sports televisuels sur les droits humains" du film documentaire sur "l'état de la démocratie et des droits humains"
	renforcement des capacités des principaux acteurs	MPDH		exécuté	la première a été réalisée du 28 au 30 mars 2006 sur l'axe Ouaga-Komissiri-Toébé-Nobéré-Manga-Pô
	organisation de tournées de cinéma mobile de promotion des droits humains	MPDH		exécuté	la seconde tournée a été réalisée sur l'axe - Pouri - Thyou - Sourrou - Komki-pala - Bingu et sur l'axe Zawara - Ouri - Safané - Ouarkoye - Dédougou
	organisation de théâtre forum de promotion des droits humains	MPDH	MPDH	exécuté	- la première tournée de théâtre forum s'est réalisée sur l'axe Fada N'Gourma- Koupela - Zorgho- Kaya - Ouagadougou. Elle a porté sur le thème : « communalisation et l'état civil » ;
	Organisation de la 3 ^{ème} édition de la semaine nationale de la citoyenneté	MPDH		exécuté	- la seconde tournée de théâtre forum a été organisée sur l'axe Boussé - La- Toudi - Yako - Koudougou - Ouagadougou. Elle a porté sur le thème des « violences faites aux femmes ».
	Sous programme : Renforcement des capacités des OSC				Organisation de 3 jeux concours, de 6 conférences en milieu scolaire. Réalisation et diffusion d'émission radiophonique et télévisuelle sur les droits humains
	Fonds communs d'outils de promotion des droits humains	MPDH		non exécuté	
	formation	MPDH		exécuté	
	renforcement CIDDH	MPDH		non exécuté	81 Organisation de la société civile ont bénéficié d'un
	Renforcement du cadre juridique des droits humains				
	Sous programme Z.1 : renforcement du cadre normatif des droits humains				
	Elaboration des TDR et recrutement de consultants	MPDH		non exécuté	
	adaptation de la législation nationale	MPDH		non exécuté	
	politique pénale nationale	MPDH		non exécuté	
	publication de recueils thématiques	MPDH		exécuté	Le MPDH a publié une base de données sur les accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso dans le domaine des droits humains. Le recueil est disponible en ligne. Il a été aussi publié sur support papier.
	Sous programme 2.2 : réhabilitation et consolidation de la justice en matière de droits humains				
	formation initiale de magistrats et personnel judiciaire en matière de droits humains	MPDH		non exécuté	
	formation continue de magistrats en matière de droits humains	MPDH		non exécuté	
	Fonds burkinabè d'assistance juridique aux personnes vulnérables.	MPDH		non exécuté	
	Sous programme : renforcement des capacités du cadre institutionnel des droits humains	MPDH			
	réduction des rapports dus	MPDH		non exécuté	
	rencontres internationales	MPDH		exécuté	participation à la 6 ^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations unies ; à la session de la commission des droits de l'Homme; aux 41 ^e , 42 ^e et 43 ^e sessions du Comité des droits de l'enfant; aux 41 ^e et 42 ^e sessions de la CADHP.
	appui à la CNDH	MPDH		non exécuté	
	Formation en droits humains du personnel pénitentiaire	MPDH		non exécuté	
	Appui aux intervenants pénitentiaires	MPDH		non exécuté	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
	Humanisation des cellules des Brigades de Gendarmeries et Commissariats de Police	MPDH			
	Révision du code de procédure Pénale	MPDH		non exécuté	
	Formation des agents et officiers de police judiciaire en matière de droits humains.	MPDH		non exécuté	
	Renforcement des mécanismes de surveillance	MPDH		non exécuté	
	REINFORCEMENT DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES				
	Renforcement de l'état civil				
	Renforcement des centres principaux d'état civil	MPDH		non exécuté	
	Déconcentration des centres d'état civil	MPDH		non exécuté	
	Atelier de réflexion sur les conditions d'attributions des jugements supplétiis	MPDH		non exécuté	
	Opération pièces d'état civil			exécuté	Organisation de deux opérations spéciales d'établissement de jugements
	REINFORCEMENT DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	MPDH			
	Renforcement et élargissement du droit à l'éducation				
	Introduction de l'enseignement des droits humains dans les établissements d'enseignement	MPDH		non exécuté	Le ministère a obtenu l'ouverture d'une filière « droits humains » à l'ENAM. 25 attachés en droits humains ont été recrutés par voie de concours direct en 2006 et sont en formation
	Renforcement et élargissement du droit à la santé				
	Mise en place d'une cellule de pilotage interministérielle	MPDH		non exécuté	réalisation d'une étude sur la prise en charge juridique des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA au BF
	Organisation de trois séminaires de réflexion	MPDH		en cours	
	plaidoyer en faveur d'une lutte contre la stigmatisation et les discriminations à l'égard des PVVIH	MPDH		en cours	
	Plaidoyer pour un plus grand accès aux médicaments au profit des PVVIH	MPDH		non exécuté	
	Renforcement et élargissement du droit du travail				
	Promotion des droits des gens de maison	MPDH		non exécuté	
	Plaidoyer en faveur de la promotion du contrat de travail	MPDH		non exécuté	
	promotion et protection des droits catégoriels.	MPDH			
	Sous programme : Promotion, renforcement et consolidation des droits des femmes.				
	promotion de la citoyenneté et de la participation des femmes	MPDH		non exécuté	
	diffusion et vulgarisation des textes favorables aux femmes	MPDH		non exécuté	
	Elaboration d'un document de base de lutte contre les violences faites aux femmes	MPDH		en cours	
	Sous programme : Promotion, renforcement et consolidation des droits de l'enfant	MPDH			
	surveillance de la conformité des nouvelles lois à la CDE	MPDH		en cours	
	finalisation et vulgarisation du code de protection de l'enfance.	MPDH		non exécuté	1 100 exemplaires ont été distribués dans 10 localités.
	mineur en état d'arrestation	MPDH		non exécuté	
	Sous programme : renforcement et consolidation des droits des personnes handicapées				
	mise en place d'une cellule de pilotage interministérielle MASSN-MPDH	MPDH		non exécuté	
	finalisation du rapport sur l'état des droits personnes handicapées.	MPDH		exécuté	le rapport est finalisé. Il sera incessamment publié.
	information et sensibilisation des personnes handicapées, de leurs familles et de l'ensemble de la population	MPDH		non exécuté	
	réhabilitation du pouvoir judiciaire au sein des institutions			REALISE	
	L'obligation de prestation de serment et l'obligation de port de tenue d'audience			REALISE	
	réorganisation judiciaire et de l'administration centrale			REALISE	
	Creations des juridictions de Djobo, Nouna, Orodara et Dieboungou.			REALISE	
	œuvre de contrôle hiérarchique et de l'action disciplinaire			REALISE	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES	
Gouvernance locale	la promotion de l'information et de la communication en matière judiciaire			REALISE		
	Des journées « Portes ouvertes » sur les services judiciaires			REALISE		
	campagnes de sensibilisation sur les questions juridiques et judiciaires à la télévision nationale			REALISE		
	la construction d'infrastructures nouvelles pour les services judiciaires			REALISE		
	la création d'une Ecole Supérieure de Police			REALISE		
	poursuite de la mise en œuvre de la police de proximité			EN COURS	Le financement opérationnel de la police de proximité a été réaffecté à la police de proximité a consacré la mise en place de huit cent soixante onze (1871) Comités locaux de sécurité dans les régions de l'Est, du Centre Est et du Centre	
	Relire le Statut Général du Militaire, le Règlement de Discipline Générale et les Règlements intérieurs des Ecoles et Centres de formation en incluant la question genre.			EN COURS		
	Construire des dortoirs dans les Ecoles et Centres de formation			EN COURS		
	Construire des dortoirs dans les camps militaires pour accueillir les jeunes filles après leur stage			NON EXECUTE		
	Recruter et former une trentaine de femmes au profit des grands services des Forces Armées Nationales			NON EXECUTE		
	Plaidoyer en faveur de la promotion du contrat de travail		MFDH		NON REALISE	
	Compétences et ressources à transférer aux communes		MATD	MFB		
	Finalisation du cadre de transfert des ressources et compétences aux communes		MATD	Tout ministère	EN COURS	Adoption du décret n°2006-209/PRES/PM/MATD/MFB/MEB/AMS/MASS/MC/ATMSL portant transfert des compétences et des ressources aux communes urbaines
	Mise en place des 302 communes		MATD	Tout ministère	EXECUTE	
	Elaboration et mise en œuvre d'une loi de programmation régionale		MEDEV	Collectivités locales	Version provisoire du projet de loi élaboré	Une concertation en cours entre MEDEV/MFB/ Ministère de la santé et MATD pour la finalisation du document avant soumission au gouvernement puis au parlement
Finalisation de la lecture du programme de développement des villes moyennes 2005-2006 et mise en œuvre du programme		MEDEV		Le rapport provisoire de l'étude est disponible	Les échanges ont conduit à la formulation d'un nouveau programme intitulé "politique de développement des centres secondaires". Il est prévu	
Elaboration d'une politique de promotion des pôles de compétitivité au niveau régional		MEDEV		EN COURS	l'étude a démarré en association avec le CAPES	
Elaboration d'une politique de soutien de l'Etat au développement local		MEDEV		EN COURS		
Elaboration d'une politique pour la promotion des investissements dans les régions		MEDEV		NON EXECUTE	Ressources financières non disponibles. Il existe des TDR et une méthodologie sur le sujet	
Elaboration d'une politique de modernisation de l'action des services publics de développement		MEDEV		NON EXECUTE	Il existe des TDR et une méthodologie sur le sujet	
Elaboration d'un guide de développement local		MEDEV		NON EXECUTE	L'étude a été reformulée suite aux discussions dans le cas du Projet de renforcement des capacités de l'administration "Formulation d'une stratégie de soutien du MEDEV au développement"	
Elaboration d'une méthodologie d'élaboration de stratégie régionale de Création d'un observatoire de la ville et des économies urbaines		MEDEV		EN COURS	Il est envisagé l'organisation d'un atelier avec les conseils régionaux, le	
Elaboration et mise en œuvre d'une loi de promotion des économies locales		MEDEV	MFB, MEDEV	Version provisoire de l'étude NON EXECUTE	Une requête de financement a été soumise à la BADEA	
Elaboration et mise en œuvre du SNAT et des SRAT		MATD			Non renseigné	
Elaboration et mise en œuvre du SNAT et des SRAT		MEDEV	MFB, MATD, MAHRH	Etude démarrée en septembre 2006	La restitution de la première phase de l'étude (bilan diagnostic) a été faite. Le démarrage des schémas régionaux est prévu pour décembre 2007	
Déploiement de « Complexe intégré des collectivités locales »		MATD, MFB	PTF-MEDEV	EN COURS	Non renseigné	
Mise en place du cadre juridique de l'extension de la décentralisation		MATD	Secteur privé Associations-ONG	EXECUTE		
Préparation et suivi des élections dans les communes		MATD		EXECUTE		
Finalisation et adoption du cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation		MATD		EXECUTE		
Suivi des avancées de la décentralisation		MATD		EXECUTE		
Décentralisation des services financiers et budgétaires		MFB	MATD	Non renseigné		
Création des délégations spéciales régionales		MATD	MFB, MFPRE	Non renseigné		
Renforcement des connaissances des autorités administratives en matière de tutelle technique et financière		MFB		Non renseigné		
Identification et maîtrise des charges affectées aux services décentralisés de l'Etat		MFB		Non renseigné		
Exploitation et diffusion des données du recensement administratif		MATD	MEDEV, MFB	Non renseigné		
Transfert du patrimoine aux communes urbaines		MATD	MFB	Non renseigné		
Information des collectivités territoriales		MATD	MFB, MFPRE	EN COURS	en cours avec l'information communale	
Evaluation des besoins de démantèlement des communes rurales		MATD		EXECUTE	Exécuté surtout pour les besoins en petit matériel et fourniture de bureau	
Elaboration d'outils didactiques pour l'exercice et l'appropriation sociale de la maîtrise d'ouvrage locale		MATD		NON RENSEIGNE	Non renseigné	
Mise en place d'une base de données sur les acteurs locaux		MATD		NON RENSEIGNE	Non renseigné	
Capitalisation et vulgarisation des expériences acquises en matière de maîtrise d'ouvrage locale		MATD		NON RENSEIGNE	Non renseigné	

PROGRAMMES	MESURES/ACTIONS	STRUCTURES RESPONSABLES	STRUCTURES PARTENAIRES	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES
Gouvernance économique	Mise en place d'un système unifié d'appui technique de l'Etat aux collectivités territoriales Institution d'un fonds pour les investissements pérennes des collectivités territoriales	MATD	MEDEV, MFB	EN COURS	Document finalisé. Il fait l'objet de discussion entre le MATD et les PTF financier comptable des collectivités territoriales du Burkina Faso le 15 mai 2006
	Mise en place d'un régime financier des collectivités territoriales	MATD		EXECUTE	Création d'un centre de suivi-évaluation
	Mise en place d'un système unifié de suivi-évaluation de la décentralisation	MATD		EXECUTE	Non renseigné
	Elaboration d'études de configuration socio-économiques	MATD		EXECUTE	Non renseigné
	Formation des personnels d'appui des communes rurales	MATD		EXECUTE	Non renseigné
	Evaluation du financement des micro-projets	MATD		EXECUTE	Non renseigné
	Mise en place d'une fonction publique territoriale	MATD		EN COURS	Adoption de la loi n°027-2006 portant régime juridique applicable aux
	Renforcer le contrôle de la gestion budgétaire	CC			Non renseigné
	Prendre des dispositions pour consacrer la Cour des Comptes comme juridiction supérieure de l'ordre financier	CC			Non renseigné
	Révision de la loi organique 14/AN du 15/05/2000 organisant la Cour des comptes	CC			Non renseigné
	Adoption du statut des juges financiers	CC			Non renseigné
	Adoption et exécution un plan de formation à la Cour des Comptes	CC			Non renseigné
	Adoption d'un nouveau statut des inspecteurs d'Etat	IGE/PM			Non renseigné
	Adoption d'un nouveau statut des inspecteurs des Finances	IGF/DRH			Non renseigné
	Adoption et exécution d'un plan de formation à l'IGE	IGE			Non renseigné
Adoption et exécution d'un plan de formation à l'IGF	IGF			Non renseigné	
Validation du contenu et de la méthodologie d'élaboration des lois de règlement	CC/DGTCP			Non renseigné	
Proposition d'une solution juridictionnelle concernant les lois de règlement non produites avant 1992	CC/DGB/DGTCP			Non renseigné	
Finalisation de la solution juridictionnelle concernant les comptes de gestion antérieurs à 2000	CC/DGTCP			Non renseigné	
Réalisation de l'atelier sur le cadre de concentration des structures de contrôle à posteriori	IOE		Ministères abritant les régies de recettes		
Production du rapport annuel de la Cour des comptes	CC		Ministères concernés	Non renseigné	
Réalisation des revues des dépenses publiques du MASSN	MFB		Ministères concernés	Non renseigné	
Réalisation des revues des dépenses publiques du MATD	MFB		Ministères concernés	Non renseigné	
Finaliser le développement du CIR et démentir les légis				Programmé en 2007	
Dotation de personnels et crédits adéquats pour les différents corps de contrôle (Inspection générale de l'Etat, Inspection générale des finances, Inspections techniques des départements ministériels, etc) en vue de la lutte contre la corruption	MFB		Ministère et institution concernés		
Finalisation d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption	Premier ministre		MFB, MEDEVAM, MCPEA, MPDH, PTF-ONG, Secteur privé, Société civile	Le plan d'action est en cours de finalisation	
Réalisation d'un annuaire des statistiques des finances publiques	MFB				
Mise à disposition des résultats de l'enquête sur l'incidence de la pauvreté (enquête CUIB9)	INSD - STC/PDES			EN COURS	
Mise en oeuvre satisfaisante du programme de travail pour la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat	INSD			EXECUTE	
Mise en oeuvre satisfaisante du programme de travail relatif au Recensement Général de l'Agriculture	INSD - DGPSA			EN COURS	
Enquête sur le suivi des dépenses au niveau des services déconcentrés de la Santé et l'Education de Base	INSD			EXECUTE	
Installation de cages flottantes dans différents grands lacs ou barrages					
Création de centres régionaux de pêche				50 cages flottantes installées	
Création de centres de production d'alevins				Construction de 4 centres régionaux d'équipement de pêche (Bobo, Di, Diébougou, Pama)	
L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action de développement de l'aquaculture				Construction de 3 centres de production d'alevins (Bianghla, Yangha, Douma, Toucou	
L'opérationnalisation de la politique de gestion sur les pêcheries				Avant projet de stratégie de développement durable de l'aquaculture élaboré Cogestion des pêcheries opérationnelle sur les PAIE de Komplenga et Bagré	

ANNEXE 3 : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC : PROGRAMME D'ACTION DES MINISTERES en millions FCFA						
AXES/PROGRAMMES/SOUS COMPOSANTES	Programmation 2006	Montant acquis ou mobilisé	Dépense 31/06/2006	Taux de réalisation (dépense / montant acquis X100)	Taux de réalisation (réalisation / programmation X100)	
AXE 1: ACCELERATION DE LA CROISSANCE FONDEE SUR L'EQUITE						
Objectif : Accroître le PIB par habitant d'au moins 4% par an à partir de 2004						
1 Consolidation de la stabilité macroéconomique	125.0	97.0	57.0	58.8	45.6	
1.1 Appuyer l'élaboration et la mise à jour des politiques sectorielles	50.0	22.0	22.0	100.0	44.0	
1.2 Suivre annuellement le PIP	50.0	50.0	35.0	70.0	70.0	
1.3 Appui au DEP	25.0	25.0	0.0	0.0	0.0	
2 Accroître la compétitivité et réduire les coûts des facteurs de production	73,032.3	33,028.7	16,067.9	48.6	22.0	
2.1 Etude électrification rurale	531.5	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0	
2.2 Programme d'appui au secteur de l'énergie phase de sortie	3,427.9	250.0	250.0	100.0	7.3	
2.3 Projet de développement du secteur de l'électricité	42,256.0	22,725.3	14,620.6	64.3	34.6	
2.4 Pro. refecton extension bat. Au profit du Minis des mines, carrières et energ	15.0	8.5	0.0	0.0	0.0	
2.5 Acquisition de matériels spécifique	17.6	17.6	9.0	51.1	51.1	
2.6 Réaliser la ligne d'interconnexion Bobo-Dioulasso / Ouagadougou	14,000.0	350.0	350.0	100.0	2.5	
2.7 Réaliser l'électrification de 10 localités par an et favoriser le raccordement des villes au réseau national	3,000.0	0.0	0.0		0.0	
2.8 Favoriser l'installation de pompes de distribution de produits pétroliers dans les zones agricoles	2.0	0.0	0.0		0.0	
2.9 Mise en place d'une fiscalité favorable à l'investissement minier	105.0	0.0	0.0			
2.10 Mise à la disposition des exploitants miniers à petite échelle de matériels de production pour les sites aurifères	85.0	85.0	85.0	100.0	100.0	
2.11 Mise en place de 5 unités de production aurifère (PRECAGEME)	774.5	774.5	119.5	15.4	15.4	
2.12 Promotion entreprises rurales de construction métallique et des mécaniciens	116.9	116.9	116.9	100.0	100.0	
2.14 Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise	8,701.0	8,701.0	517.0	5.9	5.9	
3 Accroître la production agricole de 30% par an de 2004 à 2006.	39,613.4	45,035.6	27,880.0	61.9	70.4	
3.1 Relance des filières	1,500.0	3,392.5	2,712.4	80.0	180.8	
3.1.1 Plan d'action filière céréales	0.0	414.5	263.3	63.5	#DIV/0!	
3.1.2 Plan d'action filière riz	0.0	1,655.4	1,554.5	93.9	#DIV/0!	
3.1.3 Relance de la filière blé	1,500.0	1,322.6	894.6	67.6	59.6	
3.2 Appui à la promotion du monde rural	38,113.4	41,643.1	25,167.6	60.4	66.0	
3.2.2 Organisation de la Journée du paysan	200.0	200.0	200.0	100.0	100.0	
3.2.3 Programme FEER II	174.0	196.0	166.7	85.1	95.8	
3.2.4 Programme de Développement Local dans les provinces de Tapoa, Gnagna, Ganzourgou, Lorum, Yatenga	2,519.0	2,210.0	2,083.0	94.3	82.7	
3.2.5 Appui au développement des structures rurales (PAM)	968.4	968.4	956.5	98.8	98.8	
3.2.6 Contribution à l'aménagement des fermes semencières	150.0	150.0	150.0	100.0	100.0	
3.2.7 PAD kouritenga II	512.0	190.0	176.6	92.9	34.5	
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL LERABA COMOIE KENEDOUGOU	3,799.6	3,086.8	2,020.9	65.5	53.2	
Programme d'appui au développement local de l'Ouest	463.1	664.7	246.8	37.1	53.3	
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA KOMBINGA	131.4	131.4	119.9	91.3	91.3	
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE NORD	638.2	1,430.8	953.4	66.6	149.4	
PICOFA	1,514.9	2,323.4	1,539.3	66.3	101.6	
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (PDA)	0.0	1,673.4	880.9	52.6	#DIV/0!	
210 HA SONO						
3.2.8 Programme d'appui au développement local du Koulpégo (PAD/LK)	240.3	240.3	119.6	49.8	49.8	
3.2.9 PDR ponti Noumbiel/PDR Sud ouest	0.0	393.8	414.8	105.3	0.0	
3.2.10 PDRDP du Bazèga et du Kadiogo	5,320.2	4,138.3	1,589.0	38.4	29.9	
FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL CENTRE-EST / KOULPELOGO	394.174	240.328	119.594	49.8	30.3	
PROGRAMME D'APPUI AU FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS BALE ET LE HOUET	463.1	664.7	246.8	37.1	53.3	
3.2.11 PDRI Namentenga	2,815.4	2,815.4	1,426.4	50.7	50.7	
3.2.12 PPRP Riz pluvial	556.7	1,477.8	569.3	38.5	102.3	
3.2.13 Programme de développement de la petite irrigation villageoise (PPIV)	726.6	1,057.0	327.9	31.0	45.1	
3.2.14 Programme de développement local (PDL) Zoundwéogo	822.7	769.4	769.2	100.0	93.5	
3.2.15 Programme de développement local (PDL) Sanmatenga	1,194.8	1,660.7	1,660.7	100.0	139.0	
3.2.16 Programme de développement local (PDL) Oudalan	1,051.3	1,624.7	1,485.6	91.4	141.3	
3.2.17 Programme de développement local (PDL) Sanguié Boulikiemdé	1,328.4	1,631.6	1,622.9	99.5	122.2	
CELLULE D'APPUI AUX PDL	57.9	93.6	91.3	97.5	157.8	
3.2.18 Projet ADELE	375.2	310.2	288.6	93.0	76.9	
PLAN D'ACTION ORGANISATION DU SECTEUR AGRICOLE	2,825.6	2,825.6	0.0	0.0	0.0	
PADSEA II (APPUI INSTITUTIONNEL, EHA-MILIEU RURAL, APPUI PAGIRE, APPUI SECTEUR PRIVE) FIN 2010	2,176.8	4,155.6	1,579.1	38.0	72.5	
PROGRAMME D'APPUI AUX FILIERES AGRO-SYLVOPASTORALES FIN 2012	0.0	806.6	271.3	33.6	#DIV/0!	
3.2.19 PNDSA II	4,201.1	1,026.0	1,026.0	100.0	24.4	
3.2.20 Contribution spéciale au développement du monde rural	1,240.6	1,240.6	1,192.9	96.2	96.2	
3.2.21 CES AGF 2ème phase	678.6	678.6	434.0	64.0	64.0	
3.2.22 Projet de développement ressources agro-pastorales dans le Namentenga (PAPNA)	443.6	437.7	308.8	70.5	69.6	
3.2.23 Projet d'appui à la fixation des jeunes dans leurs terroirs	130.0	130.0	130.0	100.0	100.0	
4. Soutien à la promotion du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	2,045.2	1,157.1	904.1	78.1	44.2	
4.1 Projet promotion de la filière textile artisanale (PROFITA)	119.8	99.5	85.5	86.3	71.7	
4.2 Projet foire interieur	93.9	26.4	0.0	0.0	0.0	
4.3 Promo/Art Burkina	191.1	365.2	306.7	84.0	160.5	
4.4 PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES	897.0	178.788	87.895	49.2	9.8	
4.5 REALISATION D'ETUDES	88.0	88.0	88.0	100.0	100.0	
4.6 CONSTRUCTION BUREAUX IGAE	333.5	210.6	210.6	100.0	63.1	
4.7 AMENAGEMENTS DIVERS	50.0	50.0	50.0	100.0	100.0	
4.8 SALON FIBRES ET MATIERE D'AFRIQUE POUR UNE MODE EQUITABLE	0.0	66.7	53.0	79.4	#DIV/0!	
4.9 ACQUISITION DE CAR	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0	
4.10 Elaborer la balance commerciale	22.0	22.0	22.0	100.0	100.0	
4.11 Fonder les bureaux des artisans	200.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0	

5	Promotion du secteur minier	919.5	919.5	829.5	90.2	90.2
5.1	Formation de cadres pour mener des actions de sensibilisation des orpailleurs sur le terrain	45.0	45.0	45.0	100.0	100.0
5.2	Formation des exploitants miniers à petite échelle en techniques de gestion	100.0	100.0	10.0	10.0	10.0
5.3	PRECAGEME	774.5	774.5	774.5	100.0	100.0
6	Relever le niveau de revenus des exploitants agricoles de 3% par an et par exploitant de 2004 à 2006	2,493.9	2,623.5	2,378.0	90.6	95.4
6.1	Accroissement de la production et appui à la formation et à la commercialisation des produits agri	2,493.9	2,623.5	2,378.0	90.6	95.4
6.1.1	Améliorer le niveau de vie (PDR – Boulgou)	1,206.0	1,206.0	1,370.6	113.6	113.6
6.1.2	Projet ECOSOC- PPOKK	551.6	873.1	754.9	86.5	136.8
6.1.3	Application reforme/systeme...	618.2	318.8	93.2	29.2	15.1
6.1.4	Appui Bio-Alimentaire	118.0	225.6	159.3	70.6	135.0
7	Créer les conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité des populations à une alimentation suffisante et équilibrée	2,475.8	5,183.9	3,214.3	62.0	129.8
7.1	Renforcement de la Sécurité alimentaire et gestion du stock national de sécurité	2,475.8	5,183.9	3,214.3	62.0	129.8
7.1.1	APPU AU SP/CNSA-PA SECURITE ALIMENTAIRE	119.7	49.7	50.6	101.8	42.3
7.1.2	Appui au renforcement du stock de sécurité alimentaire	1,500.0	1,500.0	1,500.0	100.0	100.0
7.1.3	SONAGESS stock de sécurité	90.0	90.0	45.0	50.0	50.0
7.1.4	PROJET UNITE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE FIN 2006	0.0	51.3	39.4	76.8	#DIV/0!
7.1.4	PROJET D'URGENCE ET DE LUTTE CONTRE CRIQUET PELERIN EN AFRIQUE	0.0	2,537.0	637.7	25.1	#DIV/0!
7.1.5	Statistiques agricoles et système d'alerte précoce	80.0	80.0	80.0	100.0	100.0
7.1.5	Resencement général de l'agriculture	500.0	250.0	249.9	99.9	50.0
7.1.6	PROGRAMME DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE TRANSFRONTALIERE BF-GHANA LIBEREE DE L'ONCHOCERCOSE FIN 2006	0.0	56.4	42.3	75.0	#DIV/0!
7.1.6	Appui au renforcement du programme d'alimentation (PAM)	186.1	569.4	569.4	100.0	305.9
8	Généraliser et renforcer la gestion durable des ressources naturelles 2002 à 2006	25,187.3	22,853.5	19,034.4	83.3	75.6
8.1	Protection des ressources naturelles et des Ecosystèmes	24,783.0	22,626.8	18,879.2	83.4	76.2
8.1.1	Action de réalisation de fosses fumières	50.0	50.0	50.0	100.0	100.0
8.1.1	Programme fosse fumière	0.0	65.0	65.0	100.0	#DIV/0!
8.1.2	Projet sécurité alimentaire récupération des terres dégradées dans le Nord	557.0	751.203	371.040	49.4	66.6
8.1.2	Reboisement	143.250	112.059	112.059	100.0	78.2
8.1.3	PATECORE	789.0	947.0	457.8	48.3	58.0
8.1.4	PNGT II	16,950.0	12,834.0	11,554.0	90.0	68.2
8.1.5	Programme acquisition d'intrant/PIV	114.0	114.0	114.0	100.0	100.0
8.1.6	PAGEN	971.0	1,684.0	1,504.0	89.3	154.9
8.1.7	Projet de gestion des ressources naturelles/Séno-Yagha	1,058.0	1,058.0	866.8	81.9	81.9
8.1.8	PDL- Komandjari	1,046.6	1,598.5	1,088.5	68.1	104.0
8.1.8	PROGRAMME REGIONAL PARC/WECOPAS-PROJET 7 ACP BK/143	0	422.129	336.202	79.6	#DIV/0!
8.1.9	PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DES LEGISLATIONS ET INSTITUTION DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE (PADELIA/BF)	52.3	80.4	0.0	0.0	0.0
8.1.9	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT DU FLEUVE NIGER PLCE/BN	559.6	559.6	500.5	89.5	89.5
8.1.9	Projet de gestion durable des ressources forestières dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Est et l'Est	1,572.2	1,572.2	1,179.6	75.0	75.0
8.1.10	Projet d'appui au PSB/PNUD	148.6	7.2	2.6	36.7	1.8
8.1.11	Projet d'appui aux unités de conservation de la faune (PAUCOF)	771.6	771.6	677.1	87.8	87.8
8.2	Renfor des capacités opérationnelles du Ministère de l'envi	404.3	226.7	155.1	68.4	38.4
8.2.1	Construction, et réhabilitations	322.8	150.7	129.7	86.1	40.2
8.2.1.1	CONSTRUCTION DIRECTIONS REGIONALES	129.683	129.683	129.683	100.0	100.0
8.2.1.2	PROGRAMME DE REHABILITATION DE BATIMENTS	28.4			#DIV/0!	0.0
8.2.1.3	Refectons diverses	72.5	16.0	0.0	0.0	0.0
8.2.1.4	ETUDE POUR LA REHABILITATION DE BATIMENT	10.7	5.0	0.0	0.0	0.0
8.2.2	Programme d'équipement	81.5	76.0	25.5	33.5	31.2
9	Mettre en place d'ici 2007 des instruments pour une gestion durable des ressources en eau (instruments juridiques et techniques)	370.4	870.3	831.9	95.6	224.6
9.1	Inventaire et planification des ressources en eau.	370.4	870.3	831.9	95.6	224.6
9.1.1	PROJET D'INVENTAIRE NATIONAL DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	340.4	840.3	801.9	95.4	235.6
9.1.2	Inventaire et planification des ressources en eau.	30.0	30.0	30.0	100.0	100.0
10	Aménager 1000 ha par an de 2004 à 2006	51,950.5	51,118.1	44,578.4	87.2	85.8
10.1	Développement des aménagements hydroagricoles	51950.5	51118.1	44578.4	87.2	85.8
10.2	Action de construction Yakouta 1	336.0	336.0	300.6	89.5	89.5
10.3	Petit barrage Sud Ouest 1	275.6	30.0	25.7	85.5	9.3
10.4	Mise en valeur et gestion petits périmètres	275.6	275.6		0.0	0.0
10.5	Construction barrages divers	640.0	640.0	609.9	95.3	95.3
10.5	PROJET DE DEVELOPPEMENT HYDRO-AGRICOLE DE SOUM	2,917.0	1,500.0	511.5	34.1	17.5
10.5	AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DOUROU BARRAGE DE TOECE	584.9	584.9	274.9	47.0	47.0
10.6	Projet de développement rural intégré de Bagré (Bagré / Hydro-agricoles)	5,177.0	7,198.0	11,620.0	161.4	224.5
10.7	Projet AEP Ouaga ZIGA	28,096.8	30,486.1	26,248.0	86.1	93.4
10.8	Réalisation de 910 ha à DEBE (AMVS)	1,450.5	1,115.1	816.1	73.2	56.3
10.9	Projet barrage de Samandé	1,803.0	2,103.0	1,175.9	55.9	65.2
10.10	Gestion intégrée des ressources en eau	434.5	434.5	278.4	64.1	64.1
10.11	Projet pilote de développement de l'irrigation privée et des activités connexes	173.1	173.1	4.1	2.4	2.4
10.12	Projet d'aménagement hydru. Liptako Gourma III	1,125.2	626.6	327.0	74.0	29.1
10.13	Projet de développement agricole en aval des petits barrages de l'Est	4,400.7	2,188.6	2,386.4	109.0	54.2
10.14	Programme de valorisation des ressources en eau de l'Ouest	1,142.2	570.4	493.5	86.5	43.2
10.15	Projet de mise en valeur de gestion durable des petits barrages	2,050.0	1,591.0	180.7	11.4	8.8
10.15	PROJET BOULLIS ET IRRIGATION VILLAGEOISE	645.8	842.5	398.6	47.3	61.7
10.15	ETUDE DE FAISABILITE TECHNICO ECONOMIQUE A DANGOUMANA	203.7	203.7	215.4	105.7	105.7
10.16	Programme de développement de la petite irrigation	219.0	219.0	0.0	0.0	0.0

11	Augmenter la pluviométrie	980.0	980.0	980.0	100.0	100.0
11.1	Opération pluies provoquées - SAAGA	980.0	980.0	980.0	100.0	100.0
11.1.1	Programme SAAGA	980.0	980.0	980.0	100.0	100.0
12	Exploitation et Valorisation des captures	575.4	1,794.9	884.2	49.3	153.7
12.1	ACQUISITION DE 500 CAGES FLOTTANTES	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0
12.2	PROJET D'ELEVAGE PISCICOLE (PEP)	0.0	721.6	221.5	30.7	#DIV/0!
12.3	Projet centre d'approvisionnement et de distribution des produits de la pêche (CADIPP)	59.7	180.0	78.5	43.6	131.3
12.4	Amenagement 3 centres production d'alevins	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
12.5	Mise en place ferme pilote aquacole	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
12.7	Renforcement des capacités opérationnelles du MAHRH	265.7	643.3	384.2	59.7	144.6
12.7.1	CONSTRUCTION ET REFECTION IMMEUBLES ET BATIMENTS	108.7	383.3	165.8	43.3	152.6
12.7.2	EQUIPEMENT SIEGE OUAGA 2000	0.0	130.0	88.5	68.1	#DIV/0!
12.7.3	ASSISTANCE TECHNIQUE A DGAEP	157.0	130.0	130.0	100.0	82.8
	Promotion de la culture	740.4	1,229.8	1,067.1	86.8	144.1
13.0	Réalisation d'infrastructures culturelles	740.4	1,229.8	1,067.1	86.8	144.1
13.1	Programme de construction	480.4	354.4	223.5	63.1	46.5
13.2	Théâtre populaire de Gaoua	45.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
13.2	Siège du BBDA	60.0	50.0	50.0	100.0	83.3
13.3	Construction du siège du musée national (salle des réserves)	101.0	89.6	71.7	80.0	71.0
13.4	Mausolée Naba OUBRI		20.0	20.0	100.0	
13.5	Mausolée Naba YADEGA		13.6	13.6	100.0	
13.6	Mausolée Naba AMORO		10.5	10.5	100.0	
13.7	Campement de Sindou		27.0	27.0	100.0	
13.8	Campement de Koro		20.9	20.9	100.0	
13.9	Campement de Pobe Mengao		18.5	18.5	100.0	
13.10	Centre d'hébergement de la SNC		100.0	100.0	100.0	
13.11	Campement de Gorom-Gorom		80.0	80.0	100.0	
13.12	Renforcement des capacités des "ensembles artistiques nationaux"		182.0	182.0	100.0	
13.13	PROGRAMME SOUTIEN INITIATIVES CULTURELLES	14.0	14.0	0.0	0.0	0.0
13.14	Direction régionale de Kaya	40.0	40.0	40.0	100.0	100.0
13.15	Acquisition de 3 cars de 32 places et 3 doubles cabines et 1 véh léger		202.5	202.5	100.0	
13.16	Acquisition d'un groupe électrogène pour Toma		6.9	6.9	100.0	
14	Développement des activités cinématographiques	154.9	30.0	30.0	100.0	19.4
14.1	Bloc administratif du Fespaco	154.9	30.0	30.0	100.0	19.4
15	Réalisations d'infrastructures sportives et acquisition de matériel spécifique	328.2	292.2	199.3	68.2	60.7
15.1	APPUI A LA REALISATION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES	112.4	92.9	0.0	0.0	0.0
15.2	ACQUISITION GROUPE ELECTROGENE	215.8	199.3	199.3	100.0	92.3
16	Renforcement des capacités opé. du ministère des sports	157.6	96.4	0.0	0.0	0.0
16.1	CONSTRUCTION/REPARATION DES DIRECTIONS CENTRALES	9.5	9.5	0.0	0.0	0.0
16.2	CONSTRUCTION / DIRECTIONS REGIONALES	148.1	86.9	0.0	0.0	0.0
	TOTAL SOUS PROGRAMME 1	201,149.8	167,310.5	118,936.0	71.1	59.1
	SOUS PROGRAMME 2: GARANTIR L'ACCES DES PAUVRES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET A LA PROTECTION SOCIALE					
	Objectif : Améliorer l'offre et l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale					
1	Promotion de l'accès des pauvres aux services d'éducation	38,097	52,254	46,577	89.1	122.3
1.1	SOUTIEN A L'EDUCATION DE BASE	1,692.2	909.5	817.9	89.92	48.33
1.2	PROJET PROMOTION DE L'EDUCATION DE BASE CHEZ LA JEUNE FILLE	0.0	3,612.0	2,632.8	78.43	#DIV/0!
1.3	Projet d'hydraulique scolaire	1,159.4	1,159.4	1,320.8	113.9	113.9
1.4	Projet éducation de base (ES- CEBENF)	1,886.7	1,837.9	1,481.1	80.6	78.5
1.5	Projet cantine scolaire cathwell	47.3	3,255.2	3,246.2	99.7	6,870.3
1.6	Cantine scolaire PAM	793.0	79.5	26.6	33.5	3.4
1.7	Panier commun (PDDEB)	20,591.7	23,147.0	21,633.9	93.5	105.1
1.8	PPOKK/Volet éducation	1,170.8	1,170.8	877.7	75.0	75.0
1.9	Partenariat pour l'éducation non formelle (PENF)	72.8	292.2	257.5	88.1	353.9
1.10	Projet pilote intégré éducation VIH/Sida	0.0	32.2	32.2	100.0	#DIV/0!
1.11	PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLE PRIMAIRE / PHASE III	0.0	4,330.4	3,798.5	87.7	#DIV/0!
1.12	Programme construction infrastructures scolaires	7,265.2	7,045.4	5,759.7	81.8	79.3
1.13	Construction réhabilitation des DREBA	228.4	178.4	168.4	94.4	73.7
1.14	CONSTRUCTION LOCAUX/DIRECTIONS CENTRALES	215.7	387.9	354.7	91.4	164.4
1.15	CONSTRUCTION INSPECTIONS	52.3	52.3	52.3	100.0	100.0
1.16	Soutien à l'éducation de base/PAM BKF 6130	168.4	168.4	0.0	0.0	0.0
	Projet d'appui à la formation des cadres de l'enseignement de base	53.2	53.2	51.7	97.2	97.2
	Projet éducation primaire III	1,208.1	2,062.4	1,883.8	91.3	155.9
	Projet soutien à l'alphabétisation BKF 010	0.0	570.8	499.7	87.5	#DIV/0!
	Programme alphabétisation et formation	478.5	592.0	320.0	54.1	66.9
	Projet d'appui à l'éducation nationale (PAEN)	336.9	336.9	329.9	97.9	97.9
	Equipeement salles de classe	675.9	979.9	830.9	84.8	122.9

2	Renforcement de l'enseignement secondaire	13,470.6	3,709.1	1,212.1	32.7	9.0
2.1	Construction et équipement de 60 CEG construction et équipement de 60 classes (normalisation)	1,680.0	1,680.0	241.0	14.3	14.3
2.2	Construction et équipement de salles de classes		155.0	152.6	98.5	
2.3	Equipement de Labo et ETP		95.0	94.8		
2.4	Forages		105.0	104.4		
2.5	Refection batiments administratifs		160.0	160.0		
	Construction et équipement de 20 laboratoires de SVT et PC	425.0	0.0	0.0		0.0
	Création de 3 centres de ressources construction de 3 EET P/18	1,200.0	852.0	119.6	14.0	10.0
	Rehabilitation de 6 EET	1,761.0	17.2	17.2	100.0	1.0
	Expérimentation et implantation d'un système modulaire au Burkina Faso	717.9	94.9	18.5	19.5	2.6
	Projet éducation IV/BAD	850.9	303.9	303.9	100.0	35.7
	Projet éducation V	4,375.6	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
	Projet d'appui à l'éducation de base et au renforcement des capacités	2,460.3	246.0	0.0	0.0	0.0
3	Renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche	12,405.5	8,212.6	7,514.0	91.5	60.6
	Construction et équipement d'un amphithéâtre (500 places) à BOBO	225.4	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
	Construction et équipement de 2 amphithéâtres (1000 places) à Ouagadougou	1,200.0	525.4	525.4	100.0	43.8
	Construction et équipement d'une grande bibliothèque de 1500 places: université de Ouagadougou	1,300.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
	FORMATION ENSEIGNANTS TECH. ENSK PAB 7	46.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
	PROGRAMME ENSEIG. TECH FORM. OUAGA ET BOBO	199.0			#DIV/0!	0.0
	Projet enseignement post-primaire	2,704.0	2,611.0	2,710.0	103.8	100.2
	PNDSA/Partie INERA	2,331.7	2,331.7	2,306.8	98.9	98.9
	PNDSA/Partie IRSAT	657.9	657.9	172.5	26.2	26.2
	Centre de formation technique et de perfectionnement	202.9	202.9	63.3	31.2	31.2
	Construction et équipement/Université Ouagadougou	129.2	292.9	292.9	100.0	226.7
	ENSK:construction et équipements divers	0.0	217.0	216.2	99.6	#DIV/0!
	UPB:constructions diverses	162.5	162.5	162.5	100.0	100.0
	Construction équipement du CENOU	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Construction d'une cité universitaire à Ouagadougou	1,457.9	48.7	48.7	100.0	3.3
	Maison des étudiants		35.0	35.0	100.0	
	Acquisition, construction, ... du CNRST	0.0	151.0	150.4	99.6	
	INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	745.7	696.0	615.9	88.5	82.6
	PROGRAMME CONSTRUCTION DRESSERS	495.0	19.2	19.2	100.0	3.9
	ACQUISITION EQUIPEMENTS SPECIFIQUES	198.0	94.8	94.8	100.0	47.9
3.2	Administration centrale	250.3	66.6	0.4	0.6	0.2
4	Amélioration du cadre de vie des pauvres	14,589.8	14,569.8	13,770.1	94.5	94.4
4.1	Construction de hangars de garderie pour enfants					
3.2	Construction de latrines					
3.3	Construction de dépôts pharmaceutiques sur des sites aurifères	22.0	22.0	22.0	100.0	100.0
3.4	Acquisition du matériel de sécurité et d'hygiène pour les exploitants miniers					
3.5	Construction de banques de céréales sur les sites aurifères					
3.6	Réboisement et lutte contre la pollution sur les sites aurifères	2.0	2.0	2.0	100.0	100.0
3.7	Exécuter des forages d'eau sur les sites aurifères	104.5	104.5	9.5	9.1	9.1
3.8	Action du 3ème PDU	12,543.0	12,543.0	12,543.0	100.0	100.0
3.9	Etablissement des SDAU	68.0	48.0	46.7	97.3	68.7
3.10	Lotissement divers	150.0	150.0	146.9	97.9	97.9
3.11	Voie urbaine 15 km (5 villes moyennes)	1,700.0	1,700.0	1,000.0	58.8	58.8
5	5. Promotion de l'accès des pauvres aux services de santé et aux programmes de nutrition	33,369.6	34,251.7	30,439.6	88.9	91.2
5.1	5.1. Accroissement de la couverture sanitaire	11,176.3	10,887.6	8,870.6	81.5	79.4
5.1.1	ASSISTANCE AUX GROUPES VULNERABLES	1,154.5	1,217.5	1,188.8	97.6	103.0
5.1.2	Projet de construction des CSPS	490.6	214.6	214.6	100.0	43.7
5.1.3	Projet construction du CHR de Kaya	671.5	671.5	671.5	100.0	100.0
5.1.4	Normalisation des formations sanitaires	1,798.3	1,798.3	1,798.3	100.0	100.0
5.1.5	Rehabilitation des formations sanitaires	161.1	161.1	161.1	100.0	100.0
5.1.6	Construction CHR de Banfora	980.0	980.0	980.0	100.0	100.0
5.1.7	PROJET DE CONSTRUCTION DES CENTRES SANITAIRES EN ZONE RURALE	2,534.0	350.0	251.3	71.8	9.9
5.1.8	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE DANS LA REGION DU PLATEAU CENTAL	0.0	562.0	417.7	74.3	#DIV/0!
5.1.9	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE DANS LES REGIONS DU NORD ET CENTRE-EST	0.0	1,931.6	217.8	11.3	#DIV/0!
5.1.10	Projet Spiriline Nayalgué	206.6	206.6	175.0	84.7	84.7
5.1.11	REFECTION/REHABILITATION DES CHU SS	5.0	5.0	5.0	100.0	100.0
5.1.12	REFECTION/REHABILITATION SERVICES URGENCES N°1	117.9	117.9	117.9	100.0	82.2
5.1.13	CONSTRUCTION D'IMMEUBLES	2,159.2	1,773.9	1,773.9	100.0	100.0
5.1.14	CONSTRUCTION DES CENTRES POUR JEUNES	425.0	425.0	425.0	#REF!	#REF!
5.1.15	Construction bureau ECD	65.9	65.9	65.9	100.0	100.0
5.1.13	Renforcement des CMA urbains	406.6	406.6	406.6	100.0	100.0
5.2	Amélioration de la qualité et l'utilisation des services de santé	0.0	0.0	0.0	#DIV/0!	#DIV/0!
5.3	Renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles	-	-	-	#DIV/0!	#DIV/0!
5.3.1	Projet d'appui à la lutte contre la tuberculose	785.0	880.0	552.0	62.7	70.3
5.4	Réduction de la transmission du VIH-SIDA	7,672.3	10,496.5	6,818.4	65.0	88.9
5.4.1	Projet d'appui au monde associatif et communautaire (PAMAC)	0.0	1,922.1	1,871.1	97.3	#DIV/0!
5.4.2	PROJET DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE, LE SIDA ET LE PALUDISME	0.0	3,037.8	1,504.4	49.5	#DIV/0!
5.4.3	PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL AU CNLS/IST	175.00	324.94	153.39	47.20	87.65
5.4.4	PROGRAMME MULTISECTORIEL LUTTE CONTRE LE SIDA	3,300.00	2,150.00	1,650.00	76.74	50.00
5.4.5	PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PLANS D'ACTION DES STRUCTURES COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA 2005-2006	835.00	835.00	377.11	45.16	45.16
5.4.6	Appui au plan national multisectoriel de lutte contre le Sida	655.96	130.07	81.04	62.31	12.35
5.4.7	Projet appui à la lutte contre le VIH Sida/BAD	1,482.70	873.00	270.14	30.94	18.22
5.4.8	PROMACO	1,223.66	1,223.66	911.26	74.47	74.47

5.5	Développement des ressources humaines en santé	PM						
5.6	Amélioration de l'accessibilité financière aux services de santé	PM						
5.7	Accroissement du financement du secteur de la santé	PM						
5.8	Accroissement des capacités opérationnelles du Ministère de la santé		914.7	914.7	914.7	100.0	100.0	
5.8.1	ACQUISITION MOYENS DE TRANSPORT		148.5	148.5	148.5	100.0	100.0	
5.8.2	ACQUISITION EQUIPEMENTS HOSPITALIERS		627.1	627.1	627.1	100.0	100.0	
5.8.3	ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES		139.050	139.050	139.050	100.0	100.0	
5.9	Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la santé		13,606.34	11,952.96	13,835.95	115.8	101.7	
5.9.2	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SANITAIRE		12,113.0	9,039.0	12,113.0	8,520.0	100.0	
5.9.3	Projet de renforcement des services de santé		1,207.5	2,749.1	1,515.8	55.1	125.5	
5.9.4	PROJET D'INFORMATISATION DU MINISTERE DE LA SANTE		176.9	0.0	98.2	#DIV/0!	55.5	
5.9.5	PROJET D'APPUI A LA DAF		109	164.9	109.0	34.0	100.0	
6	Promotion de l'accès des pauvres à l'eau potable et à l'assainissement		12,080.8	13,777.5	8,689.1	63.1	71.9	
5.1	PROJET D'APPUI A LA REALISATION DE 1000 FORAGES		1,300.0	1,300.0	1,168.9	89.9	89.9	
	Réalisation de 310 forages Mouhoun et Kossi		730.6	730.6	612.3	83.8	83.8	
5.2	Action de soutien au Projet PIHVES II A		581.4	581.4	238.5	41.0	41.0	
5.3	Programme Eau et environnement dans le Nord		92.0	92.0	91.3	99.2	99.2	
5.4	Réalisation de 400 forages/BIDs		181.8	181.8	158.9	87.4	87.4	
5.5	Réalisation de 500 points d'eau Sud Ouest		793.8	793.8	748.4	94.3	94.3	
	PROGRAMME EAU POUR LES VILLES AFRICAINES		0.0	62.5	0.0	0.0	#DIV/0!	
	PROJET HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DE L'EST		0.0	1,110.0	166.0	15.0	#DIV/0!	
5.6	Hydraulique villageoise Mouhoun/Balé		1,902.1	1,902.1	1,291.9	67.9	67.9	
5.7	Action de réalisation de Forages divers		100.0	100.0	85.0	85.0	85.0	
5.8	Projet de construction de points d'eau au Kenedougou		939.1	1,150.2	704.6	61.3	75.0	
5.9	AEP des centres semi urbains		350.0	350.0	251.1	71.7	71.7	
	PROGRAMME D'APPLICATION DE LA REFORME DU SYSTEME DE GESTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES D'AEP EN MILIEU RURAL ET SEMI URBAIN		715.6	1,028.6	572.4	55.7	80.0	
	PROGRAMME APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT		3,675.0	3,675.0	2,383.9	64.9	64.9	
5.11	Exécution des forages d'eau sur les sites aurifères		16.0	16.0	9.5	59.4	59.4	
5.12	Projet d'étude de l'assainissement de la ville de Bobo-Dioulasso et d'alimentation en eau potable des centres secondaires		703.5	703.5	206.4	29.3	29.3	
6	6. Amélioration de l'accès des pauvres à la protection sociale		9,005.7	4,775.0	4,180.6	87.6	46.4	
6.1	6.1. Améliorer la qualité des interventions dans l'encadrement de la petite enfance		63.8	55.2	49.8	90.2	78.1	
6.1.1	Elaboration d'une politique nationale de développement intégré de la petite enfance.		10.6	12.0	6.6	54.9	62.0	
6.1.2	Consolidation et extension de l'expérience des structures d'encadrement non formelles dénommées Bisongo de six à trente trois (33) provinces.		53.2	43.2	43.2	100.0	81.3	
6.2	6.2. Améliorer les conditions de vie et de scolarisation des orphelins et autres enfants vulnérables		359.6	425.6	425.6	100.0	118.4	
6.2.1	Elaboration du cadre stratégique de prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables(OEV)		60.0	60.0	60.0	100.0	100.0	
6.2.2	Mise en œuvre du programme d'appui aux orphelins et autres enfants vulnérables		130.0	180.0	180.0	100.0	138.5	
6.2.3	Renforcement les actions de lutte contre le trafic des enfants		16.0	16.0	16.0	100.0	100.0	
6.2.4	Renforcement du système de prise en charge des cas sociaux scolaires		3.6	14.6	14.6	100.0	405.6	
6.2.5	Mise en œuvre du projet pour la prévention de la délinquance juvénile et la réinsertion des enfants et jeunes vivants dans la rue.		150.0	155.0	155.0	100.0	103.3	
6.3	6.3. Renforcer les mécanismes de diffusion et de sensibilisation sur les droits de l'enfant		99.5	97.0	75.6	77.9	76.0	
6.3.1	Mise en place d'un système permanent de collecte de données sur les enfants.		88.3	88.3	66.9	75.8	75.8	
6.3.2	Finalisation d'un module de formation sur les droits de l'enfant pour les écoles de formation professionnelle.		2.5	0.0	0.0		0.0	
6.3.3	Suivi de la stratégie d'introduction des droits de l'enfant dans l'enseignement		3.0	3.0	3.0	100.0	100.0	
6.3.4	Organisation de formations et de conférences sur les droits de l'enfant		5.7	5.7	5.7	100.0	100.0	
6.4	6.4. Assurer la protection et la promotion socio-économique de la famille		3,342.4	1,867.7	1,450.8	77.7	43.4	
6.4.1	Formation de 1000 jeunes filles déscolarisées et des association des personnes handicapées		212.5	212.5	212.5	100.0	100.0	
6.4.2	Dotation de 20 groupements féminins en moulin à grains		14.0	14.0	14.0	100.0	100.0	
6.4.3	Soutien à 30.000 ménages pour des activités génératrices de revenus.		500.0	500.0	500.0	100.0	100.0	
6.4.4	Formation de 200 agents du MASSN en conseil conjugal, en genre et développement		10.0	0.0	0.0		0.0	
6.4.5	Mise en œuvre du programme national sectoriel d'éducation à la vie sociale		169.0	0.0	0.0		0.0	
6.4.6	Extension des activités du Projet code des personnes et de la famille dans 10 provinces		57.5	0.0	0.0		0.0	
6.4.7	Mise en oeuvre d'un projet de lutte contre le mariage forcé		538.5				0.0	
6.4.8	Promouvoir les droits de la famille		920.5				0.0	
6.4.9	Commémoration des journées internationales et nationales (famille, excision, enfant africain..)		27.5	27.5	27.5	100.0	100.0	
6.4.10	Programme de lutte contre la pratique de l'excision		376.5	376.5	307.0	81.6	81.6	
6.4.11	Action éducative en milieu ouvert		16.4	16.4	10.4	63.6	63.6	
6.4.12	Centre de production et de formation pour jeunes filles		45.2	45.2	21.0	46.4	46.4	
6.4.13	REPAJE		253.2	379.8	164.8	43.4	65.1	
	CONSTRUCTION HOTEL MATERNELLE DE OUAGADOUGOU		0.0	164.0	123.0	75.0	#DIV/0!	
6.4.14	Projet information et sensibilisation sur Code des personnes et de la famille		70.0	0.0	0.0		0.0	
6.4.15	Promotion de la santé sexuelle et reproductive des adolescents		131.8	131.8	70.6	53.6	53.6	

6.5	Dynamiser les mécanismes de solidarité existants	2,290.3	0.0	0.0		0.0
6.5.1	Mise en œuvre d'un plan d'accueil et d'assistance des burkinabé rapatriés.	2,000.0				0.0
6.5.2	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de réinsertion socio- économique des rapatriés	186.0				0.0
6.5.3	Mise en place d'un système de collecte d'information sur les rapatriés	17.0				0.0
6.5.4	Appui à 6 COPROSUR pour la prise en charge des rapatriés	47.4				0.0
6.5.5	Mise en œuvre du programme intermédiaire d'aide alimentaire aux rapatriés de 14 provinces.	39.9				0.0
6.6	Assurer l'insertion socio-économique des groupes défavorisés	1,641.5	1,621.5	1,505.8	92.9	91.7
6.6.1	Réalisation d'une étude nationale sur les personnes âgées.	20.0	0.0			0.0
6.6.2	Appui aux activités génératrices de revenus en faveur des personnes handicapées et personnes défavorisées	1,621.5	1,621.5	1,505.8	92.9	92.9
6.7	Promouvoir l'égalisation des chances des personnes handicapées	133.5	55.5	55.5	100.0	41.6
6.7.1	Réalisation d'une étude multi sectorielle sur les personnes handicapées.	78.0	0.0			0.0
6.7.2	Equipeement en tricycles de 900 personnes handicapées	39.0	39.0	39.0	100.0	100.0
6.7.3	Réalisation d'une étude audio-métrique	16.5	16.5	16.5	100.0	100.0
6.8	Renforcement des compétences des agents et des capacités institutionnelles par la formation initiale et continue du personnel, la mise en place d'infrastructures et d'équipements et l'adoption de textes normatifs	678.1	578.1	575.8	99.6	84.9
6.8.1	Mise en œuvre du plan de formation continue du personnel.	100.0	0.0		#DIV/0!	0.0
6.8.2	CONSTRUCTION/REFECTION DIRECTIONS PROV. D'ACTION SOCIALE	25.0	25.0	25.0	100.0	100.0
6.8.3	PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES DR ET DP	402.0	402.0	402.0	100.0	100.0
6.8.4	PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES DR ET DP N° 2	16.1	16.1	16.1	100.0	100.0
6.8.5	REFECTION SERVICES CENTRAUX	82.5	82.5	82.5	100.0	100.0
6.8.5	Construction de trois (3) directions régionales, de six (6) directions provinciales.	52.5	52.5	50.2	95.7	95.7
6.9	6.9.Appui à la création de micro-assurance santé	280.0	0.0	0.0		0.0
6.9.1	Appui à la création de mutuelles de santé et de micro-assurance santé	90.0				0.0
6.9.2	Organisation de campagnes de promotion des mutuelles et micro-assurance santé en direction des populations	40.0				0.0
6.9.3	Mise en place d'une cellule technique d'appui à la création de mutuelles et de micro-assurance santé	45.0				0.0
6.9.4	Renforcement des capacités des acteurs des micro-assurances santé	15.0				0.0
6.9.5	Promotion de l'accès des personnes indigentes aux services sociaux de base par le biais de la micro-assurance	45.0				0.0
6.9.6	Définition et identification de personnes indigentes	40.0				0.0
6.9.7	Elaboration d'un cadre de prise en charge des personnes indigentes	5.0				0.0
6.10	Amélioration des interventions dans l'encadrement de la petite enfance	117.0	74.5	41.6	55.9	35.6
6.10.1	Amélioration du fonctionnement des structures d'encadrement formelles et informelles	23.4	23.4	3.4	14.6	14.6
6.10.2	Promotion de l'encadrement de la petite enfance	4.0	0.0			0.0
6.10.3	Amélioration de la qualité du matériel didactique et des conditions de travail du personnel d'encadrement de la petite enfance pour l'élaboration de documents pédagogiques et la constitution d'un fonds documentaire	15.2	15.5	2.7	17.1	17.5
6.10.4	Renforcement des capacités du personnel d'encadrement de la petite enfance	69.9	34.1	34.1	100.0	48.8
6.10.5	Suivi-évaluation pédagogique et structurel des garderies populaires et des Bisongo	4.5	1.5	1.5	100.0	33.3
7	Amélioration des revenus et des conditions de travail des femmes	1,296.3	1,340.3	1,282.7	95.7	99.0
7.1	Contribuer à la mise en place des infrastructures et équipements pour l'allègement des tâches des femmes	1,052.6	1,052.6	1,045.6	99.3	99.3
7.2	Projet national karité (PNK)	120.7	174.7	146.0	83.6	121.0
7.3	Former en genre et développement les décideurs politiques, les directeurs de projet, les leaders d'association, les cadres des services techniques, les leaders d'opinion	10.0		0.0		0.0
7.4	Renforcer les capacités techniques du personnel du MPF	15.0	15.0	3.0	19.9	19.9
7.5	Elaborer la politique nationale de promotion de la femme	31.4	31.4	28.0	89.2	89.2
7.6	Doter le ministère d'équipements nécessaires	66.6	66.6	60.2	90.4	90.4
7.7	Programme national plate-forme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté	0	214.15	172.31	80.5	#DIV/0!
7.8	Moteur et équipement de plates-forme	0.0	109.1	109.1	100.0	#DIV/0!
8	Amélioration du cadre de vie des pauvres: l'Habitat					
8.1	Actions du PACVU					
8.2	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme pour toutes les villes du Burkina (élaboration, révision approbation)					
	TOTAL SOUS PROGRAMME 2	121,909.2	124,677.1	106,150.8	85.1	87.1

SOUS PROGRAMME 3: ELARGIR LES OPPORTUNITES EN MATIERE D'EMPLOI ET D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS						
Objectif : Contribuer à la création d'emplois et de revenus pour les pauvres						
1	Accroissement des superficies des plantations de 68000 à 100000 ha	55.0	0.0	0.0		0.0
1.2	Appui à la production et à la diffusion de semences agroforestières de qualité	10.0				0.0
1.3	Appui à la production de plants auprès des groupements villageois	15.0				0.0
1.4	Valorisation des espèces locales utilitaires	10.0				0.0
1.5	Production et diffusion des semences forestières de qualité	20.0				0.0
2	Accroissement des superficies des forêts naturelles aménagées de 170 000 à 500 000 ha	1,633.0	1,000.0	869.0	86.9	53.2
2.1	Réalisation de l'inventaire forestier national	538.0	0.0			0.0
2.2	Elaboration et mise en oeuvre trois plans d'aménagement (120 000 ha/an)	600.0	600.0	600.0	100.0	100.0
2.3	Valorisation des produits forestiers non ligneux (gomme arabique, grains de néré, amandes de karité, etc.)	30.0	0.0			0.0
2.4	Développement de la filière bois énergie	20.0	0.0			0.0
2.5	Réalisation de l'étude sur la contribution du secteur dans l'économie nationale	30.0				0.0
2.6	Renforcement des capacités de recouvrement des recettes forestières	15.0				0.0
2.7	Projet AJJ RPTES	400.0	400.0	269.0	67.3	67.3
3	Reduction des superficies des forêts brûlées par les feux sauvages de 30% du territoire national à 20%	241.2	231.2	196.5	85.0	81.5
3.1	Sensibilisation et formation les populations	5.0				0.0
3.2	Confection de matériels didactiques	5.0				0.0
3.3	Projet de gestion des feux en milieu rural	231.2	231.2	196.5	85.0	
4	Gestion des aires fauniques et organisation de la chasse villageoise	117.0	0.0	0.0		0.0
4.1	Régénération du cheptel faunique et suivi des populations animalières	37.0				0.0
4.2	Valorisation des ressources fauniques et de leurs produits	35.0				0.0
4.3	Aménagement des zones cynégétiques villageoises / sensibiliser les populations	15.0				0.0
4.4	Promotion du ranching et du petit élevage	15.0				0.0
4.5	Aménagement de zones cynégétiques villageoises /Sensibiliser les populations	15.0				0.0
5	Désenclavement des zones rurales	125,167.5	90,047.8	90,294.6	100.3	72.1
5.1	Infrastructures routières	45,696.3	42,377.6	34,538.8	81.5	75.6
5.1.1	Etudes routières	1,964.6	1,493.8	637.7	42.7	32.5
5.1.1.3	Etude d'entretien périodique de routes en terre (2317 Km)	543.2	543.2	128.0	23.6	23.6
5.1.1.5	Etude de réhabilitation de route en terre (1412 Km)	609.0	209.0	0.0	0.0	0.0
5.1.1.6	Etude et réhabilitation d'infrastructures	58.0	58.0	0.0	0.0	0.0
5.1.1.7	Appui institutionnel à la DGR	393.6	393.6	393.6	100.0	100.0
5.1.1.8	Dévis programme DGR	360.8	290.0	116.1	40.0	32.2
5.1.2	Appui Institutionnel	12,235.2	11,905.6	9,411.4	79.1	76.9
5.1.1.9	Infrastructures routières	11,295.4	11,295.4	8,831.2	78.2	78.2
5.1.1.10	Audit de l'entretien routier	30.0	30.0	0.0	0.0	0.0
5.1.1.11	Dévis programme DGR	393.6	393.6	393.6	100.0	100.0
5.1.1.12	Autre programme	516.2	186.6	186.6	100.0	36.2
5.1.1.10	Appui à la BDR					
5.1.3	Construction de routes	31,496.5	28,978.2	24,489.7	84.5	77.8
5.1.3.1	Kaya-Dori plus deux barrages	7,655.0	7,730.0	5,547.1	71.8	72.5
5.1.3.2	Ouaga-Koungoussi	7,015.0	5,000.0	6,057.5	121.2	86.4
5.1.3.3	Ouaga-Pont Nazinon-Fr Ghana	1,035.1	1,232.1	2,549.5	206.9	246.3
5.1.3.4	Bobo-Dédougou	10,775.6	6,000.2	4,940.9	82.3	45.85
5.1.3.5	Ouaga-Nazinon	1,035.1	1,035.1	2,549.5	246.3	246.31
5.1.3.6	Bobo-Dinderesso	0.0	5,000.0	410.0	8.2	#DIV/0!
5.1.3.7	Dédommagement des populations	1,500.0	1,500.0	1,231.0	82.1	82.07
5.1.3.8	Voie express et échangeur à Ouaga 2000	1,000.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.00
5.1.3.9	Bitumage de routes de 5 villes moyennes	654.0	654.0	377.4	57.7	57.71
5.1.3.10	Projet 3ème PDU	826.7	826.7	826.7	100.0	100.00
5.1.2	Entretien des réseaux routiers	69,440.1	38,545.5	53,130.5	137.8	76.51
5.1.2.1	Entretien courant du réseau routier national	8,850.0	7,301.4	6,965.7	95.4	78.71
5.1.2.2	Routes bitumées	1,100.0	1,071.5	7,521.0	701.9	683.73
5.1.2.3	Routes en terre	7,750.0	5,778.5	5,762.2	99.7	74.35
5.1.2.4	Matériel	0.0	451.4	451.4	100.0	#DIV/0!

5.1.2.4	Entretien périodiques et réhabilitations	51,740.1	23,942.7	32,430.2	135.4	62.68
5.1.2.4	Entretien périodique des routes en terre (804 Km)	5,597.3	1,501.0	2351.16	156.64	42.01
5.1.2.4	Entretien périodique de 2617 Km de routes en terre	4,000.0	500.0	0.0	0.00	0.00
5.1.2.4	Réhabilitation des routes en terre (546 km)	7,740.9	603.7	176.3	29.2	2.28
5.1.2.4	Réhabilitation routes en terre (1612 km)	3,597.0	3,597.0	4,003.2	111.3	111.29
5.1.2.4	Programme sectoriel de transport (PST II)	1,351.0	1,441.0	1,531.0	106.2	113.32
5.1.2.4	Renforcement route Ouaga-Koupéla	6,249.0	8,249.0	12,325.3	197.2	197.24
5.1.2.4	Renforcement route Sakoiné-Bobo	15,000.0	8,000.0	11,191.7	139.9	74.61
5.1.2.4	Renforcement route Ouaga-Po-Fontière du Ghana	5,900.0	35.0	34.3	97.9	0.58
5.1.2.4	Réhabilitation de 200 Km de piste de desserte	200.0	150.0	150.0	100.0	75.00
5.1.2.4	Construction d'un mur de cloture et d'un parking du CFP	66.6	51.7	51.7	100.0	77.63
5.1.2.4	Acquisition de 4 engins TP et de camions benne	0.0	109.0	109.0	100.0	#DIV/0!
5.1.2.4	Exécution de chantiers écoles	43.3	21.8	21.5	98.6	49.55
5.1.2.4	Programme d'aménagement urbain	450.0	273.0	132.4	48.5	29.42
5.1.2.4	CONSTRUCTION MEMORIAL HEROS NATIONAUX	500.0	370.8	0.00	0.0	0.00
5.1.2.4	CONSTRUCTION MONUMENT MARTYR	400.0	0.0	0.00	0.0	0.00
5.1.2.4	CONSTRUCTION PALAI DE SPORT OUAGA 2000	600.0	867.8	219.8	25.3	36.63
5.1.2.4	EQUIPEMENT AU PROFIT MHU	0.0	127.0	56.9	44.5	#DIV/0!
5.1.2.4	Bornage du réseau routier	45.0	45.0	76.5	170.0	170.0
5.2	Aménagement des pistes rurales	10,021.1	9,124.8	2,625.3	28.8	26.20
5.2.1	Construction de pistes	10,021.1	9,124.8	2,625.3	0.0	0.0
5.2.1.1	Pistes départementales	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5.2.1.2	Pistes coloniales	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5.2.1.3	Pistes rurales (1000 Km)	3,991.7	2,786.4	1,071.0	38.4	26.8
5.2.1.4	Ouvrage de franchissement	0.0	300.0	0.0	0.0	0.0
5.2.1.5		0.0	733.4	0.0	0.0	0.0
5.2.1.6	Entretien du réseau des pistes départementales coloniales, etc.	2,713.1	2,713.1	255.2	9.4	9.41
5.2.1.7	Aménagement des pistes rurales PPT (975 km de piste coloniale)	1,500.0	1,500.0	688.7	45.9	45.91
5.2.1.8	Aménagement de 3000 Km de pistes de desserte	266.4	325.5	325.5	100.0	122.18
5.2.1.9	Entretien courant de 3 700 Km de pistes rurales	1,062.6	569.1	98.4	17.3	9.26
5.2.1.10	Acquisition et arrisérés de la DAF et de la DEP du MITH	487.3	197.3	186.6	94.6	38.29
5.2.1.11	Programme constructions diverses/ DR et refectons locaux					
6	Transport	930.2	1,197.2	94.9	7.9	10.20
6.1	Transports routiers	0.0	0.0	0.0		
6.2	Transports aériens	930.2	930.2	0.0	0.0	0.00
6.2.1	ETUDES DEPLACEMENT AEROPRT OUAGA	630.2	630.2	0.0	0.0	0.00
6.2.2	INDEMNISATION ET RECASEMENT POPULATION SITE AEROPORT	300.0	300.0	0.0	0.0	0.00
6.3	Météo	0.000	267.000	94.910	35.5	#DIV/0!
6.3.1	REFECTION BATIMENT DE LA DIRECTION DE LA METEOROLOGIE	0.0	267.0	94.9	35.5	#DIV/0!
7	Electrification rurale	8,422.4	2,713.0	2,378.4	87.7	28.24
7.1	Favoriser l'accès à l'éclairage d'au moins 20 000 ménages par an par systèmes solaires photovoltaïques ou par raccordement au réseau ;	3,000.0				0.00
7.2	PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE II	1,350.0	2,350.0	2,128.4	90.6	157.66
7.3	Projet du schéma directeur d'électrification de Ouahigouya	113.0	113.0	0.0	0.0	0.0
7.4	Programme d'appui au secteur de l'énergie	3,427.9	250.0	250.0	100.0	7.3
7.5	Etude pour l'électrification rurale	531.5	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
8	Amélioration de l'accès au financement des promoteurs, des micros, petites et moyennes entreprises	1,655.0	655.0	655.0	100.0	39.6
8.1	Accroissement des capacités opérationnelles des structures de financement sous tutelle	655.0	655.0	655.0	100.0	100.0
8.1.1	Décentraliser les structures de financement (FASI, FAPE, PNAR-TD, etc.)	5.0	5.0	5.0	100.0	100.0
8.1.2	Accroître leurs capacités financières	650.0	650.0	650.0	100.0	100.0
8.1.2.1	FAPE	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
8.1.2.2	FASI	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
8.1.2.3	PNAR-TD	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
8.1.2.4	FAFPA	350.0	350.0	350.0	100.0	100.0
8.2	Création d'un projet de capital investissement	1,000.0	0.0	0.0		0.0
9	Création d'un réseau de service d'appui-conseil aux promoteurs et demandeurs d'emploi	27.0	0.0			0.0
9.1	Identification des membres potentiels: études dans les treize régions	12.0	0.0	0.0		0.0
9.2	Organisation d'un atelier de constitution de réseau	5.0	0.0	0.0		0.0
9.3	Asseoir le réseau: budget de fonctionnement	10.0	0.0	0.0		0.0
10	Création d'emplois aptes à réduire la pauvreté en milieu rural, urbain et péri-urbain	88.3	0.0			0.0
10.1	Elaboration des programmes d'insertion des jeunes dans le monde du travail	42.2	0.0	0.0		0.0
10.2	Appui à la création des micros, petites et moyennes entreprises (MPME)	7.6	0.0	0.0		0.0
10.3	Appui des collectivités locales dans l'exécution des programmes HIMO	38.5	0.0	0.0		0.0
11	Renforcement de partenariat avec les entreprises et les autres acteurs	36.5	0.0			0.0
11.1	Création d'un site web	19.0	0.0	0.0		0.0
11.2	Etablissement des bilans de compétences du personnel des entreprises	2.5	0.0	0.0		0.0
11.3	Formation des travailleurs des entreprises	15.0	0.0	0.0		0.0

12	Mise en place d'un système d'information et de communication	806.1	772.0	748.8	97.0	92.9
12.1	Conception d'un plan de communication	1.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
12.2	Constructions diverses au profit du Min de l'Info	60.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
12.3	Infrastructures au profit de la DAF du Min de l'Info	99.9	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
12.4	Matériels et équipements administratifs du Min de l'Info	322.6	386.0	374.4	#REF!	#REF!
12.4.1	ACQUISITION DE MATERIELS TECHNIQUES	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
12.4.2	DCE-TNB	222.6	38.3	29.1	75.9	13.1
12.4.3	CONSTRUCTION ET TRAVAUX DIVERS	0.0	190.4	190.3	99.9	#DIV/0!
12.4.4	ACQUISITIONS DIVERSES	0.0	57.3	55.0	96.0	#DIV/0!
13	Mise en place d'un dispositif d'ingénierie de la formation professionnelle et de l'apprentissage	471.2	0.0	0.0		0.0
13.1	Normalisation du système de formation professionnelle	21.0	0.0			0.0
13.2	Construction et équipement du centre	440.0	0.0			0.0
13.3	Formation des cadres et des maîtres d'apprentissage à l'ingénierie de la formation professionnelle	10.2	0.0			0.0
14	Accroissement de l'offre de la formation professionnelle et de l'apprentissage sous tutelle	2,677.9	2,401.1	1,787.7	74.5	66.8
	CELLULE D'APPUI PROFESSIONNELLE ET D'EMPLOI	183.9	183.9	137.8	74.9	74.9
	Formation initiale des jeunes, continue des travailleurs des entreprises et perfectionnement des artisans	57.0	57.0	0.0	0.0	0.0
14.2	Projet Extension et modernisation du CEFP de Ouagadougou	1,155.7	1,068.2	896.1	47.8	47.8
14.3	PA CEFP	349.2			#DIV/0!	0.0
14.4	Réhabilitation et modernisation des antennes régionales	302.0	302.0	302.0	100.0	100.0
14.5	Réhabilitation et extension des services de l'ONPE	100.0	100.0		0.0	0.0
14.6	Equipelement du CEFP de Bobo	230.0	230.0		0.0	0.0
14.7	Equipelement des antennes régionales	300.0	460.0	451.8	98.2	150.6
15	Renforcement des ressources humaines	102.1	0.0	0.0		0.0
15.1	Recrutement du personnel indispensable à l'exécution des programmes de promotion de l'emploi	17.0	0.0	0.0		0.0
15.2	Recrutement du personnel des programmes de développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	37.1	0.0	0.0		0.0
15.3	Etablissement et exécution d'un programme de formation continu pour le personnel	48.0	0.0	0.0		0.0
16	Equipelement des services en charge de l'emploi et de la formation professionnelle en matériels et mobilier de bureau	140.0	0.0	0.0		0.0
16.1	Acquisition de matériel et de mobilier de bureau	140.0	0.0	0.0		0.0
17	Equipelement des services en charge de l'emploi et de la formation professionnelle en moyens logistique	299.0	0.0	0.0		0.0
17.1	Acquisition et affectation du matériel roulant	299.0	0.0	0.0		0.0
18	Elaboration d'une politique nationale de la jeunesse	10.0	11.3	11.3	100.0	113.0
18.1	Rédaction d'un avant-projet et validation	10.0	11.3	11.3	100.0	113.0
19	Conception, mise en oeuvre et évaluation des stratégies d'application de la politique nationale de la jeunesse	64.0	0.0	0.0		0.0
19.1	Production et ventilation du document adopté de politique nationale de la jeunesse	5.0				0.0
19.2	Conception et soumission pour adoption des textes règlementaires d'application	2.0				0.0
19.3	Tournée de restitution des résultats de la politique nationale de la jeunesse					
19.4	Sortie terrain pour la mise en place des structures locales d'application					0.0
19.5	Acquisition de matériel spécifique de travail	10.0				0.0
19.6	Organisation d'un atelier d'élaboration des textes règlementaires sur les institutions socio-éducatives	7.0				0.0
19.7	Organisation d'ateliers d'évaluation et d'adaptation de l'action en matière de jeunesse par rapport aux attentes du terrain (formation des cadres, formations des animateurs relais, FIJ, colonies de vacances, camps, etc.)	40.0				0.0
20	Formation continue du personnel de jeunesse	45.0	0.0	0.0		0.0
20.1	Formation d'encadreurs de jeunes à la lutte le sida	10.0				0.0
20.2	Formation d'encadreurs de jeunes encadreurs	20.0				0.0
20.3	Conduite d'une étude sur les problèmes et besoins d'action en matière de jeunesse	15.0				0.0
21	Plaidoyer pour la prise en compte de la dimension des jeunes dans les programmes de développement	2.0				0.0
21.1	Production de documents et participation à tous les travaux autorisés pour le développement du plaidoyer	2.0				0.0
22	Promotion des structures de jeunesse	1,796.0	58.9	58.9		3.3
22.1	Soutenir la mise en place du repertoire des organisations de jeunesse dans la région et au niveau national	25.0	0.0			0.0
22.2	Soutenir l'installation des structures de coordination des organisations de jeunes	30.0	0.0			0.0
22.3	Tenue d'atelier d'appropriation de l'aspect jeunesse dans le CSLP	18.0	0.0			0.0
22.4	Organisation de sessions de formation des leaders d'associations de jeunesse au leadership	6.0	0.0			0.0
22.5	Soutien à l'organisation et au fonctionnement des structures de jeunes par la dotation d'équipement en matériels de bureau, etc.	20.0	0.0			0.0

22.6	Organisation de regroupement de jeunes pour la restauration et la protection de l'environnement et du cadre de vie	30.0	0.0			0.0
22.7	Création d'unités d'exploitation forestière	20.0	0.0			0.0
22.8	Organisation d'un concours de mérite de la jeunesse	30.0	0.0			0.0
22.9	Organisation de camps de jeunes et d'adolescents enfants	50.0	6.4	6.4	100.0	12.7
22.10	Formation d'amateurs et de dirigeants de centres de jeunes	20.0	0.0			0.0
22.11	Subvention aux programmes d'activités de maisons de jeunes	50.0	0.0			0.0
22.12	Organisation d'une campagne de sensibilisation des jeunes sur les méfaits des stupéfiants	50.0	0.0			0.0
22.13	Animation d'un programme de communication pour le changement de comportements en matière de santé de la reproduction	100.0	0.0			0.0
22.14	Organisation de séminaires de formation d'animateurs civiques	15.0	0.0			0.0
22.15	Création d'un corps de volontaires des services civiques	40.0	4.6	4.6	100.0	11.5
22.16	Organisation d'activités d'intérêt communautaire	10.0	0.0			0.0
22.17	Organisation de rencontres de concertation de jeunes par an	140.0	0.0			0.0
22.18	Développer les cadres de concertations entre les organisations de jeunes et les partenaires	20.0	0.0			0.0
22.19	Célébration de la journée mondiale de la jeunesse	15.0	7.5	7.5	100.0	49.9
22.20	Construction de trois centres d'accueil par an pour jeune	240.0				0.0
22.21	Réhabilitation de maison de jeunes	150.0	12.5	12.5	100.0	8.3
22.22	Equiper des maisons des jeunes en matériels d'animation socio-éducatives	100.0	16.5	16.5	100.0	16.5
22.23	Lancement de la création de clubs de lecture, de ciné -débat, des troupes théâtrales et artistiques, de jeux de société au sein des maisons de jeunes	50.0	0.0	0.0		0.0
22.24	Ocroyer de subventions aux structures de jeunes	30.0	0.0	0.0		0.0
22.25	Formation des encadreurs d'activités socio-éducatives des jeunes (colonie et camp).	10.0	0.0	0.0		0.0
22.26	Organisation d'activités de sensibilisation sur les fléaux juvéniles (causéris éducatives, films, forums, etc., théâtres).	0.0	0.0	0.0		
22.27	Elaboration d'un répertoire des créneaux porteurs pour la micro-entreprise des jeunes	50.0	0.0	0.0		0.0
22.28	Tenue d'une rencontre de formation annuelle à l'attention des membres de la commission nationale du FIJ	5.0	0.0	0.0		0.0
22.29	Tenue de rencontres annuelles statutaires et fonctionnement de la CNSS/FIJ	15.0	0.0	0.0		0.0
22.30	Création de fonds d'appui aux initiatives de jeunes	50.0	0.0	0.0		0.0
22.31	Création de site web	15.0	0.0	0.0		0.0
22.32	Mise en place d'un réseau informatique	50.0	0.0			0.0
22.33	Formation d'encadreurs de jeunes promoteurs	50.0	4.5	4.5	100.0	8.9
22.34	Acquisition de matériels d'équipement pour le suivi des jeunes promoteurs	50.0	0.0	0.0		0.0
22.35	Formation de 500 jeunes par an à l'entrepreneuriat	100.0	7.0	7.0	100.0	7.0
22.36	Formation de 100 jeunes par an aux métiers	20.0	0.0	0.0		0.0
22.37	Dotation de financements aux projets de jeunes	100.0	0.0	0.0		0.0
22.38	Accompagnement, appui/conseil et suivi des projets de jeunes	22.0	0.0	0.0		0.0
23	Participation aux instances nationales et internationales sur la jeunesse	40.0	0.0			0.0
23.1	Exécution de toutes missions décidées dans ce cadre	20.0				0.0
23.2	Participation aux rencontres du forum de jeunesse et le NEPAD	20.0				0.0
24	Gestion des relations avec les institutions et organismes de promotion des jeunes	15.0	0.0	0.0		0.0
24.1	Suivi des concertations engageant la question de la jeunesse, notamment dans le cadre de la coopération	10.0				0.0
24.2	Organisation de tables rondes avec les bailleurs de fonds sur le financement des projets de jeunes	5.0				0.0
25	Soutien aux organisation de production et développement des infrastructures collectives	557.1	210.0	210.0	100.0	37.7
25.1	Réaliser une cartographie géologiques de 3 degrés carré à l'échelle 1/50 000	323.3	0.0	0.0		0.0
25.2	Réaliser une couverture géochimique 9 prospects carré à la mille de 400m400m	117.5	0.0	0.0		0.0
25.3	Réaliser un contrôle au sol des anomalies géophysiques aéroportées	106.3	0.0	0.0		0.0
25.4	Evaluer les réserves minières sur les sites d'horpillage	10.0	10.0	10.0	100.0	100.0
25.5	Chambres régionales d'agriculture	0.0	200.0	200.0	100.0	#DIV/0!
26	Développement de l'élevage des bovins	3,798.2	6,206.1	3,414.2	55.0	89.9
26.1	Programme panafricain de contrôle des épizooties	80.0	80.0	74.5	93.1	93.1
26.2	Projet de mise en valeur de la vallée de la Nouhao, phase II (PMV/N-II)	237.6	237.6		0.0	0.0
26.3	Projet de soutien à la diffusion du zébu azawak, phase II (PSDZA-II)	263.0	566.4	307.7	54.3	117.0
26.4	Projet d'appui à l'élevage dans l'Ouest du Burkina Faso (PAEOB)	409.2	406.5	177.2	43.6	43.3
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU LIPTAKO GOURMA	1,125.2	626.6	327.0	52.2	29.1
26.5	Projet d'appui à la vulgarisation de l'élevage	50.4	50.4	50.4	100.0	100.0
26.6	Projet de développement de l'élevage dans le Soum phase II	1,584.8	4,238.6	2,477.4	58.4	156.3
26.7	Barrage pastoral de Mangodara	48.0	0.0		#DIV/0!	0.0
27	Développement de l'élevage à cycle court	660.3	307.8	258.6	84.0	39.2
27.1	Accroissement et diversification des revenus des ruraux	660.3	307.8	258.6	84.0	39.2
27.1.1	PROJET DE RENFORCEMENT AVICULTURE VILLAGEOISE	125.7	114.9	66.4	57.8	52.8
27.1.2	SOUTIEN AU MONDE RURAL	25.0	25.0	24.4	97.5	97.5
27.1.3	CONSTRUCTION AIRES D'ABATTAGE	27.6			#DIV/0!	0.0
27.1.4	CONSTRUCTION POSTES VETERINAIRES	20.0	19.1	19.1	100.0	95.4
27.1.5	PROJET DE CREATION DE ZONE LIBERES DURABLEMENT DE LA MOUCHE TSE TSE ET DE LA TRIPANOSOMIASE	462.0	148.9	148.8	99.9	32.2
28	Développement des élevage péri-urbains	541.4	541.4	53.7	9.9	9.9
28.1	Projet de développement des ressources animales dans le Gourma, phase II (PDRAG-II)	541.4	541.4	53.7	9.9	9.9
29	Renfor. des capacités opérationnelles du Min. des rses ani	284.0	287.6	202.4	70.4	71.2
29.1	CONSTRUCTION DIRECTIONS REGIONALES	75.0	75.0	75.0	100.0	100.0
	CONSTRUCTION DR RESS. ANIMALES	0.0	127.9	42.9	33.6	#DIV/0!
	CONSTRUCTION DIRECTIONS PROVINCIALES	120.0	35.7	35.4	99.2	29.5
2	CONSTRUCTION LABORATOIRES REGIONAUX	89 020	49 036	49 036	100.0	55.1
	TOTAL SOUS PROGRAMME 3	142,249.9	103,927.4	98,855.6	95.1	69.5

SOUS PROGRAMME 4: PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE						
Objectif : Accroître l'efficacité des politiques publiques						
1	Renforcement de l'efficacité des institutions judiciaires et élargissement de l'accès à la justice	7,140.5	1,940.6	1,838.7	94.8	25.8
1.1	Programme d'appui à la consolidation du processus démocratique, l'Etat de droit et de la bonne gouvernance (PADEG)	5,164.8	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
1.2	Projet d'appui à la réforme judiciaire	74.0	74.0	70.5	95.3	95.3
0	Projet d'appui à l'institution judiciaire	800.0	800.0	800.0	100.0	100.0
1.4	Appui au Plan d'action national pour la réforme de la justice (PANRJ)	226.8	656.7	638.3	97.2	281.5
	CONSTRUCTION TGI ORADARA/DIEBOUGOU/OUAHIGOUYA	465.000	195.862	195.862	100.0	42.1
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT MAC ORADARA/DIEBOUGOU/GAOUA	285.0	134.0	134.0	100.0	47.0
	ACQUISITION DE MATERIELS TECHNIQUES	125.000	79.992	0.000	0.0	0.0
2	Promotion des droits humains	2562.982	2842.2617	2466.217094	86.8	96.6
2.1	Action d'information et de sensibilisation				#DIV/0!	#DIV/0!
2.2	Renforcement des capacités des OSC	360	360	0.000	0.0	0.0
2.3	Réhabilitation et consolidation de la justice en matière de droits humains	2192.982	2482.2617	2466.217094	99.4	112.5
2.3.1	PROJET D'APPUI AUX DROITS DE L'HOMME	2192.982	2192.982	2192.982	100.0	100.0
	ELABORATION D'UNE STRATEGIE NAT. DE LA CULTURE, DE LA PAIX ET DE LA TOLERANCE	0	66.302	65.819	99.3	#DIV/0!
	PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE DEMARRADE ET DE COMMUNICATION DROITS DE L'HOMME FIN 2006	0	222.978	207.416	93.0	#DIV/0!
3	Politique nationale de communication pour le développement (PNCD)	6,154.5	5,023.0	4,702.5	93.6	76.4
3.1	Diffusion de la PNCD	48.5	0.0	0.0		0.0
3.2	Reformes juridiques et institutionnelles	151.7	0.0	0.0		0.0
3.3	Formation et recherche en communication pour le développement	842.7	25.0	25.0	100.0	3.0
3.4	Développement et décentralisation des médias	4,073.3	4,563.0	4,478.0	98.1	109.9
3.5	Développement et décentralisation des télécommunications et des NTIC	523.5	15.0	15.0	100.0	2.9
3.6	Développement des canaux et moyens de communication de proximité	72.9	0.0	0.0		0.0
3.7	Appui à la préparation à la mise en œuvre de la PNCD	21.8	0.0	0.0		0.0
3.8	Projet d'appui à la promotion des NTIC pour le développement humain	420.0	420.0	184.5	43.9	43.9
4	développement et décentralisation des télécommunications et des NTIC	2,320.0	1,600.0	455.1	28.4	19.6
4.1	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES NTIC POUR LR DEVELOPPEMENT HUMAIN	260.0			#DIV/0!	0.0
4.2	PROJET D'APPUI AU DESENCLAVEMENT NUMERIQUE	60.0			#DIV/0!	0.0
4.3	RESEAU ADMINISTRATIF	2,000.0	1,600.0	455.1	28.4	22.6
5	Gouvernance locale	6,407.3	7,201.0	5,913.3	82.1	92.3
5.1	Construction Diverses	1,327.7	1,118.9	999.1		
5.1.1	construction siège de communes	135.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
5.1.2	Construction de gouvernorat	745.3	786.1	730.2	92.9	98.0
5.1.3	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES DIRECTIONS PROVINCIALES	175.1	100.0	82.0	81.9	46.8
5.1.4	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES DEPARTEMENTS	200.3	173.6	173.4	99.9	86.6
5.1.5	ENASAP	72.0	59.2	13.5	22.9	18.8
5.2	Renforcement, approfondissement de la décentralisation	2,762.8	5,039.3	4,874.0	96.7	176.4
5.2.1	Délimitation des limites de 360 communes rurales	41.8	41.8	41.8	100.0	100.0
5.2.2	Mise en place du cadre juridique de l'extension de la décentralisation	75.0	75.0	69.9	91.9	91.9
5.2.3	EQUIPEMENT / BRIGADES SAPEURS POMPIERS MILITAIRES	285.0	229.0	69.8		
5.2.4	EQUIPEMENT ADMINISTRATION CENTRALE	31.5	31.5	31.5		
5.2.5	Bornage frontière	80.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
5.2.6	Bornage frontière partie restante frontière BF- Mali	114.0	114.0	114.0	100.0	100.0
5.2.7	Appui conseil aux communes urbaines en matière de gestion administrative, financière et budgétaire	1.0	0.4	0.4	100.0	35.0
5.2.8	Création d'un journal de liaison, de sensibilisation et d'éducation sur la décentralisation	2.5	0.5	0.5	100.0	20.0
5.2.9	PRPC	1,908.9	4,318.7	4,318.7	100.0	226.2
5.2.10	Programme de renforcement des capacités des communes urbaines	199.5	204.8	204.8	100.0	102.7
5.2.11	Fonds d'investissement local/Séno-Yagha	23.7	23.7	23.7	100.0	100.0
5.3	Aménagement du territoire	2,316.8	1,042.8	40.3	3.9	1.7
5.3.1	ETUDE ET REALISATION DU SNAT	942.8	942.8	40.3	4.3	4.3
5.3.2	ETUDE ET REALISATION DU SRAT CENTRE-EST	106.0	100.0	0.0	0.0	0.0
5.3.3	ETUDE ET REALISATION DU SRAT EST	106.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
5.3.4	ETUDE ET REALISATION DU SRAT Ht.BASS.Nord et Centre et Centre Oues	420.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
5.3.5	ETUDE ET REALISATION DU SRAT DU PLATEAU CENTRAL, CENTRE-NORD, BOUCLE DU MOUHOUN	530.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
5.3.6	ETUDE ET REALISATION DU SRAT DU SAHEL	106.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
5.3.7	ETUDE ET REALISATION DU SRAT DU SUD-OUEST	106.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
6	Amélioration des capacités opérationnelles des services de sécurité	6,388.8	6,520.8	6,363.9	97.6	99.6
6.1	Accroissement des moyens de transport	1,358.9	1,320.8	1,277.7	96.7	94.0
6.1.1	RENFORCEMENT DES CAPACITES APPUI ET CONTRÔLE	25.0	0.0	0.0	#DIV/0!	0.0
6.1.2	RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES DE LA POLICE	387.0	302.0	274.9	91.0	71.0
6.1.3	Acquisition de véhicules opérationnels aux forces de sécurité intérieure	794.8	965.8	965.8	100.0	121.5
6.1.4	Acquisition de matériels de transmission aux forces de sécurité intérieure	89.2				0.0
6.1.5	Renforcement des moyens de mobilités	53.0	53.0	37.0	69.8	69.8
6.1.6	Renforcement des moyens de transmission	10.0	0.0	0.0		0.0
6.2	Assurance d'une meilleure couverture sécuritaire	1,673.8	1,841.3	1,727.6	93.8	103.2
6.2.1	ACCROISSEMENT DES CAPACITES D'ACCUEIL ENP	420.7	420.7	360.3	85.6	85.6
6.2.2	COORDINATION FORCES DE SECURITE INTERIEURE	979.1	1,089.1	1,076.6	98.8	110.0
6.2.3	Renforcement des moyens infrastructurels (sécurité)	57.3	57.3	51.1	89.2	89.2
6.2.4	Projet d'appui à la Police judiciaire	216.7	274.2	239.6	87.4	110.6

6.3	Renforcement des capacités opérationnelles de la défense	3,356.0	3,358.7	3,358.7	100.0	100.1
6.3.1	Renforcement des moyens infrastructurels (défense)	3,356.0	3,358.7	3,358.7	100.0	100.1
6.3.1.1	Régions de gendarmerie	20.0	20.0	20.0	100.0	100.0
6.3.1.2	GENDARMERIE NATIONALE	200.0	200.0	200.0	100.0	100.0
6.3.1.3	Acquisition matériels/ services communs	414.5	88.5	88.5	100.0	21.4
6.3.1.4	Etat Major général des armées	1,440.2	2,178.9	2,178.9	100.0	151.3
6.3.1.5	ARMEE DE L'AIR	492.7	182.7	182.7	100.0	37.1
6.3.1.6	Ecoles de formation	196.6	196.6	196.6	100.0	100.0
6.3.1.7	Armée de terre	592.0	492.0	492.0	100.0	83.1
7	Promouvoir la bonne gouvernance économique	11,158.2	14,511.9	12,695.0	87.5	113.8
7.1	Mise en place d'un fonds de soutien au développement du secteur minier	350.0				0.0
7.1	PAMER	1,482.0	1,100.5	1,100.5	100.0	74.3
7.1	Projet d'appui direct aux opérateurs privés	641.0	1,015.0	1,015.0	100.0	158.4
7.1	Projet d'appui à l'exécution et à la coordination des PAP	114.3	114.3	94.7	82.9	82.9
7.1	Projet d'appui aux renforcements des capacités pour la gestion des PAP dans 3 DRED	166.9	4.2	4.2	100.0	2.5
7.1	CEDO	739.5	308.5	287.0	93.0	38.8
7.1	PRGE	990.3	990.3	603.9	61.0	61.0
7.1	Renforcement d'ici 2006 de la fonction statistique	2,064.6	2,217.1	1,962.7	88.5	95.1
7.1						
7.1	Projet de développement du système statistique national (PDSSN)	2,064.6	2,217.1	1,962.7	88.5	95.1
7.1	Recensement Général de la population	2,000.0	6,000.0	5,431.4	90.5	271.6
7.1	Programme d'appui à la bonne gouvernance	544.9	544.9	233.0	42.8	42.8
8	Renforcement des capacités opérationnelles des ministères de souveraineté	6,354.4	5,397.3	5,067.3	93.9	79.7
8.1	Infrastructures au profit de la Présidence du Faso	1,538.0	1,445.0	1,445.0	100.0	94.0
8.2	Matériel et équipement administratifs au profit de la Présidence du Faso	488.1	195.0	128.9	66.1	26.4
8.3	Infrastructures au profit du SG Gouver. Et Conseil des Ministres	73.6	45.6	31.6	69.2	43.0
	Matériel et équipement administratifs au profit du SG Gouver. Et Conseil des Ministres	40.0	45.2	31.6	69.9	79.0
	Infrastructures au profit du Premier Ministère	500.0	396.0	396.0	100.0	79.2
	Matériel et équipement administratifs au profit du Premier Ministère	20.0	20.0	18.8	94.2	94.2
	Matériel et équipement administratifs au profit du Parlement	410.4	410.4	410.4	100.0	100.0
	Infrastructures au profit du CES	718.8	718.8	718.8	100.0	100.0
	Infrastructures au profit du Ministère des affaires étrangères	1,743.7	1,443.7	1,443.7	100.0	82.8
	Matériel et équipement administratifs au profit du Ministère des affaires étrangères	63.0	1.7	0.0	0.0	0.0
	Infrastructures au profit du Conseil constitutionnel	235.0	188.0	45.0	23.9	19.1
	Infrastructures au profit du Conseil d'Etat	100.0	100.0	80.0	80.0	80.0
	Infrastructures au profit de la Cour des comptes	18.0	16.0	16.0	100.0	88.9
	Matériel et équipement administratifs de la Cour des comptes	48.0	35.0	35.0	100.0	72.9
	Infrastructures au profit de la Cour de cassation	253.2	253.2	185.6	73.3	73.3
	Infrastructures au profit du Conseil supérieur de l'information	77.9	62.3	62.3	100.0	80.0
	Infrastructures au profit de l'Inspection générale d'Etat	26.674	21.340	18.553	86.9	69.6
	TOTAL SOUS PROGRAMME 4	50,793.4	46,079.7	39,542.4	85.8	77.8
	TOTAL	516,102.3	441,994.7	363,484.9	82.2	70.4